



Linedata

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

Linedata Services

Société anonyme au capital de 6.379.327 euros

Siège social : 27, rue d'Orléans – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Ce document d'enregistrement universel a été déposé le 31 mars 2022 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.



En application de l'article 19 du Règlement (CE) n° 2017/1129 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document d'enregistrement universel :

- les comptes consolidés de l'exercice 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 58 à 103 du document d'enregistrement universel 2019 ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 aux pages 129 à 206 du document d'enregistrement universel 2019;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 aux pages 37 à 53 du document d'enregistrement universel 2019;
- les comptes consolidés de l'exercice 2020 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 64 à 103 du document d'enregistrement universel 2020;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 aux pages 136 à 158 du document d'enregistrement universel 2020;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 aux pages 41 à 59 du document d'enregistrement universel 2020.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes dans un autre endroit du présent document d'enregistrement universel.

Le document d'enregistrement universel 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2020 sous le numéro D. 20-0229. Le document d'enregistrement universel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2021 sous le numéro D.21-0244. Ces documents sont disponibles sur les sites Internet de Linedata Services (www.linedata.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amffrance.org).

Des exemplaires du présent document d'enregistrement universel sont disponibles sans frais au siège de la Société Linedata Services, 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine, sur le site internet de Linedata Services (www.linedata.com) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Sommaire

I.	PRESENTATION DE LINEDATA SERVICES	13
1.	Carte d'identité de Linedata Services	13
2.	Histoire et évolution de Linedata Services	14
3.	Principales activités de Linedata Services	15
4.	Investissements, R&D et Innovation	23
5.	Perspectives	24
II.	LA GOUVERNANCE	26
1.	Organes de gouvernance	26
2.	Politiques de Rémunérations	433
III.	INFORMATIONS FINANCIERES	52
1.	Comptes consolidés 2021	52
2.	Comptes annuels 2021 de la société mère	103
3.	Informations financières complémentaires	124
IV.	FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE	127
1.	Facteurs de risques	127
2.	Contrôle interne et gestion des risques	138
3.	Activité d'audit interne	141
V.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT	143
1.	Capital social	143
2.	Actionnariat	144
3.	Affectation du résultat et Dividendes	148
VI.	DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE	151
VII.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	210

Présentation de Linedata



MESSAGE D'ANVARALY JIVA, PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

“ *Les réussites de l'année 2021 me permettent de partager ma grande confiance dans le futur et de remercier l'ensemble de nos parties prenantes pour leur engagement dans la construction de notre avenir commun.* ”

Les réussites de l'année 2021 ont été nombreuses et constituent un point d'appui essentiel pour notre projet d'avenir.

Nous disposons aujourd'hui d'une offre logicielle de pointe, reconnue comme telle, et portée par une R&D solide. La bonne dynamique de l'activité services vient confirmer la pertinence de notre choix, il y a quatre ans, d'investir dans ce domaine et nous laisse espérer qu'elle va devenir un levier de croissance substantiel pour l'avenir.

Dans le domaine de l'innovation, l'année a été intense avec la concrétisation de partenariats avec des universités prestigieuses comme le MIT, et la multiplication des projets avec des startups et nos clients au sein de notre réseau de labs mondial.

Nos « pépites », les startups internes de Linedata, continuent quant à elles à prospérer. Nous les accompagnons pour qu'elles rencontrent de grands succès et qu'elles deviennent de véritables lignes métiers, au même titre que nos autres activités déjà établies.

Nous avons cette année plus que jamais réaffirmé nos valeurs en soutenant les plus vulnérables sur le terrain à travers de nombreuses actions locales, comme l'initiative « un cartable pour chaque élève » en Tunisie ou la distribution de kits scolaires en Inde, et bien sûr à travers notre grand projet caritatif aux avancées prometteuses en Ouganda.

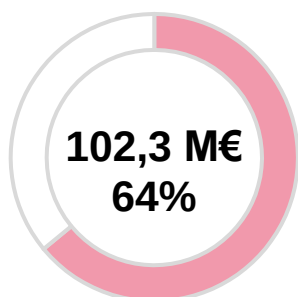
Ces fondamentaux me permettent de partager ma grande confiance dans le futur et de remercier l'ensemble de nos parties prenantes pour leur engagement dans la construction de notre avenir commun.

Très cordialement,

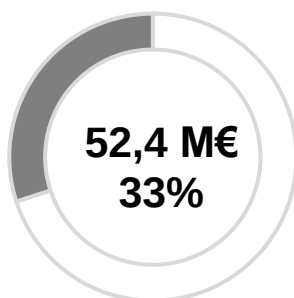
Anvaraly Jiva

Chiffres clés 2021

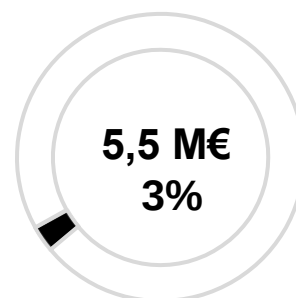
Chiffre d'affaires par activité



Asset
Management

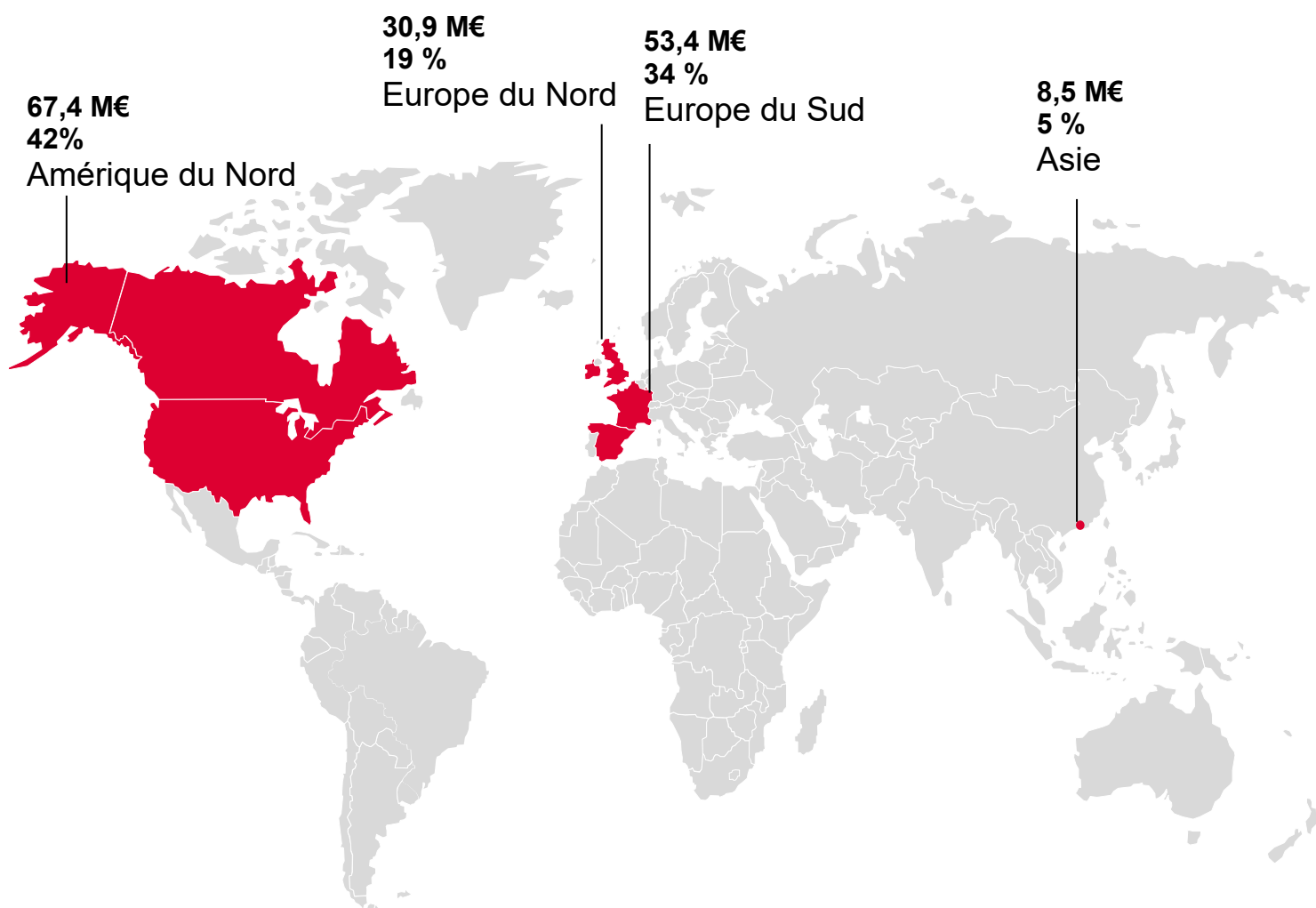


Lending & Leasing



Autres activités
(Epargne & Assurance)

Chiffre d'affaires par zone géographique



Chiffres clés 2021

Plus de 20 ans d'expérience	20 Bureaux	700 Clients
1075 Employés	Chiffre d'affaires 160,2 M€	Ebitda 52,8 M€
Résultat opérationnel 38,4 M€	Résultat Net 28,3 M€	Capitaux Propres 145,8 M€

Chiffres extra-financiers 2021

Formation

83%
de collaborateurs formés

17 092
Heures de formation

16
Heures de formation par
collaborateur formé

Recrutement

126
en Asie

52
en Afrique de
Nord

30
en Amérique du
Nord

18
en Europe du
Sud

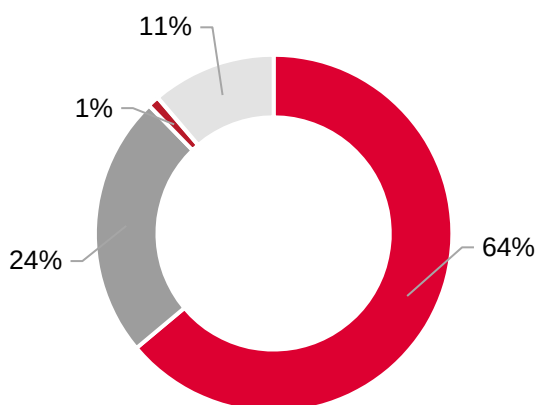
10
en Europe du
Nord

Représentativité des Femmes

34,5%
de l'effectif

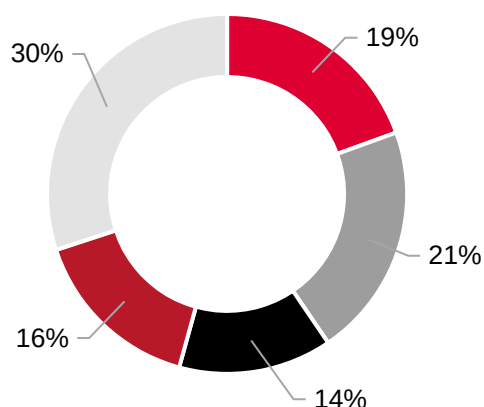
34,7%
des recrutements

Ventilation sectorielle des effectifs :



■ Asset Management ■ Lending & Leasing
■ Autres Activités ■ Fonctions supports

Ventilation géographique des effectifs :



■ Europe du Sud ■ Afrique du Nord ■ Europe du Nord
■ Amérique du Nord ■ Asie

Evènements de l'année



Les partenariats réalisés



MIT CSAIL, Boston

Le « affiliate » programme imaginé avec le CSAIL, le laboratoire d'intelligence artificielle "IA" du MIT (CSAIL : Computer Science and Artificial Intelligence Laboratory) prévoit entre autres l'accès aux travaux de recherche sur les grandes tendances technologiques du moment, notamment liées à l'IA.



The Founder Institute, Tunis

Le programme de mentorat de fondateurs de start-ups tunisiennes mené par Linedata avec le réseau mondial The Founder Institute vise à accompagner les premiers mois de création de projet de 120 entrepreneurs pré-sélectionnés par l'institut, lequel agit localement à Tunis comme accélérateur de pré-amorçage de start-ups.



WILCO, Paris

A travers ce partenariat avec WILCO, accélérateur d'innovation qui accompagne la croissance de cent startups par an et la transformation d'une trentaine d'ETI/Grands Groupes, Linedata dispose d'un accès direct aux meilleures startups françaises et déploie un programme sur mesure qui inclut du coaching auprès des startups, de la veille technologique dans les domaines à valeur ajoutée pour ses clients ainsi que des rencontres régulières avec l'écosystème fintech français.



Les récompenses obtenues en 2021



Best Data Management Solution
par Hedge Week
– Europe



Systems in the City 2021 Company Award
par Goodacre
– Londres



Best Cybersecurity Firm
par HFM
– New York



Best Portfolio Management Software – Innovation
par HFM Asia
– Asie



Family-Friendly Workspace
Par Society Integration Fund
– Latvia

Responsabilité d'entreprise



Stratégie RSE intégrée

Notre démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) couvrant les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux est entièrement intégrée dans notre stratégie globale et celle des pays où le Groupe opère.

Egalité entre les hommes et les femmes : progression de 2 points de l'index Egapro

En application de la loi française portant sur la « Suppression des écarts de rémunération des femmes et des hommes » (décret du 08 janvier 2019), le score de l'index Egapro pour l'exercice 2021 est de 88 points sur 100. Conformément à la loi, cet index est calculé à partir des données des entités françaises de Linedata.



THE AGA KHAN UNIVERSITY

Linedata Charity en Ouganda

Linedata déploie un projet d'entreprise à vocation caritative, « Linedata Charity ». C'est ainsi qu'elle a retenu trois domaines principaux d'intervention : l'Environnement, l'Education, et la Santé.

S'agissant de l'Education, Linedata participe à la construction d'une université médicale en Ouganda, avec le parrainage de AKU (Aga Khan University), à travers le financement de la résidence universitaire. Avec cette initiative, Linedata vise à faciliter l'accès au savoir des étudiants Ougandais, qui en retour, participeront au développement de leur pays.

Linedata a obtenu le score de 78/100 par Gaïa rating (+4 points)

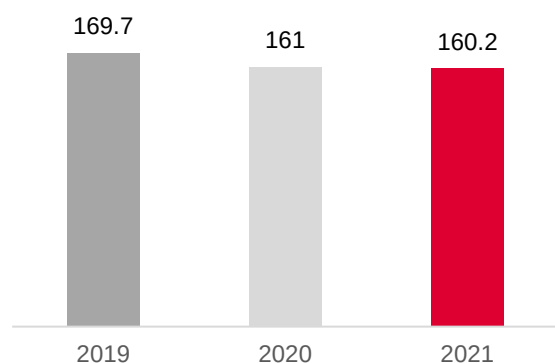
Linedata est en constante progression et se classe en 2021 au-dessus de la moyenne du benchmark national (59/100).

Ce score met à l'honneur la transparence et la performance de Linedata en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Gaïa Rating est spécialisé dans l'analyse et la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des PME/ETI.

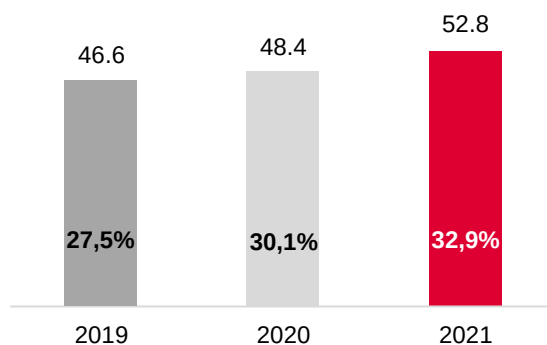


Performance financière

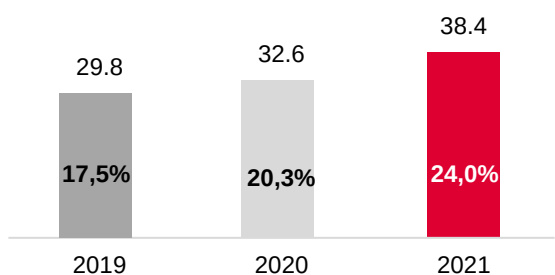
CHIFFRE D'AFFAIRES
(en M€)



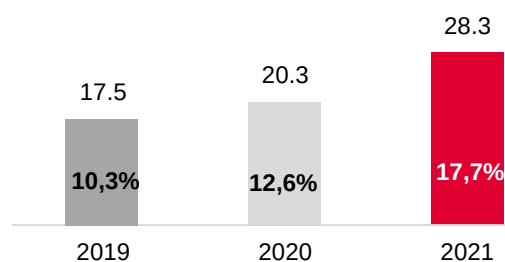
EBITDA
(en M€)



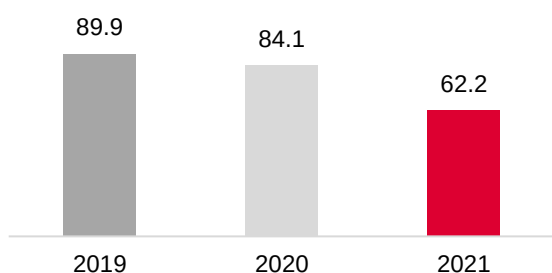
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
(en M€)



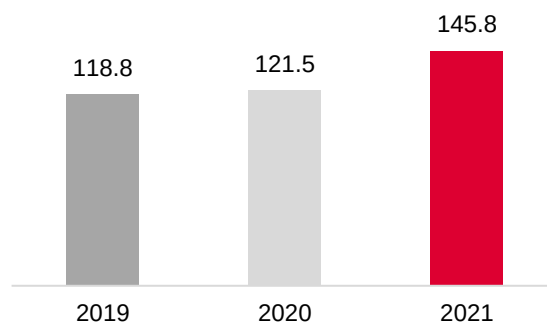
RÉSULTAT NET
(en M€)



ENDETTEMENT FINANCIER NET AU 31 DECEMBRE
(en M€)



CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE AU 31 DECEMBRE
(en M€)



1

PRESENTATION DE LINEDATA SERVICES

1. CARTE D'IDENTITE DE LINEDATA SERVICES
2. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LINEDATA SERVICES
3. PRINCIPALES ACTIVITES DE LINEDATA SERVICES
4. INVESTISSEMENTS, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET INNOVATION
5. PERSPECTIVES

I. PRESENTATION DE LINEDATA SERVICES

1. CARTE D'IDENTITE DE LINEDATA SERVICES



Linedata



Dénomination : Linedata Services



Forme juridique : Société Anonyme à conseil d'administration



Capital social : 6.379.327€



Siège social : 27 rue d'Orléans, 92 200 Neuilly-sur-Seine



Site web de la société : www.linedata.com



Registre de commerce : 414 945 089 RCS Nanterre



Identifiant d'entité juridique (Legal Entity Identifier – LEI) : 9695003D6KVJ0H8CL506



Exercice social : du 1^{er} au 31 décembre de chaque année



Activités exercées :

- la prestation de services informatiques, notamment l'édition et la distribution de logiciels, l'intégration de solutions, la réalisation de tous travaux de développements, de conseils et de formations, la fourniture de service d'exploitation sur ordinateurs et de prestations administratives connexes, pour le compte des entreprises industrielles, commerciales, immobilières ou financières, d'administrations ou d'organisme publics ou privés;
- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises.



Valeurs : Attentionné, Ingénieux, Pérenne, Passionné

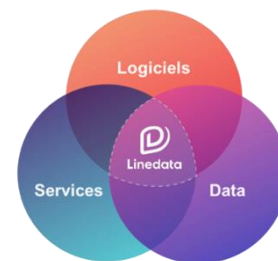
2. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LINEDATA SERVICES

Janvier 1998 Création de Linedata	Septembre 1999 Acquisition de Bimaco Finance	Mai 2000 Introduction de Linedata sur Euronext	Mars 2001 Acquisition de Longview Group	Février 2003 Acquisition des solutions Icon et Preview	Avril 2005 Acquisition de Global Investment Systems
					Novembre 2005 Acquisition de Beauchamp Financial Technology
Février 2016 Lancement du plan stratégique « Linedata 2018 »	Mai 2015 Renforcement de l'indépendance de Linedata (MBO)	Mars 2013 Acquisition de CapitalStream	Janvier 2013 Lancement du plan stratégique RISE	Juillet 2011 Acquisition de Fimasys	Juin 2010 Changement de l'identité visuelle de Linedata
Avril 2016 Acquisition de Derivation					
Janvier 2017 Acquisition de Gravitas	Août 2017 Acquisition de QRMO	Janvier 2018 20 ^{ème} anniversaire de Linedata	Janvier 2019 Acquisition de Loansquare	Février 2020 Lancement du plan stratégique « Vision 2024 »	Octobre 2020 Lancement de AMP
					2021 Innovation : signature de 3 partenariats - MIT CSAIL (Boston), - The Founder Institute (Tunis), - WILCO (Paris)

3. PRINCIPALES ACTIVITES DE LINEDATA SERVICES

1. Les activités

Linedata est un éditeur de logiciels, fournisseur de services et de données à valeur ajoutée. Ce triptyque sur lequel repose les activités de Linedata offre à nos 700 clients gestionnaires d'actifs traditionnels et alternatifs, administrateurs de fonds et institution de crédit et financement des capacités opérationnelles uniques.



Logiciels

Avec plus de 20 ans d'expertise dans la technologie financière, Linedata crée des logiciels puissants et innovants visant à satisfaire les attentes de ses clients. Linedata propose ainsi des plateformes technologiques associant progiciels et services utilisés sur les cinq continents. Ces solutions informatiques prennent naturellement en compte tous les aspects linguistiques, réglementaires, légaux et fiscaux propres à chaque pays où elles sont déployées. Développées par des équipes d'ingénieurs à la pointe des dernières innovations scientifiques et technologiques, les plateformes logicielles de Linedata permettent à ses clients de s'adapter à un monde en constante mutation grâce à une conception modulaires propre aux logiciels Cloud.

Les collaborateurs dédiés à la stratégie produit et à la R&D au sein de chaque segment de marchés disposent de compétences informatiques et métiers avec une approche internationale. Linedata réalise des développements de grande ampleur, mais fait également appel à des ressources externes en sous-traitance en cas de pic d'activité.

Linedata, pour son activité d'éditeur de logiciels, propose à ses clients d'acheter des licences soit sous forme perpétuelle (durée d'utilisation indéterminée), soit sous forme récurrente (durée d'utilisation déterminée). Le modèle récurrent est l'approche la plus largement répandue, même si les produits restent pour la plupart disponibles dans les deux modes tarifaires. Ceci est la conséquence positive d'une stratégie volontariste du Groupe pour assurer un socle stable de revenu mais aussi accompagner le besoin croissant du marché pour des offres Software as a Service (SaaS) et donc Cloud, modèles développés ci-après.

L'intégration de solutions

Linedata doit rendre très rapidement opérationnels les progiciels édités par le Groupe en assurant leur pleine intégration au sein de l'organisation de ses clients. Afin de s'adapter aux contraintes toujours plus importantes de respecter les délais impartis de mise en place opérationnelle, le Groupe a développé un savoir-faire interne ainsi qu'une stratégie de partenariat avec de grands intégrateurs capables de l'aider à accompagner efficacement le déploiement international de ses clients.

La prestation de services associés au déploiement de nos solutions

Linedata propose à ses clients différents types de services pour les accompagner dans leur développement et répondre ainsi au mieux à leurs attentes. Cette offre variée comprend notamment de la formation, du consulting d'experts fonctionnels et techniques et une prestation complète en termes d'exploitation et d'hébergement de type SaaS ou Cloud des progiciels Linedata.

Les prestations d'exploitation des progiciels Linedata sont complètes et disponibles dans le monde entier. Le Groupe offre ainsi à l'ensemble des institutions financières une totale flexibilité quant au mode d'exploitation de ses solutions. Linedata permet à ses clients de sélectionner les options répondant le mieux à leurs besoins, puis d'en adopter de nouvelles à mesure que ces besoins évoluent.

Plusieurs options sont envisageables. À titre d'exemple, la gestion en Facilities Management a pour objectif de confier à Linedata la gestion du matériel sur le site du client ainsi que l'administration informatique et la mise à jour fonctionnelle régulière des progiciels. Dans le cadre d'une gestion sous forme SaaS s'y ajoutent la propriété et le renouvellement du matériel hébergé par Linedata, la gestion des sinistres ainsi que l'administration des investissements, soit une externalisation très poussée confiée au Groupe.

Software as a Service (SaaS) : une philosophie

La philosophie de service du Groupe repose essentiellement sur une offre SaaS originale et historique ayant depuis évolué vers le Cloud. Linedata assure la mise à jour, la maintenance et l'hébergement des applications accessibles à distance, ainsi que le stockage des données, la sécurité et l'infrastructure informatique.

Le développement de ces modèles correspond à une demande croissante de la communauté financière. Ils disposent de nombreux avantages pour l'utilisateur dont son accessibilité, sa rapidité, sa flexibilité et son coût. C'est dans ce cadre que Linedata a offert dès sa création des solutions globales associant progiciels, prestations d'intégration, services d'infogérance et désormais Cloud. Le client peut ainsi se recentrer sur son métier, n'ayant à gérer qu'un seul interlocuteur au niveau informatique, Linedata.

Pour délivrer le meilleur de la technologie, et accompagner le développement international de ses clients, le Groupe a souhaité optimiser sa prestation dans deux domaines : assurer une exploitation 24 heures sur 24 et améliorer ses engagements en matière de performances, de disponibilité et de sécurité. Dans ce cadre, il a confié l'hébergement de son principal centre de calcul en Europe continentale à la société GFI Inetum et l'exploitation de ses 9 autres centres de données situés aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Asie à la société HCL disposant de moyens bien implantés à l'international et de toutes les expertises requises pour assurer une exploitation optimale des infrastructures, y compris leur sécurité physique et logique.

Linedata mène également une politique active de partenariat avec les leaders des marchés technologiques afin d'enrichir en permanence son offre pour anticiper les demandes de ses clients. IBM, HP, Cisco, Oracle, SAP-Sybase, Microsoft et, plus récemment Inetum, AWS et HCL, parmi les sociétés, choisies pour leur solidité et leur compétence, qui fournissent matériels et logiciels informatiques au Groupe.

Services

La prestation de services d'outsourcing

À la suite des acquisitions de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO) en 2017, le Groupe offre des services d'outsourcing haut de gamme aux clients institutionnels et alternatifs : Linedata Global Services.

Gravitas, fournit des solutions innovantes qui s'appuient sur des technologies et une expertise axée sur le *buy side* à travers 4 piliers clés :

- analyse de données d'investissement (Front Office)
- services de Middle Office et de Back-office
- services de conseil
- services technologiques

Ces quatre solutions d'externalisation permettent à Linedata de transformer les opérations et d'optimiser les coûts de ses clients *buy side* dans les opérations, l'infrastructure et les applications. Les clients *buy side* bénéficient ainsi de processus de pointe dans le secteur pour évoluer avec Linedata à mesure qu'ils font évoluer leurs actifs sous gestion sans augmenter linéairement leurs effectifs.

L'outsourcing permet à ses clients d'accéder à des services de premier rang fondés sur un modèle de coûts variables et mutualisés. De plus en plus, les sociétés de gestion, et notamment les hedge funds, ont besoin d'externaliser leurs fonctions de middle et back-office auprès de partenaires disposant de solutions technologiques complètes et évolutives. Ceci constitue le savoir-faire historique de Gravitas, qui a su en 20 ans construire une expertise unique dans la prise en charge de ces fonctions pour ses clients. En combinant ses plateformes logicielles avec les services de Gravitas, Linedata propose au marché des services à haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients à l'échelle mondiale.

Quality Risk Management & Operations (QRMO), fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs, propose des services bénéficiant d'une solide réputation de flexibilité, d'efficacité et de qualité sur le marché de l'outsourcing. Elle permet au Groupe Linedata de proposer une gamme de services diversifiés tels que la production des positions de portefeuille, les réconciliations, les traitements post-négociation, le contrôle des risques et différents reportings. Linedata est en mesure d'effectuer pour ses clients le calcul de la valeur liquidative (VL). Ce service permet à ses clients de pouvoir se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée. Fort de plus de dix années d'expérience auprès des gérants multi-stratégies multi-actifs, Linedata QRMO propose une gamme de services « de proximité ». Les services de Linedata QRMO permettent d'externaliser l'activité de middle-office permettant à ses clients de ne plus se soucier des difficultés résultant de l'activité de middle-office. Enfin, dans le domaine de la gestion des risques, Linedata QRMO met à la disposition de ses clients les outils dont ils ont besoin pour satisfaire les exigences et les consignes strictes imposées par les régulateurs et les investisseurs.

Data

La maîtrise et la qualité des données sont devenues un enjeu stratégique pour les gestionnaires d'actifs, qu'il s'agisse d'obtenir un avantage concurrentiel en optimisant les décisions d'investissement, d'améliorer l'efficacité opérationnelle ou de maîtriser les risques. Linedata souhaitant toujours répondre au mieux aux attentes de ses clients leur propose une offre « Data » étendue leur permettant d'avoir accès à des jeux de données complets et ceci pour un large éventail de classes d'actifs (actions, obligations, devises, opérations sur titres, dérivés listés et gré à gré...), à travers une solution cloud dédiée. Grâce à ce socle technologique, Linedata délivre de la valeur à ses clients en combinant des jeux de données divers, et en créant une interface simple entre des fournisseurs multiples et la solution logicielle du client.

L'intelligence artificielle ainsi que l'apprentissage automatique intégrés dans les outils développés par Linedata permettent à nos clients d'exploiter les informations issues du logiciel Linedata et de fournisseurs de données externes pour améliorer les processus de gestion au quotidien, de s'assurer de la compétitivité de l'offre de nos clients sur le marché et de réduire leurs coûts.

2. Les segments de marchés

Linedata Services est un éditeur de solutions et prestataires de services spécialisés dans deux grandes activités de l'industrie des services financiers : la gestion de tout type d'investissement « Asset Management » (comprenant la gestion d'actifs et l'administration des fonds) et les Crédits & Financements et l'Assurance.

1. Présentation des principaux segments de marchés

Gestion d'actifs

Le secteur de la gestion d'actifs est en constante évolution : transformation digitale, défis réglementaires, pression sur les coûts et une clientèle internationale exigeante. La clé de la réussite des gestionnaires d'actifs dans la conservation et la croissance de leurs actifs repose sur leur agilité à s'adapter constamment et répondre rapidement aux opportunités, aux défis et aux évolutions en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies, les architectures modernes et l'intelligence artificielle.

L'offre innovante de gestion d'actifs, Linedata AMP (Asset Management Platform) répond à ces besoins via une plateforme modulaire. Elle permet aux gestionnaires de fonds de s'adapter au monde en mutation grâce à une conception modulaire des logiciels Cloud de Linedata. Cette plateforme innovante, agile et collaborative, structurée autour d'une offre data enrichie facilite la prise de décision, simplifie les processus et stimule l'innovation. Elle permet ainsi aux asset managers de saisir rapidement les nouvelles opportunités et de réinventer leur activité via des cycles de livraison plus courts et plus robustes.

AMP nous permet de couvrir tous les processus d'investissement et fait la synthèse de l'ensemble de nos solutions : la gestion du portefeuille et la tenue de marché en temps réel (Linedata Longview), la gestion des ordres et sa connectivité électronique avec les pôles de liquidité (Linedata Lynx et Linedata Trader).

La gestion alternative devenant de plus en plus complexe et nécessitant de plus en plus le recours à un système d'informations complet, Linedata a réuni son offre pour la gestion alternative au sein d'une plate-forme globale et modulaire appelée Linedata Global Hedge, toujours dans le cadre du programme AMP et en cohérence avec les modules déployés sur Longview. Cette offre propose sous forme de modules toutes les briques technologiques nécessaires à une activité de gestion alternative depuis la gestion des ordres et des exécutions et la gestion de portefeuille en temps réel jusqu'aux activités de reporting et de suivi de conformité. Disponible en mode SaaS ou sur site, elle couvre tous les besoins des acteurs quelle que soit la taille de leur activité. Linedata Derivation, renommée AMP Risk, complète l'offre avec un outil de gestion des risques parmi les meilleurs de l'industrie.

Par ailleurs, le monde financier étant en mutation permanente, Linedata travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires métiers, financiers et technologiques, afin d'offrir des plates-formes avancées, ouvertes et flexibles.

C'est ainsi que Linedata poursuit sa politique active de partenariat autour de son offre front-office – Linedata Longview - avec les principaux acteurs du monde du sell-side (institutions en charge d'informer et de conseiller les investisseurs *buy-side*, puis de réaliser les ordres donnés par le *buy-side*) grâce au déploiement réussi du programme Liquidity Alliance Program.

Grâce à ce programme, les clients de Linedata accèdent directement, depuis la console Linedata Longview, aux pôles de liquidité internationaux ainsi qu'aux outils de trading algorithmiques sell-side les plus perfectionnés du marché. L'utilisateur de Linedata Longview peut ainsi suivre, comparer et adapter ses stratégies de trading en temps réel, ce qui lui permet d'être plus efficace, mieux informé et conforme aux réglementations de Best Exécution.

Le programme de partenariat front-office de Linedata s'accompagne naturellement d'une connectivité renforcée et automatisée avec les acteurs du monde *sell-side* via le format FIX, géré intégralement pour les clients à travers l'offre Linedata Lynx. Cette offre de connectivité permet ainsi d'optimiser les négociations tout en s'affranchissant des contraintes informatiques.

Le Groupe a en sus établi un programme de partenariat de longue date avec les principaux fournisseurs d'information financière, visant à alimenter ses différentes solutions en données financières (temps réel et référentiel valeurs).

Administration de fonds

L'offre « Fund Services » permet de couvrir les différents moments de la vie d'un fonds :

- la gestion administrative et comptable des fonds (Linedata Chorus, Linedata Icon, Linedata Mfact),
- la gestion back-office des agents de transfert,
- la comptabilité des investisseurs (Linedata Mshare, Linedata Icon Retail)
- la vérification et la validation des valeurs liquidatives (Linedata Navquest).

Linedata met également à la disposition des administrateurs de fonds une plateforme globale autour de Linedata Mfact et Linedata Mshare intégrant des fonctionnalités de reporting avancé comme Linedata Admin Edge, qui propose notamment aux investisseurs clients de nos clients d'accéder via une seule plateforme globale à la consultation de leurs comptes, à la mise à jour de leurs informations personnelles. Ils peuvent également télécharger des relevés et passer des ordres grâce à Linedata Transfer Agent Portal. Toutes les plateformes technologiques de Linedata proposent des modules et des services additionnels en suivi de conformité (Linedata Compliance, Linedata Disclosure Manager) et en reporting (Linedata Reporting) permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires et de transparence. L'offre Fund services peut être connectée à Linedata Optima, module de suivi et d'optimisation des processus métier.

Ces modules sont associés à nos solutions pour gestionnaires d'actifs et administrateurs de fonds, de fait, l'enjeu réglementaire est une problématique commune à l'ensemble de nos clients.

Crédits & Financements et Assurances

Crédits & Financements

Linedata intervient comme partenaire technologique des établissements financiers spécialisés dans le domaine des crédits et financements : crédit à la consommation, financement de véhicules, location longue durée, financement de stocks, crédit-bail, crédit aux entreprises et crédits syndiqués. La couverture complète de la chaîne de valeur va de l'acquisition des financements en point de vente à la gestion back-office (gestion courante, après-vente, recouvrement, conformité...) en passant par les fonctions d'octroi et de gestion du risque opérés par le middle office. L'offre est complétée par la solution Loansquare, qui couvre les fonctions marketplace permettant la mise en relation directe du client final avec les partenaires bancaires pour des financements complexes.

Linedata propose ainsi aux établissements financiers une approche front-to-back garantissant l'intégrité et la continuité dans la gestion des contrats tout au long de leur cycle de vie, la gestion des relations avec leurs clients finaux et leurs partenaires, des solutions multidevises et multilingues pensées dès l'origine pour l'international et respectant les spécificités linguistiques, juridiques et fiscales de chaque pays.

L'offre "Crédits et Financements" de Linedata est présente dans 35 pays à travers le monde et s'articule autour de 4 grandes solutions :

- Linedata Ekip propose une solution Front-Middle-Back complète pour toutes les activités de financement et de location, notamment dans les domaines de l'automobile, de l'équipement des entreprises et des particuliers et du crédit à la consommation ;
- Linedata Uniloan propose aux banques de financement et d'investissement une solution complète de gestion des prêts internationaux, des crédits aux entreprises et aux collectivités locales ainsi que de gestion des garanties;
- Linedata Capitalstream est une plateforme d'acquisition et de gestion des crédits entreprises et de crédit-bail ; cette solution est disponible dans le monde entier pour tous les acteurs bancaires depuis la banque régionale jusqu'aux grands spécialistes mondiaux du prêt aux entreprises ;
- Linedata Loansquare est une Marketplace permettant la mise en relation d'entreprises en recherche de financement avec des partenaires bancaires dans une approche entièrement digitalisée. Linedata Loansquare est également une solution progicielle pouvant être déployée en propre ou en marque blanche par les établissements financiers.

Assurance

Linedata offre pour le marché français des solutions couvrant l'ensemble des besoins des assureurs, mutuelles et courtiers dans le domaine de l'assurance de personnes.

La plateforme technologique Linedata Master I permet à tous les acteurs de cette industrie de gérer tous les aspects de leur activité ainsi que tous les produits relatifs à l'assurance vie et à la prévoyance individuelle, incluant une couverture front-to-back globale. Tourné vers la digitalisation des canaux de distribution, Linedata Master I propose un portail web intégrant un moteur de tarification synchronisé avec la gestion back office, permettant ainsi une mise sur le marché instantanée de nouveaux produits sur tous les réseaux de distribution du client. La nouvelle mise à jour majeure de ce progiciel intègre également une solution « PERin » clef en main, pour répondre aux nouveaux besoins des produits issus de la loi intitulée plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE).

2. Activités 2021 des principaux segments de marché

Gestion d'actifs

L'année 2021 a été une année charnière, y compris pour la gestion d'actifs. Dans le contexte d'une pandémie plus longue qu'anticipé par la plupart des acteurs de marché, l'agilité des gestionnaires d'actifs a été d'autant plus importante, ces derniers profitant d'une belle année sur les marchés, néanmoins pleine d'incertitudes à moyen terme. Les sociétés de gestion d'actifs et leurs prestataires de services ont dû faire preuve d'une grande réactivité pour garantir la justesse de leurs opérations face à l'augmentation du niveau d'activité. La clé du succès des gestionnaires d'actifs dans la conservation et la croissance de leurs actifs dans ce nouvel environnement a reposé sur leur capacité à innover en s'appuyant notamment sur l'intelligence artificielle dans leurs investissements. Ils ont ainsi fait de l'innovation technologique leur allié pour fournir un service de haut niveau à leurs clients à distance.

Linedata a accompagné ses clients pour répondre à leurs défis tout au long de l'année 2021, avec notamment :

- La commercialisation de « Linedata Data Management (DMS) » : ce service permet aux clients de s'abonner à des données de marché et de référence pour les utiliser dans nos logiciels ainsi que pour d'autres solutions du marché. Basée sur la technologie « Datahub » de Linedata et les données de nos partenaires ICE et Refinitiv, cette solution permet à nos clients de créer une couche d'abstraction entre les données qu'ils utilisent et la façon dont ils les obtiennent. Complétées de données ESG, de plus en plus importantes dans les critères de décision des gestionnaires d'actifs en Europe et aux Etats-Unis, ces données apportent aux clients de Linedata les éléments nécessaires à une gestion réactive et complète.
- Le lancement d'une nouvelle offre de « Portfolio Management » autour du module Acumen, basé sur des technologies innovantes.
- Le déploiement de la solution Linedata Analytics lancée en 2019 intègre des modèles de machine Learning avancés, lesquels permettent à nos clients de prévenir les pertes liées aux risques opérationnels et ainsi de prendre les décisions les plus adaptées.
- Le déploiement à grande échelle des versions « convergentes » de Linedata Longview et Linedata Globalhedge, dans le cadre de AMP (Asset Management Platform), plateforme modulaire et cloud native visant à consolider l'ensemble de l'offre Asset Management de Linedata. Les modules phares, dont le module « Trading », ont continué leur développement cette année, et sont progressivement complétés de nouvelles offres (dont AMP Risk).

Administration de fonds

En 2021, la transition entamée en 2020 a continué à s'accélérer pour les gestionnaires de fonds, qui ont naturellement accentué leurs investissements en faveur de la digitalisation.

Les solutions de Linedata accompagnent nos clients dans leur volonté d'améliorer leur modèle économique et de renforcer la rentabilité de leurs activités grâce notamment :

- Aux capacités d'automatisation complètes qui permettent ainsi aux administrateurs de fonds de se concentrer sur leurs tâches à plus forte valeur ajoutée ;
- Le déploiement de Linedata Optima : outil avancé de gestion qui aide les administrateurs à rationaliser et à automatiser leurs opérations d'administration de fonds. Linedata Optima leur permet ainsi de gérer les coûts, de limiter les risques et ainsi de gérer plus efficacement les fonds. Offrant une expérience utilisateur moderne et optimisée, Optima permet de numériser et automatiser les process avec une traçabilité conforme aux exigences internationales réduisant la marge pour l'erreur humaine ;
- La fourniture d'un portail web Linedata Mshare : outil de navigation permettant aux investisseurs d'accéder à la visualisation en temps réel de leurs avoirs et de leur activité grâce à des tableaux de bord graphiques, qui facilitent l'auto-administration des investisseurs comme la saisie des ordres et la mise à jour des profils ;
- Les versions de Linedata Icon et Linedata Mshare ont été optimisées pour les navigateurs et le cloud dans le cadre d'une transformation technologique globale de l'entreprise.



Nouveautés produits

En 2021, Linedata Asset Management et Linedata Fund Services ont continué à faire évoluer leur modèle commercial en proposant des services et des solutions de données aux côtés des applications logicielles avec 3 axes de développement.

- **1^{er} axe** : afin de perfectionner l'expérience utilisateur durant toutes les phases du cycle de trading, les modules complémentaires « Order Management », « Trading » et « Post Trade » sont venus compléter l'offre AMP et vont continuer à être développés pour bien accompagner nos clients dans leur positionnement en tant que leaders des marchés.
- **2^{ème} axe** : Dans un objectif d'automatisation avancée, Linedata a achevé en 2021 le projet « Rules Engine » consistant à automatiser les vérifications opérationnelles sur notre plateforme Fund Services éliminant ainsi le temps passé sur des vérifications routinières et alertant les utilisateurs que lorsqu'il est nécessaire de vérifier.
- **3^{ème} axe** : au cours de cette année, Linedata Asset Management a accompagné ses clients pour répondre à leurs défis avec notamment le lancement de « Linedata Data Management » (DMS), un service permettant aux clients de s'abonner à des données de marché et de référence pour les utiliser dans nos logiciels ainsi que pour d'autres solutions du marché de manière unifiée, centralisée et intégrée. Grâce aux partenariats conclus avec ICE, Refinitiv et Arabesque, acteurs de référence du marché de la donnée, un service de gestion des données a été créé et une solution cloud de Datahub développée, constituant un point d'accès unique pour les données transmises aux applications.

Crédits & Financements et Assurances

2021 a été marqué par trois grandes tendances :

- développements des offres de location,
- conformité et sécurité,
- intégration renforcée de l'intelligence artificielle.

Dans l'ensemble des zones géographiques les offres de financement basées sur de la location prennent de plus en plus d'importance et servent de bases à la stratégie de développement de nombreux acteurs notamment dans le domaine automobile. En parallèle la digitalisation se poursuit avec une montée en charge significative des solutions exploitant l'intelligence artificielle malgré un contexte où les aspects éthiques liés à ces nouvelles technologies sont de plus en plus questionnés. Enfin les différentes failles de sécurité ayant bouleversé le paysage technique mondial au fil de l'année ont encore renforcé l'importance d'une approche centrée sur la sécurité et la préservation des données personnelles. Après 2020 et la première année de crises sanitaire qui a imposé de nouveaux sujets, 2021 a également été marquée par un retour de l'appétence de l'ensemble des acteurs pour l'innovation et le redémarrage de projets qui avaient été mis en sommeil offrant ainsi de nouvelles opportunités de développement.

Dans le secteur de l'assurance, Linedata offre en France une couverture étendue des besoins des assureurs, mutuelles et courtiers dans le domaine de l'assurance de personnes. Linedata Master I intègre une solution « PERin » clef en main, pour répondre aux besoins des produits issus de la loi intitulée plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE).



Nouveautés produits

L'intégration réussie de la solution Loansquare dans notre offre progicielle est venue compléter nos solutions en facilitant la mise en relation directe et complètement digitale avec les clients finaux professionnels et permettant à nos clients de rendre leurs offres de financements accessibles à un panel de clients plus important, tout en réduisant leurs coûts d'acquisition et de gestion. L'interconnexion avec le reste de nos progiciels au travers d'une APIisation complète permet ainsi à nos clients de couvrir l'ensemble de leurs besoins.

Les efforts R&D pour la transition vers le Cloud ont porté leurs fruits avec le démarrage en production de plusieurs clients confirmant la pertinence de notre approche.

Par ailleurs, nous avons également enrichi nos produits existant notamment en complétant les fonctions relatives au financement de stock, à la gestion de flotte et aux financements structurés.

Pour finir, 2021 a également été l'occasion d'améliorer l'expérience utilisateur de nos logiciels en proposant une ergonomie modernisée permettant une utilisation facilitée et offrant des performances améliorée. Cette mise à jour nous a également permis de moderniser les composants techniques de nos solutions offrant de la visibilité à long terme à nos clients.

3. Présentation des filiales par Segment de marché

L'organigramme du Groupe Linedata se trouve dans l'annexe des comptes sociaux.

Holding

La Société Linedata Services assure à la fois le rôle de holding du Groupe, société cotée, et est animatrice de son Groupe.

En tant que holding, la société-mère Linedata Services S.A. détient les titres des filiales acquises et porte les éventuels emprunts ayant permis les acquisitions. Elle est la société pivot du système de "pool" de trésorerie Groupe par lequel elle organise les opérations de gestion et de coordination des trésoreries des filiales dans le cadre de leur gestion de trésorerie quotidienne.

D'une manière générale, chacun des actifs du Groupe est détenu par la société qui l'a acquis pour les besoins de son activité (ou l'a reçu dans des opérations de fusion- absorption). La propriété intellectuelle de chaque logiciel est détenue par la société qui l'a créé ou acquis (ou reçu dans des opérations de fusion- absorption).

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques et fiscaux, et plus généralement en ce qui concerne l'organisation. Elle porte certains contrats Groupe dont elle refacture la charge à ses filiales concernées, et est notamment le souscripteur des polices d'assurance Groupe

Asset Management

Cette activité est répartie sur la plus grande partie des sociétés du Groupe, du fait notamment de l'historique des acquisitions. En France, Linedata Services Asset Management exploite et commercialise essentiellement les produits de gestion d'actifs "front-to-back" du Groupe comme Linedata Longview, Linedata Compliance et le progiciel de back-office Linedata Chorus.

Linedata Services Luxembourg est orientée principalement sur les produits de front, middle et back-office en gestion d'actifs.

En Amérique du Nord, Linedata Services Inc. développe et distribue essentiellement les progiciels de front et middle-office Linedata Longview et Linedata Compliance. Linedata Asset Management Inc et sa filiale irlandaise Linedata Limited commercialisent les progiciels de back-office Mfact et Mshare à destination des gestionnaires et administrateurs de fonds (Mutual Funds) situés aux Etats-Unis et sur les principales places financières internationales notamment offshore. La société Gravitas Technology Services, fournisseur de plateformes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds, est implantée à New-York (Etats-Unis) et à Mumbai (Inde).

Au Royaume-Uni, Linedata Ltd propose simultanément Linedata Icon pour le back-office, les produits de front et middle-office, et les progiciels de gestion dédiés aux hedge funds comme Linedata Global Hedge. Ses filiales aux USA et à Hong Kong proposent les mêmes offres.

On notera que la dynamique de synergie commerciale entre les divers produits et pays du Groupe permet à chaque société de commercialiser non seulement ses logiciels historiques tels qu'énumérés ci-dessus, mais également les offres de toutes les autres sociétés, ainsi que les solutions associant plusieurs des produits du Groupe.

Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée, implanté principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) propose des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

L'activité Assurance est exercée en France par Linedata Services Asset Management, qui commercialise les offres d'Assurance Vie et d'Epargne Retraite avec Linedata Master I.

Crédits & Financements

Les progiciels constituant la solution Linedata Ekip sont principalement commercialisés par Linedata Services Leasing & Credit (France) ; Linedata Limited (au Royaume-Uni), Linedata L&C Inc (aux USA) et Linedata Lending and Leasing Corp (au Canada). Le progiciel Linedata Capitalstream est essentiellement commercialisé par les deux entités qui ont acquis les actifs de l'activité, à savoir Linedata L&C Inc à partir des USA, et Linedata Lending & Leasing Corp au Canada. La plateforme Loansquare de mise en relation des prêteurs et emprunteurs acquise en janvier 2019 est commercialisée par l'entité Loansquare en France.

Centre d'excellence

Les autres filiales du Groupe Linedata nommées « Centre d'excellence » travaillant pour l'Asset Management et Lending & Leasing sont :

- Les filiales Linedata Services Tunisie et Linedata Maroc assurent les activités de hotline, développements spécifiques de proximité, assistance et consulting essentiellement autour du produit Linedata Ekip et des offres Asset Management en Europe ;
- Linedata Technologies Tunisie et Linedata Services (Latvia) assurent les activités de développement, de recette et de maintenance des produits du Groupe ;
- Linedata Services India Private Limited fournit des prestations d'assistance en avant-vente et de développement notamment autour des produits de Crédits et Financements.

Les principaux éléments financiers de chaque filiale* sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

*Les filiales Linedata S.A. de C.V. (Mexique), Linedata Services (UK) Ltd, Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp n'ont pas d'activité.

4. Chiffre d'affaires et position concurrentielle

Ventilation du chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	2019	2020	2021
Asset Management	108,3	104,5	102,3
Crédits & Financements	56,3	51,4	52,4
Autres activités (Epargne & Assurance)	5,0	5,1	5,5
CHIFFRE D'AFFAIRES	169,7	161,0	160,2

Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses marchés. Les principaux clients du Groupe sont notamment : Crédit Agricole, Hudson Bay Capital Mangement LP, Honda, Société Générale, BNP, Northern Trust Management, HSBC et Volkswagen.

La position concurrentielle

Les concurrents de Linedata, en tant que groupe international commercialisant ses solutions au niveau mondial, sont nombreux dans chacun de ses segments d'activité et sur chaque type de clientèle. Il peut s'agir d'acteurs de niches, ou d'acteurs généralistes couvrant de multiples fonctions et juridictions avec un seul système. Certains des concurrents sont de purs éditeurs, d'autres proposent des approches "plateformes" avec des offres de service intégrées. Le Groupe n'estime pas approprié, vis-à-vis de ses marchés et de la concurrence elle-même, de communiquer sur une liste d'acteurs qu'elle considérerait comme ses principaux concurrents.

Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle

Les principales sources utilisées pour la description des marchés sont :

- Sources Linedata, notamment les enquêtes mondiales (consultable sur demande) annuelles sur le secteur de la gestion d'actifset sur les crédits et financements et des études stratégiques
- Top 10 Trends in Institutional Securities & Investments, 2021, by AITE Group
- Top 10 Trends in Retail Banking & Payments, 2021, by AITE Group
- The Equipment Leasing and Finance Association's (ELFA), www.elfaonline.org
- The National Equipment Finance Association (NEFA), www.nefassociation.org
- De nombreuses sources, études et données de Gartner, AITE Group et Celent disponibles dans le cadre de notre collaborationavec eux (consultable sur demande)
- Global LOS/CLO Data, by AITE Group



4. INVESTISSEMENTS, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET INNOVATION

1. Investissements

1. Principaux investissements réalisés depuis 2019

Des investissements ont été effectués dans de nouveaux centres de calculs et pour du matériel informatique et des serveurs de production pour un montant total de 2,5 M€ en 2019, de 2,0 M€ en 2020 et de 1,4 M€ en 2021.

Les autres investissements réalisés par la Société depuis 2019 concernent principalement :

- L'acquisition de la startup française Loansquare : 70% des parts acquises le 7 janvier 2019 pour un montant de 0,7M€ puis des 30% des parts restantes le 31 mars 2020 pour 0,3M€.

2. Principaux investissements en cours ou à venir

Linedata Services est toujours à l'étude d'opportunités de croissance externe.

3. Propriétés immobilières et équipements

Les sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires de leurs locaux, hormis en Tunisie où un ensemble immobilier a été acquis en 2010. Un contrat de crédit-bail immobilier a été conclu par la Société en 2016 pour un immeuble situé à Neuilly-sur-Seine (France), lequel accueille son siège social.

Les principales immobilisations corporelles du Groupe sont relatives à des agencements de locaux, des serveurs, et des ordinateurs.

4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables du Groupe concernent les logiciels achetés ou développés par la Société et la relation clientèle valorisée lors de regroupement d'entreprises.

Ses immobilisations incorporelles non amortissables sont relatives aux goodwill.

2. Recherche et développement

Linedata Services a une activité R&D soutenue visant à l'amélioration de ses produits et au lancement de nouvelles offres, en lien constant avec les besoins du marché et dans le contexte d'un engagement fort de ses clients.

Notre stratégie R&D vise bien sûr à maintenir les produits à jour tant d'un point de vue réglementaire que technologique, mais aussi à en enrichir les fonctionnalités, en utilisant notre connaissance fine du marché de nos clients pour utiliser les nouvelles technologies de la meilleure manière possible. Enfin, nous cherchons en permanence à maximiser des synergies entre les différentes composantes de notre offre, et notamment à valoriser la data que nous proposons à nos clients au sein de nos produits, pour les aider à prendre les bonnes décisions au quotidien. Cette stratégie est maintenue même lorsque le contexte économique impose un choix sur les programmes à réaliser.

Le montant total brut (avant capitalisation des frais de développement) des dépenses engagées représentait, en pourcentage du chiffre d'affaires, respectivement 11,1% en 2019 (soit 18,8 M€), 11,0% en 2020 (soit 17,6 M€) et 9,7% en 2021 (soit, 15,6 M€). Sur ce montant total, il a été capitalisé respectivement 7,5M€ en 2019, 8,0 M€ en 2020 et 7,5M€ en 2021.

L'un des programmes du groupe représente plus de 5% du chiffre d'affaires : Asset Management Platform. Ambitieux, ce programme rebat les cartes de notre offre Asset Management en proposant la première plateforme modulaire, cloud-native, du marché.

Au quotidien, nos équipes sont encouragées à adopter une posture d'innovation permanente, leur permettant, sur la base d'observations terrains ou de veille technologique, de proposer des améliorations substantielles à nos produits, ou à lancer de nouvelles lignes de service. Afin d'obtenir des résultats rapides, nos labs d'innovation locaux incubent ces idées afin qu'elles puissent être rapidement proposées au marché, sous la forme de prototypes co-réalisés avec nos clients, ou directement comme de nouveaux produits. Plusieurs projets sont ainsi « accélérés » chaque année, fidèlement à la dynamique entrepreneuriale qui a toujours animé Linedata.

En ce qui concerne les effectifs dédiés à la recherche et développement, ils sont présentés dans la Déclaration de la Performance Extra-Financière (chapitre VIII du document).

La Société capitalise ses frais de développement si les projets remplissent les critères définis par la norme IAS 38, et en particulier si et seulement si, il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre;
- sa capacité à utiliser ou à vendre le logiciel;
- la façon dont l'immobilisation en cours de développement générera des avantages économiques futurs probables; il doit être notamment démontré l'existence d'un marché pour le logiciel en cours de développement;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement un financement partiel d'un ou de plusieurs clients quand la demande émane d'eux.

La Société recourt au Crédit Impôt Recherche en France et à l'étranger (aux Etats-Unis notamment) pour les projets éligibles fiscalement. Le Crédit Impôt Recherche vient en diminution des frais de recherche et développement, qui sont essentiellement des frais de personnel au compte de résultat (montant net). Le montant total du Crédit Impôt Recherche s'est élevé respectivement à 0,7 M€ en 2019, 0,7 M€ en 2020 et 0,8 M€ en 2021.

3. Propriété intellectuelle

Les logiciels font l'objet d'une protection conforme au standard du marché : les codes sources sont régulièrement déposés auprès des organismes en charge de préserver les intérêts des auteurs de logiciels.

4. Innovation

Depuis plusieurs années, Linedata a intensifié ses efforts liés à la création et à la diffusion de l'Innovation au sein de ses équipes et auprès de ses clients. La création et l'extension d'un réseau de Lab et le lancement de notre démarche de transformation digitale ont été les 2 premières pierres de cette stratégie.

A partir de 2021, Linedata a décidé de segmenter son effort d'Innovation en 2 catégories d'actions : la première a pour vocation de transformer nos produits et d'accompagner nos clients sur des projets spécifiques, en les guidant dans leur transformation digitale. La seconde a pour objectif de transformer nos outils, nos processus et notre façon d'agir, afin de garantir la meilleure prestation possible à nos clients.

Ces 2 catégories sont constituées des actions suivantes :

Innovation

- Renforcer la stratégie d'écosystème avec notamment la signature de partenariats avec le Laboratoire d'Intelligence Artificielle du MIT et l'incubateur parisien WILCO ;
- Renforcer le réseau d'Innovation Labs et les capacités d'incubation de projets d'Innovation, avec un focus particulier sur les projets clients ;
- Contribuer à la diffusion du savoir lié aux nouvelles technologies auprès des collaborateurs.

Transformation

- Rationnaliser et faire converger nos outils sur l'ensemble de nos activités et de nos géographies
- Soutenir et accompagner les fonctions centrales et les entités opérationnelles dans la définition et la mise en place de processus clés, au service d'un meilleur service délivré aux Business Lines.

5. PERSPECTIVES

Pour 2022, Linedata va continuer de déployer, son nouveau plan stratégique permettant d'accélérer la transformation digitale de ses offres et le lancement de plateformes innovantes combinant software, services et data.

Linedata va poursuivre la dynamique de son offre sur le segment Asset Management. Le déploiement de « Linedata AMP » en 2021, une plateforme inédite sur le marché qui offre aux gestionnaires d'actifs un accès instantané et en continu via le cloud aux solutions logicielles, data et services dont ils ont besoin pour accélérer la transformation de leur modèle opérationnel, a été bien réceptionné auprès de ces premiers clients sur le segment asset management. Linedata va continuer le déploiement de cette nouvelle offre sur ses marchés.

Pour le segment Lending & Leasing, les efforts de déploiement de solutions vont se poursuivre à un rythme soutenu avec l'intégration de la plateforme Loansquare acquise en janvier 2019 et les nouvelles synergies résultant de la globalisation des offres Ekip360 et Capital Stream.

2

GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

1. ORGANES DE GOUVERNANCE
2. POLITIQUES DE REMUNERATIONS



II. LA GOUVERNANCE

1. Organes de gouvernance

1. La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF

Linedata Services se réfère au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré conjointement par l'Afep et le Medef (le « **Code AFEP-MEDEF** »), dont la version en vigueur date de janvier 2020 et est disponible sur le site www.medef.fr.

La société se conforme aux recommandations contenues dans le Code AFEP-MEDEF à l'exception de celles concernant :

Recommandation du Code AFEP-MEDEF	Justification de Linedata Services
Comité en charge des nominations	
17.2.2 Il est conseillé au Comité en charge des nominations ou à un comité <i>ad hoc</i> d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux.	En raison de la stabilité de l'équipe de direction et de ses interlocuteurs, le Conseil n'a pas souhaité créer un Comité <i>ad hoc</i> chargé de préparer un plan de succession des mandataires sociaux. La pérennité des équipes de direction constitue un enjeu majeur pour le Groupe Linedata.
La rémunération des dirigeants mandataires sociaux	
25.1.1 Il est conseillé que la rémunération des dirigeants mandataires sociaux comporte un ou plusieurs critères liés à la responsabilité sociale et environnementale.	Le Conseil d'Administration n'a pour l'heure pas conditionné la rémunération des mandataires sociaux à des critères liés à la responsabilité sociale et environnementale.
L'information sur les rémunérations des mandataires sociaux et les politiques d'attribution d'options et d'actions de performance	
26.1 Il est conseillé de rendre public immédiatement après la réunion du Conseil les ayant arrêtés, tous les éléments de rémunérations potentielles ou acquis des dirigeants mandataires sociaux.	La rémunération des dirigeants mandataires sociaux décidée ou autorisée par le Conseil au titre de l'année n+1 est rendue publique dans le document d'enregistrement universel de l'année n.

2 Les organes de direction et d'administration de la Société

Unicité des fonctions de direction

Depuis l'Assemblée Générale du 27 avril 2017, la Société est une société anonyme à Conseil d'Administration. Le mode de gouvernance de la Société est passé d'un modèle composé d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire à une structure unique à Conseil d'Administration.

Le Conseil de la société a opté, depuis le 27 avril 2017, pour un mode de gouvernance dans lequel les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général sont réunies en la personne de Monsieur Anvaraly Jiva.

Le Conseil a estimé que cette organisation est celle qui est la mieux adaptée à la bonne gouvernance du Groupe. Cette décision est fondée sur le double constat que, d'une part, Monsieur Anvaraly Jiva possède une grande expérience et connaît parfaitement les marchés sur lesquels évolue le Groupe, et d'autre part, sur le fait que l'organisation du Groupe se prête bien à ce mode de gouvernance.

Le Conseil d'Administration du 18 juin 2021 a procédé à l'élection et au renouvellement du mandat de son Président pris en la personne de Monsieur Anvaraly Jiva. En application de l'article 13.1 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'attribuer les fonctions de Président Directeur Général à Monsieur Anvaraly Jiva qui cumulera ces fonctions exécutives avec celles de Président du Conseil.

1 La Direction Générale

Président du Conseil d'Administration - Président Directeur Général de Linedata Services



Anvaraly Jiva

Entré dans le Groupe GSI en 1978, Anvaraly Jiva assure la direction générale de GSI Division des Banques jusqu'en 1985. Il crée Linedata en janvier 1998, à partir du rapprochement de trois sociétés : GSI Division des Banques, Line Data et BDB Participation. Anvaraly Jiva est le Président Directeur Général de Linedata et porteur de la stratégie du Groupe. Ainsi, il anticipe l'évolution de l'industrie financière mondiale en construisant un Groupe de dimension internationale et disposant d'une gamme de solutions et services globale.

Liste des mandats

Mandats au sein du Groupe :

En France

- Président Directeur Général de Linedata Services
- Président de Linedata Services Leasing & Credit SAS
- Président de Linedata Services Asset Management SAS

En Europe

- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Linedata Services Luxembourg
- Membre du Conseil d'administration et Président Directeur Général de Linedata Services Limited (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Limited (Irlande)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Derivation Software Limited (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Ltd (Royaume-Uni),
- Membre du Conseil d'Administration et Président de Linedata Services SIA (Lettonie)

Hors Europe

- Administrateur et Président de Linedata Services Tunisie
- Administrateur et Président de Linedata Technologies Tunisie
- Administrateur et Président de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Services Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Asset Management Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Services Canada Inc
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Lending and Leasing Corp. (Canada)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Gravitas Technology Services LLC (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata L&C Inc (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (H.K.) Limited (Chine)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited (Inde)
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Private Limited (Inde)
- Membre du Conseil d'Administration de Quality Risk Management & Operations (QRMO) (Chine)
- Gérant de Linedata Maroc SARL

Autres mandats hors Groupe :

- Président de AMANAAT SAS
- Membre du Conseil d'Administration de Industrial Promotion Services (West Africa) S.A. "IPS (WA) S.A.", Côte d'Ivoire (Abidjan)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Aga Khan Foundation Madagascar, Suisse (Genève)

Autres mandats exercés en dehors du Groupe Linedata durant les 5 dernières années :

- Membre du Conseil d'Administration de Première Agence de MicroFinance S.A., "PAMF S.A.", Madagascar (Antananarivo)

Pouvoirs du Président Directeur Général

L'article 13.2 des statuts précise que le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général mais ces limitations sont inopposables aux tiers.

Les pouvoirs du Président Directeur Général ont été fixés par le Conseil d'Administration lors de sa nomination au titre du renouvellement de son mandat le 18 juin 2021.

Le Président Directeur Général doit, conformément à l'article 2 du règlement intérieur, obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour les engagements qui suivent, cette mesure étant d'ordre interne et inopposable aux tiers :

- les cessions d'immeubles par nature;
- les cessions de participations détenues par la Société;
- les cautions, avals et garanties constitués pour garantir les engagements pris par des tiers conformément aux dispositions de l'article L.225-35 alinéa 4 du Code de Commerce avec possibilité de fixer chaque année un plafond global d'autorisation et le cas échéant, un montant maximum par opération;
- la constitution de sûretés pour garantir les engagements de la Société d'un montant supérieur à un million d'euros;
- les décisions d'investissement ou de désinvestissement d'un montant supérieur à cinq millions d'euros, ainsi que tout projet de rachat de sociétés, de prise ou de cession de participation supérieur à ce seuil;
- tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs, hors opérations de trésorerie;
- tous prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à dix millions d'euros;
- tous traités et transactions, tous arbitrages et compromis d'un montant égal ou supérieur à cinq millions d'euros.

L'approbation préalable visée ci-dessus n'est toutefois pas requise pour les opérations et décisions qui donneront lieu à la conclusion de conventions impliquant exclusivement des sociétés du Groupe.

Le Conseil d'administration est régulièrement tenu informé par son Président et les Comités du Conseil d'Administration de la situation financière, de la trésorerie, des engagements de la Société, et généralement de tous les événements significatifs concernant la marche des affaires de la Société et du Groupe. Le Conseil d'Administration veille également à la bonne information des actionnaires.

Directeur Administratif et Financier Groupe**Arnaud Allmang****Directeur Administratif et Financier de Linedata Services**

Arnaud Allmang travaille aux côtés d'Anvaraly Jiva depuis la création du Groupe. Il a d'abord occupé des postes de Responsable Financier aussi bien en France qu'à l'étranger. Il a ensuite orienté sa carrière vers le management d'une Business Line en France, en Angleterre et aux Etats-Unis. Depuis 2019, il est désormais Directeur Administratif et Financier du Groupe et membre du Comité Exécutif de Linedata.

Liste des mandats**Mandats au sein du Groupe :****En France**

- Néant

En Europe

- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Limited (Irlande)
- Administrateur Délégué de Linedata Services Luxembourg

Hors Europe

- Représentant de Linedata Services au Conseil d'Administration de Linedata Technologies Tunisie
- Représentant de Linedata Services au Conseil d'Administration de Linedata Services Tunisie
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited (Inde)
- Officer de Linedata Services Inc (Etats-Unis)
- Officer de Linedata Services Asset Management Inc (Etats-Unis)
- Officer de Gravitas Technologies LLC (Etats-Unis)

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

Pouvoirs du Directeur Administratif et Financier

Monsieur Arnaud Allmang, en sa qualité de Directeur Administratif et Financier, supervise la coordination de l'ensemble des équipes financières, comptables, de contrôle de gestion et juridiques du Groupe. Il assure la mise en œuvre de la politique financière décidée au sein du Groupe Linedata.

Monsieur Arnaud Allmang ne dispose d'aucun mandat social au sein de Linedata Services.

2 Le Conseil d'Administration

L'article 12 des statuts et le Titre I du règlement intérieur de la Société définissent et précisent les modalités de la composition et du fonctionnement du Conseil d'Administration.



6
réunions en 2021



56,2 ans
de moyenne d'âge



100%
de participation



5
administrateurs



60%
d'administrateurs
indépendants



60%
de femmes



40%
d'hommes

Composition du Conseil d'Administration en sus de son Président

Lise Fauconnier - Administrateur

**Lise Fauconnier****Présidente du Comité des nominations et des rémunérations et membre du Comité stratégique**

Diplômée de HEC et titulaire d'une licence en économie monétaire, Lise Fauconnier a commencé sa carrière chez Clinvest, société d'investissement du Crédit Lyonnais, en tant que Chargée de Mission en fusions et acquisitions, restructuration et suivi de portefeuilles. Puis, elle devient Gestionnaire de participations chez EURIS avant d'intégrer début 1998 AXA Private Equity devenu Ardian, où elle est Managing Director au sein de l'activité Ardian Buyout Fund.

Mandats actuellement exercés en dehors du Groupe Linedata :

- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding (SAS), France ;
- Membre du Comité des Rémunération de Trigo Holding (SAS), France;
- Administrateur de eDreams ODIGEO SA, Espagne ;
- Membre du Comité des Rémunération de eDreams ODIGEO SA, Espagne;
- Membre du Conseil de Surveillance d'Expleo SAS, France;
- Membre du Comité stratégique d'Expleo, SAS, France;
- Membre du Comité des Rémunération d'Expleo SAS, France;
- Membre du Conseil de Surveillance de Wilson Holding, France.

Autres mandats exercés en dehors du Groupe Linedata durant les 5 dernières années :

- Président du Conseil de Surveillance d'Assystem Technologies Groupe, France;
- Censeur de Newrest Groupe Holding SL., Espagne.

Vivien Levy-Garboua –Administrateur

**Vivien Levy-Garboua****Président du Comité d'audit et membre du Comité des nominations et des rémunérations**

X-Mines et PhD d'économie de Harvard, Vivien Levy-Garboua a été Rapporteur de la Commission de l'Energie du 8^{ème} Plan. Il entre à la BNP en 1980 où il occupe successivement plusieurs postes de Direction, notamment celui de Directeur de l'Organisation, puis assure la responsabilité de la Gestion d'Actifs, des Assurances et de la Banque Privée Internationale (Pôle Asset Management & Services). En 2005, il est nommé Responsable de la Conformité et Coordinateur du Contrôle Interne avant de devenir Senior Advisor en 2008 jusqu'en 2014. Il est Membre du Comité Exécutif de BNP puis de BNP Paribas de 1991 à 2014. Actuellement, Professeur associé au département d'économie de Sciences Po et co-directeur du Certificat d'administrateurs de sociétés, il est auteur de nombreux ouvrages économiques dont *Le Monde à taux zéro* (2017).

Mandats actuellement exercés en dehors du Groupe Linedata :

- Président du Conseil de Surveillance de Pref-X ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Ecole Juive Moderne ;
- Membre du Conseil d'administration de PhisonCapital ;
- Membre du Conseil de Surveillance de l'APEI.

Autres mandats exercés en dehors du Groupe Linedata durant les 5 dernières années :

- Membre du Conseil d'administration IODS jusqu'à mi-2017.

Shabrina Jiva -Administrateur

**Shabrina Jiva****Présidente du Comité stratégique**

Diplômée de HEC, d'un MBA d'Harvard Business School, Shabrina Jiva a travaillé de septembre 2005 à juin 2009 comme Manager en investissement chez AXA Private Equity à Singapour. De 2011 à 2017, elle a travaillé chez Full Beauty Brands (FBB) à New York, comme Directrice de la gestion des projets stratégiques. Elle a également occupé le poste de Directrice chez ghSmart, un cabinet de conseil en leadership à New-York jusqu'en novembre 2021. Elle occupe aujourd'hui le poste de General Manager, Entreprise dans la start-up Medley à New-York.

Mandats actuellement exercés en dehors du Groupe Linedata :

- Administrateur - Action Against Hunger US.

Autres mandats exercés en dehors du Groupe Linedata durant les 5 dernières années :

- Néant.

Esther Mac Namara –Administrateur

Diplômée de l'Essec, titulaire d'une maîtrise et d'un master en droit des affaires et ancienne élève de l'école nationale d'administration (ENA), Esther Mac Namara a travaillé de 2006 à 2011 comme rapporteur permanent de l'Autorité de la concurrence. De 2014 à 2018, elle a rejoint la Cour des comptes comme magistrat. Elle est actuellement Vice-présidente d'Openclassrooms, EdTech du Next40 basée à Paris. Elle y dirige les actions en lien avec les pouvoirs publics.

Mandats actuellement exercés en dehors du Groupe Linedata :

- Néant.

Autres mandats exercés en dehors du Groupe Linedata durant les 5 dernières années :

- Néant.

Tableau de synthèse de la composition du Conseil d'administration

Pendant l'exercice 2021, la composition du Conseil d'Administration et des Comités, est la suivante :

Administrateurs	1ère nomination	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil	Fonction	Age	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions détenues au 31/12/2021	Nombre de mandat dans des sociétés cotées	Indépendant	Taux de participation aux réunions
M. Anvaraly Jiva	27 avril 2017	AG 2023	4 ans et 10 mois	Président du Conseil d'administration Président Directeur Général	69	M	Française	509 312	0	NON	Conseils : 100%
M. Vivien Levy-Garboua	27 avril 2017	AG 2023	4 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité d'Audit Membre du Comité des rémunérations	74	M	Française	500	0	OUI	Conseils : 100% Comités : 100%
Mme Lise Fauconnier	27 avril 2017	AG 2023	4 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité des rémunérations Membre du Comité Stratégique	56	F	Française	1 551	1	OUI	Conseils : 100% Comités : 100%
Mme Shabrina Jiva	27 avril 2017	AG 2023	4 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité Stratégique	41	F	Française	550	0	NON	Conseils : 100% Comités : 100%
Mme Esther Mac Namara	18 juin 2021	AG 2023	8 mois	Membre du Conseil d'Administration Membre du Comité d'Audit	41	F	Française	500	1	OUI	Conseils : 100% Comités : 100%

Composition du Conseil d'administration

D'après les statuts de la Société, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, et chaque membre du Conseil doit détenir au moins 500 actions de la Société. Les membres sont rééligibles. Le nombre de membres ayant plus de 70 ans ne peut dépasser le tiers du nombre total des membres.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L.225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Le Conseil d'Administration ne comprend pas de membres désignés par les salariés, les salariés de la Société et du Groupe détenant moins de 3% du capital de la Société dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, du FCPE LDS Actionnariat ou d'actions issues d'une attribution gratuite aux salariés. Au regard de l'article L.225-27-1 du code de commerce, le Conseil ne comprend pas non plus d'administrateur représentant les salariés.

Expertise des membres du Conseil d'administration

Tous les membres du Conseil sont de nationalité française mais disposent d'une large pratique de la gestion des Groupes internationaux que ce soit par leur emploi actuel ou leurs expériences passées. Le Conseil d'Administration s'est doté d'administrateurs aux expériences professionnelles diversifiées dans le milieu bancaire ou financier. La diversité des parcours et des profils des administrateurs contribue à la qualité des débats au sein du Conseil.

Linedata s'attache à recruter des talents dans le respect des valeurs du Groupe en portant une attention particulière à la mixité de ses équipes.

L'équilibre de sa composition

Aux termes de la loi votée le 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et à l'égalité professionnelle, la proportion des administrateurs de chaque sexe dans les Conseils d'Administration ne peut être inférieure à 40% (représentants permanents inclus).

60%
de femmes

Le Conseil d'Administration compte 3 femmes sur 5 membres, soit 60% de femmes. La condition précitée de 40% de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

L'indépendance des administrateurs

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF (R. 9), le Conseil d'administration a déterminé lors de la réunion du 7 décembre 2021 la proportion d'administrateurs indépendants en son sein. Il a examiné en particulier chacune des situations des administrateurs à la lumière des cinq critères permettant de présumer leur indépendance définis par le Code à savoir :

- ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe ;
- ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, conseil ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de la société depuis plus de douze ans. La perte de la qualité d'administrateur indépendant intervient à la date des douze ans.

Le Conseil a qualifié d'indépendant tous les membres du Conseil d'Administration à l'exception de Monsieur Anvaraly Jiva, Président de la société AMANAAT (actionnaire majoritaire de la Société) et de Madame Shabrina Jiva en raison de son lien de parenté avec le Président Directeur Général.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction

Le règlement intérieur du Conseil prévoit que l'administrateur s'efforce d'éviter tout conflit pouvant exister entre ses intérêts moraux et matériels et ceux de la Société. Il informe le Conseil de tout conflit d'intérêt dans lequel il pourrait être directement ou indirectement impliqué. Dans les cas où il ne peut éviter de se trouver en conflits d'intérêts, il s'abstient de participer aux débats ainsi qu'à toute décision sur les matières concernées.

A la date du dépôt du présent document, la Société n'a connaissance :

- d'aucun conflit d'intérêts potentiel ou actuel entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs ;
- d'aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou en tant que membre de la direction générale ;
- d'aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux concernant la cession de leur participation dans le capital de la Société.

Absence de condamnation pour fraude, d'association à une faillite ou d'inscription et / ou sanction publique officielle

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'administration ou des mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- n'a été associé au cours des cinq dernières années en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée contre lui par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

La durée des mandats des administrateurs

Durée du mandat :

Les recommandations du Code AFEP-MEDEF précisent que la durée du mandat des administrateurs ne doit pas excéder quatre ans.



2 ans

Les statuts de la Société prévoient que le mandat des Administrateurs et du Président Directeur Général a une durée de deux ans à l'issue de laquelle le Conseil d'Administration est entièrement renouvelé. Les membres du Conseil d'Administration sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration peut, quant à lui, être révoqué par le Conseil d'Administration.

Conformément à la législation, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale.

Les mandats des administrateurs ont été renouvelés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2021. Ils prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra courant 2023. L'Assemblée Générale statuera à cette occasion sur la composition du Conseil d'Administration.



PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dispositions régissant l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration

Dispositions légales	Conformément à l'article L. 225-17 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration a pour mission essentielle de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.
Dispositions statutaires	Les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration sont définies dans les articles 12 à 19 des statuts.
Règlement intérieur du Conseil d'administration	Le Titre I du règlement intérieur de la Société définit et précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration. Il définit notamment les missions et pouvoirs du Conseil d'administration. Les opérations soumises à l'approbation préalable du Conseil d'Administration dans le cadre de l'organisation interne de la Société et du Groupe sont précisées. Les missions des trois Comités permanents, soit le Comité d'audit, le Comité des nominations et des rémunérations, le Comité stratégique, chargés de préparer certaines délibérations du Conseil d'administration sont développées dans le règlement intérieur. Le règlement intérieur aborde également les sujets suivants : la formation des membres du Conseil, les modalités de participation au Conseil, les règles de déontologie à respecter au regard de la fonction d'administrateur.

PREPARATION ET ORGANISATION DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fréquence des réunions	Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'Administration se réunit, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins quatre fois par an. Le Conseil se réunit régulièrement pour la revue des comptes annuels et semestriels. Il statue à cette occasion, ou dans des séances spécifiques si besoin, sur les autorisations de conventions réglementées ou d'octroi de garanties. Il est également consulté à l'occasion de l'organisation de l'Assemblée Générale et dans les projets de croissance externe.	
Nombre de réunions en 2021	 6 au cours de l'exercice 2021	Le Conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2021.
Taux de participation aux réunions en 2021	 100%	Le taux de participation au cours de l'exercice 2021 a été de 100%.
Organisation des réunions du Conseil	Les convocations sont envoyées par courriel, après consultation des membres quant à leurs disponibilités, et transmises par le secrétaire du Conseil. Les documents utiles aux délibérations sont communiqués quelques jours avant la séance afin de permettre aux membres du Conseil d'analyser les documents et éventuellement de demander des compléments d'information. Indépendamment des réunions du Conseil, ses membres sont destinataires des communications publiques effectuées par la Société et ont accès sur demande à toute information souhaitée. Selon leurs centres d'intérêt et compétences particulières, certains membres du Conseil sont associés par la Direction du Groupe à des présentations d'études préliminaires, par exemple lors des acquisitions externes ou de la préparation des plans stratégiques. En fonction des sujets à traiter, le Conseil invite à ses réunions les personnes qu'il juge utiles. Peuvent ainsi être invités certains dirigeants du Groupe ou des personnes extérieures. Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux séances dans les conditions prévues par la loi. Les délégués désignés par le Comité Social et Economique de l'Unité Economique et Sociale (CSE-UES) dont fait partie la Société sont convoqués à toutes les séances pour y assister avec voix consultative.	
Travaux du Conseil en 2021	En 2021, au terme des six réunions, le Conseil a notamment procédé à : - l'examen des comptes annuels et semestriels ainsi que de la documentation nécessaire à la préparation de la clôture et de l'Assemblée Générale ; - l'approbation du «slavery and human trafficking statement» (Modern Slavery Act 2015) ; - l'approbation du "Criminal Finances Act" ; - la mise en œuvre du programme de rachat d'actions décidé par l'Assemblée Générale du 18 juin 2021 ; - autorisations pour des cautions, avals et garanties ; - l'examen d'un projet et mise en œuvre d'une réduction de capital ; - l'examen des éléments de reporting et de prévision et notamment du chiffre d'affaires ; il est exposé en sus lors de chaque réunion les faits marquants de l'activité du Groupe ; - une délibération sur l'indépendance des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021 ; - l'examen des conventions réglementées. Le Conseil d'Administration, en partenariat avec le Comité d'Audit, est régulièrement informé des sujets liés à la mise en conformité des sociétés du Groupe avec les lois, réglementations et normes prudentielles régionales, locales ou sectorielles applicables aux traitements et à la protection des données à caractère personnel. Le Conseil est également intervenu en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables au Président Directeur Général ont été approuvés par décision de l'Assemblée Générale en date du 18 juin 2021.	
Les Comités du Conseil d'administration	Le Conseil a constitué en son sein trois comités : - un Comité d'audit, - un Comité des nominations et des rémunérations, et - un Comité stratégique, qui lui rendent compte de leurs travaux après chacune de leurs séances.	

PREPARATION ET ORGANISATION DES REUNIONS DES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit		
Composition du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021	- Monsieur Vivien Levy-Garboua, Président, - Madame Esther Mac Namara.	
Règlement Intérieur	Constitué à l'origine le 14 décembre 2004, ce Comité dispose d'un règlement intérieur écrit approuvé par le Conseil de Surveillance de l'époque et qui perdure aujourd'hui même à la suite du changement de mode de gouvernance initié par l'Assemblée Générale du 27 avril 2017.	
Missions	Les missions qui lui ont été dévolues au titre de ce règlement intérieur, du règlement intérieur du Conseil adopté le 19 mars 2018, des évolutions ultérieures de la réglementation et du Code AFEP-MEDEF sont notamment : - d'assurer le suivi des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de suivi de la politique de conformité ; - d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes ainsi que de l'indépendance des Commissaires aux comptes ; - d'examiner et commenter si nécessaire l'organisation, les procédures et les méthodes d'arrêté des comptes, y compris le reporting, le contrôle interne, les prévisions et la vérification par les Commissaires aux comptes (avec ces derniers, d'examiner les remarques qu'ils pourraient formuler) ; - de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables, de leur respect et de la conformité aux standards retenus pour l'établissement des comptes ; - d'analyser les comptes préparés par le Conseil d'Administration ; - d'examiner au préalable les documents financiers publiés périodiquement par la Société, en veillant à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires ; - d'examiner les risques, y compris environnementaux et sociaux, et les engagements hors bilan significatifs ; - de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux.	
Compte-rendu des travaux	Le Comité rend compte de ses travaux en temps utile au Conseil chaque fois qu'il l'estime nécessaire ou que le Conseil d'Administration lui en fait la demande, et au moins deux fois par an. En pratique, il a tenu le Conseil informé de ses travaux à chacune des séances du Conseil d'Administration.	
Nombre de réunions en 2021	 6 au cours de l'exercice 2021	Le Comité d'Audit s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2021.
Taux de participation aux réunions en 2021	 100%	Le taux de participation au cours de l'exercice 2021 a été de 100%.
Objet des réunions de 2021	Au cours de l'année, le Comité a procédé à : - l'examen des comptes de l'exercice 2020 ; - l'examen des comptes du premier semestre 2021 ; - la préparation de la clôture des comptes 2021, comprenant la revue des options de clôture et des tests d'impairment ; - le suivi des projets de R&D ; - le suivi de l'évolution des encaissements clients, de l'avancement de l'activité commerciale et de l'évolution d'activités clés du Groupe (notamment la plateforme AMP) susceptibles de requérir un suivi particulier ; - le suivi de l'avancement de la mise en conformité avec la loi Sapin II ou encore le suivi en matière de Protection des données ; - le suivi de missions d'Audit réalisées au sein du Groupe par le département de l'Audit Interne & Conformité - l'examen de la proposition de création d'un comité d'impact environnemental et social Lors de l'examen des comptes, il a entendu et discuté les conclusions et recommandations des Commissaires aux comptes et a été destinataire de leurs déclarations d'indépendance. Il a également été consulté sur le budget d'honoraires des Commissaires aux comptes.	



Comité des nominations et des rémunérations

Composition du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021	- Madame Lise Fauconnier, Présidente, - Monsieur Vivien Levy-Garboua.
Règlement intérieur	Le règlement intérieur du Conseil, adopté le 19 mars 2018, précise les missions du Comité des nominations et des rémunérations. Ce comité ne dispose pas encore de règlement intérieur tel que préconisé par le Code AFEP-MEDEF.
Missions	Au regard des missions relatives aux nominations, le Comité veille au respect de la parité au sein du Conseil conformément aux lois et règlement en vigueur. Il propose au Conseil la nomination du Président du Conseil ainsi que des Présidents des différents Comités. Le Comité a également pour rôle de proposer au Conseil d'Administration les éléments de rémunération du Président Directeur Général, et d'examiner les propositions d'attribution de stock-options ou d'attribution gratuite d'actions formulées par le Conseil d'Administration. Il est également consulté par le Conseil d'Administration sur les projets de rémunération des Responsables opérationnels du Groupe non-mandataires sociaux.
Travaux	Les travaux du Comité au cours de l'exercice ont porté sur la rémunération du Président Directeur Général.

Comité stratégique

Composition du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021	- Madame Shabrina Jiva, Présidente, - Madame Lise Fauconnier.
Règlement intérieur	Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté le 19 mars 2018, précise les missions du Comité stratégique.
Missions	Le Comité stratégique, constitué en 2012, a la charge de l'examen des grandes options stratégiques, que ce soit sur le plan opérationnel ou sur les aspects des éventuelles opérations capitalistiques.

Evaluation du Conseil d'administration et de ses comités

Conformément au Code AFEP-MEDEF, qui préconise, afin de favoriser l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées, que le Conseil procède à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement, le Conseil d'administration de Linedata a procédé à une évaluation de son fonctionnement sur la base d'un questionnaire traité anonymement. Ce questionnaire portait notamment sur les éléments suivants :

- La composition et les missions du Conseil ;
- L'organisation et le fonctionnement du Conseil ;
- Le fonctionnement des Comités.

Une synthèse des réponses a ensuite été présentée au Conseil d'administration. L'auto-évaluation du Conseil d'administration a notamment permis d'identifier des éléments de progression qui ont été pris en compte.

Les conventions réglementées

Dispositions légales	Conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, les conventions régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et communiquées aux Commissaires aux comptes sont mentionnées dans leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés.
Linedata Services et Amanaat	Un contrat de prestations de services administratifs et financiers conclu entre Linedata Services (en qualité de prestataire) et Amanaat. Ce contrat a été signé le 18 décembre 2015 et a pris effet le 22 mai 2015 pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes de 12 mois. Ce contrat a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 17 décembre 2015. Les prestations fournies par Linedata Services à Amanaat portent notamment : - sur la tenue de la comptabilité sociale d'Amanaat, - sur l'établissement des comptes consolidés d'Amanaat, - sur les relations avec les commissaires aux comptes d'Amanaat, - sur le suivi de trésorerie, - sur des conseils en gestion financière et de trésorerie, - sur le secrétariat juridique et administratif. Le produit au titre de l'exercice est de 7.663 euros HT.
Linedata Services et Odigo Consulting LLC	Un contrat de prestations de services entre Linedata Services et Odigo Consulting LLC (société dont le Président est Madame Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration). Ce contrat a été signé le 11 décembre 2017 et a pris effet au 1^{er} septembre 2017 pour une durée de six mois, renouvelable mensuellement. Les prestations fournies par Odigo Consulting LLC à Linedata Services dans le cadre de ce contrat consistent, sans que cette liste ne soit limitative, en la délivrance de conseils : - sur la composition du Comité Stratégique, - sur le rôle et les missions du Comité Stratégique, - sur l'organisation des travaux du Comité Stratégique et sa fréquence de réunion, - sur les modalités de compte-rendu des travaux au Conseil d'Administration. Pour l'année 2021, la société Odigo Consulting LLC n'a pas réalisé de prestations.
Conclusion	A l'exception de ces deux contrats, il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Transactions avec les parties liées

Voir note 5.10 de l'annexe aux comptes consolidés 2021, et au paragraphe 4.4 du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice 2021.

Conformément à l'article L 225-39 du Code de commerce, le Conseil d'Administration travaille sur l'élaboration d'une procédure permettant d'évaluer régulièrement si les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales remplissent bien ces conditions. Le Groupe Linedata n'est pour l'heure pas concerné par ce type de convention. Toutes les conventions existantes avec des parties prenantes mandataires sociaux ou actionnaires sont soumises à la procédure des conventions réglementées et auditées comme tel par les Commissaires aux comptes.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2021

Les délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'Administration en matière d'émission d'actions ou autres valeurs mobilières sont précisées ci-dessous dans le présent rapport.

Par ailleurs, l'Assemblée générale du 18 juin 2021 en savingt-quatrième résolution a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues.

Les montants autorisés des délégations n°4 et 5 du tableau qui suit s'imputent sur les plafonds autorisés en vertu de la délégation n°3 dudit tableau.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2021

Nature de l'opération	Date de l'AG	Échéance	Montant autorisé	Augmentation réalisée les années précédentes	Augmentation réalisée en 2020	Montant résiduel
1. Emission d'actions ordinaires pour attribution gratuite d'actions au personnel	18/06/2021	18/08/2023	10% du capital à la date d'attribution	Néant	Néant	Néant
2. Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	18/06/2021	18/08/2023	195.544€	Néant	Néant	Néant
3. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription	18/06/2021	18/08/2023	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
4. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières par offre au public ou offre public d'échange sans maintien du droit préférentiel de souscription et avec un droit de priorité	18/06/2021	18/08/2023	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
5. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières par placement privé sans maintien du droit préférentiel de souscription	18/06/2021	18/08/2023	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
6. Augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	18/06/2021	18/08/2023	20% du capital par an maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
7. Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription par offre public ou par placements privés	18/06/2021	18/08/2023	10% du capital maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
8. Augmentation de capital sans droit préférentiel en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	18/06/2021	18/08/2023	10% du capital maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
9. Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes	18/06/2021	18/08/2023	2.000.000 € Le montant s'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
10. Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	18/06/2021	18/08/2023	195.544€ Pas plus de 4% du capital par an au jour de l'utilisation de la résolution	Néant	Néant	Néant



Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'article 21 des statuts de la Société décrit les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales est également régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

A l'issue de chaque Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les résultats du vote pour chacune des résolutions présentées aux actionnaires.

Exposition et explication des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange

Conformément à l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, sont précisées ci-après les informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange.

Selon les statuts de la Société :

- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.
- Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus; à défaut d'avoir été ainsi déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5% du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

2. Politiques de Rémunérations

1. Politique de rémunération des membres du Conseil

Conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale des actionnaires sera appelée à voter sur des projets de résolution fixant comme suit la politique de rémunération des mandataires sociaux.

Eléments de rémunération	Principes	Critères de détermination
Rémunération	L'enveloppe globale des rémunérations versées aux membres du Conseil est fixée par l'Assemblée Générale. Chaque administrateur perçoit une rémunération fixe au titre de son mandat d'administrateur et en fonction de son rôle au sein du Conseil et de ses Comités.	Cette enveloppe est d'un montant de 200 000 euros, conformément à la résolution 33 de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017.

Les rémunérations allouées par Linedata Services S.A. aux autres membres du Conseil d'administration sont :

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque membre du Conseil d'administration				
(en milliers d'euros)	2020		2021	
	Montants dûs au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dûs au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
M, Anvaraly Jiva	A renoncé à son droit de percevoir une rémunération en sa qualité de Président du Conseil d'Administration		A renoncé à son droit de percevoir une rémunération en sa qualité de Président du Conseil d'Administration	
Mme Lise Fauconnier	25	25	22,5	25
M. Vivien Levy-Garboua	35	35	35	35
Mme Shabrina Jiva	25	25	22,5	25
Mme Sofia Merlo	12 (1)	35		12 (1)
Mme Esther Mac Namara	-	-	35	-
Total	97	120	115	97

(1). Rémunération allouée due pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 avril 2020

D'une manière générale, les rémunérations versées au cours de l'année N sont ceux attribués au titre de l'année N-1. Le montant attribué à chaque membre dépend de sa participation effective aux réunions du Conseil et des Comités.

Le Conseil d'Administration a décidé début 2022 la répartition des rémunérations attribuées au titre de l'année 2021 en respectant cette règle. Le montant total attribué s'élève à 115 K€.

Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du Conseil d'Administration

La Société n'accorde pas de régime particulier aux membres de son Conseil d'Administration.

Participation et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres du Conseil d'Administration

Le nombre d'actions détenu par chaque mandataire social à jour au 28 février 2022 s'établit comme suit :

	Nom du mandataire	Nombre d'actions en pleine propriété
Conseil d'Administration	M. Anvaraly Jiva (1)	509 312
	Mme Lise Fauconnier	1 551
	M. Vivien Levy-Garboua	500
	Mme Shabrina Jiva	550
	Mme Mac Namara	500
TOTAL		512 413

(1) En sus de ces 509.312 actions en pleine propriété, M. Jiva contrôle la société Amanaat SAS qui elle-même détient 3.208.863 actions de la Société au 28 février 2022.

Il est rappelé par ailleurs que chaque membre du Conseil d'Administration doit être propriétaire d'au moins cinq cents (500) actions de la société conformément à la décision du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2017.

2. Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Conformément aux articles L. 22-10-8 et L. 22-10-9 du Code de commerce, les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva (Président Directeur Général) doivent faire l'objet d'une résolution soumise au moins chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Conformément à ces dispositions, l'Assemblée Générale du 18 juin 2021, en application de l'article L22-10-34 I du Code de Commerce, dans sa 13^{ème} résolution, a validé lesdits principes et critères à l'origine du versement des éléments de rémunération attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva.



1. Rémunération du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Pour le mandataire social, Monsieur Michael de Verteuil, dont le contrat de travail s'est terminé le 31 décembre 2020, les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)	2020		2021	
	Montants dûs au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dûs au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Anvaraly Jiva - Président Directeur Général				
Rémunération fixe	360	360	360	360
Rémunération variable annuelle	475 (2)	480 (1)	500 (3)	475 (2)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	20 (4)	20 (4)	20 (4)	20 (4)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	4,5	4,5	4,5	4,5
	859,5	864,50	884,5	859,5
Michael de Verteuil - Directeur Général Délégué				
Rémunération fixe	230	232		
Rémunération variable annuelle	165 (5)	280,5 (6)		
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle		143 (7)		
Jetons de présence	15 (4)	15 (4)		
Avantages en nature (véhicule de fonction)	2	2		
	412	672,50		

1. Monsieur Jiva a perçu 100% de la rémunération variable annuelle de 2019 versée en mai 2020.
2. Monsieur Jiva a perçu 95% de la rémunération variable annuelle de 2020 versée en juin 2021.
3. Montant à percevoir au titre de 2021 à valider lors de l'AG
4. Rémunération attribuée en raison des mandats de membres du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; les montants attribués au titre de 2020 et 2021 ont été versés respectivement en décembre 2020 et décembre 2021.
5. Monsieur De Verteuil a perçu 100% de la rémunération variable annuelle de 2020.
6. Dont:
 - i. 115 500 euros correspondant au solde de la rémunération variable de 2019 (Monsieur De Verteuil a perçu 100% de la rémunération variable annuelle de 2019)
 - ii. 165 000 euros correspondant à un acompte sur la rémunération variable annuelle de 2020 payé avant son départ à la retraite.
7. Rémunération exceptionnelle correspondant aux indemnités de départ à la retraite de Monsieur de Verteuil.

Pour le mandataire social, Monsieur Michael de Verteuil, dont le contrat de travail s'est terminé le 31 décembre 2020, les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)		2020	2021
Anvaraly Jiva Président Directeur Général	Rémunérations dues au titre de l'exercice	859,5	884,5
	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement		
Michael de Verteuil Directeur Général Délégué	Rémunérations dues au titre de l'exercice	412	
	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement		
TOTAL		1 271,50	884,50

2. Participation et options de souscription et d'achat d'actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux de Linedata Services S.A.

	Nombre d'actions	Prix	Dates d'échéance
Options attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux	Néant		
Options levées et actions souscrites durant l'exercice par les mandataires sociaux	Néant		

Attributions gratuites d'actions consenties aux mandataires sociaux de Linedata Services S.A.

	Nombre d'actions
Nombre d'actions attribuées gratuitement par la Société durant l'exercice aux mandataires sociaux	Néant
Nombre d'actions attribuées gratuitement par les sociétés contrôlées durant l'exercice aux mandataires sociaux	Néant

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Modalités	Pour chaque intéressé, l'enveloppe globale annuelle est déterminée par son responsable hiérarchique avec autorisation du Conseil d'Administration (pour les mandataires sociaux salariés du Groupe) ou par le Conseil d'Administration lui-même (pour le Président du Conseil d'Administration) sur avis du Comité des rémunérations. Le montant réellement versé est déterminé selon le même processus, avec prise en compte du niveau de réalisation de chaque objectif (atteinte partielle ou totale, ou dépassement). Comme pour les salariés du Groupe, toutes les rémunérations sont individualisées : en pratique, le pourcentage de la rémunération représenté par la partie variable de celle-ci dépend du type de fonction et du niveau de responsabilité de l'individu concerné sans plafonnement prédéterminé : il augmente avec le niveau de responsabilité (notamment pour les cadres dirigeants) et peut dépendre de la fonction (la partie variable d'un commercial pourra être plus élevée que pour une autre fonction à niveau hiérarchique équivalent).
Rémunération variable	L'attribution des rémunérations variables des mandataires sociaux est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début de chaque année. Il est précisé que seul le Président Directeur Général perçoit une rémunération au titre de son mandat social. La rémunération variable du Président Directeur Général est une rémunération conditionnelle, reposant sur des critères de performance opérationnelle, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Ces objectifs sont étroitement alignés avec les ambitions du Groupe telles que régulièrement présentées aux actionnaires et à la communauté financière. Les rémunérations variables sont versées au début de l'année suivant celle à laquelle se rapportent les objectifs. Un versement partiel peut être effectué à l'issue du premier semestre de l'année en cours (les salariés du Groupe perçoivent à cette échéance au plus 40% de l'enveloppe annuelle).
Rémunération exceptionnelle	Des rémunérations exceptionnelles peuvent être attribuées en fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé.
En cas d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions	Lors d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions aux mandataires sociaux, le Comité des rémunérations donne son avis sur les propositions, et le Conseil d'Administration statue sur les conditions de la levée des options, sur les critères de performances et de co-investissement dans le cadre des attributions gratuites d'actions, et sur la conservation d'actions pour les mandataires sociaux concernés, ainsi que sur le nombre des actions définitivement attribuées que les mandataires sociaux doivent conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction de mandataire social.

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2021	Contrat de travail au 31 décembre 2021		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dûs ou susceptibles d'être dûs à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Anvaraly Jiva Président Directeur Général		X	X			X		X
Date début mandat 27/04/2017								
Date fin mandat Assemblée Générale 2023								

3. Principes et composantes de la rémunération du Président Directeur Général

Conformément à l'article L.22-10-12 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-après les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général.

Les éléments de la rémunération du Président Directeur Général, comprennent, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration réuni le 11 février 2022 les éléments décrits ci-dessous.

Principes et éléments de la rémunération du Président Directeur Général

Principes de la rémunération	Eléments de la Rémunération	Eléments composant la Rémunération totale en numéraire de M. Anvaraly Jiva à compter du 1 ^{er} janvier 2022	Nature et Pondération des composants de la Rémunération variable
• Principe d'équilibre : le Comité des rémunérations veille à ce qu'aucun élément composant la rémunération du Président Directeur Général ne soit disproportionné. • Principe de compétitivité : le Comité des rémunérations veille également à la compétitivité de la rémunération du dirigeant mandataire social. • Lien avec la performance : La rémunération du Président Directeur Général est étroitement liée aux performances du Groupe, notamment au moyen d'une rémunération variable établie sur la base de l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et sur divers points relatifs à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe.	Rémunération fixe	Une rémunération fixe brute de 400 000 euros sur l'année, à laquelle s'ajoute l'avantage en nature relatif à un véhicule de fonction	Au titre de l'exercice 2022, la nature et la pondération des objectifs composant la rémunération variable du Président Directeur Général sont les suivants : • Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2021 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes. • Une deuxième série d'objectifs de nature qualitative sur le business, l'innovation et l'intégration de critères ESG.
	Rémunération variable	Un montant brut maximum de prime d'objectifs de 550 000 euros représentant 137,5% de la rémunération fixe brute, dont le versement est subordonné à l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et d'objectifs liés à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe	
	Montant forfaitaire de la rémunération allouée	Un montant forfaitaire annuel de rémunération allouée au titre de son mandat au Conseil d'Administration de la Société Linedata Services de 20 000 euros auquel il renonce. Le Président Directeur Général perçoit par ailleurs une rémunération pour un montant total de 20 000 euros net au titre du mandat d'administrateur détenu dans une filiale du Groupe.	
	Avantages en nature	Les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général lors de sa nomination sont restés inchangés. A titre indicatif, ils sont valorisés à 4 500 euros pour 2021 et concernent un véhicule de fonction.	

4. Résolutions de l'Assemblée générale

Résolutions de l'Assemblée générale

Approbation de la rémunération versée au titre de l'exercice 2021 ou attribuée au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général en application de l'article L. 22-10-34 II du code de commerce	L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément à l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général, tels que présentés dans ledit rapport figurant dans le Document d'Enregistrement Universel relatif à l'exercice 2021 – chapitre 2.
Approbation des informations sur les rémunérations mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce, en application de l'article L.22-10-34 I du Code de commerce	L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément à l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce, approuve les informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 telles que présentées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le Document d'Enregistrement Universel relatif à l'exercice 2021- chapitre 2.
Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément aux dispositions de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération du Président Directeur Général, à raison de son mandat telle que présentée dans ledit rapport figurant dans le document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2021– Chapitre 2.

5. Ratio d'équité

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce, sont présentées ci-dessous les rémunérations du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués sur les cinq derniers exercices au regard des rémunérations moyenne et médiane des salariés de l'UES sur la base d'un temps plein.

Rémunérations des mandataires sociaux					
Mandataires sociaux	2021	2020	2019	2018	2017
Michael de Verteuil	-	657 797,30	382 844,37	348 879,87	380 907,87
Anvaraly Jiva	839 500,00	844 500,00	796 500,00	748 500,00	637 114,00
Denis Bley	-	-	-	390 443,00	383 173,53

Rémunérations moyennes et médianes des salariés de l'UES (hors mandataires) sur la base d'un temps plein					
Mandataires sociaux	2021	2020	2019	2018	2017
Rémunération moyenne	68 382,55	68 103,53	71 275,71	68 180,26	68 766,99
Rémunération médiane	65 386,96	62 986,48	64 899,99	62 442,22	60 881,01

Ratios (moyenne/médiane) des mandataires sociaux					
Moyenne					
Mandataires sociaux	2021	2020	2019	2018	2017
Michael de Verteuil	-	9,66	5,37	5,12	5,54
Anvaraly Jiva	12,28	12,40	11,17	10,98	9,26
Denis Bley	-	-	-	5,73	5,57

Médiane					
Mandataires sociaux	2021	2020	2019	2018	2017
Michael de Verteuil	-	10,44	5,90	5,59	6,26
Anvaraly Jiva	12,84	13,41	12,27	11,99	10,46
Denis Bley	-	-	-	6,25	6,29

3

INFORMATIONS FINANCIERES

1. COMPTES CONSOLIDES 2021
2. COMPTES ANNUELS 2021 DE LA SOCIETE MERE
3. INFORMATIONS FINANCIERES COMPLEMENTAIRES

III. INFORMATIONS FINANCIERES

1. Comptes consolidés 2021

La situation financière, le résultat d'exploitation, la trésorerie et les capitaux ainsi que les informations sur les tendances sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés et aux comptes sociaux (chapitres 3 et 4). Les éléments relatifs à la Recherche et au développement sont présentés dans le chapitre 1.

Activité

Linedata a réalisé un chiffre d'affaires de 160,2 M€ en 2021, en baisse de 0,5% par rapport à 2020. A taux de change constants, ce chiffre est en hausse de 0,5%.

La part récurrente du chiffre d'affaires en 2021 baisse légèrement en pourcentage (78% en 2021 vs. 79% en 2020) et en valeur absolue (-2,9 M€). Cette légère baisse confirme cependant la pérennité du modèle économique de Linedata dont l'activité en 2021 a été pénalisée par certains effets persistants de la pandémie.

Avec la montée en puissance des nouvelles versions produits, la prise de commande ⁽¹⁾ s'élève à 59,4 M€, en hausse de 7,1% par rapport à 2020.

Le segment Asset Management a affiché un léger recul de -2,1% par rapport à 2020 (-0,6% en organique). Le pôle front-office a bénéficié des premières migrations de la base installée sur la nouvelle plateforme AMP, avec une hausse sensible du revenu consulting. L'activité des Services a fortement augmenté +14,2% par rapport à 2020 (+18,5% en organique). Les offres de co-sourcing aux Etats-Unis dans les domaines du middle-office et de la gestion des risques sont très bien orientées, avec une croissance globale de près de 30%.

Le segment Lending & Leasing est, quant à lui, en légère augmentation, +2,0% par rapport en 2020. L'activité consulting est restée dynamique en lien avec les migrations de la base installée sur la nouvelle plateforme Ekip³⁶⁰.

Le Groupe a maintenu une activité soutenue de R&D (les frais de R&D représentent avant capitalisation près de 10% du chiffre d'affaires). Ceci permet à Linedata de mettre son expertise technologique toujours plus au service du développement de ses clients. Au-delà de l'accompagnement des réformes réglementaires et de l'enrichissement de ses offres, le Groupe a poursuivi sa transformation digitale avec le lancement d'initiatives autour de l'intelligence artificielle, la poursuite de la modernisation de sa gamme applicative et a accéléré le développement de la nouvelle plateforme AMP sur le segment Asset Management.

Les charges opérationnelles sont, quant à elles, en baisse par rapport à l'année 2020 avec une diminution des charges de personnels pour 8M € liée au plan d'économie réalisé à partir du 2^{ème} semestre 2020 et au transfert d'activité du département IT fin 2020.

L'EBITDA incluant les effets d'IFRS 16 dégagé dans ce contexte s'élève à 52,8 M€, soit un taux d'EBITDA de 32,9% contre 30,1% en 2020.

Le résultat opérationnel augmente à 38,4 M€, soit un taux de 24,0% contre 20,3% en 2020, s'expliquant par la baisse des charges de personnels et également par une diminution de 1,7 M€ des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le résultat net du Groupe s'établit à 28,3 M€, soit une marge nette de 17,7% (contre 20,3 M€ en 2020, soit une marge nette de 12,6%).

Il est rappelé que l'EBITDA, indicateur clé du Groupe, se définit comme le résultat opérationnel courant hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes. L'EBIT correspond au résultat opérationnel.

Le Groupe Linedata a établi ses comptes consolidés en euros selon les normes IFRS. Les états financiers 2021 présentent à titre comparatif le bilan clos au 31 décembre 2020 et le compte de résultat de l'exercice 2020 établis selon le même référentiel. Conformément à l'organisation opérationnelle du Groupe par segment, les éléments financiers sont communiqués sur la base d'une information sectorielle par segment d'activité. Le segment Asset Management regroupe toutes les offres destinées à la gestion des fonds traditionnels et alternatifs du front au back office et le segment Lending & Leasing est constitué de l'ensemble des activités Crédits et Financements. Un segment "Autres activités" comprend l'Assurance et l'Epargne retraite (ainsi que certains éléments des services centraux non affectables aux activités pour la partie bilancière). Une présentation du chiffre d'affaires par région est maintenue en parallèle du fait notamment de l'impact significatif des variations de taux de change.

Réalisations 2021 : Asset Management

Le segment Asset Management a affiché une bonne résistance au regard du contexte pandémique et de la situation politique à Hong-Kong. Les solutions de front office ont été portées par le succès de la nouvelle version de Linedata Longview ainsi que par les premières migrations de la base installée sur la nouvelle plateforme AMP (Asset Management Platform), laquelle a généré une hausse sensible du revenu consulting. A contrario, l'activité back office est en retrait, en raison d'une diminution du nombre de projets de customisation de la part des grands donneurs d'ordre.

Le revenu des services s'est significativement accru de +14,2% par rapport à 2020 (+18,5% en organique). Au cours de cette année, malgré le travail à distance, Linedata a su maintenir une qualité de services élevée et est restée un acteur de tout premier ordre dans les domaines de l'outsourcing aux Etats-Unis, des fonctions de middle office et de risque, avec une croissance globale de près de 30%.

Le chiffre d'affaires du segment Asset Management s'élève à 102,3 M€, en diminution de 2,1% en données publiées par rapport à 2020 (-0,6% en organique).

La maîtrise des charges d'exploitation, incluant notamment un recours accru aux ressources offshore du Groupe pour les prestations de support et R&D, a permis d'augmenter l'EBITDA à 30,9 M€, soit une marge de 30,2% contre 28,1% en 2020, tandis que le résultat opérationnel augmente à 22,0 M€, soit une marge opérationnelle de 21,5% (contre 18,6% en 2020).

Réalisations 2021 : Crédits & Financements

Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires du segment Crédits & Financements s'établit à 52,4 M€, en hausse de 2,0% par rapport à 2020. L'activité récurrente de ce segment progresse légèrement pour atteindre 71% de son revenu. Le pôle bénéficie également en 2021 d'un chiffre d'affaires consulting en augmentation grâce aux migrations de la base installée sur la plateforme Ekip³⁶⁰. L'EBITDA est en hausse à 19,1 M€, soit un taux de 36,4% contre 31,4% en 2020, de même que le résultat opérationnel à 13,7 M€ soit une marge opérationnelle de 26,1% (contre 20,4% en 2020).

Réalisations 2021 : Autres activités

Avec un chiffre d'affaires de 5,5 M€, ce segment est en augmentation de 7,6% par rapport à 2020.

L'EBITDA s'établit à 2,8 M€, soit une marge d'EBITDA de 51,2% (contre 57,6% en 2020), et le résultat opérationnel à 2,8 M€, soit une marge opérationnelle de 50,0% (51,6 % en 2020).

Evénements particulier de l'exercice : Emprunts bancaires

Linedata Services a souscrit un emprunt syndiqué à hauteur de 56 M€ au titre du refinancement du Groupe. Cet emprunt a un tirage en deux temps et est soumis à respect de ratios bancaires :

- au 15 juin 2021 pour 44,9 M€ (dont 0,2 M€ de frais d'émission d'emprunt),
- au 26 juillet 2021 pour 11,1 M€.

Linedata Services a procédé aux remboursements suivants au cours de l'exercice :

- Au titre du refinancement du Groupe :
 - ✓ 35 M€ sur l'emprunt obligataire,
 - ✓ 12,5 M€ sur l'emprunt BNP Paribas,
 - ✓ 16 M€ sur l'emprunt syndiqué Natixis dont un remboursement anticipé de 12 M€ après remboursement d'une échéance de 4 M€ en nominal telle que prévue au contrat.
- Au titre des contrats poursuivis et de leur amortissement prévu :
 - ✓ 6,3 M€ sur les emprunts BPI.

Linedata a également procédé au remboursement du crédit-bail immobilier souscrit en 2016 au titre des locaux du siège à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

1. Présentation des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2021

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 160,2 M€, en baisse de 0,5% par rapport à 2020. A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires ressort en augmentation de +0,5% par rapport à 2020.

Sur l'exercice, les activités récurrentes (maintenance, licences récurrentes et ASP) représentent 78% du chiffre d'affaires contre 79% en 2020, avec une baisse en valeur à 125,1 M€ (128,0 M€ en 2020).

Composition du chiffre d'affaires

Sur l'exercice 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'analyse comme suit. Par segment d'activité :

(en milliers d'euros)	CA 2020	CA 2021	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2020	% du CA 2021
Asset Management	104 491	102 252	(2.1%)	(0.6%)	64.9%	63.8%
Lending & Leasing	51 394	52 425	2.0%	2.0%	31.8%	32.7%
Autres activités	5 128	5 519	7.6%	7.6%	3.2%	3.4%
CHIFFRE D'AFFAIRES	161 013	160 196	(0.5%)	0.5%	100.0%	100.0%

Par région :

(en milliers d'euros)	CA 2020	CA 2021	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2020	% du CA 2021
Europe du Sud	52 243	53 373	2.2%	2.2%	32.4%	33.3%
Europe du Nord	30 691	30 884	0.6%	(2.2%)	19.1%	19.3%
Amérique du Nord	69 727	67 424	(3.3%)	(0.3%)	43.3%	42.1%
Asie	8 353	8 516	1.9%	6.0%	5.2%	5.3%
CHIFFRE D'AFFAIRES	161 013	160 196	(0.5%)	0.5%	100.0%	100.0%

Marges et résultats

L'EBITDA s'élève à 52,8 M€ soit un taux d'EBITDA de 32,9% contre 30,1% en 2020. Le résultat opérationnel du Groupe (EBIT) s'établit à 38,4 M€ pour l'exercice 2021, soit un taux d'EBIT de 24,0%.

L'EBITDA et le résultat opérationnel s'établissent comme suit par segment d'activité :

(en milliers d'euros)	EBITDA				EBIT			
	2020	2021	% du CA 2020	% du CA 2021	2020	2021	% du CA 2020	% du CA 2021
Asset Management	29 340	30 859	28.1%	30.2%	19 475	21 971	18.6%	21.5%
Lending & Leasing	16 140	19 066	31.4%	36.4%	10 501	13 674	20.4%	26.1%
Autres activités	2 952	2 827	57.6%	51.2%	2 646	2 759	51.6%	50.0%
TOTAL	48 432	52 753	30.1%	32.9%	32 622	38 403	20.3%	24.0%

Le coût de l'endettement financier net (incluant la charge d'intérêts IFRS 16) s'élève à 2,1 M€ contre 2,7 M€ en 2020, cette diminution s'explique par une renégociation des conditions d'emprunts en lien avec le refinancement du Groupe.

Les autres produits et charges financiers (produit net de +2,3 M€) sont essentiellement constitués des gains et pertes de change sur les comptes courants libellés en devises étrangères dont l'impact net est un produit de 2,6 M€ contre une perte de change de -2,6 M€ en 2020.

La charge réelle d'impôt s'élève à 10,3 M€, contre 7,1 M€ en 2020.

Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse du résultat avant impôts et d'autre part par la poursuite du dispositif de l'« IP Box » sur les revenus nets de licences d'actifs incorporels, qui bénéficient d'un taux d'IS en France réduit à 10% (contre 26,5% pour le taux standard), dont l'application avait conduit à une économie d'impôts non récurrente de 1,2 M€ pour l'exercice 2019 comptabilisé dans les états financiers de 2020. Retraité de cet effet non récurrent en 2020, la charge réelle d'impôt aurait été de 8,3 M€.

Le résultat net s'établit ainsi à 28,3 M€, représentant 17,7% du chiffre d'affaires. En 2020, le résultat net s'élevait à 20,3 M€, soit 12,6% du chiffre d'affaires. Le bénéfice net dilué par action est de 4,42 € (contre 3,09 € en 2020).

Le Groupe a continué à investir en Recherche & Développement sur ses produits et a accéléré ses programmes portés sur l'innovation comme en atteste le projet AMP. Le montant total des dépenses de Recherche & Développement, soit 15,6 M€, représente 9,7% du chiffre d'affaires, en baisse par rapport à 2020 où elles représentaient 11,0% du chiffre d'affaires (17,6 M€ en 2020). L'investissement est resté soutenu et bénéficie de la stratégie d'offshoring au sein du groupe engagée depuis plusieurs années.

Une partie de ces dépenses de développement a été capitalisée pour un montant de 7,5 M€. Par ailleurs, au titre de l'exercice 2021, des charges de Recherche & Développement ont généré 0,8 M€ de Crédits d'Impôt Recherche, en France et aux Etats-Unis.

Financement et structure financière

La structure financière au 31 décembre 2021 est la suivante :

capitaux propres : 145,8 M€ (121,5 M€ au 31 décembre 2020),
endettement net : 62,2 M€ (84,1 M€ au 31 décembre 2020),
ratio dettes nettes sur capitaux propres : 42,7 % (contre 69,2% au 31 décembre 2020).

L'évolution des capitaux propres comprend essentiellement, outre le résultat de l'exercice, le versement, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un dividende d'un montant net total de 8,6 M€ et l'effet des opérations de rachat d'actions propres pour 4,1 M€.

Comme indiqué en note 9.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le Groupe Linedata a satisfait au 31 décembre 2021 à l'obligation de respect du ratio financier (covenants) prévue au titre de la dette bancaire et obligataire.

Comparaison avec les perspectives

Les segments Asset Management et Lending & Leasing ont affiché une bonne résistance au regard du contexte pandémique grâce notamment aux migrations vers les plateformes AMP (Asset Management Platform) et Ekip³⁶⁰.

L'année 2021 a mis en exergue la pérennité et la robustesse du modèle économique de Linedata.

Litiges

Les litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances.

2. Annexes des Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2021

ETAT DU RESULTAT NET CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Chiffre d'affaires	5.1	161 013	160 196
Achats et charges externes	5.5	(29 655)	(32 534)
Impôts, taxes et assimilés		(2 846)	(2 424)
Charges de personnel	6.2	(78 160)	(70 151)
Autres produits et charges opérationnels courants	5.7	(1 241)	(1 760)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(15 642)	(13 952)
Résultat opérationnel courant		33 469	39 375
en % du CA HT		20,8%	24,6%
Autres produits et charges opérationnels non courants	5.8	(847)	(972)
Résultat opérationnel		32 622	38 403
en % du CA HT		20,3%	24,0%
Coût de l'endettement financier net *	9.2.1	(2 710)	(2 117)
Autres produits financiers	9.2.2	480	3 170
Autres charges financières *	9.2.2	(3 036)	(848)
Impôts sur les résultats	10.1	(7 101)	(10 320)
Résultat net des activités poursuivies		20 256	28 288
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		20 256	28 288
en % du CA HT		12,6%	17,7%
Intérêts minoritaires		-	-
Part du Groupe		20 256	28 288
RESULTAT PAR ACTION (en euros)			
Résultat de base par action	11.2	3,09	4,42
Résultat dilué par action	11.2	3,09	4,42

* La charge financière d'intérêts IFRS 16 est incluse dans la ligne « Coût de l'endettement financier net ». Elle était précédemment présentée en autres charges financières. L'impact du reclassement est de 601 K€ au 31/12/2020 et de 615 K€ au 31/12/2021.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	20 256	28 288
Ecarts de conversion	(8 271)	7 911
Variation des instruments financiers dérivés	37	30
<i>Dont effets d'impôt</i>	(18)	(22)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net	(8 234)	7 941
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	22	701
<i>Dont effets d'impôt</i>	(9)	(308)
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net	22	701
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	(8 212)	8 642
RESULTAT GLOBAL	12 044	36 930

Les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les Autres éléments du résultat global.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Goodwills	7.1	151 171	159 253
Immobilisations incorporelles	7.2	26 191	30 446
Droit d'utilisation IFRS 16 *	7.3	26 936	28 115
Immobilisations corporelles *	7.4	10 446	9 399
Actifs financiers non courants	9.1.5	1 176	1 380
Autres actifs non courants	5.5	423	16
Impôts différés actifs	10.2	3 300	3 315
Actif non courant		219 643	231 924
Créances d'exploitation et autres débiteurs	5.3	43 458	45 510
Créances d'impôts		4 311	1 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1.1	30 180	38 840
Actif courant		77 949	86 221
TOTAL DE L'ACTIF		297 592	318 145

* Les données financières 2020 présentées sur la ligne « Immobilisations corporelles » correspondent aux données publiées retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur la ligne « Droit d'utilisation IFRS 16 » pour un montant de 11,1 M€.

	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Capital social		6 626	6 518
Réserves		94 576	110 988
Résultat de l'exercice		20 256	28 288
Capitaux propres - part du Groupe		121 458	145 794
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11	121 458	145 794
Provisions pour retraites et engagements assimilés	6.3	8 371	7 609
Provisions non courantes	8.1	39	82
Emprunts et dettes financières non courants *	9.1.1	68 748	60 448
Dettes de loyer non courantes IFRS 16 *	7.3	19 690	21 024
Impôts différés passifs	10.2	12 361	14 313
Autres dettes non courantes	5.5	777	753
Passif non courant		109 986	104 229
Provisions courantes	8.1	303	223
Emprunts et dettes financières courants *	9.1.1	20 861	15 109
Dettes de loyer courantes IFRS 16 *	7.3	5 011	4 499
Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs	5.4	37 124	42 965
Impôts exigibles passifs		2 849	5 326
Passif courant		66 148	68 122
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		297 592	318 145

* Les données financières 2020 présentées sur les lignes « Emprunts et dettes financières non courants » et « Emprunts et dettes financières courants » correspondent aux données publiées retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur les lignes « Dettes de loyers non courantes IFRS 16 » pour un montant de 6,4 M€ et « Dettes de loyers courantes IFRS 16 » pour un montant de 1,3 M€.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nb d'actions du capital	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions propres	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres Part du Groupe	Part des minoritaires	Total des Capitaux Propres
Au 31 décembre 2019	6 625 726	6 626	13 988	91 818	(182)	(11 290)	17 810	118 770	(217)	118 553
Affectation résultat	-	-	-	17 810	-	-	(17 810)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	20 256	20 256	-	20 256
Acquisitions d'actions propres	-	-	-	-	(3 248)	-	-	(3 248)	-	(3 248)
Distribution de dividendes	-	-	-	(6 243)	-	-	-	(6 243)	-	(6 243)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	59	-	59	-	59
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(8 271)	-	(8 271)	-	(8 271)
Autres mouvements	-	-	-	(21)	21	135	-	135	217	352
Au 31 Décembre 2020	6 625 726	6 626	13 988	103 364	(3 409)	(19 367)	20 256	121 458	(0)	121 458
Affectation résultat	-	-	-	20 256	-	-	(20 256)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	28 288	28 288	-	28 288
Opérations sur capital	(107 576)	(108)	(2 385)	-	2 493	-	-	-	-	-
Acquisitions d'actions propres	-	-	-	-	(4 095)	-	-	(4 095)	-	(4 095)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(8 636)	-	-	-	(8 636)	-	(8 636)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	731	-	731	-	731
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	7 911	-	7 911	-	7 911
Autres mouvements	-	-	-	136	-	-	-	136	-	136
Au 31 décembre 2021	6 518 150	6 518	11 603	115 120	(5 011)	(10 725)	28 288	145 794		145 794

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net des activités poursuivies		20 256	28 288
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.2, 7.2, 7.4 & 8.1	15 616	13 962
Intérêts financiers IFRS 16 *	9.2.1	566	615
Coût de l'endettement financier net hors IFRS 16	9.2.1	2 007	1 502
Charge d'impôt différés	10.2	1 876	1 154
Variation nette du besoin en fonds de roulement - impôt sur les sociétés		(2 263)	4 313
Variation nette du besoin en fonds de roulement - hors impôt sur les sociétés	5.8	392	1 431
Flux net de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		38 450	51 265
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2 & 7.4	(12 169)	(9 478)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles IFRS 16	7.3	(10 389)	(5 242)
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	3.3	(300)	-
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières		-	(148)
Variation des autres actifs financiers		275	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(22 583)	(14 868)
Acquisition d'actions propres	11.1.2	(3 236)	(4 095)
Dividendes versés	11.1.3	(6 243)	(8 636)
Augmentation des emprunts et autres passifs non courants	9.1.1	15 000	55 817
Augmentation de la dette de loyer IFRS 16	9.1.1	10 389	5 242
Remboursement des emprunts et autres passifs non courants *	9.1.1	(9 673)	(69 476)
Remboursement de la dette de loyer IFRS 16 *	9.1.1	(5 660)	(5 564)
Intérêts financiers versés		(2 025)	(1 865)
Intérêts financiers IFRS 16 *	9.2.1	(566)	(615)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(2 014)	(29 192)
Effets de change		(852)	1 454
VARIATION DE TRESORERIE NETTE		13 001	8 659
Trésorerie nette d'ouverture		17 178	30 180
Trésorerie nette de clôture		30 179	38 839
<i>Dont :</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1.2	30 180	38 840
Concours bancaires courants	9.1.2	(1)	(1)

* Les données financières décembre 2020 présentées sur la ligne «Remboursement des emprunts et autres passifs non courants» correspondent aux données publiées retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur la ligne « Remboursement de la dette de loyer IFRS 16» pour un montant de 1,3 M€. Les charges d'intérêts IFRS 16 sont présenté en Flux de trésorerie lié aux opérations de financement.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES	62
1.1. REFERENTIEL APPLIQUE	62
1.2. BASES DE PREPARATION – ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES	63
NOTE 2 IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE.....	64
2.1. IMPACT DE LA PANDEMIE COVID 19.....	64
2.2. AUTRES IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE	65
NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	66
3.1. METHODES DE CONSOLIDATION	66
3.2. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	67
3.3. INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE SUR LES FLUX DE TRESORERIE	67
3.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	68
NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE	69
4.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	69
4.2. RECONCILIATION AVEC LES DONNEES DU GROUPE	71
4.3. INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	71
4.4. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPAUX CLIENTS	71
NOTE 5 ACTIVITE	72
5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES	72
5.2. CREANCES CLIENTS, ACTIFS ET PASSIFS DES CONTRATS	74
5.3. CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES DEBITEURS	74
5.4. DETTES D'EXPLOITATION COURANTES ET AUTRES CREDITEURS	75
5.5. AUTRES ACTIFS ET DETTES NON COURANTS	75
5.6. ACHATS ET CHARGES EXTERNES	75
5.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	76
5.8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	76
5.9. RAPPROCHEMENT DE LA VARIATION NETTE DE BFR AVEC L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	76
5.10 .TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	77
5.11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	77
NOTE 6 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	78
6.1. EFFECTIFS	78
6.2. FRAIS DE PERSONNEL	78
6.3. PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	79
6.4. REMUNERATION DES DIRIGEANTS (AUTRES PARTIES LIEES)	80
NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	81
7.1. GOODWILLS	81
7.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	81
7.3. CONTRATS DE LOCATION	82
7.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84
7.5. TESTS DE PERTE DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISES	85
NOTE 8 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	86
8.1. AUTRES PROVISIONS	86
8.2. PASSIFS EVENTUELS	86
NOTE 9 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	87
9.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	87
9.2. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	90
9.3. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	90
9.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DU GROUPE	92
NOTE 10 IMPOTS SUR LES RESULTATS	93
10.1. IMPOTS SUR LES RESULTATS	93
10.2. IMPOTS DIFFERES	94
NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	95
11.1. CAPITAUX PROPRES	95
11.2. RESULTAT PAR ACTION	95
11.3. GESTION DU RISQUE SUR LE CAPITAL	96
NOTE 12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	96
NOTE 13 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES	96

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Linedata Services est une société anonyme de droit français, soumise à la réglementation applicable aux sociétés commerciales. Elle est cotée sur Euronext Paris. Linedata Services et ses filiales en France et à l'étranger (ci-après « le Groupe ») constituent un groupe acteur dans l'édition et la distribution de progiciels financiers, l'intégration de solutions et la réalisation de travaux de développement, de conseil et de formation pour ses progiciels. Ses domaines d'expertise sont l'Asset Management et les Crédits et Financements.

Identification de l'émetteur	
Raison sociale	Linedata Services
Explication du changement de nom	La société n'a pas changé de nom ou de moyen d'identification au cours de l'exercice
Pays du siège social	France
Forme juridique	Société Anonyme
Pays d'immatriculation	France
Adresse Siège	27, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine
Adresse Etablissement principal	27, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine
Description de l'activité	Edition et distribution de progiciels financiers, intégration de solutions et réalisation de travaux de développement, de conseil et de formation pour ses progiciels
Nom de la maison mère	Linedata Services
Nom de la tête de groupe	Linedata Services

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés lors de sa séance du 11 février 2022.

a. Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr

1.1.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 sont les amendements aux normes IFRS 7, IAS 39 et IFRS 9, en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence, et l'amendement à IFRS 16 concernant les allègements de loyers liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021. La première application de ces amendements n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe. Par ailleurs, l'amendement à la norme IFRS 4 relatif à la prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 ne concerne pas le groupe. Quant à l'interprétation IFRIC au titre des software IAS 38 en cloud (Cloud Computing) les impacts éventuels sont en cours d'investigation par le groupe et les impacts seront publiés lors des comptes semestriels au 30 juin 2022.

1.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables par anticipation

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations adoptées par l'Union Européenne qui sont d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2021 et potentiellement applicables au groupe sont :

- amendement à la norme IAS 16 relatif au produit de la vente des immobilisations corporelles avant l'utilisation prévue
- amendement à la norme IAS 37 relatif aux coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire.
- amendement à la norme IFRS 16 relatif aux avantages incitatifs à la location.
- amendement à la norme IFRS 9 relatif à la décomptabilisation des passifs financiers : frais et commissions à intégrer dans le test de 10%.
- amendement à la norme IFRS 16 relatif aux avantages incitatifs à la location.
- processus annuel d'amélioration des normes cycle 2018-2020

Le groupe n'a pas appliqué ces textes par anticipation et n'attend pas d'impacts significatifs de leur application.

1.1.3. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne qui sont d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2021 et potentiellement applicables au groupe sont :

- amendements à IAS 1 : classement des passifs en tant que passifs courants et non courants
- amendements à IAS 8 : définition d'une estimation comptable

Le groupe n'attend pas d'impacts significatifs de leur application.

b. Bases de préparation – Estimations et jugements comptables

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, d'autant plus dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 (voir Note 2), les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

D'autres estimations et jugements sont exercés et sont repris dans la note 6.3 sur les provisions pour retraites et engagements assimilés.



NOTE 2 IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

2.1. Impact de la pandémie Covid 19

La crise sanitaire à laquelle le monde fait face depuis le début de l'année 2020 a conduit le Groupe à se mobiliser afin d'assurer la continuité de ses services, par la mise en place de plans de continuité d'activités, déclinés par pays, tout en protégeant la santé de ses salariés.

Dès le début de la crise Covid-19, au mois de février / mars 2020, la priorité avait ainsi été donnée à la protection de la santé des collaborateurs et à la continuité de service. Ainsi, l'utilisation du télétravail, généralisée à plus de 99% des collaborateurs au plus fort de l'épidémie et continuant à s'appliquer dans de nombreux bureaux, a permis et continue de permettre une continuité des activités.

Anticipant un ralentissement de son activité, le Groupe avait également mis en œuvre, dès le début de la crise sanitaire, un programme de réduction de ses frais généraux en annulant ou repoussant toutes les dépenses non essentielles, et en réaffectant de façon ponctuelle pendant le confinement les équipes dont la charge de travail était réduite sur d'autres missions jugées prioritaires. Lors de l'exercice 2021, le Groupe a d'une part réactivé les recrutements sur l'ensemble des sites, et a d'autre part intensifié ses investissements en matière d'équipes commerciales et de dépenses marketing afin de redynamiser ses ventes et accompagner sa croissance organique.

En 2020, avec le développement de la pandémie et les mesures de restriction de déplacements et de confinement des populations à travers le monde, le Groupe avait constaté un ralentissement des activités de consulting en raison de la fermeture de plusieurs sites clients. Par ailleurs, les signatures de certains contrats clients en cours de finalisation avaient été retardées, notamment sur l'activité Lending & Leasing qui pâtissait plus fortement de l'attentisme lié à la crise sanitaire. Sur l'exercice 2021, avec la réouverture des sites clients, le groupe constate une reprise modérée de l'activité consulting dans un contexte toujours sujet à la prudence de la part de nos clients sur les projets d'envergure.

Dans ce contexte particulier, le Groupe peut s'appuyer sur son profil résilient. En effet, ses activités s'articulent autour de prestations récurrentes représentant 78,1% de son chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 (Licences, Business Process Services, Gestion d'infrastructures informatiques, Maintenance applicative, ...).

Dans le cadre de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 décembre 2021, les points suivants peuvent être soulignés :

Valeur recouvrable des actifs opérationnels (créances clients, actifs contrats, ...)

Le Groupe, ayant renforcé son dispositif de recouvrement de créances en 2020, n'a pas identifié de situations ponctuelles d'impayés qui auraient nécessité l'enregistrement de nouvelles provisions pour dépréciations de comptes clients significatives au 31 décembre 2021 en lien avec IFRS 9.

Le Groupe reste attentif à toute évolution de l'environnement économique pouvant engendrer des risques de défaillance de ses contreparties et ajustera le cas échéant lors des prochaines clôtures ses provisions clients. Au 31 décembre, l'évolution du risque client n'a pas nécessité de revoir le modèle au sens d'IFRS 9.

Actifs Incorporels à durée de vie illimitée (i.e. non amortis)

Le Groupe a réalisé, au 31 décembre 2021, des tests de dépréciations sur l'ensemble des UGT du groupe. Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les actifs incorporels à durée de vie illimitée (i.e. non amortis).

Trésorerie et liquidité nette

La pandémie du Covid-19 a conduit le Groupe à sécuriser sa liquidité et sa situation financière.

A partir du premier trimestre 2020, le Groupe a renforcé son suivi de la trésorerie, de ses investissements et de son besoin en fonds de roulement.

D'avril à décembre 2020, en lien avec le « CARES Act », les filiales américaines de Linedata ont bénéficié de 0,8 M€ (0,9 MUSD) de décalage de paiement de dettes sociales : 50% ont été payées en décembre 2021 et 50% seront payées en décembre 2022.

En juin 2021, Linedata Services a souscrit un emprunt syndiqué à hauteur de 56 M€ au titre du refinancement du Groupe (voir note 9.1.2).

Covenants

Le Groupe n'a pas rencontré de situation de non-respect de covenants au 31 décembre 2021.

Compte tenu de l'incertitude sur les évolutions de la pandémie à travers le monde, le Groupe reste en permanence attentif à ces dernières. Au 31 décembre 2021, le groupe n'a pas identifié d'impact significatif des effets de la pandémie sur ses principales estimations.

2.2. Autres impacts de l'environnement externe

En tant que Groupe internationale, Linedata est attentif à l'environnement (ou aux situations) externes pouvant impacter ses activités :

Brexit : sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne

Suite au départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne, le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif sur son activité et n'en attend pas à ce titre pour l'année en cours. En effet, l'impact du Brexit sur l'activité de Linedata devrait rester modéré par la présence du Groupe à la fois au Royaume-Uni et en Europe.

Hong-Kong : instabilité politique

Linedata a une implantation de 44 salariés et réalise 5 % de son chiffre d'affaires hors Groupe à Hong Kong qui connaît depuis mi 2019 une forte instabilité politique. Le Groupe maintient une vigilance proactive sur l'évolution de la situation politique à Hong Kong. Le Groupe a élaboré et mis en place des plans de continuité d'activité et des plans spécifiques de réaction. L'expérience du travail à distance généralisé imposée par des confinements liés à la pandémie de Covid-19 a confirmé la fonctionnalité opérationnelle des plans de continuité.



NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Méthodes de consolidation

3.1.1. Principes de consolidation

La société Linedata Services est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Linedata Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité, dispose :

- ✓ du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat,
- ✓ du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe, ou
- ✓ du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions de Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous clos au 31 décembre à l'exception des 2 sociétés indiennes qui clôturent le 31 mars et dont les comptes sont retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

3.1.2. Méthodes de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Linedata Services.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- ✓ les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- ✓ les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- ✓ toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « Réserves de conversion ».

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « Réserves de conversion », en application de la norme IAS 21. Les écarts de change relatifs aux prêts intragroupes ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper inflationniste.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés à la note 13.

Conversion des transactions en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

3.1.3. Regroupement d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée relative à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 16, IAS 38 et IFRS 9).

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires). Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion,

- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « goodwill » entre :

- ✓ d'une part le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acquise
- ✓ d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3.2. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale	Pays	% contrôle	Méthode de consolidation
Linedata Services SA	France	-	Société mère
Linedata Services Asset Management SAS	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Leasing & Crédit SAS	France	100%	Intégration globale
Loansquare SAS	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Luxembourg	Luxembourg	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing SL	Espagne	100%	Intégration globale
Linedata Services Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Technologies Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Maroc	Maroc	100%	Intégration globale
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Limited	Irlande	100%	Intégration globale
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	100%	Intégration globale
Linedata Services Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Asset Management Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata L&C Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Services LLC	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing Corp	Canada	100%	Intégration globale
Linedata Services H.K. Limited	Hong Kong	100%	Intégration globale
QRMO	Hong Kong	100%	Intégration globale
Linedata Services India Private Limited	Inde	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Private Limited	Inde	100%	Intégration globale

Linedata SA de C.V., Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp, sociétés sans activité, ne sont pas consolidées.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base de leurs comptes au 31 décembre, d'une durée de 12 mois.

3.3. Incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie

L'incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie nette se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Coût des acquisitions décaissé	(300)	
ACQUISITIONS DE TITRES DE PARTICIPATION, NETTES DE LA TRESORERIE ACQUISE	(300)	-

Le Groupe a acquis les 30% des parts restantes de la société Loansquare le 31 mars 2020 pour 0,3 M€.

3.4. Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Dans le cadre des rachats d'actifs, le Groupe a consenti les garanties suivantes :

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 ME
Acquisition des actions de Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles: Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle.....	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé.	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD)

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteur d'activité

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Les secteurs opérationnels présentés correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres activités, comprenant l'Assurance et l'Epargne Retraite.

Agrégat utilisé dans le cadre de la mesure de la performance

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Comité Exécutif, est fondée notamment sur l'EBITDA (Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization) avant IFRS 16 déterminé en excluant du résultat opérationnel les principales lignes n'ayant pas de contrepartie en trésorerie « Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions » ainsi que les « Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite » incluses dans les charges de personnel. L'EBITDA correspond à un indicateur clé du Groupe, reflétant de façon simple le niveau de trésorerie potentiellement généré par les opérations courantes du Groupe. Il est ainsi communément utilisé pour le calcul des ratios financiers et ratios de valorisation de l'entreprise.

Information par secteur géographique

Les activités du Groupe par origine des ventes sont ventilées en quatre zones géographiques :

- ✓ Europe du Sud,
- ✓ Europe du Nord,
- ✓ Amérique du Nord,
- ✓ Asie.

4.1. Informations par secteur d'activité

4.1.1. Au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Carnet de commandes	108 122	64 519	4 570	177 211
Chiffre d'affaires	104 491	51 394	5 128	161 013
EBITDA	29 340	16 140	2 952	48 432
% EBITDA	28,1%	31,4%	57,6%	30,1%
Résultat opérationnel	19 475	10 501	2 646	32 622
% Résultat opérationnel	18,6%	20,4%	51,6%	20,3%
Goodwills	97 013	47 143	7 015	151 171
Immobilisations incorporelles	20 578	5 591	22	26 191
Droit d'utilisation IFRS 16 *	21 085	5 016	835	26 936
Immobilisations corporelles *	8 177	1 945	324	10 446
Autres actifs sectoriels non courants	1 262	315	22	1 599
Actifs sectoriels courants	41 841	29 134	2 664	73 638
Actifs sectoriels	189 956	89 144	10 881	289 981
Passifs sectoriels non courants	2 491	5 866	831	9 187
Passifs sectoriels courants	22 359	14 283	785	37 427
Passifs sectoriels	24 850	20 148	1 615	46 614
Investissements incorporels	6 266	1 931	4	8 201
Investissements corporels	3 560	241	88	3 889

* Les données financières 2020 présentées sur la ligne « Immobilisations corporelles » correspondent aux données publiées retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur la ligne « Droit d'utilisation IFRS 16 » pour un montant de 11,1 M€.

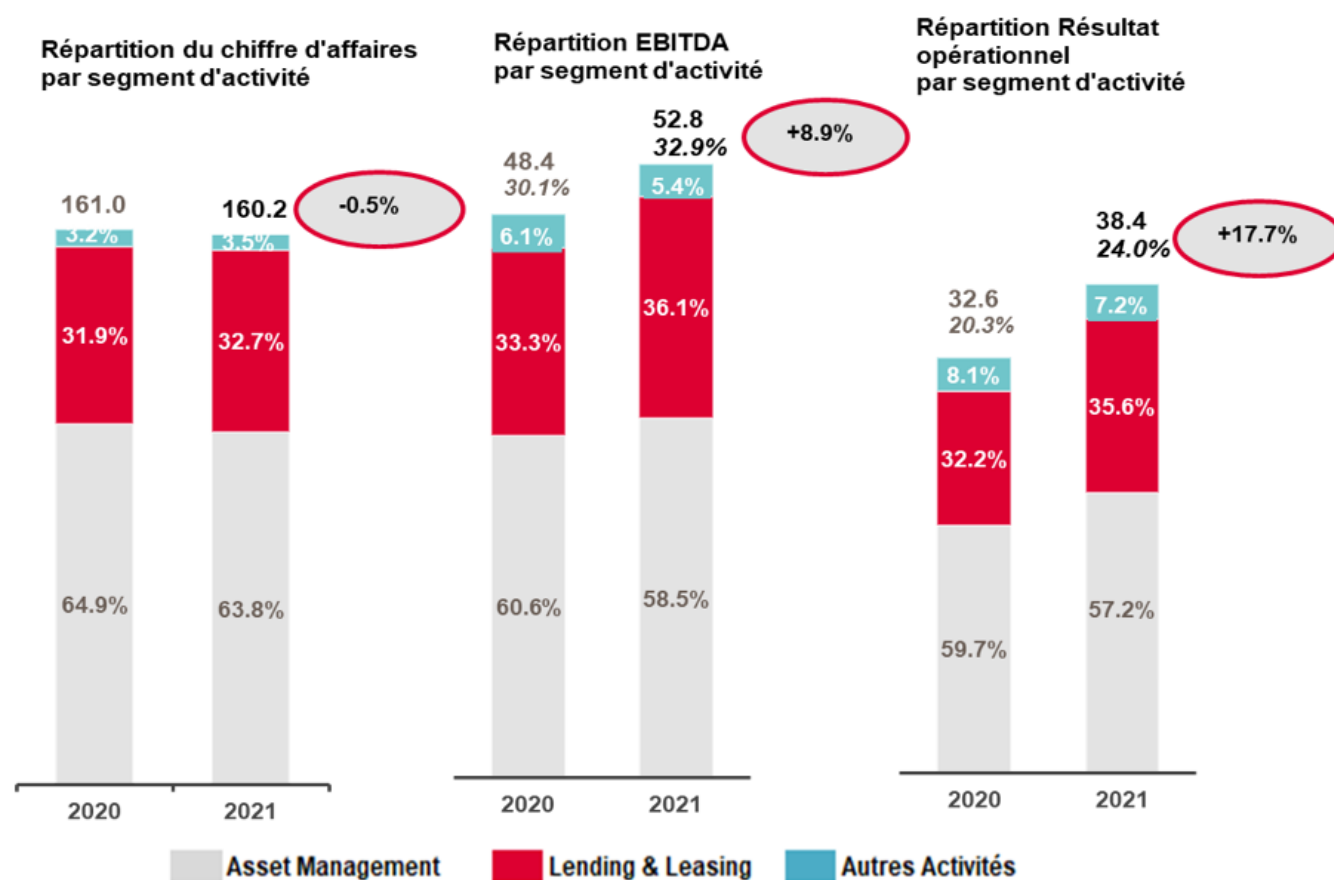
4.1.2. Au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Carnet de commandes	119 241	65 605	2 824	187 669
Chiffre d'affaires	102 252	52 425	5 519	160 196
EBITDA	30 859	19 066	2 827	52 753
% EBITDA	30,2%	36,4%	51,2%	32,9%
Résultat opérationnel	21 971	13 674	2 759	38 403
% Résultat opérationnel	21,5%	26,1%	50,0%	24,0%
Goodwills	103 611	48 812	6 830	159 253
Immobilisations incorporelles	25 565	5 068	(187)	30 446
Droit d'utilisation IFRS 16	19 992	7 565	558	28 115
Immobilisations corporelles	6 684	2 529	186	9 400
Autres actifs sectoriels non courants	1 050	328	18	1 396
Actifs sectoriels courants	48 565	33 595	2 190	84 350
Actifs sectoriels	205 466	97 897	9 595	312 959
Passifs sectoriels non courants	2 201	5 646	597	8 444
Passifs sectoriels courants	24 825	17 444	919	43 188
Passifs sectoriels	27 026	23 090	1 516	51 633
Investissements incorporels	6 098	1 463	1	7 562
Investissements corporels	1 228	600	88	1 916

Le carnet de commandes correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestations non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.

Les informations relatives au carnet de commandes sont détaillées en Note 5.1.

4.1.3. Données sectorielles



4.2. Réconciliation avec les données du Groupe

L'EBITDA se réconcilie avec le résultat opérationnel du Groupe de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
EBITDA	48 432	52 753
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(15 642)	(13 952)
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(167)	(287)
Autres produits et charges opérationnels non courants		(111)
RESULTAT OPERATIONNEL	32 622	38 403

Le total des actifs et passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Actifs sectoriels	289 981	312 959
Impôts différés actifs	3 300	3 315
Créances d'impôts	4 311	1 871
TOTAL DES ACTIFS DU GROUPE	297 592	318 145
Passifs sectoriels	46 614	51 633
Capitaux Propres	121 458	145 794
Emprunts et dettes financières	114 310	101 080
Impôts différés passifs	12 361	14 313
Impôts exigibles passifs	2 849	5 326
TOTAL DES PASSIFS DU GROUPE	297 592	318 146

4.3. Informations par zone géographique

Le chiffre d'affaires externe par origine des ventes est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2021	
Europe du Sud	52 243	32,4%	53 373	33,3%
Europe du Nord	30 691	19,1%	30 884	19,3%
Amérique du Nord	69 727	43,3%	67 424	42,1%
Asie	8 353	5,2%	8 516	5,3%
CHIFFRE D'AFFAIRES	161 013	100,0%	160 196	100,0%

4.4. Chiffre d'affaires par principaux clients

Au cours de l'exercice 2021, les 5 premiers clients de Linedata ont représenté 15% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 25% de ce chiffre d'affaires. En 2020, les 5 premiers clients de Linedata représentaient 16% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 25% de ce chiffre d'affaires.

NOTE 5 ACTIVITE

5.1. Chiffre d'affaires

La norme applicable est IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* ».

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

L'analyse menée par le Groupe a été conduite par référence aux différentes étapes de la norme à savoir :

✓ Etape 1 : Identification du contrat

Le Groupe signe de façon systématique un contrat avec ses clients quelles que soient les prestations vendues. Les critères évoqués par la norme sont couverts lors des revues juridiques et financières :

- ✓ le recouvrement du prix est probable,
- ✓ les droits aux biens et services et les conditions de règlement peuvent être identifiés,
- ✓ le contrat est approuvé et les parties sont engagées à respecter leurs obligations.

✓ Etape 2 : Identification des obligations de performance

Au regard de l'étape d'identification des obligations de prestation définie par la norme, il est identifié que le modèle économique du Groupe s'appuie sur la vente simultanée des éléments suivants :

1.a) la vente d'une licence perpétuelle ou à durée déterminée : cette licence fournit un droit d'utilisation et non pas un droit d'accès à la propriété intellectuelle. L'octroi de ce droit peut être perpétuel ou à durée limitée. Le Groupe n'autorise jamais ses clients à avoir accès au code source. Le fait générateur est la signature par le client d'un procès-verbal de réception du logiciel.

1.b) la vente de « packs utilisateurs » additionnels au contrat de licence : le Groupe peut vendre des licences supplémentaires sur la base d'un nombre d'utilisateurs supplémentaires demandé par le client. Il s'agit en général de « packs utilisateurs », optionnels pour le client, dont la quantité et le prix sont négociés dans le contrat initial. Dans le cas contraire, un avenant au contrat principal est négocié et signé avec le client. Il s'agira en l'occurrence d'une vente de licence séparée et optionnelle pour le client. En application de la norme IFRS 15, si la licence d'origine est inchangée et que le nombre d'utilisateur peut être augmenté selon le bon vouloir du client, l'ajout d'un utilisateur ne constituera pas une vente de licence, le paiement du client correspondra à une royauté fondée sur l'usage en cours de contrat.

2.) la vente d'une prestation d'implémentation : cette prestation consiste à paramétrer le logiciel afin qu'il puisse s'adapter à l'organisation et à l'activité du client. Il s'agira de paramétrage du logiciel standard et non de développements additionnels.

3.) la vente de consulting : il s'agit d'assister le client dans la définition et la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités.

4.) la vente d'une prestation de maintenance et de support : dans la mesure où le Groupe n'intègre pas de « garantie légale de conformité » au sens de la DGCCRF, il est proposé aux clients de signer un contrat de maintenance additionnel qui se caractérise par de la maintenance dite « corrective » permettant de corriger les « bugs » éventuels. Concernant la maintenance « évolutive », les mises à jour importantes, celles nécessitant le passage à une version dite « majeure », sont refacturées aux clients. La maintenance évolutive est assurée systématiquement par Linedata dans la mesure où cette prestation nécessite une connaissance approfondie des logiciels. A ce jour, il n'existe pas de tiers assurant la maintenance à la place de Linedata.

5.) la vente de prestation ASP (Saas) : la vente d'un service ASP se caractérise principalement par :

- ✓ l'octroi d'un droit d'utilisation temporaire d'un logiciel Linedata,
- ✓ la maintenance et le support du logiciel concerné,
- ✓ la mise à disposition d'une infrastructure matérielle et logicielle pour les environnements de production et recette,
- ✓ la réalisation d'une prestation d'hébergement, d'exploitation et d'administration.

Linedata est propriétaire des matériels, logiciels et méthodes tandis que le client est propriétaire exclusif de ses données.

En contrepartie de cette prestation, le client s'engage à verser une redevance annuelle englobant l'ensemble des services décrits ci-dessus.

En application des critères retenus de la norme, et compte tenu que :

✓ les clients ne peuvent pas faire appel à d'autres ressources facilement disponibles et sont obligés de faire appel à Linedata pour la réalisation de la dite prestation,

✓ certains contrats ne précisent pas la nature des différentes prestations alors que d'autres les détaillent, le Groupe a identifié que dans un contrat ASP, les biens et services forment un tout et sont totalement dépendants les uns des autres. Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation. L'hébergement et la maintenance sont séparables de la licence.

S'agissant des jugements significatifs effectués au titre des montants exclus du solde des obligations de performance restant à satisfaire, du fait de l'application de la règle de plafonnement des contreparties variables, et notamment pour les contrats comportant des éléments variables, le groupe a calculé le montant moyen de chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices puis, le cas échéant, un pourcentage de risque d'attrition basé sur la connaissance des risques d'attrition.

✓ Etape 3 : Détermination du prix de la transaction

Le prix de la transaction est le montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir en échange du transfert de biens ou services. Les prix sont intégrés aux contrats signés avec les clients.

IFRS 15 introduit les critères applicables suivants à considérer pour déterminer le prix de la transaction:

- ✓ Part de prix variable : le Groupe n'octroie pas de remises, rabais ou de réduction de prix aux clients. S'agissant des contrats de maintenance, ceux-ci comportent des clauses de pénalités en cas de non atteinte des critères de performance. Historiquement, le Groupe n'a pas eu de pénalité significative sur ces contrats. En outre, ces contrats ne présentent pas de perte à terminaison. Enfin, les contrats ne prévoient pas de bonus lié à la performance de la prestation.

- ✓ Composante financière : compte tenu de la durée des contrats et du niveau bas des taux d'intérêt, le Groupe ne comptabilise pas une composante financière distincte.

✓ Etape 4 : Allocation du prix de la transaction

Le Groupe alloue le prix de la transaction à chaque obligation de performance proportionnellement au prix de vente individuel.

✓ Etape 5 : Comptabilisation du revenu lorsque chaque obligation de performance est satisfaite

Le groupe a établi que la reconnaissance du revenu en fonction des différentes obligations de performance est la suivante :

- ✓ Dans le cas où le client peut utiliser le logiciel standard avant le début de la phase d'implémentation : la vente de licence est reconnue « point in time », i.e. à la livraison, et la prestation d'implémentation est reconnue « overtime » i.e. à l'avancement.

- ✓ Dans le cas d'une installation complexe (les prestations de développement et /ou d'implémentation sont considérés comme déterminantes ou lorsque la transaction implique une modification significative du progiciel) : la vente de licence, la prestation d'intégration et la maintenance sont reconnues « overtime » puisque le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la maintenance.

- ✓ La vente de consulting est reconnue « overtime », en régie.

- ✓ La vente d'utilisateurs additionnels est reconnue « point in time », i.e. à la livraison.

- ✓ La maintenance et le support sont reconnus « overtime » (montant fixe étalé sur la durée du contrat)

- ✓ L'ASP est reconnu « overtime »

Enfin, le Groupe a choisi de ne pas utiliser les deux mesures de simplification prévues dans la norme IFRS15 concernant les contrats ayant une durée à l'origine inférieure à 1 an et les « obligations de performance » qui sont reconnues selon la méthode des « droits à facturer » pour déterminer le niveau du carnet de commande présenté.

5.1.1 Au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	37 812	3 840	1 868	43 520
Maintenance & support	20 966	31 358	1 694	54 018
Licences récurrentes	29 680	755	-	30 435
Chiffre d'affaires récurrent	88 458	35 953	3 562	127 973
Implémentation, Consulting & Services	15 763	12 191	1 012	28 966
Licences perpétuelles	270	3 249	555	4 074
Chiffre d'affaires non récurrent	16 033	15 440	1 567	33 040
CHIFFRE D'AFFAIRES	104 491	51 393	5 129	161 013

5.1.2 Au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	37 999	4 995	2 403	45 397
Maintenance & support	20 515	31 807	1 182	53 503
Licences récurrentes	25 555	666	0	26 220
Chiffre d'affaires récurrent	84 068	37 467	3 585	125 121
Implémentation, Consulting & Services	16 516	13 879	821	31 216
Licences perpétuelles	1 668	1 078	1 113	3 860
Chiffre d'affaires non récurrent	18 184	14 957	1 934	35 076
CHIFFRE D'AFFAIRES	102 252	52 425	5 519	160 196

En 2021, le Groupe réalise 78,1 % de son chiffre d'affaires sous forme de prestations récurrentes contre 79 % en 2020.

Le carnet de commandes correspondant au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestations non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture, est présenté ci-dessous au 31 décembre 2021 :

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	36 881	10 809	1 041	48 731
Maintenance & support	38 465	47 653	1 248	87 365
Licences récurrentes	35 217	1 341	-	36 558
Activité récurrente	110 563	59 803	2 289	172 655
Implémentation, Consulting & Services	7 251	5 282	535	13 068
Licences perpétuelles	1 427	520	-	1 947
Activité non récurrente	8 678	5 802	535	15 014
CARNET DE COMMANDES	119 241	65 605	2 824	187 669

Au 31 décembre 2021, le carnet de commandes s'établit à 187,7 M€ et correspond aux obligations de prestation que le Groupe s'attend à exécuter et à reconnaître en chiffre d'affaires sur les exercices 2022 à 2028.

5.2. Créances clients, actifs et passifs des contrats

Pour un contrat donné, le chiffre d'affaires comptabilisé reflète le paiement attendu en contrepartie des obligations de prestations rendues. Le cas échéant, un actif sur contrat est constaté en contrepartie du chiffre d'affaires comptabilisé pour lequel un droit à paiement est encore conditionnel. Un passif sur contrat est comptabilisé si les paiements déjà reçus du client, ou les droits inconditionnels au paiement déjà acquis, excèdent le montant comptabilisé en chiffre d'affaires.

L'évolution des créances clients et des actifs (passifs) nets des contrats est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Créances clients (valeur brute) et actifs de contrats	Passifs de contrats (Produits constatés d'avance)	Créances clients et actifs (passifs) nets de contrats
Solde au 31/12/2020	36 925	(11 728)	25 197
Augmentation	159 066	(4 739)	154 327
Diminution	(157 608)	1 295	(156 312)
Ecart de conversion	489	(866)	(377)
SOLDE AU 31/12/2021	38 873	(16 038)	22 835

Linedata enregistre les paiements des clients sur la base d'un plan d'apurement des créances conformément aux contrats. Les actifs de contrats sont liés aux obligations de performance devant s'exercer postérieurement à la date de clôture. Les passifs de contrats sont liés aux facturations effectuées en avance par rapport à la réalisation des obligations de performance. Les passifs de contrats sont enregistrés en revenu dès lors que les obligations de performance sont réalisées conformément aux contrats clients.

5.3. Créances d'exploitation et autres débiteurs

Les créances d'exploitation et autres débiteurs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés - valeur brute	36 925	38 873
Dépréciation des créances clients	(1 044)	(1 463)
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	35 881	37 410
Personnel et organismes sociaux	507	682
Créances fiscales	2 564	2 477
Prêts, cautions et autres créances financières à moins d'un an	26	27
Autres créances et débiteurs divers	800	856
Charges constatées d'avance	3 681	4 058
Autres créances d'exploitation et débiteurs - valeur nette	7 578	8 100
CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES DEBITEURS	43 458	45 510

L'ensemble du poste clients fait l'objet d'un suivi régulier par le management. Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus. Cette analyse a été réalisée en cohérence avec IFRS 9.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Dépréciations sur créances clients en début de période	892	1 044
Dotations	704	1 030
Reprises utilisées	(266)	(556)
Reprises non utilisées	(248)	(93)
Reclassements		8
Ecarts de conversion	(38)	30
DEPRECIATIONS SUR CREANCES CLIENTS EN FIN DE PERIODE	1 044	1 463

5.4. Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Dettes fournisseurs	7 467	9 186
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	207	250
Dettes fiscales et sociales	15 643	15 800
Participation des salariés	348	957
Autres dettes	1 731	734
Produits constatés d'avance	11 728	16 038
DETTES D'EXPLOITATION COURANTES ET AUTRES CREDITEURS	37 124	42 965

Les autres dettes sont principalement composés d'avoirs à établir auprès des clients.

5.5. Autres actifs et dettes non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Valeur brute	423	16
Provision pour dépréciation	-	-
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	423	16

Au 31/12/2020, les autres actifs non courants correspondaient à la créance d'impôt recherche en Amérique du Nord, dénouée sur l'exercice 2021.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Autres dettes non courantes	777	753
AUTRES DETTES NON COURANTES	777	753

Au 31 décembre 2021 les autres dettes non courantes comprennent 0,5 M€ de produits d'avances relatifs aux crédits d'impôts recherche sur les projets capitalisés contre 0,3 M€ sur l'exercice précédent. Au 31 décembre 2020, les autres dettes non courantes correspondaient également à un décalage de paiement de dettes sociales, qui seront payées en décembre 2022 pour 0,4 M€.

5.6. Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2021	
Achat et Sous traitance IT	(9 867)	33.3%	(11 146)	34.3%
Autres Achats	(980)	3.3%	(1 109)	3.4%
Locations & charges locatives	(523)	1.8%	(684)	2.1%
Maintenance, entretien & réparation	(6 070)	20.5%	(5 666)	17.4%
Intérimaires, prestataires & sous traitance	(5 146)	17.4%	(5 077)	15.6%
Frais de développement portés à l'actif (Sous-traitance)	775	(2.6%)	242	(0.7%)
Honoraires et assurances	(4 218)	14.2%	(5 130)	15.8%
Voyages, déplacements, transport	(807)	2.7%	(466)	1.4%
Telecoms et Affranchissement	(739)	2.5%	(712)	2.2%
Services bancaires et assimilés	(162)	0.5%	(227)	0.7%
Autres charges externes	(1 918)	6.5%	(2 559)	7.9%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(29 655)	100.0%	(32 534)	100.0%

Les charges de loyers sont relatives aux locations et charges locatives qui n'entrent pas dans le champ d'IFRS16.

5.7. Autres produits et charges opérationnels courants

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Résultat de change opérationnel	16	(33)
Redevances	(863)	(758)
Pertes sur créances irrécouvrables	(273)	(550)
Jetons de présence	(68)	(68)
Autres produits et charges opérationnels courants	(53)	(351)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	(1 241)	(1 760)

5.8. Autres produits et charges opérationnels non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	-
Autres produits opérationnels non courants	110	9
Autres charges opérationnelles non courantes	(955)	(981)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	(847)	(972)

Depuis 2019, Linedata déploie en effet un projet d'entreprise à vocation caritative, « Linedata Charity ». C'est ainsi qu'elle a retenu trois domaines principaux d'intervention : l'Environnement, l'Education, et la Santé. S'agissant de l'Education plus particulièrement, Linedata participe à la construction d'une université médicale en Ouganda, avec le parrainage de AKU (Aga Khan University), à travers le financement de la résidence universitaire. Avec cette initiative, Linedata vise à faciliter l'accès au savoir des étudiants ougandais, qui en retour, participeront au développement de leur pays. Ce projet inclut la création d'un fonds interne de solidarité, alimenté chaque année à partir des résultats dégagés de l'activité opérationnelle de Linedata. La gouvernance de ce fonds est assurée par un comité interne, qui définit les grandes orientations, vote son budget et assure le suivi de l'utilisation des subsides.

Au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2021, les autres charges opérationnelles non courantes sont principalement composées d'une charge de 0,9 M€ pour financer ce projet de Charity.

C'est un accord non engageant; le versement annuel d'une somme de 1 MUSD jusqu'à l'année 2026 incluse (soit 8 ans) étant conditionné à une autorisation préalable du Conseil d'Administration de la Société. Le Conseil d'Administration a donné son autorisation en date du 7 décembre 2021.

En 2020, les autres charges et produits opérationnels non courants sont également constitués des charges supportées dans le cadre d'un dégat des eaux et de remboursements des assurances relatifs à ce dégat des eaux.

5.9. Rapprochement de la variation nette de BFR avec l'Etat des flux de trésorerie consolidés

L'effet sur la génération de trésorerie de la variation des éléments du besoin en fonds de roulement (« BFR ») enregistrés au bilan, correspondant à une entrée de trésorerie (hors impôts sur les sociétés) de - 1 433 K€, s'explique de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021	Variation nette	Variation sans effet de trésorerie		Impact trésorerie
				Change	Autres	Eléments de BFR
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	35 881	37 410	1 529	1 387	(9)	151
Personnel et organismes sociaux	507	682	175	45		130
Créances fiscales	2 564	2 477	(87)	52		(139)
Autres créances et débiteurs divers	800	856	56	5	(786)	837
Charges constatées d'avance	3 681	4 058	377	202		175
Autres actifs non courants	423	16	(407)	14		(421)
Total actif	43 855	45 498	1 643	1 706	(795)	732
Dettes fournisseurs	7 467	9 186	1 719	367	(1 075)	2 427
Dettes fiscales et sociales	15 643	15 800	157	496	248	(587)
Participation des salariés	348	957	609		-	609
Autres dettes	1 731	734	(997)	2 905		(3 902)
Produits constatés d'avance	11 728	16 038	4 310	867	-	3 443
Autres dettes non courantes	777	753	(24)	49	(248)	175
Total passif	37 695	43 469	5 774	4 684	(1 075)	2 165
TOTAL BFR (hors impôts sur les sociétés)	6 160	2 029	(4 131)	(2 978)	280	(1 433)

5.10. Transactions avec les parties liées

Les parties liées du Groupe sont constituées des sociétés sur lesquelles le Groupe a une influence notable ou qui ne sont pas consolidées, des sociétés ayant un administrateur commun et/ou des dirigeants communs.

Afin de déterminer les transactions effectuées avec les parties liées, une revue des contrats est réalisée pour ceux existants avec ces parties liées et pour tous les contrats signés au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Transactions de Linedata Services avec la société Amanaat		
Créances avec les parties liées		25
Refacturations	15	24

Linedata Services a signé fin décembre 2015 un contrat de prestations de services administratifs et financiers avec sa société mère, Amanaat.

De plus, Linedata Services a signé le 11 décembre 2017 un contrat de prestation de services avec la société Odigo Consulting LLC dont la Présidente est Mme Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration de Linedata Services. Aucune charge n'a été enregistrée au titre de ce contrat.

La refacturation avec les parties liées est réalisée aux conditions de marché. Il n'y a aucune garantie reçue pour les créances avec les parties liées.

5.11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, comptabilisés en charge en 2021 par la société Linedata Services et les filiales intégrées globalement sont les suivants :

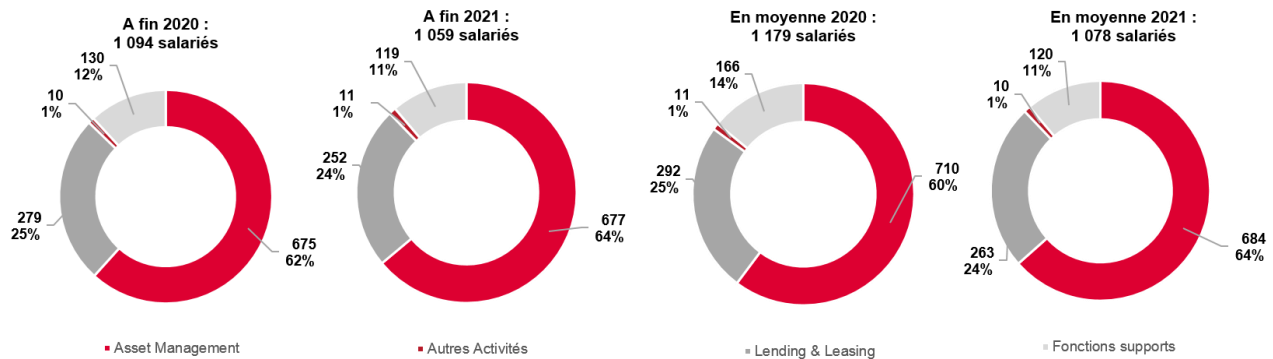
(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG et Autres (réseau Ernst & Young)		FINEXSI Audit	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	350	86,1%	151	99,0%
Services autres que la certification des comptes	57	13,9%	2	1,0%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	406	100,0%	153	100,0%

Les services autres que la certification des comptes correspondent à des honoraires de due diligence et aux attestations portant sur les covenants bancaires fournis dans le cadre des emprunts bancaires de Linedata Services.

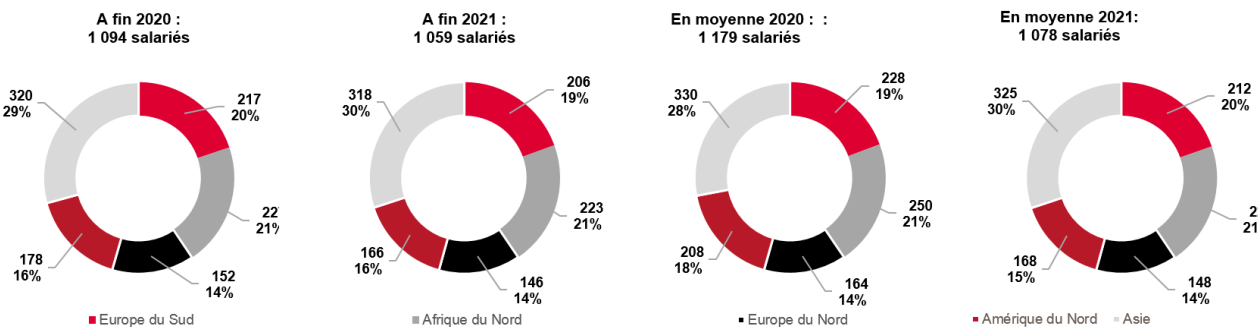
NOTE 6 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

6.1. Effectifs

6.1.1. Ventilation sectorielle des effectifs



6.1.2. Ventilation géographique des effectifs



6.2. Frais de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Salaires et traitements	(69 088)	(62 568)
Charges sociales	(16 502)	(14 351)
Participation des salariés	(348)	(967)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	12	-
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(167)	(287)
Frais de développement portés à l'actif	7 214	7 255
Quote-part crédit d'impôt recherche en charge de personnel	719	767
CHARGES DE PERSONNEL	(78 160)	(70 151)

La baisse des charges de personnels pour 8 M€ est liée au plan d'économie réalisé à partir du 2ème semestre 2020 et au transfert d'activité du département IT fin 2020 dans le cadre d'une externalisation.

6.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays, le Groupe offre certains avantages qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'indemnités de départ en retraite ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle (régime des médailles du travail). Ces régimes, dits à prestations définies, concernent essentiellement la France.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de droits projetés pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel (« turnover »).

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêts d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

En France et en Tunisie, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Gravitas Technology Private Limited dispose d'un régime de retraite conformément au « Payment of Gratuity Act » de l'Inde de 1972.

Les engagements sont évalués en tenant compte de la norme IFRS IC sans incidence significative pour le Groupe.

6.3.1. Hypothèses actuarielles en France

	31/12/2020	31/12/2021	Turnover	31/12/2020	31/12/2021
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	0,30%	0,98%	Avant 25 ans	Entre 18% et 25%	Entre 18% et 25%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	0,00%	0,44%	De 25 à 29 ans	Entre 13% et 17%	Entre 13% et 17%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%	De 30 à 34 ans	Entre 9% et 12%	Entre 9% et 12%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005	De 35 à 39 ans	Entre 6% et 8%	Entre 6% et 8%
Age de départ à la retraite :			De 40 à 44 ans	Entre 4% et 6%	Entre 4% et 6%
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans	De 45 à 49 ans	Entre 2% et 4%	Entre 2% et 4%
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans	50 ans et plus	< 2%	< 2%
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans			
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans			

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2021 sont proches de :

- ✓ 0.98% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 0.44% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

Les taux de charges sociales retenus pour l'évaluation des engagements au titre des indemnités de départ en retraite et des médailles du travail en France sont compris entre 50,11% et 53,38% en fonction des taux constatés par chacune des sociétés.

6.3.2. Evolution des engagements

(en milliers d'euros)	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2020	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2021
Engagement à l'ouverture de l'exercice	7 545	241	430	8 216	7 590	373	408	8 371
Variation des écarts actuariels	(39)			(39)	(1 030)			(1 030)
Prestations servies aux salariés	(401)		(29)	(430)	(258)		(26)	(284)
Ecart de conversion		(27)		(27)		18		18
Charge de l'exercice	485	159	7	651	437	103	(6)	534
Coût des services rendus	428	176	32	636	414	103	29	546
Coût financier	57		2	59	23			23
Écarts actuariels de l'exercice			(27)	(27)			(35)	(35)
Autres (transferts - reprises)		(17)		(17)		-		-
ENGAGEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7 590	373	408	8 371	6 739	494	376	7 609

Les écarts actuariels reconnus incluent les écarts d'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

Le gain actuariel reconnu sur l'exercice 2021 de 1 030 K€ résulte d'un gain de 378 K€ d'écarts d'expérience et d'une perte de 653 K€ d'écarts d'hypothèses principalement liée à l'évolution des taux d'actualisation.

Sur les passifs de retraite de la France, une variation de +/- 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de -198 K€ / + 206 K€. L'impact des variations de taux d'actualisation pour les autres pays est non matériel à l'échelle du groupe.

La ventilation par échéance de l'engagement au titre des indemnités de départ en retraite en France est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :		
à moins d'1 an	65	29
de 1 à 5 ans	1 188	997
de 5 à 10 ans	2 563	2 442
à plus de 10 ans	3 774	3 271
ENGAGEMENT TOTAL	7 590	6 739

6.4. Rémunération des dirigeants (autres parties liées)

Les principaux dirigeants du groupe sont constitués du Président Directeur Général, des membres du Conseil d'Administration et des membres du Comité exécutif.

L'assemblée générale mixte du 17 avril 2017 a fixé à 200 K€ le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondraient aux indemnités conventionnelles de départ en retraite. Il n'existe aucun autre engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

Les montants présentés dans le tableau suivant correspondent aux montants versés sur la période :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Avantages à court terme	3 417	3 479
Indemnités de fin de contrat de travail	143	
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	3 560	3 479

NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

7.1. Goodwills

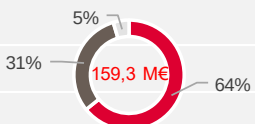
Les goodwills sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en Note 3.1.3.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés en 2021 sont décrites en Note 7.5.

Les variations des goodwills sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
Au 31 Décembre 2020	167 011	(15 840)	151 171
Ecart de conversion	8 380	(298)	8 082
Au 31 décembre 2021	175 391	(16 139)	159 253

Les goodwills par UGT se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
		
▪ Asset Management	97 032	103 542
▪ Lending & Leasing	47 150	48 722
▪ Autres Activités	6 989	6 989
GOODWILL - VALEUR NETTE	151 171	159 253

7.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur trois à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Elles se composent de logiciels et de relations clients évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Les logiciels acquis font l'objet d'un amortissement linéaire sur cinq à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée par rapport notamment à l'obsolescence technologique constatée sur des logiciels présentant les mêmes caractéristiques techniques et s'adressant aux mêmes types de marché et clientèle.

Les relations clientèles font l'objet d'un amortissement linéaire sur huit ans, en fonction d'un taux estimé d'attrition des clients.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 :

- ✓ les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées,
- ✓ les dépenses de développement des logiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - ✓ la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - ✓ l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
 - ✓ la capacité à utiliser ou vendre le logiciel,
 - ✓ la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables,
 - ✓ la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel,
 - ✓ la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée, qui est revue à chaque clôture. La durée d'utilité est estimée en fonction des projections d'avantages économiques futurs attendus des développements réalisés.

L'évolution des immobilisations incorporelles est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs brutes au 31/12/2020	54 167	52 281	19 025	11	125 484
Acquisitions	36	7 526	-	-	7 562
Autres mouvements	(29)	-	-	-	(29)
Ecart de conversion	2 553	3 021	1 495	-	7 069
VALEURS BRUTES AU 31/12/2021	56 727	62 828	20 520	11	140 086

Les acquisitions sont essentiellement liées aux frais de développement relatifs aux projets AMP (Asset Management Platform) et Alchemy. Linedata AMP (Linedata Asset Management Platform) est une plateforme Cloud de gestion d'actifs inédite sur le marché qui offre aux gestionnaires d'actifs un accès instantané et en continu via le cloud aux solutions logicielles, data et services dont ils ont besoin pour accélérer la transformation de leur modèle opérationnel. La valeur nette comptable du projet AMP est de 21 M€ au 31 décembre 2021.

Les frais de recherche et développement sont de 15,6 M€ (avant capitalisation) en 2021, représentant 9,7 % du chiffre d'affaires en 2021, en légère baisse par rapport à 2020 où ils représentaient 11 % du chiffre d'affaires, soit 17,6 M€ (avant capitalisation).

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Amortissements au 31/12/2020	(51 224)	(29 991)	(18 067)	(11)	(99 293)
Dotations aux amortissements	(1 853)	(2 915)	(484)	-	(5 252)
Ecart de conversion	(2 430)	(1 226)	(1 439)	-	(5 095)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021	(55 507)	(34 132)	(19 990)	(11)	(109 640)

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs nettes au 31/12/2020	2 943	22 290	958	-	26 191
VALEURS NETTES AU 31/12/2021	1 220	28 696	530	-	30 446

7.3. Contrats de location

Conformément à la norme IFRS 16, les contrats de location sont enregistrés en immobilisations corporelles au titre d'un droit d'utilisation de l'actif loué. Ces contrats sont comptabilisés au commencement du contrat pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location en contrepartie d'un passif, correspondant aux passifs de loyers dûs au bailleur.

Les retraitements concernent des contrats de locations simples et de crédits-baux de bureaux et de véhicules.

Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement. Le groupe tient compte de la durée d'amortissement des agencements inamovibles pour la détermination de la durée exécutoire d'un contrat de location.

Le Groupe applique les mesures simplificatrices prévues par la norme concernant l'exclusion des contrats de moins d'un an et des contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les taux d'actualisation utilisés pour calculer les dettes de loyer initiales de chaque contrat de location correspondent aux taux marginaux d'endettement estimés par le management pour les biens loués. Ces taux sont différenciés (i) par pays et (ii) par durée de location résiduelle du contrat. (iii) Une différenciation par catégorie d'actifs est également effectuée

Les taux d'actualisation sont compris entre 1% et 8% et sont recalculés selon la maturité du contrat retraité et le risque pays pour chaque nouveau contrat.

La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers correspond à la période non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes sujettes à des options de renouvellement, si et seulement si, l'exercice de ces options est « raisonnablement certain ». Les échéances les plus lointaines s'étendent au maximum jusqu'en novembre 2030.

L'évolution des droits d'utilisation IFRS 16 est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Bureaux	Flotte automobile	TOTAL
Valeurs brutes au 31/12/2020 publiées	23 317	179	23 496
Crédit-bail	13 434	-	13 434
Valeurs brutes au 31/12/2020 avec crédit-bail *	36 751	179	36 930
Augmentation des droits d'utilisation	5 128	114	5 242
Fin de contrats de location	(2 801)	(75)	(2 876)
Ecarts de conversion	1 588		1 588
VALEURS BRUTES AU 31/12/2021	40 666	218	40 884
Amortissements au 31/12/2020 publiés	(7 610)	(91)	(7 701)
Crédit-bail	(2 294)	-	(2 293)
Amortissements au 31/12/2020 avec crédit-bail *	(9 904)	(91)	(9 994)
Dotations aux amortissements	(5 036)	(70)	(5 106)
Fin de contrats de location	2 801	75	2 876
Ecarts de conversion	(545)	-	(545)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021	(12 684)	(86)	(12 769)
VALEURS NETTES AU 31/12/2021	27 981	132	28 114

* Les données financières 2020 publiées sont retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur la ligne « Droit d'utilisation IFRS 16 »

L'augmentation des droits d'utilisation s'explique à hauteur de 5 242 K€ s'explique notamment par les éléments suivants :

Arcueil : Le Groupe a défini une nouvelle stratégie de rationalisation des locaux, en phase avec ses besoins actuels et a ainsi décidé de ne pas renouveler au terme de leur échéance les baux sur la ville d'Arcueil en France conclus par LDS AM et LDS LC qui se sont échus le 9 juillet 2021.

Le Groupe a conclu un bail qui a pris effet au 1^{er} novembre 2021 pour de nouveaux locaux à Arcueil pour une durée de 6 ans qui a donné lieu à la constatation d'un droit d'utilisation à hauteur de 3 605 K€. Le Groupe a continué d'occuper les locaux initiaux dans le cadre d'un bail précaire dans la continuité du bail précédemment conclu par LDS LC pour une durée de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2021, avec les mêmes conditions financières et le même bailleur que précédemment. Ce bail précaire est retraité. L'emménagement dans les nouveaux locaux est intervenu en janvier 2022 à l'issue des travaux d'aménagement.

Hong-Kong : Un nouveau bail a également été conclu à Hong-Kong conduisant à constater un droit d'utilisation à hauteur de 1 126 K€.

Le droit d'utilisation des locaux de New York est réduit par une dotation complémentaire relative à la perte liée à la sous location d'un étage à partir de l'exercice 2021.

Le détail par échéance des dettes de loyer IFRS 16 est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2020 *	31/12/2021
Echu au 31/12/2021	4 928	-
Echu au 31/12/2022	3 834	4 499
Echu au 31/12/2023	3 379	3 977
Echu au 31/12/2024	3 111	4 541
Echu au 31/12/2025 et au-delà	9 449	3 372
Echu au 31/12/2026 et au-delà	-	9 133
TOTAL	24 701	25 523

* Les données financières 2020 publiées sont retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur la ligne « Droit d'utilisation IFRS 16 »

7.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

- ✓ Constructions 5 à 20 ans
- ✓ Agencements 5 à 20 ans
- ✓ Matériel et outillage 2 à 5 ans
- ✓ Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans

L'évolution des immobilisations corporelles est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobilier et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Valeurs brutes au 31/12/2020 publiées	40 022	15 681	34 481	90 184
dont droit d'utilisation IFRS 16 et Crédit-Bail	36 751	179	-	36 930
Valeurs brutes au 31/12/2020 hors IFRS 16 et Crédit-Bail	3 271	15 502	34 481	53 254
Acquisitions	-	521	1 438	1 959
Cessions	-	(1 087)	-	(1 087)
Autres mouvements	-	36	-	36
Ecarts de conversion	40	616	2 010	2 666
VALEURS BRUTES AU 31/12/2021	3 311	15 588	37 929	56 828

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobilier et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Amortissements au 31/12/2020 publiés	(10 918)	(11 241)	(30 641)	(52 800)
dont droit d'utilisation IFRS 16 et Crédit-Bail	(9 903)	(91)	-	(9 994)
Amortissements au 31/12/2020 hors IFRS 16 et Crédit-Bail	(1 015)	(11 150)	(30 641)	(42 806)
Dotations aux amortissements	(224)	(1 018)	(2 149)	(3 391)
Reprises d'amortissements	-	1 087	-	1 087
Autres mouvements	-	(7)	7	-
Ecarts de conversion	(28)	(490)	(1 802)	(2 320)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021	(1 266)	(11 578)	(34 585)	(47 429)

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobilier et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Valeurs nettes au 31/12/2020	2 254	4 352	3 840	10 446
VALEURS NETTES AU 31/12/2021	2 043	4 010	3 347	9 400

Les investissements concernent principalement des serveurs, matériels informatiques et bureautiques ainsi que les travaux des locaux à Arceuil en France.

7.5. Tests de perte de valeur sur actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. Les goodwill font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Les UGT sont des entités opérationnelles générant des flux de trésorerie indépendants.

Dans l'organisation du Groupe, elles correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres activités, incluant l'Epargne Entreprise d'une part et l'Assurance et l'Epargne Retraite d'autre part.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget.
- ✓ flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif, ou à l'UGT.

Si la valeur nette comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « *Autres produits et charges opérationnels* ». La reprise des pertes de valeur de l'écart d'acquisition relatif à des participations consolidées par intégration globale est interdite. La reprise des pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écart d'acquisition) est possible, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable.

7.5.1. Modalités des tests de perte de valeur

Les tests sont réalisés selon les hypothèses suivantes :

- ✓ les prévisions utilisées sont fondées sur l'expérience passée, les carnets de commandes et les produits en développement,
- ✓ le taux de croissance à l'infini s'établit à 1,5%. Ce taux, identique à celui retenu pour les exercices précédents, est en ligne avec le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité du Groupe ;
- ✓ le taux d'actualisation calculé s'élève à 9 % après impôts (contre 10 % pour les exercices précédents). Les principales composantes du coût moyen pondéré du capital sont une prime de risque de marché en baisse de 1 point, un taux sans risque correspondant à une moyenne des taux d'intérêt des emprunts d'Etat de maturité élevée, un bêta calculé sur la base d'un échantillon des entreprises du secteur en baisse de 0,2 point.
- ✓ Le taux d'imposition est différencié par UGT en retenant un taux effectif d'impôt pondéré en fonction du chiffre d'affaires réalisé par zone géographique.

Les hypothèses clés sur le taux de croissance à l'infini et sur le taux d'actualisation sont identiques pour chaque UGT à laquelle sont affectés les goodwill dans la mesure où les risques business et financier des UGT retenues présentent des caractéristiques communes du fait :

- ✓ du profil identique des clients qui sont constitués de sociétés de taille importante, institutions bancaires ou financières dont le risque crédit est non significatif
- ✓ des zones géographiques dans lesquelles le Groupe opère qui sont à profil de risque limité et dont les critères de croissance sont similaires.

Les tests effectués au niveau des UGT ont montré qu'aucune dépréciation des actifs immobilisés n'était nécessaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

7.5.2. Sensibilité des tests de perte de valeur sur les goodwill

La marge des tests, qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge sont présentés par UGT dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités
Marge du test	108,0	86,8	12,3
Impact sur la marge du test:	-	-	-
Hausse de 1 point du taux d'actualisation	(27,9)	(18,5)	(2,1)
Baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(10,4)	(6,9)	(0,8)
Combinaison des deux facteurs	(35,7)	(23,7)	(2,7)
Baisse du chiffre d'affaires de 5% et de l'EBITDA de 10%	(32,2)	(18,5)	2,0
Combinaison des trois facteurs	(63,0)	(39,3)	(4,4)

NOTE 8 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

8.1. Autres provisions

Une provision est constatée lorsque :

- ✓ le Groupe a une obligation juridique, contractuelle ou implicite résultant d'un événement passé,
- ✓ il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- ✓ le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

L'évolution des provisions est la suivante :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Autres provisions	PROVISIONS
PROVISIONS AU 31/12/2020	343	-	343
Reprises utilisées	(38)	-	(38)
PROVISIONS AU 31/12/2021	305	-	305
Dont provisions non courantes	82	-	82
Dont provisions courantes	223	-	223

Les provisions pour litige couvrent essentiellement des litiges commerciaux.

Les litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37. L'incertitude résiduelle inhérente à tout litige ne pourrait avoir une incidence significative sur le résultat.

8.2. Passifs éventuels

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- ✓ une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe, ou
- ✓ une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le Groupe n'a pas identifié de passifs éventuels.

NOTE 9 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

9.1. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- ✓ les dettes financières à long terme, les dettes de loyers, les crédits et dettes financières à court terme et les découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. Note 9.1.2)
- ✓ les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. Note 9.1.3)
- ✓ les instruments dérivés (cf. Note 9.1.4)
- ✓ les autres actifs et passifs financiers courants et non courants (cf. Note 9.1.5)

9.1.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2020		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 176	1 176	-	-	1 176	-	-
Créances clients	36 925	36 925	-	-	36 925	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 180	30 180	30 180	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	68 281	68 281	30 180	-	38 101	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	68 748	68 748	-	-	-	68 700	48
Dettes de loyer non courantes IFRS 16	19 690	19 690	-	-	-	19 690	-
Emprunts et dettes financières courants	20 861	20 861	-	-	-	20 861	-
Dettes de loyer courantes IFRS 16	5 011	5 011	-	-	-	5 011	-
Dettes fournisseurs	7 467	7 467	-	-	7 467	-	-
PASSIFS FINANCIERS	121 777	121 777	-	-	7 467	114 262	48

(en milliers d'euros)	31/12/2021		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 380	1 380	-	-	1 380	-	-
Créances clients	38 845	38 845	-	-	38 845	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 840	38 840	38 840	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	79 065	79 065	38 840	-	40 225	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	60 448	60 448	-	-	-	60 430	18
Dettes de loyer non courantes IFRS 16	21 024	21 024	-	-	-	21 024	-
Emprunts et dettes financières courants	15 109	15 109	-	-	-	15 109	-
Dettes de loyer courantes IFRS 16	4 499	4 499	-	-	-	4 499	-
Dettes fournisseurs	9 156	9 156	-	-	9 156	-	-
PASSIFS FINANCIERS	110 236	110 236	-	-	9 156	101 062	18

9.1.2. Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les emprunts obligataires et bancaires ainsi que les autres emprunts, les crédits à court terme et les découverts bancaires.

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par application du taux d'intérêt effectif de l'emprunt à sa valeur comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le coupon impacte la valeur de la dette.

Les dettes financières couvertes par des swaps de taux d'intérêt font généralement l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les dettes liées aux contrats de location sont comptabilisées au commencement de chaque contrat pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers futurs au titre de la location.

L'évolution de l'endettement financier brut du Groupe au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Var. Périmètre	Augmentation	Remboursement	Variation Juste valeur	Reclassement	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2021
Emprunts obligataires	34 816	-	-	(35 000)	-	184	-	-	-
Emprunts syndiqués	7 998	-	55 868	-	-	(14 000)	-	-	49 866
Autres emprunts bancaires	25 882	-	-	-	-	(15 320)	-	-	10 562
Autres dettes financières diverses	47	-	0	-	(30)	31	-	2	50
Emprunts et dettes financières non courants	68 743	-	55 868	(35 000)	(30)	(29 105)	-	2	60 478
Dettes de loyers IFRS 16	19 691	-	4 695	-	-	(4 306)	-	914	20 994
Endettement financier non courant	88 434	-	60 563	(35 000)	(30)	(33 411)	-	916	81 472
Emprunts obligataires	(67)	-	-	250	-	(183)	-	-	-
Emprunts syndiqués	7 982	-	(51)	(15 979)	-	14 000	-	-	5 952
Autres emprunts bancaires	12 505	-	-	(18 746)	-	15 321	-	-	9 080
Intérêts courus	442	-	-	(363)	-	-	-	(3)	76
Concours bancaires courants	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Emprunts et dettes financières courants	20 863	-	(51)	(34 838)	-	29 138	-	(2)	15 109
Dettes de loyers IFRS 16	5 010	-	547	(5 564)	-	4 275	-	230	4 499
Endettement financier courant	25 873	-	496	(40 402)	-	33 413	-	228	19 608
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	114 307	-	61 059	(75 402)	(30)	2	-	1 144	101 080

En 2021, Linedata Services a souscrit un emprunt syndiqué à hauteur de 56 M€ au titre du refinancement du Groupe. Cet emprunt a un tirage en deux temps :

- Au 15 juin 2021 pour 44,7 M€ (dont -0,2M€ de frais d'émission d'emprunt),
- Au 26 juillet 2021 pour 11,1 M€.

Linedata Services a procédé aux remboursements suivants au cours de l'exercice :

- Au titre du refinancement du Groupe :
 - 35 M€ sur l'emprunt obligataire, d'une valeur comptable au coût amorti avant remboursement de 34,8 M€,
 - 12,5 M€ sur l'emprunt BNP Paribas, d'une valeur comptable au coût amorti avant remboursement de 12,4 M€,
 - 16 M€ sur l'emprunt syndiqué Natixis, d'une valeur comptable au coût amorti avant remboursement anticipé de 12 M€ et après remboursement d'une échéance de 4 M€ en nominal telle que prévue au contrat.
- Au titre des contrats poursuivis et de leur amortissement prévu :
 - 6,3 M€ sur les emprunts BPI,
 - 5,6 M€ sur les dettes de loyer IFRS 16 dont (1,3 M€ sur le crédit-bail immobilier).

A fin décembre 2021, le Groupe dispose donc des lignes de crédit suivantes :

(en milliers d'euros)	Date de mise en place	Date d'échéance	Montant notionnel à l'origine	Capital restant dû au 31/12/2021
Crédit Syndiqué - BNP	Juin 2021	Juillet 2027	56 000	56 000
Crédit bilatéral - BPI	Juin 2017	Decembre 2022	5 000	1 000
Crédit bilatéral - BPI	Juillet 2017	Janvier 2023	5 000	1 250
Crédit bilatéral - BPI	Mai 2019	Janvier 2023	10 000	3 333
Crédit bilatéral - BPI	Septembre 2020	Septembre 2025	15 000	14 062
			91 000	75 645

Les conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- le taux d'intérêt est égal à l'Euribor (floor à zéro en cas d'Euribo négatif), pour les emprunts syndiqués libellés en euro, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA hors impact IFRS 16 à l'exception du retraitement du Crédit bail).
- le taux d'intérêt est fixe pour les emprunts bilatéraux contractés en juin, juillet 2017 et septembre 2020
- le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour l'emprunt bilatéral contracté en mai 2019.

Les covenants relatifs aux dettes financières sont détaillés en Note 9.4.1.

9.1.3. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend les emprunts obligataires et bancaires, les autres emprunts, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le poste « *trésorerie et équivalents de trésorerie* » est constitué des disponibilités et des valeurs mobilières de placement. L'ensemble des éléments inclus dans ce poste sont qualifiés d'équivalents de trésorerie car ils sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tout en étant soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs financiers courants, comptabilisés à la juste valeur par le résultat, sont détenus dans l'optique de faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Emprunts obligataires	34 749	-
Emprunts syndiqués	15 980	55 818
Autres emprunts bancaires	38 387	19 642
Dettes de loyers IFRS 16	24 702	25 493
Intérêts courus	442	76
Autres dettes financières diverses	48	50
Concours bancaires courants	1	1
Endettement Financier Brut	114 309	101 080
Disponibilités	30 180	38 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 180	38 840
ENDETTEMENT FINANCIER NET	84 129	62 240

9.1.4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêts, certains emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont considérés en majorité comme des instruments de couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de ces instruments de couverture sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace de la relation de couverture et au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* » pour la partie inefficace ou lorsque le flux couvert apparaît lui-même en résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est enregistré au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* ».

Les instruments financiers dérivés sont inscrits en actifs ou passifs financiers en fonction de leur valeur de marché.

9.1.5. Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers non courants regroupent essentiellement les dépôts de garantie et les actifs disponibles à la vente. Les dépôts de garantie sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en contrepartie du résultat. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et sont enregistrés initialement à la juste valeur. Toute variation de cette dernière est par la suite enregistrée dans les autres éléments du résultat global ou dans le résultat de l'exercice en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur. Les pertes et gains latents constatés en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres.

Les autres actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes commerciales. Les créances et les dettes commerciales sont initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	1 171	1 374
Autres actifs financiers non courants	5	6
Valeur brute	1 176	1 380
Provision pour dépréciation	-	-
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	1 176	1 380

9.2. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

9.2.1. Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières, et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5	18
Charges d'intérêts	(2 114)	(1 520)
Charges d'intérêts IFRS 16 *	(601)	(615)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2 710)	(2 117)

* Les données financières 2020 publiées sont retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège et du retraitement IFRS 16 présenté en 2020 en Autres produits et charges financières. En application de la norme IFRS 16, le crédit-bail apparaît désormais sur la ligne « Droit d'utilisation IFRS 16 »

Le coût de l'endettement financier net (incluant la charge d'intérêts IFRS 16) s'élève à 2,1 M€ contre 2,7 M€ en 2020, cette diminution s'explique par une renégociation des conditions d'emprunts en lien avec le refinancement du Groupe.

L'encours moyen des emprunts ressort à 88,3 M€ en 2021, contre 89,6 M€ en 2020.

Le coût moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est en baisse à un niveau de 1,7 % en 2021, contre 2,4 % en 2020.

9.2.2. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Gains de change	448	3 179
Autres produits	31	-
Autres produits financiers	479	3 170
Perte de change	(3 036)	(552)
Dotations aux provisions	-	13
Autres charges	1	(309)
Autres charges financières	(3 035)	(848)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(2 556)	2 322

Les gains et pertes de change portent essentiellement sur les comptes courants libellés en devises étrangères, essentiellement en dollar US.

9.3. Politique de gestion des risques financiers

9.3.1. Risques de marché

Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata Services est exposée au risque de variation des cours des devises au titre :

- ✓ des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités du Groupe hors zone Euro. L'incidence de ces fluctuations des devises sur le résultat n'est pas significative.

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	140 914	5 092	37 564	6 572	79 352	4 133	391 593	174 962
Passifs	36 838	1 749	8 828	4 146	26 136	2 729	246 223	47 964
Position nette avant couverture	104 076	3 343	28 736	2 426	53 216	1 404	145 370	126 998
Instruments financiers de couverture								-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	104 076	3 343	28 736	2 426	53 216	1 404	145 370	126 998

La position au 31 décembre 2021 est la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	133 871	4 688	35 175	6 521	73 673	3 979	367 878	178 401
Passifs	29 666	(898)	5 557	5 075	33 326	7 371	320 175	42 013
Position nette avant couverture	104 205	5 586	29 618	1 446	40 347	(3 392)	47 703	136 388
Instruments financiers de couverture								-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	104 205	5 586	29 618	1 446	40 347	(3 392)	47 703	136 388

Analyse de sensibilité

La baisse de 10% de la parité de chacun des taux de change face à l'euro aurait une incidence négative de (15 154) K€ sur la position nette au 31 décembre 2021, contre (14 111) K€ au 31 décembre 2020. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence positive de 12 399 K€ sur la position nette au 31 décembre 2021, contre 11 545 K€ au 31 décembre 2020.

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction financière du Groupe en liaison avec les principaux établissements bancaires partenaires.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction financière du Groupe en liaison avec les principaux établissements bancaires partenaires. La trésorerie disponible du Groupe est placée en SICAV monétaires, certificats de dépôt ou comptes rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations de marché et sans risque en capital.

Couverture des emprunts

Un contrat de couverture a été mis en place afin de répondre aux obligations du crédit syndiqué contracté en juin 2021.

Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ce taux.

Au 31 décembre 2021, le contrat de type d'achat de CAP à 1 % sur l'Euribor 3 mois avec une prime trimestrielle de 0,067 % représente une couverture de 2/3 de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 37,4 M€ avec une échéance au 31 octobre 2024.

Au 31 décembre 2021, la valorisation de ce contrat de couverture est positif de 18 K€.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2021 :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an		Un à cinq an		Plus de cinq ans		Total valeurs nominales		
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Total
Emprunt syndiqué	-	6 000	-	37 000	-	13 000	-	56 000	56 000
Autres emprunts bancaires	5 750	3 333	10 562	-	-	-	16 312	3 333	19 645
Emprunts IFRS 16	4 468	-	14 736	-	6 288	-	25 493	-	25 493
Intérêts courus	-	76	-	-	-	-	-	76	76
Autres dettes financières diverses	19	-	-	-	-	-	19	-	19
Concours bancaires courants	-	1	-	-	-	-	-	1	1
EXPOSITION AVANT COUVERTURE	10 237	9 410	25 298	37 000	6 288	13 000	41 824	59 410	101 234
Instruments de couverture de taux	4 002	(4 002)	24 681	(24 681)	8 672	(8 672)	37 355	(37 355)	-
EXPOSITION APRES COUVERTURE	14 240	5 407	49 979	12 319	14 960	4 328	79 179	22 055	101 234

Analyse de sensibilité du coût de l'endettement financier à l'évolution des taux d'intérêts

Pour l'exercice 2021, sur la base de l'encours moyen des emprunts et des concours bancaires courants, une hausse du taux d'intérêts de 100 points de base aurait dégradé de 358 K€ le coût de l'endettement financier net du Groupe, soit 16,9 % de ce coût.

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuilles d'actions tierces ni d'OPCVM d'actions. Par ailleurs, toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres.

9.3.2. Risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 38,8 M€ et de dettes financières brutes de 101,1 M€.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement financier net :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels						Total
		2022	2023	2024	2025	2026	2027 et au-delà	
Emprunts syndiqués	55 818	6 000	7 000	8 000	9 000	13 000	13 000	56 000
Autres emprunts bancaires	19 642	9 083	4 000	3 750	2 812	-	-	19 645
Emprunts IFRS 16	25 523	4 499	3 977	4 541	3 372	2 845	6 288	25 524
Intérêts courus	76	76	-	-	-	-	-	76
Autres dettes financières diverses	21	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	1	1	-	-	-	-	-	1
Endettement Financier Brut	101 081	19 659	14 977	16 291	15 184	15 845	19 288	101 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 840	38 840	-	-	-	-	-	38 840
ENDETTEMENT FINANCIER NET	62 240	(19 181)	14 977	16 291	15 184	15 845	19 288	62 406

9.3.3. Risques de crédit

De par son activité, le Groupe est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients. Le montant des créances clients et de leur antériorité est détaillé en Note 5.3.

9.4. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

9.4.1. Covenants

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué signé en juin 2021, Linedata Services s'engage au titre des covenants et à la date du premier test à savoir le 31 décembre 2021 à ce que le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé (hors crédit-bail inclus dans IFRS 16), soit inférieur à 2,50.

Compte tenu des impacts de l'application d'IFRS 16 sur le ratio de levier, Linedata a négocié des avenants aux contrats d'emprunts auprès du pool bancaire afin que le ratio de levier soit établi sur la base des comptes consolidés, à l'exclusion de l'application de cette norme (hors crédit-bail).

Au 31 décembre 2021, le ratio de levier (hors impact IFRS 16 mais incluant le Crédit bail) s'élève à 0,91. Ce ratio est respecté.

9.4.2. Nantissements

Linedata Services ne consent aucun nantissement au 31 décembre 2021.

9.4.3. Autres engagements

Dans le cadre des crédits syndiqués, Linedata Services a souscrit un certain nombre d'engagements complémentaires avec les banques, tels que la non-souscription de dettes financières supplémentaires cumulées de plus de 60 M€ par rapport à celles existantes lors de la signature des emprunts, pendant toute la durée des contrats, ou la limitation du montant des investissements annuels du Groupe.

NOTE 10 IMPOTS SUR LES RESULTATS

10.1. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

10.1.1. Détail des impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Impôts courants	(5 225)	(9 166)
Impôts différés	(1 876)	(1 154)
IMPOTS SUR LES RESULTATS	(7 101)	(10 320)

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2021 est de 6 615 K€, soit 1 419 K€ d'impôts différés actifs non reconnus (sur base d'un taux de 21% aux Etats Unis, de 19% au Royaume-Uni, de 17 % sur Hong Kong et de 26,5% pour la France).

10.1.2. Analyse de la charge d'impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2021	
Résultat avant impôt	27 357		38 608	
Imposition théorique	(7 660)	28,00%	(10 231)	26,50%
Incidence des :				
Autres différences permanentes	(161)	0,6%	(119)	0,3%
Effet des pertes de l'exercice non activées	(204)	0,7%	132	(0,3%)
Effet des crédits d'impôts	47	(0,2%)	788	(2,0%)
Régularisations sur exercices antérieurs	565	(2,1%)	(434)	1,1%
Régularisations sur exercices antérieurs - "IP Box"	1 171	(4,3%)	-	0,6%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	(488)	1,8%	(250)	(1,2%)
Différentiel de taux - France / Etranger	87	(0,3%)	469	(1,2%)
Retenue à la source sur prestations à l'Etranger	(661)	2,4%	(326)	0,8%
Quote-part de frais et charges sur dividendes	(250)	0,9%	(242)	0,6%
Opérations taxées à des taux différents - "IP Box"	756	(2,8%)	656	(1,7%)
Autres	(302)	1,1%	(763)	2,0%
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(7 101)	25,95%	(10 320)	26,73%

Le groupe constate une hausse du taux effectif d'impôt qui s'établit à 26,73%, principalement liée à la régularisation de l'IS 2019 sur le premier semestre 2020, suite à la mise en place du dispositif de l'« IP Box » sur les revenus nets de licences d'actifs incorporels en France, qui bénéficient d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 10%.

La charge d'impôts est décomposée par principale zone géographique dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2021	
Europe du Sud	(2 754)	22,2%	(5 417)	27,8%
Europe du Nord	(982)	18,1%	(1 545)	23,6%
Amérique du Nord	(3 354)	36,1%	(3 188)	26,7%
Asie	(11)	4,3%	(171)	26,9%
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(7 101)	26,0%	(10 320)	26,7%

10.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportables ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont enregistrés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Engagements de retraite	1 917	1 740
Goodwills et Actifs incorporels *	(12 413)	(13 921)
Autres différences temporelles	1 434	1 183
IMPOTS DIFFERES NETS	(9 062)	(10 998)
Dont :		
<i>Impôts différés actifs à moins d'un an</i>	2 211	2 360
<i>Impôts différés actifs à plus d'un an</i>	1 088	955
<i>Impôts différés passifs à moins d'un an</i>	(1 070)	(984)
<i>Impôts différés passifs à plus d'un an</i>	(11 291)	(13 329)

*dont + 2 582 K€ de déficits fiscaux reportables sur les Etats-unis,

L'évolution des impôts différés nets sur l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
En début de période	(7 961)	(9 062)
Impôts imputés au compte de résultat	(1 876)	(1 154)
Impôts imputés en capitaux propres	(122)	104
Ecart de conversion	897	(886)
EN FIN DE PERIODE	(9 062)	(10 998)

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

11.1. Capitaux propres

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2021 à 6 518 150 €, composé de 6 518 150 actions, d'une valeur nominale de 1 €.

11.1.1. Evolution du capital social

Le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020 a autorisé à compter de janvier 2021 à annuler 107 576 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 107 576 € pour le ramener à 6 518 150 €. Cette réduction du capital social a eu lieu le 14 janvier 2021.

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2021 a autorisé à compter de janvier 2022 l'annulation des actions auto-détenues à hauteur du nombre d'actions auto-détenues au moment de l'annulation, soit 138 823 actions au 10 janvier 2022.

11.1.2. Actions propres

Toutes les actions Linedata Services détenues par la société mère sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les gains ou pertes résultant de la cession d'actions propres sont ajoutés ou déduits nets d'impôts des réserves consolidées.

Au 31 décembre 2021, Linedata Services détenait 138 823 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, pour un montant total de 4 835 K€, soit un prix moyen d'achat de 34,83 €. La valorisation des titres auto-détenus au cours de clôture de décembre 2021 (39,00 €) s'élève à 5 414K€.

Linedata Services détenait également au 31 décembre 2021, 3 082 actions acquises dans le cadre du contrat assurant la liquidité de son action avec un prestataire de service d'investissement.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement en capitaux propres. L'impact de l'exercice est de (4 095) K€

11.1.3. Dividendes

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 18 juin 2021 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 8 800 K€ au titre de l'exercice 2020, soit 1,35 € par action. Ce dividende, hors détentions d'actions propres, a été mis en paiement le 8 juillet 2021, pour le montant de 8 636 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 6 294 K€, soit 0,95 € par action.

11.2. Résultat par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- ✓ le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, calculé en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions, diminué des actions propres.
- ✓ le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice, diminué des actions propres. Ne sont prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relutif. Sont considérées comme relatives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action.

	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	20 256	28 288
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 558 373	6 401 311
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	3,09	4,42

	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	20 256	28 288
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 558 373	6 401 311
Nombre moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	6 558 373	6 401 311
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	3,09	4,42

11.3. Gestion du risque sur le capital

Le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation tout en maximisant le rendement aux actionnaires grâce à une gestion de la structure de ses fonds propres et de sa dette.

L'évolution du ratio d'endettement, impacté de la norme IFRS 16, est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Emprunts et dettes assimilées **	89 558	75 536
Dettes de loyers IFRS 16 **	24 702	25 523
Concours bancaires courants	1	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(30 180)	(38 840)
Endettement net (*)	84 081	62 220
Fonds Propres	121 458	145 794
RATIO D'ENDETTEMENT (Gearing)	69,2%	42,7%

* non compris les autres dettes financières diverses

** Les données financières 2020 présentées sur les lignes « Emprunts et dettes assimilées » correspondent aux données publiées retraitées du crédit-bail portant sur les locaux du siège. En application de la norme IFRS 16, ce crédit-bail apparaît désormais sur les lignes « Dettes de loyers IFRS 16 » pour un montant de 7,7 M€ pour 2020 et 6,5 M€ pour 2021

NOTE 12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la suite de la décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2021, la société a procédé le 10 janvier 2022 à l'annulation de 138 823 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 138 823 € pour le ramener à 6 379 327 €.

NOTE 13 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

	Taux moyen de la période			Taux de fin de période		
	Exercice 2020	Exercice 2021	Variation	déc-20	déc-21	Variation
Dinar Tunisien	3,1939	3,2792	2,6%	3,2877	3,2621	(0,8%)
Dirham Marocain	10,8234	10,6343	(1,8%)	10,9187	10,5115	(3,9%)
Dollar américain	1,1413	1,1836	3,6%	1,2271	1,1326	(8,3%)
Dollar canadien	1,5294	1,4836	(3,1%)	1,5633	1,4393	(8,6%)
Dollar de Hong-Kong	8,8517	9,1993	3,8%	9,5142	8,8333	(7,7%)
Livre Sterling	0,8892	0,8600	(3,4%)	0,8990	0,8403	(7,0%)
Roupie indienne	84,5795	87,4893	3,3%	89,6605	84,2292	(6,4%)

Sources : Oanda pour les taux des Dinars Tunisien et Marocain, et Banque de France pour les autres taux de change.

3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés– Exercices clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwill

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des goodwill s'élève à M€ 159 pour un total bilan de M€ 318. Ces goodwill correspondent aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs identifiables relatifs à ces sociétés, tel que cela est détaillé dans la note 3.1.3 de l'annexe des comptes consolidés.

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites dans la note 7.5 de l'annexe des comptes consolidés. Le cas échéant, le test conduit à comptabiliser une dépréciation de la valeur comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Pour les besoins de ce test, les goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) en fonction des segments d'activité. Votre groupe a ainsi retenu trois UGT, identiques aux segments d'activité, pour tester les goodwill. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie telle que décrite dans la note 7.1 de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit compte tenu de leur importance dans les comptes consolidés de votre groupe et parce que la détermination de la valeur d'utilité prise en compte dans les tests de dépréciation nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses. Ces estimations et hypothèses requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation, et s'appuient sur un business plan revisité intégrant notamment un décalage dans le temps de l'atteinte des objectifs de votre groupe du fait de la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Activation et évaluation des frais de développement

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur des frais de développement de logiciels activés au cours de l'exercice s'élève à M€ 7,6.

Ces frais de développement sont immobilisés lorsqu'ils respectent les critères d'éligibilité prévus par la norme IAS 38, tels que détaillés dans la note 7.2 de l'annexe des comptes consolidés. Au 31 décembre 2021, les frais de développement figurant à l'actif du bilan s'élèvent ainsi à M€ 29 en valeur nette comptable.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture, tel que cela est décrit dans la note 7.2 de l'annexe des comptes consolidés.

De plus, comme indiqué dans la note 7.5 de l'annexe des comptes consolidés, ces actifs ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, similaires à ceux définis au titre des goodwill.

La direction est amenée à exercer son jugement lors de l'évaluation des critères de capitalisation définis par la norme IAS 38, afin d'identifier les dépenses éligibles lors de l'estimation de la durée de vie du projet sous-jacente à l'amortissement de ces actifs, et le cas échéant lors de la mise en œuvre des tests de dépréciation, nécessitant l'estimation de la valeur d'utilité.

Nous avons ainsi considéré l'activation et l'évaluation des frais de développement comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par la direction s'agissant des tests de dépréciation.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- comparer les méthodes appliquées pour l'identification des UGT à celles appliquées sur l'exercice antérieur et décrites dans la note 7.1 de l'annexe des comptes consolidés ;
- apprécier le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini retenus par la direction, en les comparant à notre propre estimation de ces taux, établie conjointement avec nos spécialistes ;
- prendre connaissance et à apprécier les scénarios élaborés par la direction pour intégrer les effets estimés de la crise liée à la pandémie de Covid-19, en particulier pour déterminer les flux de trésorerie futurs servant de base au calcul de la valeur d'utilité des différentes UGT ;
- examiner, par sondages, la cohérence des flux futurs de trésorerie utilisés avec les résultats historiques des UGT considérées et les business plans que vous nous avez communiqués ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation ainsi réalisés par votre groupe.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des principes d'éligibilité des frais de développement des logiciels retenus par la direction ;
- tester, sur un échantillon de projets capitalisés sur l'exercice, la conformité des dépenses activées de l'année avec les principes d'éligibilité de votre groupe et la cohérence de la documentation sous-jacente (enregistrement des heures, charges externes...) ;
- apprécier l'évaluation de la valeur d'utilité des nouveaux projets de l'exercice et des projets significatifs figurant toujours à l'actif, en mettant en œuvre les travaux précédemment décrits sur les goodwill.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications spécifiques

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la dix-septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Christophe Lambert

Henri-Pierre Navas

5. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2020

i. Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 4.2.1, pages 64 à 103, du document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2021.

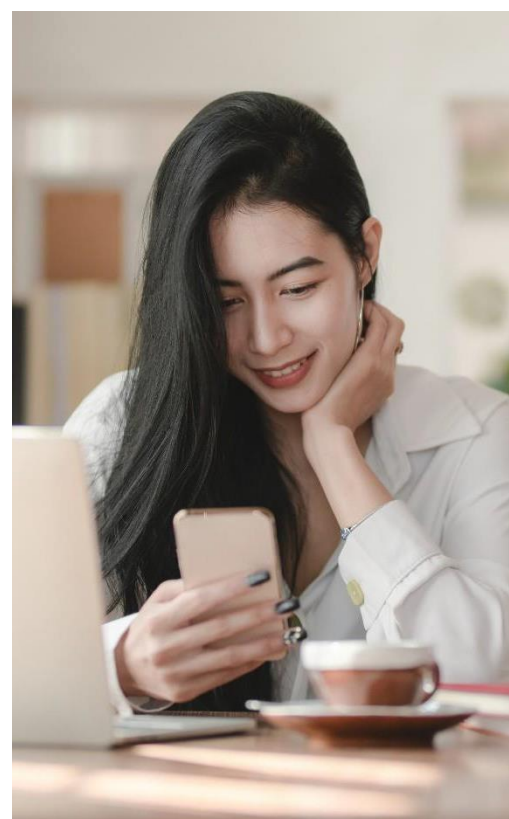
ii. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2020

Cette information est présentée au paragraphe 4.2.2, pages 104 à 107, du document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2021.

6. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2019

i. Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 7.1.1.1, pages 58 à 99, du document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2020.



ii. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2019

Cette information est présentée au paragraphe 7.1.1.2, pages 100 à 103, du document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2020.

7. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

► Avec la société Amanaat

Personne concernée

M. Anvaraly Jiva, président du conseil d'administration, directeur général de votre société et président de la société Amanaat.

Nature et objet

Un contrat de prestations de services a été conclu entre la société Amanaat et votre société et autorisé par le conseil de surveillance en date du 18 décembre 2015.

Au titre de ce contrat, votre société fournit à la société Amanaat des prestations de services administratifs et financiers :

- établissement des comptes consolidés de la société Amanaat ;
- relations avec les commissaires aux comptes de la société Amanaat ;
- suivi de trésorerie ;
- conseils en gestion financière et de trésorerie ;
- secrétariat juridique et administratif ;
- et mise à disposition des locaux.

Ce contrat a pris effet rétroactivement le 22 mai 2015, pour une durée initiale de deux ans, renouvelable tacitement par période de douze mois.

Modalités

Au titre de ce contrat et au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il a été constaté un produit d'un montant de € 8 663 hors taxe.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre Conseil d'administration a motivé cette convention de la façon suivante :

Après réalisation d'une étude comparative, le conseil d'administration a autorisé la signature du contrat de prestations de services entre votre société, prestataire, et la société Amanaat afin d'assurer un suivi régulier et opérationnel des fonctions administratives et financières, lesquelles ne pouvaient être effectuées par la société Amanaat dans la mesure où cette société ne disposait pas de salariés.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

► Avec la société Odigo Consulting LLC

Personne concernée

Mme Shabrina Jiva, membre du Conseil d'administration de votre société et présidente de la société Odigo Consulting LLC.

Nature et objet

Un contrat de prestations de services a été conclu entre la société Odigo Consulting LLC et votre société, autorisé par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2017 pour 2017 et les trois années qui suivent.

Les prestations fournies par la société Odigo Consulting LLC consistent à conseiller votre société notamment dans les domaines suivants :

- la composition du comité stratégique ;
- le rôle et les missions du comité stratégique ;
- l'organisation des travaux du comité stratégique et la fréquence de ses réunions ;
- les modalités de comptes rendus des travaux au conseil d'administration.

Cette convention a également pour objet de mener une réflexion sur la stratégie du groupe Linedata.

Modalités

Au titre de ce contrat, aucune charge n'a été constatée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Christophe Lambert

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

2. Comptes annuels 2021 de la société mère

Linedata Services exerce une activité de holding animatrice de son Groupe.

A la suite de la décision du Conseil d'administration du 10 décembre 2020, la société a procédé le 14 janvier 2021 à l'annulation de 107 576 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 107 576 € pour le ramener à 6 518 150 €.

En juin 2021, Linedata Services a souscrit un emprunt syndiqué à hauteur de 56 M€ au titre du refinancement du Groupe.

Le Conseil d'administration du 7 décembre 2021 a autorisé à compter de janvier 2022 l'annulation des actions auto-détenues à hauteur du nombre d'actions auto-détenues au moment de l'annulation, soit 138 823 actions au 10 janvier 2022.

Le Groupe Linedata est resté mobilisé afin d'assurer la continuité de ses services tout en protégeant la santé de ses salariés dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie du Covid 19 rencontré depuis le 1^{er} semestre 2020.

1. Présentation des comptes sociaux de Linedata Services S.A. pour l'exercice 2021

Situation financière de la Société

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève en 2021 à 7,4 M€ contre 8,3 M€ en 2020. Il est constitué quasiment en totalité de prestations aux autres sociétés du Groupe.

Les charges externes sont en augmentation de 0,9 M€ en 2021 essentiellement liée à des honoraires exceptionnels en 2021 dans le cadre de projets d'acquisition et à des frais de personnels détachés.

Les charges de personnel sont en diminution de 0,9 M€ en 2021.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à -4,2 M€ (contre -3,4 M€ en 2020).

Le résultat financier est positif à 30,6 M€. Il inclut les dividendes reçus des filiales pour 30,0 M€ (38,3 M€ en 2020), les charges des intérêts d'emprunts pour 1,5 M€ et pertes et gains de change représentant un produit de 1,9 M€ (contre une charge de 2,0 M€ en 2020).

Après un résultat exceptionnel positif de 0,1 M€ et un produit d'impôt sur les sociétés de 0,6 M€, le résultat net s'établit à 27,0 M€.

La Société n'exerce pas d'activité de Recherche & Développement.

Il est précisé que les comptes incluent des charges de caractère somptuaire visées par les articles 39-4 et 223 quater du CGI, constituées par les amortissements excédentaires des véhicules de fonction à hauteur de 18,3 K€. A ce titre, la Société a acquitté un impôt théorique de 6 K€. Ils incluent également des dépenses ou charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, à savoir la taxe sur les véhicules de fonction et la taxe annuelle sur les bureaux en Ile-de-France, pour un montant total de 25 K€ correspondant à un impôt théorique de 8 K€.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé en date du 18 juin 2021 la distribution, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un dividende de 1,35 € par action, soit un montant total théorique de 8.799.503 €. Le dividende a été mis en paiement en numéraire le 8 juillet 2021 pour un montant total de 8.637.079 € (au cours de l'exercice 2020, le dividende mis en paiement le 8 juillet 2020 était composé d'une quote-part ordinaire d'un montant brut de 0,95 € par action, soit un montant total théorique de 6.294.439 €).

La Société n'a pas accordé de prêts à d'autres sociétés que ses filiales directes ou indirectes.

Il est rappelé que la Société avait opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale, avec ses deux filiales françaises Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management, à partir de l'exercice 2007 pour une durée de 5 ans, puis renouvelée par tacite reconduction. Lors de l'exercice 2021, une mise à jour du périmètre d'intégration fiscale a été opérée avec l'ajout au 01/01/2021 de la société Loansquare filiale à 100 % de la société Linedata Leasing & Crédit.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

La Société n'est partie à aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

2. Annexes des comptes sociaux de Linedata Services S.A au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Chiffre d'affaires	2.1	8 284	7 445
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		235	235
Autres produits d'exploitation		32	11
Produits d'exploitation		8 552	7 691
Autres achats et charges externes	2.2	(5 047)	(5 932)
Impôts et taxes		(388)	(344)
Charges de personnel	3.1	(5 687)	(4 784)
Autres charges d'exploitation		(189)	(170)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(679)	(658)
Charges d'exploitation		(11 989)	(11 887)
Résultat d'exploitation		(3 437)	(4 197)
Résultat financier	6.1	34 409	30 604
Résultat courant avant impôt		30 972	26 408
Résultat exceptionnel		16	53
Impôts sur les bénéfices	8.1	1 786	551
RESULTAT NET		32 773	27 012

BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	4.1	171	77
Immobilisations corporelles	4.2	3 659	3 166
Immobilisations financières	5.1	198 308	199 962
Actif immobilisé		202 139	203 206
Clients et comptes rattachés		78	29
Autres créances et comptes de régularisation	2.3	46 105	56 966
Disponibilités		9 263	4 585
Actif circulant		55 445	61 580
Ecart de conversion actif		6 648	4 679
TOTAL DE L'ACTIF		264 232	269 465

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Capital social		6 626	6 518
Primes		48 426	46 041
Réserves		60 863	84 999
Résultat de l'exercice		32 773	27 012
Capitaux propres	9.2	148 687	164 570
Provisions pour risques et charges	3.3 & 7.1	7 018	5 096
Emprunts et dettes financières	6.2	89 840	75 725
Fournisseurs et comptes rattachés		743	1 449
Dettes fiscales et sociales	2.4	2 005	3 640
Autres dettes et comptes de régularisation	2.5	14 956	17 314
Dettes		107 544	98 129
Ecart de conversion passif		983	1 670
TOTAL DU PASSIF		264 232	269 465

ANNEXES AUX COMPTE INDIVIDUELS

FAITS MAJEURS	107
ORGANIGRAMME DU GROUPE LINEDATA AU 31 DECEMBRE 2021	108
NOTE 1 RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	109
NOTE 2 ACTIVITÉ	111
2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	111
2.2 ACHATS ET CHARGES EXTERNS	111
2.3 AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	111
2.4 DETTES FISCALES ET SOCIALES	112
2.5 AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	112
2.6 INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉDIT-BAIL	112
NOTE 3 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	113
3.1 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	113
3.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	113
3.3 PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE ET MÉDAILLES DU TRAVAIL	113
NOTE 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	114
4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	114
4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114
NOTE 5 ACTIFS FINANCIERS	115
5.1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	115
5.2 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	115
5.3 GARANTIES D'ACTIFS ET PASSIFS	115
5.4 ACTIONS PROPRES DE LINEDATA SERVICES	116
NOTE 6 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	116
6.1 RÉSULTAT FINANCIER	116
6.2 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	116
NOTE 7 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	118
7.1 ÉVOLUTION DES AUTRES PROVISIONS	118
7.2 PASSIFS ÉVENTUELS	118
NOTE 8 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	118
8.1 VENTILATION DE L'IMPÔT ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	118
8.2 SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE	119
NOTE 9 CAPITAUX PROPRES	119
9.1 CAPITAL SOCIAL	119
9.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	119
NOTE 10 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	120
10.1 PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER	120
10.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	120
10.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	120
10.4 IDENTITÉ DE LA TÊTE DE GROUPE	120
NOTE 11 ENGAGEMENTS HORS BILAN	120
NOTE 12 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE	120

Faits majeurs

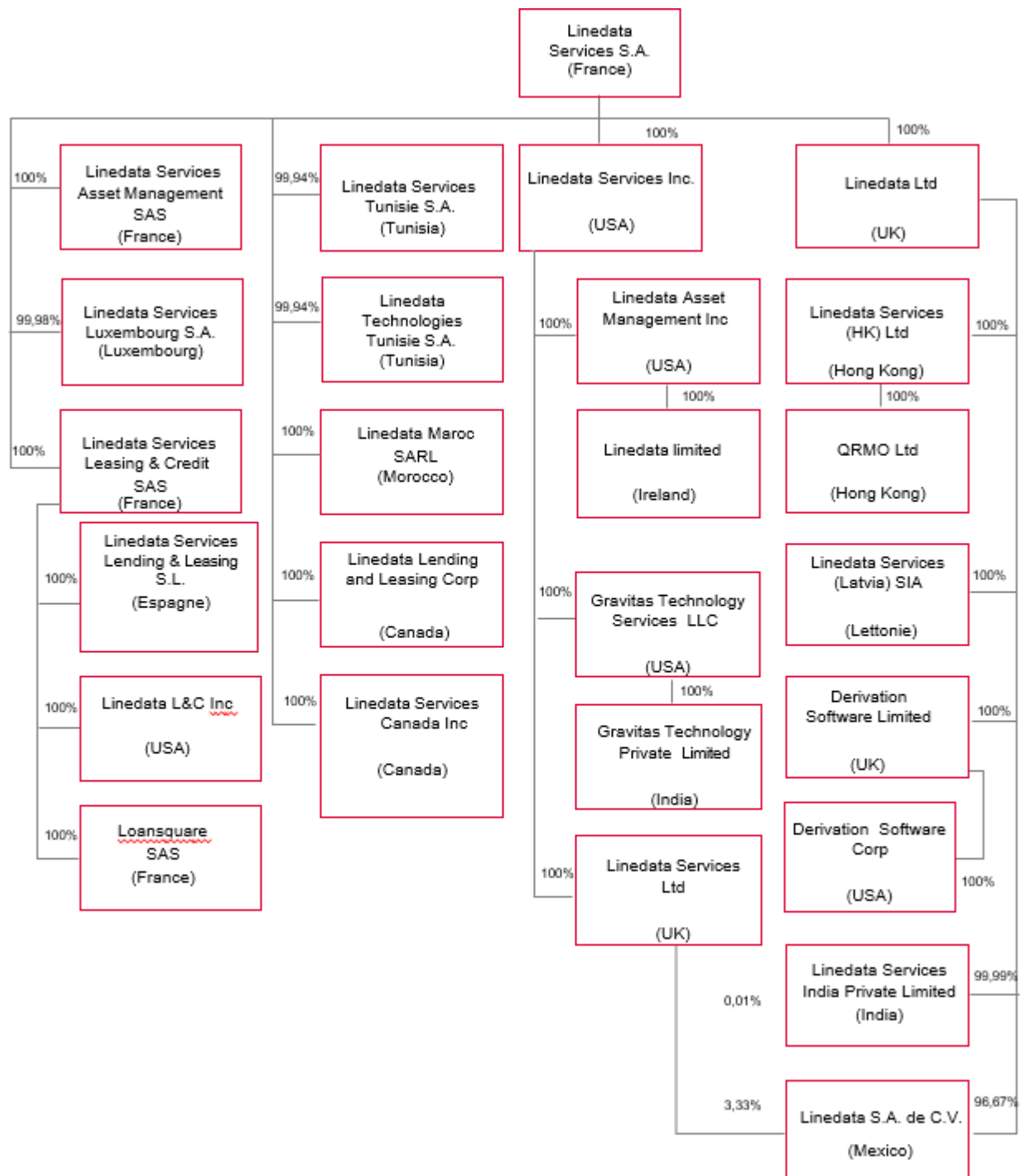
A la suite de la décision du Conseil d'administration du 10 décembre 2020, la société a procédé le 14 janvier 2021 à l'annulation de 107 576 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 107 576 € pour le ramener à 6 518 150 €.

En juin 2021, Linedata Services a souscrit un emprunt syndiqué à hauteur de 56 M€ au titre du refinancement du Groupe.

Le Conseil d'administration du 7 décembre 2021 a autorisé à compter de janvier 2022 l'annulation des actions auto-détenues à hauteur du nombre d'actions auto-détenues au moment de l'annulation, soit 138 823 actions au 10 janvier 2022.



1. Organigramme du Groupe Linedata au 31 décembre 2021



Les pourcentages présentés dans cet organigramme s'entendent en capital et en droits de vote.

Note 1 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les comptes individuels 2021 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables et les adaptations professionnelles ont été appliquées en référence à l'avis du règlement l'ANC N°2014-03 du 05/06/2014 dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les états financiers au 31 décembre 2021 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés lors de sa séance du 11 février 2022.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Constructions	20 ans
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Une dotation aux dépréciations est constatée, le cas échéant, pour prendre en compte les pertes de valeur complémentaires résultant par exemple d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La société détermine à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes notables de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dotation aux dépréciations est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur recouvrable redevient supérieure à sa valeur nette comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable des titres de participation et la valeur recouvrable de ces titres. La valeur recouvrable d'une filiale est déterminée selon la méthode des multiples (multiple d'EBITDA ajusté de la dette/trésorerie nette de l'entité) et le cas échéant (si une perte de valeur éventuelle est identifiée) selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode DCF).

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de quatre ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de quatre ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur nette comptable des titres de participation excède sa valeur recouvrable, les titres de la participation sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat majoré des frais accessoires. Elles sont, le cas échéant, dépréciées sur la base du cours du dernier mois. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (F.I.F.O.).

Instruments financiers

Linedata Services S.A. utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêt, certains de ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Ces instruments financiers dérivés constituent des éléments hors bilan.

Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises étrangères sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées dans des comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan (« écarts de conversion »).

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Chiffre d'affaires

La société Linedata Services S.A. ayant une activité de holding animatrice, son chiffre d'affaires provient quasi uniquement de refacturations à ses filiales de frais de siège.

Avantages au personnel

La société offre certains avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'un capital au moment de leur départ en retraite du Groupe (régime d'indemnités de fin de carrière) ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle dans l'entreprise (régime de médailles du travail). Conformément aux obligations et réglementations publiques applicables, ces régimes, dits à prestations définies, peuvent être financés par des placements dans différents instruments.

Les engagements liés à ces régimes sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations prennent notamment en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié.

Linedata Services SA comptabilise des actifs et/ou des passifs au titre de ces régimes ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

Concernant les régimes d'indemnités de fin de carrière, les profits et pertes actuariels sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum : celui-ci est calculé en divisant l'excédent des profits et pertes actuariels au-delà de 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, par la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires.

L'impact des éventuels changements de régimes est amorti en compte de résultat sur la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires à la date dudit changement.

Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements hors bilan de la société.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les plus et moins-values sur cessions d'immobilisations et les produits ou les charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Note 2 Activité

2.1 Chiffre d'affaires

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Ventes France	2 426	2 207
Ventes Union Européenne	281	238
Ventes Export	5 578	5 000
Chiffre d'affaires	8 284	7 445

2.2 Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Crédit-bail	(1 437)	(1 338)
Frais d'entretien	(544)	(630)
Assurances	(211)	(232)
Personnel détaché	(433)	(703)
Honoraires	(1 363)	(1 800)
Frais de communication	(485)	(532)
Voyages, déplacements et missions	(226)	(217)
Services bancaires	(46)	(121)
Autres achats et charges externes	(303)	(359)
Autres achats et charges externes	(5 047)	(5 932)

L'augmentation des achats et charges externes est essentiellement liée à des honoraires dans le cadre de projets d'acquisitions et à la refacturation de personnel détaché aux USA et en France.

2.3 Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Avances Fournisseurs	18	1 078
Personnel et comptes rattachés	10	47
Organismes sociaux	2	2
Impôts sur les bénéfices	1 640	-
Taxe sur la valeur ajoutée	597	405
Autres impôts, taxes et assimilés	-	14
Comptes courants groupe et associés	43 692	54 693
Charges constatées d'avance	145	728
Autres créances et comptes de régularisation	46 105	56 966

Les autres créances et comptes de régularisation sont à échéance inférieure à un an.

2.4 Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Personnel & comptes rattachés	854	918
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	954	661
Impôts sur les Bénéfices	-	1 957
Prélèvement à la source - Impôts sur le revenu	120	34
Taxe sur la Valeur ajoutée	12	19
Autres impôts, taxes et assimilés	64	51
Dettes fiscales et sociales	2 005	3 640

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance inférieure à un an.

2.5 Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Comptes courants groupe et associés	14 866	16 835
Charges à payer	90	90
Dettes envers les clients	-	389
Autres dettes et comptes de régularisation	14 956	17 314

Les autres dettes sont à échéance inférieure à un an.

2.6 Informations concernant le crédit-bail

En octobre 2016, Linedata Services a pris en crédit-bail immobilier sur une durée de 12 ans, un ensemble immeuble et terrain, d'une valeur de 13 347 K€, situé au 27 rue d'Orléans à Neuilly sur Seine afin d'en faire son siège social à partir de 2017.

Les immobilisations en crédit-bail (hors bilan) au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrain & Constructions	13 347	(521)	(2 717)	10 630

Conformément à la durée d'amortissement définie en note 1, l'immeuble valorisé à 10 417 K€ est amorti sur une durée de 20 ans à compter d'octobre 2016.

Les engagements de crédit-bail sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (en €)
	de l'exercice	cumulées	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain & Constructions	1 325	7 540	1 026	3 989	1 688	6 703	1

Note 3 Charges et avantages du personnel

3.1 Frais de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Salaires et traitements	(3 886)	(3 286)
Charges sociales	(1 801)	(1 498)
Charges de personnel	(5 687)	(4 784)

Les frais de personnel correspondent à un effectif moyen de 19 cadres en 2021 en comparaison à 20 cadres en 2020.

3.2 Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées en 2021 au Président Directeur Général et aux membres du conseil d'administration par la société ou certaines de ses filiales, à raison de leurs fonctions dans le Groupe Linedata, s'élève à 961 K€.

3.3 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

La provision d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 1.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sont les suivantes :

	31/12/2020	31/12/2021	Turnover	31/12/2020	31/12/2021
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	0,30%	0,98%	Avant 25 ans	Entre 18% et 25%	Entre 18% et 25%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	0,00%	0,44%	De 25 à 29 ans	Entre 13% et 17%	Entre 13% et 17%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%	De 30 à 34 ans	Entre 9% et 12%	Entre 9% et 12%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005	De 35 à 39 ans	Entre 6% et 8%	Entre 6% et 8%
Age de départ à la retraite :			De 40 à 44 ans	Entre 4% et 6%	Entre 4% et 6%
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans	De 45 à 49 ans	Entre 2% et 4%	Entre 2% et 4%
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans	50 ans et plus	< 2%	< 2%
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans			
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans			

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2021 sont proches de :

- ✓ 0.98% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 0.44% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est la suivante :

(en milliers d'euros)	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2020	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	31/12/2021
Provision à l'ouverture de l'exercice	513	17	530	354	16	370
Variation des écarts actuariels	-	(5)	(5)			-
Prestations servies aux salariés	(215)		(215)			-
Charge de l'exercice	56	4	60	43	3	46
<i>Coût des services rendus</i>	<i>51</i>		<i>51</i>	<i>41</i>		<i>41</i>
<i>Coût financier</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>4</i>
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	<i>1</i>		<i>1</i>	<i>1</i>		<i>1</i>
PROVISION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	354	16	370	397	19	416

Les écarts actuariels reconnus incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

Note 4 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Frais d'établissement	Logiciels	Immobilisations incorporelles
VALEURS BRUTES au 31/12/2020	489	860	1 349
Acquisitions	-	20	20
Reclassement	-	(29)	(29)
VALEURS BRUTES au 31/12/2021	489	851	1 340
AMORTISSEMENTS au 31/12/2020	(489)	(689)	(1 178)
Dotations aux amortissements	-	(85)	(85)
Reprises d'amortissements	-	-	-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2021	(489)	(774)	(1 263)
VALEURS NETTES au 31/12/2020	-	171	171
VALEURS NETTES au 31/12/2021	-	77	77

4.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériel industriel et informatique	Agencements	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Mobilier	Immobilisations corporelles
VALEURS BRUTES au 31/12/2020	1 768	117	2 117	38	449	700	5 189
Acquisitions			10		24		34
Cessions / Transfert							-
VALEURS BRUTES au 31/12/2021	1 768	117	2 127	38	473	700	5 223
AMORTISSEMENTS au 31/12/2020	(237)	(98)	(648)	(31)	(309)	(207)	(1 530)
Dotations aux amortissements	(98)	(14)	(245)	(6)	(87)	(77)	(527)
Reprises d'amortissements							-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2021	(335)	(112)	(893)	(37)	(396)	(284)	(2 057)
VALEURS NETTES au 31/12/2020	1 531	19	1 469	7	140	493	3 659
VALEURS NETTES au 31/12/2021	1 433	5	1 234	1	77	416	3 166

Note 5 Actifs financiers

5.1 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Dépôts et cautionnements	Autres immobilisations financières	IMMOBILISATIONS FINANCIERES
VALEURS BRUTES au 31/12/2020	194 405	500	3 403	198 308
Acquisitions	-	-	5 582	5 582
Ecart de conversion	-	-	-	-
Cessions / Remboursements	-	-	(3 928)	(3 928)
VALEURS BRUTES au 31/12/2021	194 405	500	5 057	199 962
DEPRECIATIONS au 31/12/2020		-	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	-	-
Reprises d'amortissements	-	-	-	-
DEPRECIATIONS au 31/12/2021	-	-	-	-
VALEURS NETTES au 31/12/2020	194 405	500	3 403	198 308
VALEURS NETTES au 31/12/2021	194 405	500	5 057	199 962

Les titres de participation (194 405 K€) sont détaillés dans le tableau des filiales et participations ci-dessous.

Les dépôts et cautionnements (500 K€) sont constitués essentiellement de gages espèces dans le cadre des emprunts bilatéraux mis en place en juin et juillet 2017.

Les autres immobilisations financières (5 057k€) sont essentiellement constituées des actions propres de Linedata Services S.A.

5.2 Liste des filiales et participations

Raison sociale	Devise	Capital	Capitaux propres (hors capital et résultat)	Total Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Chiffre d'affaires	Résultats	Dividendes encaissés par la Société
						Brute	Nette				
(en milliers de devises)		(en Dev)	(en Dev)	(en Dev)		(en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	(en Dev)	(en Dev)	(en EUR)
Linedata Services Asset Management	EUR	27 077	2 711	35 476	100%	68 445	68 445	-	16 824	5 688	6 279 663
Linedata Services Leasing & Credit	EUR	16 306	30 809	56 082	100%	40 976	40 976	-	40 464	8 967	7 671 794
Linedata Services Luxembourg	EUR	123	174	760	100%	2 603	2 603	-	2 457	463	999 800
Linedata Services Tunisie	TND	100	1 672	2 241	100%	1 033	1 033	-	5 015	469	128 635
Linedata Technologies Tunisie	TND	100	625	7 074	100%	52	52	-	20 871	6 349	1 634 400
Linedata Maroc	MAD	100	(2 188)	(82)	100%	9	9	-	6 707	2 006	-
Linedata Ltd	GBP	17	4 917	8 999	100%	29 475	29 475	-	23 233	4 065	4 069 055
Linedata Services Inc	USD	49 070	27 781	82 862	100%	47 672	47 672	-	40 063	6 011	8 475 582
Linedata Lending & Leasing Corp	CAD	5 500	745	7 728	100%	4 140	4 140	-	8 797	1 483	731 191
Linedata Services Canada	CAD	1	-	NS	100%	NS	NS	-	-	NA	-

5.3 Garanties d'actifs et passifs

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 ME
Acquisition des actions de Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles: Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle.....	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé.	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD)

5.4 Actions propres de Linedata Services

	31/12/2020	31/12/2021
Nombre d'actions achetées	226 694	149 121
Cours moyen des achats	24,33	37,37
Nombre d'actions vendues	89 643	40 401
Cours moyen des ventes	25,38	36,84
Nombre d'actions annulées ou transférées	-	107 576
Nombre d'actions à la clôture	140 761	141 905
Pourcentage du capital représenté	2,12%	2,18%
Valeur nominale de ces actions	1	1
Valeur des actions au coût d'achat	3 330 243	4 951 189
Valeur des actions au prix de marché	3 844 055	5 534 295

Note 6 Financement et instruments financiers

6.1 Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Dividendes reçus des participations	38 258	29 990
Intérêts reçus sur comptes courants Groupe	190	156
Intérêts versés sur comptes courants Groupe	(18)	-
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	(1 996)	(1 487)
Pertes / gains de change (y compris provision pour risques)	(2 026)	1 945
Autres produits et charges financiers	1	0
Résultat financier	34 409	30 604

Le détail des dividendes reçus est présenté dans le tableau des filiales et participations (cf. note 5.2).

6.2 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	54 392	56 000	(34 747)		75 645
Emprunts Obligataires	35 000	-	(35 000)	-	-
Découverts bancaires		-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	442	80	(442)	-	80
Autres dettes financières	5	-	(5)		-
Emprunts et dettes financières	89 840	56 080	(70 195)	-	75 725

L'échéancier des emprunts et dettes financières se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 083	47 562	13 000	75 645
Emprunts Obligataires	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	80	-	-	80
Emprunts et dettes financières	15 163	47 562	13 000	75 725

En 2021, Linedata Services a souscrit un emprunt syndiqué à hauteur de 56 M€ au titre du refinancement du Groupe. Cet emprunt a un tirage en deux temps :

- Au 15 juin 2021 pour 44,9 M€,
- Au 26 juillet 2021 pour 11,1 M€.

Linedata Services a procédé aux remboursements suivants au cours de l'exercice :

- Au titre du refinancement du Groupe :
 - 35 M€ sur l'emprunt obligataire,
 - 12,5 M€ sur l'emprunt BNP Paribas,
 - 16 M€ sur l'emprunt syndiqué Natixis dont un remboursement anticipé de 12 M€ après remboursement d'une échéance de 4 M€ en nominal telle que prévue au contrat.
- Au titre des contrats poursuivis et de leur amortissement prévu :
 - 6,3 M€ sur les emprunts BPI.

A fin décembre 2021, le Groupe dispose donc des lignes de crédit suivantes :

(en milliers d'euros)	Date de mise en place	Date d'échéance	Montant notionnel à l'origine	Capital restant dû au 31/12/2021
Crédit Syndiqué - BNP	Juin 2021	Juillet 2027	56 000	56 000
Crédit bilatéral - BPI	Juin 2017	Décembre 2022	5 000	1 000
Crédit bilatéral - BPI	Juillet 2017	Janvier 2023	5 000	1 250
Crédit bilatéral - BPI	Mai 2019	Janvier 2023	10 000	3 333
Crédit bilatéral - BPI	Septembre 2020	Septembre 2025	15 000	14 062
			91 000	75 645

Les conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- le taux d'intérêt est égal à l'Euribor (floor à zéro en cas d'Euribor négatif), pour les emprunts syndiqués libellés en euro, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA hors impact IFRS 16 à l'exception du retraitement du Crédit-bail).
- le taux d'intérêt est fixe pour les emprunts bilatéraux contractés en juin, juillet 2017 et septembre 2020
- le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour l'emprunt bilatéral contracté en mai 2019.

Covenants

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué signé en juin 2021, Linedata Services s'engage au titre des covenants et à la date du premier test à savoir le 31 décembre 2021 à ce que le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé (hors locations simples incluses dans IFRS 16), soit inférieur à 2,50.

Compte tenu des impacts de l'application d'IFRS 16 sur le ratio de levier, Linedata a négocié des avenants aux contrats d'emprunts auprès du pool bancaire afin que le ratio de levier soit établi sur la base des comptes consolidés, à l'exclusion de l'application de cette norme.

Au 31 décembre 2021, le ratio de levier (hors impact IFRS 16 mais incluant les locations simples) s'élève à 0,91. Ce ratio est respecté.

Instruments financiers

Linedata Services utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêts, certains emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Ces instruments financiers dérivés constituent des opérations de couvertures simples qui sont classées en engagements éléments hors bilan.

Un contrat de couverture a été mis en place afin de répondre aux obligations du crédit syndiqué contracté en juin 2021.

Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor.

Au 31 décembre 2021, le contrat de type d'achat de CAP à 1% sur l'Euribor 3 mois avec une prime trimestrielle de 0,067 % représente une couverture de 2/3 de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 37,4 M€ avec une échéance au 31 octobre 2024.

Au 31 décembre 2021, la valorisation de ce contrat de couverture est positive de 18 K€.

Note 7 Autres provisions et passifs éventuels

7.1 Evolution des autres provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/2021
Provisions pour pertes de change	6 648		(1 969)	-	4 679
Provisions	6 648	-	(1 969)	-	4 679

7.2 Passifs éventuels

Les passifs éventuels font l'objet d'une appréciation de la Direction de la société. Ils correspondent à :

- ✓ des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou
- ✓ des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'apparaît pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas identifié de passifs éventuels significatifs.

Note 8 Impôts sur les bénéfices

8.1 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Impôts sur le résultat courant	1 785	522
Impôts sur le résultat exceptionnel	(5)	(14)
Intégration fiscale	6	43
Impôts sur les bénéfices	1 786	551

La société a opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale.

Lors de l'exercice 2021, une mise à jour du périmètre d'intégration fiscale a été opérée avec l'ajout au 01/01/2021 de la société Loansquare filiale à 100 % de la société Linedata Leasing & Crédit. Ce périmètre se compose au 31/12/2021 des sociétés suivantes :

- Linedata Services
- Linedata Services Asset Management
- Linedata Services Leasing & Credit
- Loansquare

Les modalités de répartition de l'impôt définies par la convention d'intégration fiscale permettent d'assurer la neutralité fiscale aux sociétés intégrées.

Linedata Services S.A., déficitaire fiscalement, n'aurait pas acquitté d'impôt si elle n'avait pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Au titre de ce groupe d'intégration fiscale, Linedata Services, en tant que société mère, acquittera l'impôt dû par les filiales françaises sur une assiette minorée de l'utilisation du résultat déficitaire individuel généré par Linedata Services S.A. au titre de l'exercice 2021.

Il est prévu par les conventions d'intégration fiscale applicables à compter du 1er janvier 2007 et conclues entre Linedata Services S.A. et ses filiales membres de l'intégration fiscale que l'économie d'impôt réalisée par le groupe d'intégration fiscale soit conservée par Linedata Services S.A. en sa qualité de société mère et ne donnent lieu à aucune indemnité au bénéfice des sociétés. Les crédits d'impôts restituable sont remboursés aux filiales par Linedata Services S.A. pour la fraction de leurs montants qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés versée par les filiales à Linedata Services S.A.

Le résultat de l'intégration fiscale est un profit de 14 643 K€ en l'absence de déficits reportables au niveau du groupe. La charge d'impôts du groupe d'intégration fiscale s'élève à 3 074 K€.

Le Groupe d'intégration fiscale ne dispose pas de déficit reportable au 31 décembre 2021. A la clôture de l'exercice, Linedata Services S.A. dispose d'un déficit reportable au niveau individuel de 44 445 K€.

8.2 Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du plan comptable, ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

La situation fiscale différée et latente en base est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2021		Variations		Au 31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante						
- Organique	-		-		-	
- Participation des salariés	-		-		-	
- Ecart de conversion	983		688		1 671	
A déduire ultérieurement						
- Provision pour retraite	354		44		397	
- Plus value latente sur actions propres	-			(83)	-	(83)
- Autres	-		-		-	
Produits non taxables temporairement						
- Plus-values nettes à court terme	-		-		-	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et nc	-		-		-	
Décalages certains ou éventuels	1 337	-	731	(83)	2 068	(83)

Note 9 Capitaux propres

9.1 Capital social

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2021 à 6 518 150 €, composé de 6 518 150 actions, d'une valeur nominale de 1 €.

9.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 31/12/2020	6 626	48 426	793	60 017	52	32 773	148 687
Augmentation							-
Diminution	(108)	(2 385)					(2 493)
Affectation résultat				32 825	(52)	(32 773)	-
Distribution de dividendes				(8 799)	162		(8 637)
Résultat de la période						27 012	27 012
Au 31/12/2021	6 518	46 041	793	84 043	162	27 012	164 569

A la suite de la décision du Conseil d'administration du 10 décembre 2020, la société a procédé le 14 janvier 2021 à l'annulation de 107 576 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 107 576 € pour le ramener à 6 518 150 €.

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 18 juin 2021 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 8 799 K€ au titre de l'exercice 2020, soit 1,35 € par action. Ce dividende, hors détentions d'actions propres, a été mis en paiement le 8 juillet 2021, pour le montant de 8 637 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 6 294 K€, soit 0,95 € par action.

Note 10 Informations complémentaires

10.1. Produits à recevoir et charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2021
Clients - Factures à établir	60	-
Personnel et comptes rattachés	10	47
Organismes sociaux	2	2
Produits à recevoir	71	49
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	442	79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271	478
Dettes fiscales et sociales	1 454	1 411
Autres dettes et comptes de régularisation	90	90
Charges à payer	2 257	2 059

10.2. Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice et conformément à l'article R.123-198, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123-199-1 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

10.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2021 par la société Linedata Services, sont les suivants :

(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG		FINEXSI AUDIT	
	31/12/2021	%	31/12/2021	%
Certification des comptes individuels et consolidés	128	56%	101	44%
Services autres que la certification des comptes	57	97%	2	3%
Honoraires des commissaires aux comptes	184	64%	103	36%

10.4. Identité de la tête de groupe

Linedata Services S.A. est société mère du groupe consolidé Linedata. Le groupe Linedata est par ailleurs consolidé en tant que palier du groupe détenu par la société Amanaat.

Note 11 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont relatifs à un contrat de crédit-bail immobilier (Cf 2.6) et un contrat de couverture de taux swap (Cf 6.2)

Note 12 Evénements postérieurs à la clôture

A la suite de la décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2021, la société a procédé le 10 janvier 2022 à l'annulation de 138 823 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 138 823 € pour le ramener à 6 379 327 €.

3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Point clé de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurant à l'actif au 31 décembre 2021 pour un montant net de M€ 194,4 représentent un des postes les plus importants du bilan de votre société.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable. Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur recouvrable est estimée par la direction selon la méthode des comparables (multiple d'EBITDA) et, le cas échéant, selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie, reposant notamment sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu du montant significatif des titres de participation au bilan, et de leur sensibilité aux variations des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de flux futurs de trésorerie, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier la valeur recouvrable des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner la justification apportée par votre société sur la méthode d'évaluation mise en œuvre ;
- apprécier les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation des filiales les plus significatives, notamment au regard des données financières historiques ou au regard du budget de chacune des entités, revu par vos soins afin d'intégrer les effets estimés de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ;
- comparer, le cas échéant, le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation retenus avec ceux utilisés dans l'évaluation des goodwill ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la dix-septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT

Christophe Lambert

ERNST & YOUNG et Autres

Henri-Pierre Navas

3. Informations financières complémentaires

Délais de paiement fournisseurs et clients de Linedata Services SA

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs hors Groupe se présente comme suit :

Factures reçues et émises non réglées (exclues les FNP & FAE) à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce) :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(en milliers d'euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	40	5	1	42	88					-
Montant total HT des factures concernées	380	5	0	67	452	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total HT des achats de l'exercice	6,4%	0,1%	0,0%	1,1%	7,6%					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels compris entre paiement à réception et délai de 2 mois					Délais contractuels de fin de trimestre				

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré en note 9.2 de l'annexe aux comptes sociaux.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint en annexe 2 au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Enfin, la Société étant cotée sur le Marché Euronext Paris, les informations prévues aux articles R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce sur la manière dont la Société et ses filiales prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité ainsi que sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable font l'objet d'une "déclaration de performance extra-financière" présentée dans le chapitre VIII.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices de Linedata Services S.A.

Euros	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social en Euros*	7 294 029	7 133 529	6 625 726	6 625 726	6 518 150
Nombre des actions ordinaires existantes	7 293 356	7 132 856	6 625 726	6 625 726	6 518 150
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 965 342	7 417 967	7 929 821	8 284 423	7 444 600
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	12 936 869	21 579 249	25 363 171	33 441 898	25 149 582
Impôts sur les bénéfices	(3 697 432)	(1 664 261)	(94 685)	1 786 111	550 996
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	9 095 507	35 726 069	26 549 785	32 773 298	27 011 839
Montant des bénéfices distribués					
- quote-part ordinaire	9 846 031	9 629 356	8 944 730	6 294 440	8 799 503
- quote-part exceptionnelle					
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements, dépréciations et provisions	2,28	3,26	3,84	4,78	3,77
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	1,25	5,01	4,01	4,95	4,14
Dividende attribué à chaque action					
- quote-part ordinaire	1,35	1,35	1,35	0,95	1,35
- quote-part exceptionnelle					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	20	25	20	20	19
Montant de la masse salariale	2 901 451	3 542 961	3 330 142	3 885 757	3 285 796
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...)	1 309 883	1 745 688	1 798 480	1 801 021	1 497 825

4

FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

1. FACTEURS DE RISQUES
2. CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES
3. ACTIVITE D'AUDIT INTERNE

IV. FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

1. Facteurs de risques

1. Identification et évaluation des facteurs de risques

La Société a procédé à une revue des risques à travers un nouvel exercice de cartographie des risques Groupe réalisé en fin d'année 2021. L'exercice a été mené par l'Audit Interne en associant les différents managers concernés ainsi que les membres du Comité Exécutif. Cette cartographie a été présentée au Comité d'audit.

La cartographie des risques permet d'identifier et d'évaluer les risques en appréciant la probabilité d'occurrence et l'ampleur estimé de leur impact. Les principaux risques catégorisés et hiérarchisés selon le niveau de risque résiduel (élevés, modérés ou faibles) sont présentés ci-dessous. Les plus importants en termes de probabilité d'occurrence et d'impact sont mentionnés en premier dans chaque catégorie. Pour chacun des facteurs de risques, la « description du risque » indique la manière dont le risque brut peut affecter le Groupe et la « gestion du risque » indique les actions et procédures mises en place pour maîtriser celui-ci.

Ces risques sont, à la date de dépôt du présent document d'enregistrement universel, ceux dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la société Linedata Services (la "Société"), son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que d'autres risques, non identifiés à la date de dépôt du présent document d'enregistrement universel ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister. Toutefois, la Société n'identifie pas, à la date de dépôt du présent document d'enregistrement universel, de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique, autre que ceux figurant ci-dessous, ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur ses opérations.

2. Synthèse des facteurs de risques

Synthèse des principales catégories de risque

Stratégique	Opérationnel	Technologique	Juridique	Financier
Risques les plus élevés				
· Développement et Innovation	· Attraction, rétention des talents et plans de successions	· Sécurité SI, Continuité d'activité et Protection des données clients		
· Environnement macro-économique		· Cybercriminalité		
Risques plus modérés				
· Disruption nouveaux modèles économiques	· Dépendance vis-à-vis des fournisseurs		· Risque réglementaire et contractuel	· Risque de Marché (change, taux, liquidité)
· Acquisition et intégration de filiales			· Propriété intellectuelle et actifs immatériels	· Réglementations fiscales
Risques faibles				
	· Risque « Pays »		· Passifs et litiges éventuels	· Risques de dépréciation
	· Dépendance vis-à-vis des clients		· Protection des données personnelles	· Fraude
				· Risque de crédit

3. Présentation détaillée des facteurs de risques

1. Risques Stratégiques

1. Développement et Innovation

Description du Risque

Linedata doit s'assurer de la bonne adaptation de ses progiciels aux évolutions de la technologie et du marché.

Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer l'adaptation de ses produits et services ainsi qu'aux développements de nouveaux logiciels répondant aux attentes du marché.

Si les produits actuels ne s'adaptent pas aux demandes du marché, il y a un risque d'attrition des clients actuels.

Si les produits développés ne répondent pas aux attentes du marché, il y a un risque commercial et un risque financier liés à la dépréciation des investissements R&D liés auxdits produits.

Gestion du Risque

Le Groupe s'assure de l'adaptation de ses progiciels à l'évolution des technologies et aux attentes du marché. Linedata identifie notamment les attentes de ses clients à travers son « Client Engagement Program ».

Il s'assure également du timing de la mise sur le marché de ses produits, un retard étant susceptible de nuire à leur compétitivité.

Le Groupe veille à combiner les 3 composantes : Logiciels, Data et Services afin d'apporter des capacités opérationnelles uniques et exceptionnelles aux clients.

L'adaptation des produits aux nouveautés technologiques conduit le Groupe à investir significativement en R&D et innovation. Les charges de développement, en pourcentage du chiffre d'affaires sont de 9,7% en 2021 soit 15,6 M€.

2. Environnement macro-économique

Description du Risque

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie qui sévit à la date du présent document n'impacte pas directement le Groupe Linedata qui n'a pas d'activités dans ces deux pays mais le Groupe Linedata, à travers son activité internationale dédiée aux banques et organismes financiers, est sensible aux crises touchant les marchés financiers. Le Groupe, à travers son activité Crédit & Financement, est également sensible aux incertitudes économiques et sanitaires impactant ses clients et notamment les constructeurs automobiles.

L'épidémie de coronavirus qui continue de sévir à la date du présent document, de même que toute autre situation sanitaire comparable, peut également impacter l'activité du Groupe Linedata et de ses clients en lien avec des perturbations économiques et financières.

Ces incertitudes et le manque de visibilité peuvent provoquer, de la part de ses clients, des reports et des annulations de signatures de nouveaux contrats et une baisse de la demande de prestations (i.e consulting).

Gestion du Risque

Dans une situation de crise économique ou financière, le Groupe réagit en contrôlant ses coûts et en maîtrisant ses investissements tout en assurant la continuité de l'activité et en renforçant son activité commerciale et de développement sur certains types d'offres (par exemple contrôle de risques et de conformité) dont ses clients ont davantage besoin dans un contexte perturbé et dans le cadre de réglementations qui se renforcent.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires récurrent du Groupe représentant près de 78% du chiffre d'affaires total, celui-ci reposant principalement sur des facturations fixées à l'avance, permet une certaine résilience aux crises.

3. Disruption nouveaux modèles économiques

Description du Risque

Le secteur des logiciels est soumis à une forte rupture technologique (Public Cloud, SaaS, Data) qui s'accompagne par la mise en place de nouveaux modèles économiques et à de nouveaux modèles d'établissement des prix. Ces nouveaux modèles économiques peuvent impacter le chiffre d'affaires, la marge et le succès commercial.

Gestion du Risque

Le Groupe déploie de nouveaux modèles de tarification sur des nouveaux produits ou nouvelles versions de produits mis récemment sur le marché, il surveille la réaction du marché (succès commercial) et analyse leurs résultats financiers (CA, Marge).

4. Acquisition et intégration des filiales

Description du Risque

Les acquisitions du Groupe portent sur des sociétés dans le secteur du logiciel (activité historique du Groupe) ou du service. Les risques diffèrent selon la taille et le secteur d'activité de la société acquise, ils concernent notamment l'intégration de la société (RH, IT, Juridique et Finance), de ses produits, la rétention des clients existants et la capacité à développer des synergies et des opportunités commerciales. Il y a également un risque concernant la maîtrise des coûts d'intégration, notamment sur les efforts de R&D nécessaires à l'intégration des solutions/nouveaux produits avec les solutions historiques.

Gestion du Risque

Les acquisitions font partie de la culture d'entreprise du Groupe qui suit une politique post-acquisition permettant notamment de s'assurer de la bonne intégration des équipes, de la capacité à développer des synergies, de générer des opportunités commerciales et de maîtriser les coûts d'intégration.

2. Risques Opérationnels

1. Attraction, rétention des talents et plans de successions des fonctions clés

Description du Risque

Le succès actuel et futur du Groupe dépend étroitement de son capital humain, de son expérience et de la motivation de son personnel clé.

Dans un marché de l'emploi qui a fortement été bouleversé par la crise sanitaire et connaissant une forte demande sur les fonctions IT, le recrutement et la rétention de personnels qualifiés, la formation et la gestion des carrières constituent des enjeux majeurs pour le Groupe.

Gestion du Risque

La taille du Groupe, l'ancienneté et la qualité de ses équipes, la forte récurrence de son modèle économique, permettent de faire face à des défaillances ponctuelles.

Pour réduire le risque de perte de personnel dans les fonctions clés, le Groupe, issue d'un RES (Rachat de l'Entreprise par ses Salariés), associe ses salariés au capital afin de les fidéliser et de les motiver dans la réalisation des objectifs du Groupe. Il a ainsi mis en place un Plan Epargne Groupe (avec abondement lors d'acquisition d'actions Linedata) et a également procédé à des attributions de stock- options ou d'actions gratuites à des personnes choisies.

Le Groupe a renforcé et digitalisé son parcours RH (évaluation, plans de développement...) et a également complété son dispositif de gestion des compétences et son offre de formation. De plus, le Groupe a déployé un baromètre RH « Life@Linedata » visant à améliorer en continu l'expérience des collaborateurs à travers la mise en place d'un environnement de travail adapté à leurs attentes.

2. Dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Description du Risque

Les principaux fournisseurs dont le Groupe est dépendant sont des prestataires IT, notamment ceux concernant l'infogérance, l'hébergement ou les matériels et logiciels de base informatiques utilisés par la Société pour la réalisation et l'exploitation en mode ASP (hébergé) de ses progiciels, et également les fournisseurs de données.

Au niveau du Groupe, deux fournisseurs représentent individuellement en 2021 entre 5% et 10% des achats et charges externes du Groupe : Refinitiv/Thomson Reuters (Data Market) et HCL (IT).

Le Groupe Linedata peut également devenir dépendant de prestataires de services/freelance ayant été recrutés afin de renforcer ses équipes notamment dans le cas de projets de développements de grande ampleur.

Gestion du Risque

Pour ses prestataires IT clés, le Groupe s'appuie sur des fournisseurs reconnus internationalement comme des leaders de marché. Linedata Services a notamment noué des partenariats stratégiques avec HCL, Amazon Web Services (AWS) et Inetum (GFI) dans les domaines de l'infogérance, du cloud et de l'hébergement tout en veillant à garder une indépendance technique.

Concernant les prestataires de services ayant acquis pendant leur mission une connaissance/expertise considérée comme stratégique pour le Groupe, Linedata peut leur proposer une offre d'emploi lorsque les dispositions contractuelles l'y autorisent.

3. Risque “pays”

Description du Risque

Linedata, ayant une forte dimension internationale, peut être soumis à des risques dits “pays” pouvant impacter ses activités commerciales ou de développement.

Linedata a une implantation de 44 salariés et réalise 5% de son chiffre d'affaires hors Groupe à Hong Kong qui connaît depuis mi 2019 une forte instabilité politique.

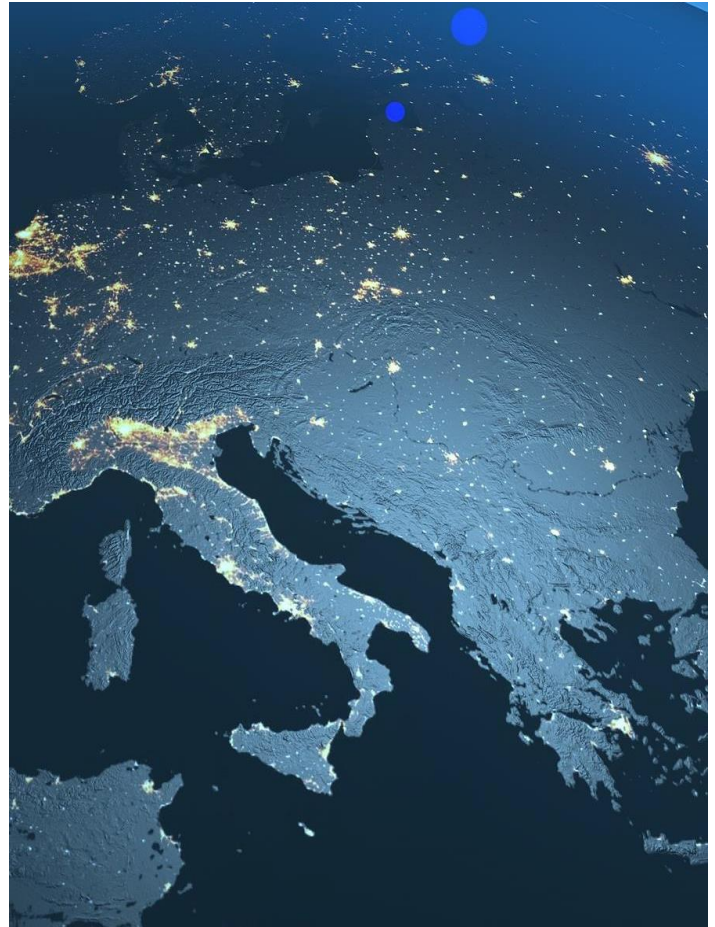
Le Groupe est également vigilant sur la situation politique en Tunisie où deux filiales du Groupe (213 salariés) fournissent des prestations d'études et de support aux autres sociétés du Groupe. Il est précisé qu'un retard dans le plan de travail de ces filiales entraînerait la nécessité de revoir les plans de R&D du Groupe afin qu'aucun des projets clés ne subisse d'impact du fait de ce retard.

Gestion du Risque

Le Groupe maintient une vigilance proactive sur l'évolution des situations politique à Hong Kong et à Tunis.

Le Groupe a élaboré et mis en place des plans de continuité d'activité et des plans spécifiques de réaction. Les mesures de vigilance mises en place incluent en particulier des exercices réalisés visant à s'assurer de la solidité de ses plans de continuité d'activité. L'expérience du travail à distance généralisé imposée par des confinements liés à la pandémie de Covid-19 a confirmé la fonctionnalité opérationnelle des plans de continuité.

Concernant la Tunisie, le Groupe régule également ce risque en répartissant les prestations d'études et de support sur différents pays : Tunisie, Maroc, Inde et Lettonie.



4. Dépendance vis-à-vis des clients

Description du Risque

Le Groupe réalise 78% de son chiffre d'affaires sous forme de prestations récurrentes.

Durant l'exercice 2021, les 5 premiers clients de Linedata ont représenté 15% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 25% de ce chiffre d'affaires.

Gestion du Risque

Le Groupe effectue plusieurs fois par an des « Business Reviews » (permettant d'identifier les clients à risque et de mettre en place des plans d'actions pour ces clients) et a renforcé son dispositif de « Client Engagement Program ».

En cas de fusion de clients, les montants facturés des prestations récurrentes (i.e licence/maintenance) étant généralement proportionnels aux volumes d'activité des clients mesurés en nombre d'utilisateurs ou en volume de fonds, la Société est peu exposée à des pertes de chiffre d'affaires car ces volumes s'additionneraient.



3. Risques Technologiques

1. Sécurité des SI, Continuité d'activité et Protection des données clients

Description du Risque (Sécurité SI et Continuité d'activité)

Les biens informationnels du Groupe Linedata sont des actifs essentiels pour Linedata et doivent donc être protégés afin d'assurer la continuité d'activité, en ce compris pour les prestations de services d'exploitation envers les clients, de limiter les dommages au patrimoine et de contribuer aux résultats du Groupe.

Linedata doit s'assurer que l'information est protégée de façon à réduire les risques d'accès non autorisés, de modification ou de destruction accidentelle ou intentionnelle de son patrimoine ; et ceci conformément aux lois et règlements en vigueur dans les pays où Linedata est présent.

Depuis décembre 2020, le Groupe Linedata externalise la gestion de son informatique auprès d'un fournisseur reconnu internationalement ayant des capacités importantes en matière de sécurité.

Gestion du Risque (Sécurité SI et Continuité d'activité)

Le Système de Management de la Sécurité de l'Information ("SMSI") vise à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'ensemble des actifs informationnels du Groupe, y compris ceux des clients dans le cadre des prestations de services d'exploitation (ASP/SaaS). Ce SMSI applique un modèle "Plan Do Check Act", un cercle vertueux de suivi, de contrôle, et d'amélioration continue de la sécurité de l'information, mis en œuvre par une équipe dédiée à la sécurité agissant tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ce référentiel obéit à un processus de mise à jour permettant de s'assurer que la stratégie de sécurité reste alignée avec l'état de l'art, et soit conforme avec les lois et règlements locaux.

L'équipe en charge de la sécurité de l'information et des systèmes d'Information définit la stratégie et la politique de Sécurité de l'Information (tant pour les locaux que pour les datacenters) et met en place les outils de protection et les mesures organisationnelles, technologiques et humaines nécessaires.

Ces mesures incluent notamment des formations régulières et des alertes ponctuelles à l'attention de l'ensemble du personnel. Le département de la Sécurité de l'Information du Groupe procède régulièrement à des analyses de risques et à des audits.

Afin d'être en mesure de pallier les conséquences de(s) sinistre(s) touchant tant ses locaux que ses matériels informatiques, le Groupe a établi un "plan de continuité d'activité" visant à lui permettre de continuer à assurer le service à ses clients dans de tels cas. Le Groupe a également élaboré et mis en place des plans spécifiques de réaction et de continuité d'activité dans le cadre de pandémies.

La politique de sécurité des systèmes d'information, le plan de continuité d'activité, leurs procédures associées et tout autre document constitutif du SMSI s'appliquent à l'ensemble des employés, contractuels et travailleurs temporaires de l'entreprise, ainsi qu'aux fournisseurs de service et à tout tiers externe travaillant au profit de Linedata, à partir du moment où il y a un accès aux ressources du système d'information ou aux données, que ce soit depuis les locaux de Linedata ou au sein des infrastructures hébergées.

Description du Risque (Protection des données clients)

Une faille de sécurité ou une cyberattaque, dans les systèmes du Groupe ou des clients, pourrait affecter la sécurité des données desdits clients. Ce risque de perte de données pourrait concerner des données confidentielles ou encore des données personnelles sensibles (par exemple dans l'activité Crédit et Financement). Les risques liés à ces événements pourraient être commerciaux, réglementaires, judiciaires mais également d'image.

Gestion du Risque (Protection des données clients)

Afin de nous assurer de la couverture du risque de faille de sécurité ou de Cyberattaque visant la sécurité des données des clients ou de nos employés, le département de la Sécurité de l'Information met en place des procédures, des contrôles, de la supervision, ainsi que des moyens de détection adaptés aux enjeux (les zones dans lesquelles résident les informations sensibles des clients ou des employés de Linedata sont supervisés en continu).

Afin de nous assurer de la continuité des opérations, nous mettons également en œuvre des systèmes de sauvegarde et des procédures de remise en opération nominale des informations et des infrastructures les hébergeant.

2. Cybercriminalité

Description du Risque

Comme nombre d'entreprises recourant intensivement aux systèmes d'informations, le Groupe Linedata est susceptible de faire l'objet d'une cyber-attaque qui peut atteindre ses systèmes d'informations et ses composants matériels ou immatériels comme les ordinateurs, les serveurs, isolés ou en réseaux, reliés ou non à Internet, et ses équipements périphériques, ainsi que ses données et entraîner des conséquences diverses, affectant directement ou indirectement la Société ou ses filiales.

Dans un contexte de croissance significative des attaques malveillantes de ce type, renforcé par la crise sanitaire (potentiel impact du travail à distance) et par la situation géopolitique entre l'Ukraine et la Russie, Linedata est ainsi exposée à des risques liés aux piratages et pertes de données, au blocage temporaire de ses capacités de traitement, à la nécessité de restaurer des données bloquées ou altérées, de recourir à des services extérieurs d'appoint ou de devoir investir dans de nouveaux équipements.

Gestion du Risque

Pour faire face à ce risque, Linedata a déployé un ensemble de mesures, alignées avec les bonnes pratiques, et contrôlées par les départements de l'Audit Interne et de la Sécurité de l'Information ainsi que par des audits externes : audit organisationnel et tests d'intrusion. Dans le contexte actuel où le travail à distance est fortement généralisé, des mesures de sécurité ont été renforcées.

Détailler dans le corps du présent document, lesdites mesures, nuirait à leur efficacité eu égard à l'exponentielle capacité des auteurs des attaques à s'adapter aux défenses de leurs cibles.

4. Risques Juridiques

1. Risque réglementaire et contractuel

Description du Risque

Les sociétés du Groupe ne sont pas soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leur activité, sauf Loansquare qui développe une activité d'intermédiation en opérations de banque et services de paiement, consistant à présenter, proposer ou aider à conclure des contrats de crédit ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion. A ce titre, Loansquare est immatriculée au registre unique des intermédiaires tenu par l'ORIAS et est soumise à la réglementation applicable à l'intermédiation en opérations de banque.

En tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, le Groupe s'engage contractuellement à adapter périodiquement ces progiciels aux évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de règles comptables et fiscales ou encore en matière de conformité, auxquelles sont assujettis ces établissements dans leurs diverses juridictions.

Le Groupe doit également s'assurer du respect de ses autres engagements contractuels avec ses clients ainsi que de la cohérence des engagements qu'il demande à ses fournisseurs et sous-traitants avec ceux qu'il prend envers ses clients.

Gestion du Risque

Les contrats avec les clients assurent une cohérence des engagements pris avec les plans de développement des produits. Ils reflètent de manière adéquate les garanties données aux clients et le niveau de responsabilité que les sociétés du Groupe peuvent assumer à cet égard.

Les coûts des développements répondant aux évolutions législatives et réglementaires peuvent être inclus dans la maintenance forfaitaire ou mutualisés sur devis entre les clients concernés.

Les contrats fournisseurs, notamment ceux des hébergeurs ou des fournisseurs de données financières prévoient (dans la limite des négociations contractuelles possibles) la qualité de service et le niveau de performance qui sont vendus aux clients. On mentionnera également la signature des engagements de confidentialité qui doivent être respectés tout au long de la chaîne contractuelle.

2. Propriété intellectuelle et actifs immatériels

Description du Risque

Linedata pourrait faire face à deux risques dans ce domaine :

- violation des droits de propriété intellectuelle du Groupe, qui pourrait avoir des conséquences en termes d'images et de frais juridiques pour la défense de nos intérêts ;
- violation de la propriété d'un tiers, qui pourrait avoir des conséquences en termes de contentieux juridiques et d'indemnités financières.

Gestion du Risque

Linedata est propriétaire des droits de licence de ces progiciels. En droit français et européen, les logiciels dits "autonomes" ne peuvent être brevetés, par contre, le Groupe dépose auprès d'organismes spécialisés les programmes informatiques qui sont développés. Ces dépôts permettent la protection d'un savoir-faire et la revendication d'un droit d'auteur relatifs aux programmes développés par Linedata. Linedata dépose également ses marques et noms de produits dans les juridictions que le Groupe détermine comme adéquates en fonction du périmètre géographique de ses activités.

Linedata s'assure que chaque société du Groupe dispose contractuellement des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers, tels un droit de licence ou de distribution sur des modules adjoints à ses propres progiciels, ou encore un droit de mise à disposition de ses clients de données financières acquises de fournisseurs spécialisés.

Les collaborateurs ont été sensibilisés sur les risques de non- conformité du droit à la propriété intellectuelle.

3. Passifs, provisions et litiges

Description du Risque

Dans le cadre de la gestion courante de l'activité, le Groupe peut être impliqué dans des litiges ou des procédures judiciaires pouvant avoir des impacts financiers et d'image. Des litiges peuvent également apparaître à la suite des acquisitions.

Comme indiqué en note 8 de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour litiges au 31 décembre 2021 concernent essentiellement des litiges commerciaux.

A la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucun autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Voir également le paragraphe « Procédures judiciaires et d'arbitrage » dans le chapitre III.

Gestion du Risque

Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables selon la meilleure estimation du management. Les passifs éventuels font, quant à eux, l'objet d'une appréciation de la Direction du Groupe.

Les litiges connus à ce jour par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37.

Dans le cadre des projets d'acquisition, des diligences judiciaires sont réalisées par la direction juridique afin d'identifier des passifs éventuels. De plus, une garantie de passif est négociée avec la cible.

4. Protection des données personnelles (RGPD et autre réglementations applicables)

Description du Risque

Le Groupe est concerné par des réglementations de protection des données personnelles dont le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles de tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, actionnaires, etc...) dès lors que Linedata est amenée à procéder au traitement de ce type de données dans le cadre de son activité. Le non-respect de ces réglementations peut engendrer un risque financier et un déficit d'image significatif.

Le Groupe Linedata est également très attentif aux impacts, tant de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 16 juillet 2020 dans l'affaire C-311/18, dite « Schrems 2 », et des effets post-Brexit, sur les mécanismes d'encadrement des transferts de données à caractère personnel en dehors de l'Espace Économique Européen (EEE) ou du Royaume-Uni, (CCT, IDTA, UK Addendum...), que sur ceux des nouvelles ou futures réglementations sectorielles (ex. FTC Final Rule) ou locales (PIPL, CPRA, VCDPA, CPA etc.) sur les traitements de données opérés.

Gestion du Risque

Le Groupe a mis en place un plan de mise en conformité aux exigences des réglementations de protection des données personnelles (et notamment au "RGPD") ayant pour but de définir et de maintenir une Data Gouvernance au niveau du Groupe. Des investissements ont été et vont continuer à être engagés par le Groupe pour la protection des données personnelles qu'il est amené à traiter dans le cadre de son activité, tant pour ses collaborateurs que pour les parties prenantes externes. Un Comité de pilotage composé du Data Protection Officer, de représentants des départements Audit et Conformité, Juridique et Sécurité de l'information suit l'évolution du plan de mise en conformité.

Le Groupe Linedata a d'ores-et-déjà engagé un processus d'analyse et d'évaluation des réglementations et pratiques en matière de protection des données personnelles dans les pays tiers à l'EEE, où il possède des entités. Lorsque cela s'avère nécessaire, le Groupe Linedata met en place les mesures supplémentaires conformément aux nouvelles Clauses Contractuelles Types de la Commission Européenne publiées le 4 juin 2021 et aux Recommandations du Comité Européen de la Protection des Données (en particulier celles adoptées le 18 juin 2021).





5. Risques Financiers

1. Risque de marché

Description du Risque

Les risques de marché incluent les risques liés aux liquidités, crédit, taux d'intérêt et taux de change. Les mesures d'exposition et d'atténuation sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, notes 9.

Gestion du Risque

Les divers risques de marché évoqués sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe, sous la supervision du Conseil d'Administration, qui valide toutes les décisions prises en la matière. La fonction de veille et d'alerte sur les évolutions des taux, qui constituent les principales sources d'implications significatives vis-à-vis des comptes du Groupe, est assurée par la Direction Financière.

1.A. Risque de change

Description du Risque

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenantes très majoritairement dans son pays et sa devise.

Dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata est exposée au risque de variation des cours des devises au titre des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités hors zone Euro.

Gestion du Risque

Les instruments de couvertures auxquels le Groupe a habituellement recours sont les achats et ventes à terme en devises. Les produits dérivés pouvant être utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont généralement pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	140 914	5 092	37 564	6 572	79 352	4 133	391 593	174 962
Passifs	36 838	1 749	8 828	4 146	26 136	2 729	246 223	47 964
Position nette avant couverture	104 076	3 343	28 736	2 426	53 216	1 404	145 370	126 998
Intruments financiers de couverture								-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	104 076	3 343	28 736	2 426	53 216	1 404	145 370	126 998

La position au 31 décembre 2021 est la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	133 871	4 688	35 175	6 521	73 673	3 979	367 878	178 401
Passifs	29 666	(898)	5 557	5 075	33 326	7 371	320 175	42 013
Position nette avant couverture	104 205	5 586	29 618	1 446	40 347	(3 392)	47 703	136 388
Intruments financiers de couverture								-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	104 205	5 586	29 618	1 446	40 347	(3 392)	47 703	136 388

Analyse de sensibilité : Une baisse de 10% de la parité des taux de change face à l'euro (€) aurait une incidence de (15 154) k€ sur la position nette au 31 décembre 2021, contre (14 111) k€ au 31 décembre 2020. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence de 12 399k€ sur la position nette au 31 décembre 2021 contre 11 545k€ au 31 décembre 2020.

Impact des variations de taux de change sur les postes du compte de résultat 2021 :

(en millions d'euros)	2020	2021	Variation en %	2021 à taux de change et périmètre constants	Variation à taux de change et périmètre constants en %
Chiffre d'affaires	161,0	160,2	(0,5%)	161,8	0,5%
EBITDA	48,4	52,8	8,9%	53,3	10%
Marge d'EBITDA	30,1%	32,9%		32,9%	
Résultat opérationnel (EBIT)	32,6	38,4	17,7%	38,7	18,6%
Marge opérationnelle	20,3%	24,0%		23,9%	

Les variations de taux de change, de la livre sterling et, plus particulièrement du dollar US, ont eu en 2021 des effets négatifs sur le chiffre d'affaires consolidé et l'impact global est de -1,6 M€. Ces variations ont eu une incidence de -0,3 M€ sur le résultat opérationnel, provenant essentiellement des zones Amérique du Nord et Asie.

1.B. Risque de taux

Description du Risque

Le Groupe pourrait être impacté en cas de variations défavorables des taux d'intérêt. L'impact concernerait les coûts de financement, la rémunération des placements et les flux financiers futurs du Groupe.

Voir annexe aux comptes consolidés, note 9.3.1, pour la situation au 31 décembre 2021.

Gestion du Risque

Le nouvel emprunt syndiqué souscrit en juin 2021 et dont l'encours est de 56 M€ au 31 décembre 2021, à taux variable est couvert à 67 % par des instruments de couverture. L'emprunt contracté en Mai 2019, dont l'encours est au 31 décembre 2021 de 3,3 M€ est à taux variable (Euribor).

1.C. Risque de liquidité : situation de l'endettement consolidé

Description du Risque

Le risque pour Linedata serait de ne pas respecter les covenants bancaires.

Pour la situation au 31 décembre 2021, voir annexe aux comptes consolidés, notes 9. La note 9.4.1 indique le ratio à seuil maximal prévu par les covenants bancaires et la valeur de ces covenants bancaires au 31 décembre 2021.

Gestion du Risque

Le Groupe dispose au 31 décembre 2021 d'une trésorerie brute de 38,8 M€ qui lui permet de faire face à ses engagements.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

2. Fraude

Description du Risque

Etant donné la taille, l'organisation et la géographie de ses filiales, le Groupe est confronté aux risques de fraude par usurpation d'identité dites "au Président" et de leurs variantes (fausses factures et faux changements de coordonnées bancaires pour règlement). Un cas de fraude non détecté peut impacter de façon significative les états financiers.

Gestion du Risque

Le Groupe mène régulièrement des actions de sensibilisation et de prévention auprès de l'ensemble des services concernés (responsables de filiales et équipe finance et comptabilité). Des procédures spécifiques ont également été mises en place afin de limiter le risque de fraude. Ces procédures sont testées lors de revues par l'audit interne.

3. Réglementations fiscales

Description du Risque

Du fait de son implantation mondiale, le Groupe est soumis à des réglementations fiscales variées. La multiplication, la complexité des normes fiscales, l'évolution de la réglementation fiscale ou de son interprétation sont autant de risques pour le Groupe.

Les autorités fiscales des pays dans lesquels le Groupe est présent réalisent des contrôles fiscaux qui peuvent aboutir à un redressement fiscal ou à un contentieux en cas de désaccord sur l'interprétation de la réglementation ou sur la politique de prix de transfert du Groupe.

Gestion du Risque

Le Groupe est implanté dans les pays où il exerce une réelle activité commerciale et/ou opérationnelle (développement), il n'est pas implanté dans des "paradis fiscaux".

La Direction Financière, assistée le cas échéant de conseils externes, suit l'évolution des réglementations fiscales pour assurer la conformité du Groupe à ces réglementations.

4. Dépréciations des actifs incorporels

Description du Risque

La présentation du risque relatif à la dépréciation des actifs incorporels est effectuée dans les comptes consolidés de Linedata Services en note 7.5.

Gestion du Risque

Le Groupe réalise annuellement des tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils restent conformes aux attentes de Linedata y compris après application de dégradation des hypothèses opérationnelles (CA et Ebitda). Aucun indice de perte de valeur n'est relevé, le risque est limité au 31 décembre 2021.

5. Risque de crédit

Description du Risque

Le Groupe est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients. Le montant des créances clients et de leur antériorité est détaillé en note 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Gestion du Risque

Le Groupe suit mensuellement sur l'ensemble de son périmètre les évolutions des créances clients et l'évolution du délai de règlement client.

4. Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Dans le cadre de la cartographie des risques annuels du Groupe Linedata, aucun risque lié aux effets du changement climatique n'a été reporté comme pouvant impacter significativement la réalisation des objectifs du Groupe. En effet, les impacts environnementaux directs sur les activités de Linedata en tant qu'éditeur de logiciels sont pour le moment limités.

Le Groupe est néanmoins conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement, notamment des émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la consommation énergétique des serveurs, et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Le transport et les voyages d'affaires sont également des sources émettrices de gaz à effet de serre pour le Groupe. Le Groupe a donc opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air. Par ailleurs, Linedata a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements et à favoriser le recours aux outils de conférence à distance.

Les principales actions mises en œuvre sont présentées dans la Déclaration de Performance Extra-Financière annexée au présent rapport.

Le Groupe Linedata ne comptabilise pas de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

5. Assurances

La politique d'assurance du Groupe Linedata s'inscrit dans une démarche de prévention et de maîtrise des risques afin de pouvoir faire face à tout risques majeurs. La gestion des assurances du Groupe est confiée à la Direction Juridique. Les programmes d'assurance sont revus annuellement au regard de l'évolution de la taille du Groupe, de ses activités mais également au regard du marché des assurances et de la cartographie des risques.

Les programmes d'assurance du Groupe Linedata vise à garantir une couverture optimale et adaptée des risques de l'entreprise et de ses collaborateurs pour toutes les entités du Groupe. Dans la mesure du possible, les risques couverts font l'objet de polices souscrites de manière centralisée par la société mère Linedata Services S.A. et déployées dans les filiales du Groupe, soit directement, soit en « différence de condition/différence de limite » ; ceci permet d'accroître le montant de la couverture tout en réduisant globalement le coût des primes.

L'ensemble des sociétés du Groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de premier rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Les programmes d'assurance en place au sein du Groupe Linedata sont principalement les suivants :

- L'assurance Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle

Ce programme couvre l'ensemble des sociétés du Groupe pour les conséquences pécuniaires résultant de la mise en œuvre de leur responsabilité civile et professionnelle dans le cadre de leurs activités, du fait de dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers.

- L'assurance Cybersécurité

Ce programme couvre l'ensemble des sociétés du Groupe pour les dommages pour l'ensemble des conséquences pécuniaires directes ou indirectes, dommages matériels ou immatériels et pertes d'exploitation liés à des risques de cybersécurité.

- L'assurance Dommages et Pertes d'Exploitation

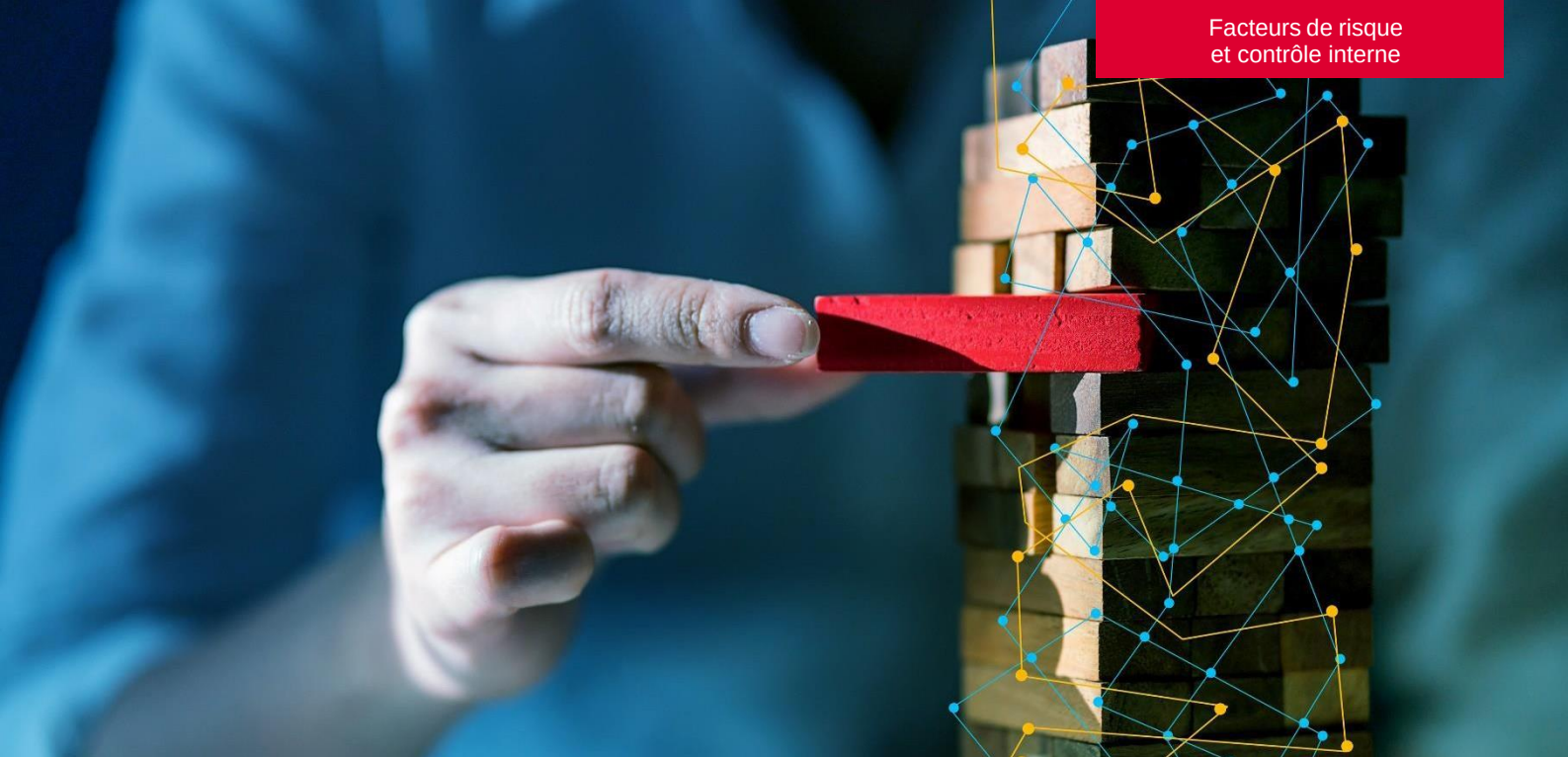
Ce programme couvre l'ensemble des sociétés du Groupe pour les dommages matériels directs aux biens qu'il pourrait subir ainsi que les pertes d'exploitation qui pourraient en résulter en cas de réduction de l'activité ou en cas d'interruption à la suite de la survenance d'un sinistre assuré.

Par ailleurs, des programmes Groupe ont été mis en place couvrant notamment :

- L'assurance responsabilité civile des dirigeants et des mandataires sociaux
- L'assurance des collaborateurs en mission

A titre informatif, il est précisé que le montant total des primes d'assurance pris en charge sur l'exercice 2021 s'est élevé à 501 milliers d'euros.





2. Contrôle interne et gestion des risques

1. Contrôle interne

Ce rapport présente les dispositifs de contrôle interne du Groupe Linedata s'appuyant sur le cadre de référence de l'AMF.

a. Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne correspond aux moyens, comportements et procédures mis en œuvre afin de :

- contribuer à la maîtrise des activités du Groupe, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient stratégiques, opérationnels, financiers ou de conformité.

Le contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par les instances de direction,
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, aussi bien conçus et aussi bien appliqués soient-ils, ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.

La probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté du Groupe. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système et processus. Ces limites résultent de nombreux facteurs, notamment les incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs. Le choix de traitement d'un risque s'effectue notamment en arbitrant entre les opportunités à saisir et le coût des mesures de traitement du risque, prenant en compte leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque, ceci afin de ne pas entreprendre des actions inutilement coûteuses.

b. Organisation du Groupe

Le Groupe se structure autour de fonctions transversales (Finance, IT, RH, ...) et de segments d'activités (appelés « Business Lines ») correspondants aux différents métiers de Linedata.

Les Business Lines regroupent les équipes et moyens concourant à servir les grands marchés de Linedata que sont l'Asset Management et les Crédits & Financements. Une Business Line peut inclure une ou plusieurs entités juridiques dans un ou plusieurs pays.

Le siège du Groupe (le "Corporate") a quatre rôles principaux :

- définir et diriger les orientations stratégiques du Groupe,
- vérifier les progrès et les résultats,
- définir et contrôler l'application de règles pour garantir l'intégrité du Groupe ; ces règles s'imposant à tous les segments d'activité,
- diffuser le savoir-faire et les innovations pour développer les avantages compétitifs du Groupe.

c. Présentation du dispositif du contrôle interne

Linedata Services a organisé ses systèmes de contrôle autour des principes suivants :

- Une Direction Financière Groupe, des Responsables Financiers par Business Line, un contrôleur de gestion affecté à la production du reporting Groupe et au suivi des charges des fonctions transversales et des contrôleurs de gestion spécialisés par région et Business Line ;
- Un "reporting" financier par Business Line et consolidé au niveau du Groupe ;
- Un suivi opérationnel, permettant une vision détaillée par la Direction de chacun des métiers et de chacune des régions du Groupe, de leurs performances et de leurs perspectives, ainsi qu'un contrôle de la fiabilité des informations comptables ;
- L'amélioration permanente de la formalisation de procédures au niveau du Groupe, tant sur les aspects de contrôle opérationnel que dans les domaines comptables, financiers, et administratifs ;
- Un processus de gestion de la croissance externe portant tant sur les études préalables aux acquisitions que sur l'intégration des entités après l'acquisition.

Le Groupe a poursuivi au cours de l'exercice l'amélioration de la formalisation des procédures existantes et du contrôle de leur respect.

d. Le périmètre d'intervention

Le présent rapport couvre l'intégralité du périmètre consolidé du Groupe, à savoir la société mère, Linedata Services SA, et l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale, c'est-à-dire les sociétés que le Groupe contrôle de manière exclusive, directement ou indirectement. Il est précisé que l'ensemble des filiales rentre dans ce périmètre à l'exception de Linedata SA de CV (Mexique), Linedata Services Ltd (UK), Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp.

Rédigé avec l'appui des équipes opérationnelles, le présent chapitre tient compte des travaux et revues diligentés par le Département Audit & Conformité, le Comité d'Audit et les Commissaires aux comptes.

2. Activités de contrôle

Les activités de contrôle visant à s'assurer de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne sont exercées en premier lieu par chaque Direction Opérationnelle et Fonctionnelle.

Le pilotage du contrôle interne par le management s'effectue en permanence et au quotidien dans la mesure où l'activité commerciale requiert une vigilance de tous les instants. Dans le cadre de l'organisation décentralisée du Groupe, il appartient à chaque segment de définir et mettre en place l'organisation adaptée à la gestion du dispositif de contrôle interne dans son contexte.

a. Revue de performance et reporting

Chaque Business Line élabore un budget annuel, des révisions budgétaires mensuelles et un reporting opérationnel mensuel. Ces éléments sont ensuite consolidés au niveau du Groupe. Chaque mois, le reporting est préparé par le responsable financier de la Business Line, puis présenté à la Direction Financière du Groupe. Les réunions budgétaires sont organisées selon la même méthodologie.

Le planning des réunions est compatible avec le calendrier des communications financières. Il alterne des revues limitées de l'activité du mois et des revues trimestrielles plus approfondies. Par ailleurs, les membres de la Direction consacrent régulièrement une partie de leurs réunions à la revue financière des activités.

Le format du reporting opérationnel est défini globalement pour toutes les entités du Groupe. Le contenu du reporting s'est largement enrichi au fil des années et est désormais étendu à des éléments non strictement financiers, notamment le suivi des effectifs, de la R&D, de l'activité commerciale et des projets. Le reporting intègre également les positions et les prévisions de trésorerie et le suivi du portefeuille de prospects.

Une synthèse de ces informations est transmise au Comité d'Audit qui en fait un compte-rendu au Conseil d'Administration.

Tous les mois également, un rapprochement est effectué entre le reporting opérationnel et les comptabilités statutaires des entités juridiques. Ces analyses permettent de fiabiliser tant les informations financières que les informations de gestion.

Les revues de performance contribuent à la surveillance régulière du dispositif à chaque niveau de management.

b. Les procédures comptables, financières et administratives

Un certain nombre de règles a été formalisé en tant que processus et procédures concernant les activités au sein de chaque entité et notamment :

- contrats avec les clients : en sus des validations juridiques, les contrats importants en négociation font l'objet d'une revue par le Département Finance en vue de vérifier la rentabilité du contrat et d'anticiper le mode de reconnaissance des revenus et les options financières corrélatives ;
- contrôle des engagements de dépenses, d'investissements ;
- contrôle des charges salariales : la gestion du personnel relève du responsable opérationnel. Le Président Directeur Général valide l'ensemble des augmentations de salaires, le versement des bonus et les primes exceptionnelles avec la Direction des Ressources Humaines. Les recrutements réalisés par la Direction des Ressources Humaines s'inscrivent dans un processus : ils s'effectuent sous la responsabilité du responsable opérationnel et font l'objet d'une validation systématique par la Direction Financière au regard du besoin, du profil du candidat retenu et du contrat de travail ;
- procédures de reconnaissance du chiffre d'affaires : elles ont été formalisées dans le cadre des procédures comptables Groupe diffusées auprès des entités et de leurs responsables financiers. Les règles de reconnaissance du revenu en IFRS ont été largement diffusées et actualisées le cas échéant ;

- un processus de recouvrement des créances clients et de Credit Management a été mis en place ;
- une procédure de notes de frais, avec la mise en place pour l'ensemble du Groupe d'un outil de traitement et contrôle des déplacements et des notes de frais dans le cadre de la politique de voyages professionnels et de remboursement de frais.

Les instructions de consolidation sont diffusées à toutes les filiales préalablement aux périodes d'arrêt des comptes et reprennent, en sus des éléments que les filiales doivent élaborer et communiquer au siège pour la consolidation, le planning détaillé de la communication financière du Groupe. La remontée des informations est formalisée par l'utilisation du système de consolidation SAP BFC.

c. Le processus d'acquisitions externes

Le Groupe a généralisé une démarche lui permettant de fiabiliser tant la validation de l'intérêt de l'acquisition que l'intégration dans le Groupe après réalisation de l'acquisition :

- les cibles envisagées sont analysées puis sélectionnées au regard de certains critères ;
- préalablement à l'opération, une phase de "due diligence" menée conjointement par le Groupe Linedata Services et ses conseils extérieurs permet de valider les éléments présentés concernant la cible : comptes, clients et fournisseurs, personnel, analyse des risques et des engagements ;
- dans les mois qui suivent l'opération, il est procédé à la diffusion des procédures et en particulier des règles de suivi opérationnel et de reporting, tant par les circuits de responsabilité opérationnelle que par l'intermédiaire de la ligne financière. Une politique d'intégration des filiales a été rédigée détaillant les actions opérationnelles à suivre : RH, IT, Finance, Juridique, Ventes.

3. Gestion des risques

Dans un environnement incertain et en évolution permanente, une gestion proactive des risques est un élément essentiel de développement durable de l'activité.

La gestion des risques est un chantier commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Elle vise à être globale et doit couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société. La gestion des risques est un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

Le risque représente la possibilité que survienne un événement dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société et sa réputation. La gestion des risques est un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

a. Cadre organisationnel

La maîtrise de l'exposition aux risques décentralisés repose sur les responsables locaux, au plus près des risques liés aux activités qu'ils exercent ou supervisent.

La gestion des risques au niveau du Groupe est coordonnée par le Département Audit & Conformité notamment dans le cadre de l'identification, de l'analyse et du traitement des risques.

Le Département Audit & Conformité anime et coordonne, pour le compte du management, le processus de cartographie des risques majeurs du Groupe à partir d'une démarche d'identification et d'évaluation des risques.

b. Cartographie des risques majeurs

L'évaluation des risques est un élément clé car il est destiné à fournir à la Direction une vue des événements qui pourraient influencer sur la réalisation des objectifs. La capacité à identifier, évaluer et gérer les risques est souvent révélatrice de la capacité d'une organisation à réagir et à s'adapter au changement. La cartographie des risques prend en compte le modèle économique de la Société et permet de hiérarchiser les risques et déterminer les actions prioritaires.

Dans l'exercice de cartographie des risques, le Département Audit & Conformité a constitué un recueil des risques identifiés, a défini les grands processus de l'entreprise répondant aux risques et déterminé les plans d'actions à mettre en place pour maîtriser ces risques.

Le processus de cartographie des risques est coordonné et mis à jour annuellement par le Département Audit & Conformité. L'analyse des risques repose sur 3 critères de cotation :

- l'impact du risqué;
- la probabilité de survenance du risque;
- le dispositif de contrôle mis en place pour réduire l'impact ou la probabilité de survenance du risque.

Les entretiens réalisés avec les managers du Groupe sont consolidés et revues par les responsables de fonction afin d'évaluer le niveau de risque et de définir les plans d'actions.

La matrice et la cartographie des risques majeurs du Groupe ont contribué à faire le lien avec les facteurs de risques et à élaborer le Plan d'Audit Interne Groupe.

4. Activité de conformité

Le Département Audit & Conformité a la charge de la mise en conformité du Groupe Linedata relative aux évolutions de lois et/ou règlements nationaux et/ou internationaux, et notamment des sujets suivants :

- Ethique des affaires : Un Code d'éthique et de conduite professionnelle Linedata est en place au niveau Groupe et fait l'objet d'une campagne annuelle de validation (par signature électronique) par tous les collaborateurs et nouveaux entrants. De plus, un dispositif d'alerte éthique est accessible à l'ensemble des collaborateurs en interne et aux anciens collaborateurs ou tout tiers en externe permettant de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l'éthique du Groupe Linedata, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicable dans chaque pays.
- Lutte contre la corruption : Conformément à la loi Sapin II et autres réglementations Anti-Corruption, Linedata a mis en place un dispositif anti-corruption comprenant : un programme de sensibilisation qui contribue à développer les bonnes pratiques et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques de corruption, des contrôles anti-corruptions, une politique des cadeaux et invitations, une évaluation des tiers ainsi que des dispositifs de sanctions.
- Lutte contre la fraude : Le Groupe Linedata a mis en place un kit d'information et de protection contre la fraude afin de sensibiliser et former tout collaborateur aux types de fraude les plus courantes (fraude au Président, fraude aux fausses factures ou au changement de RIB). Des sensibilisations supplémentaires sont effectuées auprès des équipes pouvant être plus exposées aux risques de fraude.
- Le Respect des réglementations en matière de Sanctions Internationales.

Le Data Protection Officer a la charge du respect des réglementations encadrant les données personnelles.

En 2021, Linedata Services a poursuivi la démarche de renforcement de son dispositif de conformité initié les années précédentes.

3. Activité d'audit interne

Le Département Audit & Conformité participe à l'évaluation de la maîtrise des opérations et des risques de l'ensemble des activités et à la mise en conformité du Groupe Linedata relative aux évolutions de lois et/ou règlements nationaux et/ou internationaux. La Direction de l'Audit intervient à tous les niveaux et dans toutes les entités du Groupe. Cette évaluation porte en particulier sur les aspects suivants :

- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles ;
- l'efficacité et l'efficience des opérations ;
- la protection du patrimoine ;
- le respect des lois, règlements et contrats.

La fonction d'Audit & Conformité, exercée par une équipe bénéficiant de la formation et de l'expérience adaptée, est rattachée au Directeur Administratif et Financier avec un accès direct au Président Directeur Général. Les missions et responsabilités du Département Audit & Conformité sont régies par une charte validée par le Comité d'Audit en 2012.

Le Département Audit & Conformité s'appuie sur les normes et pratiques professionnelles pour mener ses missions. Une grande attention est portée aux spécificités et enjeux de chaque activité du Groupe, de telle sorte que les audits constituent une source de valeur ajoutée pour les entités concernées.

Un Plan d'Audit annuel est établi par le Département en s'appuyant notamment sur la cartographie des risques du Groupe et est présenté au Comité d'Audit. Il peut faire l'objet en cours d'année, en fonction de l'actualité des opérations, d'amendements qui sont également présentés au Comité d'Audit.

Pour chaque mission d'audit, un rapport détaillé et une synthèse sont établis, comprenant les principaux constats, analyses et recommandations. Une synthèse de ce rapport est communiquée au Directeur Administratif et Financier et au Comité d'Audit.

5

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT

1. CAPITAL SOCIAL
2. ACTIONNARIAT
3. AFFECTATION DU RESULTAT ET DIVIDENDES

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT

1. Capital social

Evolution du capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de Linedata Services S.A. était de 6.625.726 €, divisé en 6.625.726 actions de valeur nominale 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2020 est de 10.552.460 (soit, 10.693.221 droits de vote exerçable en Assemblée Générale).

Le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020 a autorisé à compter de janvier 2021 à annuler 107.576 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 107.576 € pour le ramener à 6.518.150 €. Cette annulation d'actions a été réalisée le 14 janvier 2021.

Au 31 décembre 2021, le capital social de Linedata Services S.A. était de 6.518.150 €, divisé en 6.518.150 actions de valeur nominale 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2021 est de 10.267.152 (soit, 10.409.057 droits de vote exerçable en Assemblée Générale).

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2021 a autorisé à compter de janvier 2022 à annuler 138.823 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 138.823 € pour le ramener à 6.379.327 €. Cette annulation d'actions a été réalisée le 10 janvier 2022.

Actions non représentatives du capital

Néant.

Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales

Au 31 décembre 2021, Linedata Services détient 141 905 actions propres contre 140 761 actions propres détenues au 31 décembre 2020. La répartition par objectif des actions auto-détenues est présentée dans ce chapitre dans le paragraphe relatif à l'actionariat.

Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou dispositif visant à augmenter le capital

Il n'y a pas au 28 février 2022 de capital souscrit mais non libéré.

Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

Historique du capital social depuis le 1^{er} janvier 2019

Date	Opération	Montant successif du capital	Nombre cumulé des titres existants	Nominal des titres	Nombre total de droits de vote
Au 31/12/2019	Réduction de capital par l'annulation de 554 996 actions auto-détenues	6 625 726 euros	6 625 726 actions	1 euro	10 670 556
Au 14/01/2021	Réduction du capital par l'annulation de 107 576 actions auto-détenues	6 518 150 euros	6 518 150 actions	1 euro	10 585 545

2. Actionariat

Contrôle de la Société

Depuis le 22 mai 2015, la Société est contrôlée par la société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, agissant de concert avec M. Jiva, sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services. Ces dirigeants et cadres ont mis fin à leur participation au concert par des cessions d'actions intervenues le 3 août 2017. La Société est ainsi contrôlée aujourd'hui de concert par M. Jiva, sa famille et Amanaat. La détention du concert au 28 février 2022 est indiquée ci-dessous.

Aucun accord n'est susceptible d'entraîner un changement de contrôle.

Structure de l'actionariat et évolutions

La répartition du capital s'analyse comme suit :

	31/12/2020		31/12/2021	
	% du capital	% des droits de vote théoriques	% du capital	% des droits de vote théoriques
M. Anvaraly Jiva	7,70%	9,50%	7,81%	9,79%
Amanaat	48,50%	60,00%	49,23%	61,66%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	56,20%	69,50%	57,04%	71,45%
Managers, salariés et divers assimilés	5,50%	6,21%	5,29%	6,36%
Public (1)	36,20%	22,92%	35,49%	20,84%
Auto-détention	2,10%	1,32%	2,18%	1,36%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233- 7 et L. 233-12 dudit Code, les actionnaires suivants détiennent au 31 décembre 2021 plus :

Seuils	Actionnaires
De la moitié du capital et des droits de vote	Concert d'actionnaires (Anvaraly Jiva et Amanaat)
Du tiers du capital et de la moitié des droits de vote	Amanaat SAS
Du vingtième du capital et des droits de vote	Monsieur Anvaraly Jiva individuellement
Du vingtième du capital	Amiral Gestion, Invesco Ltd et Burgundy Asset Management Ltd

Modifications dans la répartition du capital et franchissements de seuil :

Le 14 janvier 2021, la société Burgundy Asset Management Ltd a déclaré avoir franchi à la baisse, le 6 janvier 2021, par suite d'une cession d'actions Linedata Services sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société Linedata Services.

A la suite de l'annulation des 107.576 actions le 14 janvier 2021, la société Burgundy Asset Management Ltd a franchi à la hausse le seuil de 5% du capital de la société Linedata Services.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-7 du Code de Commerce. Depuis le début de l'exercice 2022, la société n'a pas eu connaissance de franchissement de seuil.

Il est rappelé que la Société a été informée de la signature par certains de ses actionnaires d'engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts ; les dits engagements se présentent comme suit :

	Pacte 2018
Date de signature	4 mai 2018
Durée de l'engagement collectif	2 ans
Durée contractuelle du pacte	2 ans
Modalités de reconduction	Prorogation tacite de la durée d'engagement par périodes de 6 mois
Pourcentage du capital visé par le pacte à la date de signature du pacte	50,98%
Pourcentage des droits de vote visés par le pacte à la date de signature du pacte	65,30%
Noms des signataires ayant la qualité de dirigeant	M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires ayant des liens étroits avec les dirigeants	Amanaat SAS, société contrôlée par M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires détenant au moins 5% du capital et/ou des droits de vote de la société	Amanaat SAS et M. Anvaraly Jiva

Liste des principaux actionnaires

Principaux actionnaires pour lesquels la Société dispose d'une information précise sur leur détention (situation de l'actionariat au 28 février 2022) :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	7,98%	1 018 624	9,92%	9,95%
Amanaat	3 208 863	50,30%	6 417 726	62,50%	62,68%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	3 718 175	58,28%	7 436 350	72,42%	72,63%
Managers, salariés et divers assimilés	341 269	5,35%	656 177	6,39%	6,41%
Public (1)	2 290 996	35,91%	2 146 736	20,91%	20,97%
Auto-détention	28 887	0,45%	0	0,28%	0,0%
TOTAL	6 379 327	100%	10 239 263	100%	100%

(1) A la connaissance de la Société, les seuls actionnaires de ce Groupe détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 28 février 2022 sont (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Amiral Gestion (5,58% du capital, 3,47% des droits de vote) ; Burgundy Asset Management (5,16% du capital et 3,22% des droits de vote) et Invesco Ltd (8,14% du capital et 5,07% des droits de vote).

Droit de vote des actionnaires

Pour rappel, l'écart entre le nombre total d'actions et le nombre total de droits de vote provient de l'existence de droits de vote double. L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale est lié aux actions auto-détenues privées de plein droit de droits de vote.

Un droit de vote double (institué par décision de l'Assemblée Générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Les principaux actionnaires mentionnés au paragraphe ci-dessus bénéficient donc de droits de vote double au même titre et dans les mêmes conditions que les autres actionnaires.

A l'exception de ces droits de vote double, les principaux actionnaires de l'émetteur ne disposent pas de droits de vote différents de ceux des autres actionnaires.

Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'article 21 des statuts de la Société décrit les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales est également régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

A l'issue de chaque Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les résultats du vote pour chacune des résolutions présentées aux actionnaires.

Déclaration d'opération sur titres

En application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, il n'y a pas eu de déclaration d'opérations sur titres intervenues en 2021 ni depuis le début de l'exercice 2022 de la part des mandataires sociaux.

Accords de participation des salariés au capital

Dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2021, le FCPE détenait 93 176 actions de la Société, soit une détention totale de 1,43% du capital et 1,54% des droits de vote.

Options de souscription ou d'achat d'actions et Attributions gratuites d'actions

Ni l'émetteur ni une autre société du Groupe n'a attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice.

Aucun plan d'attributions gratuites d'actions n'a été mis en œuvre et/ou n'est en cours en 2021.

Opérations sur actions propres

Les opérations sur actions propres effectuées au cours de l'exercice 2021 l'ont été au titre des programmes suivants :

Programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2021. Part maximale du capital autorisé : 10%, prix maximal d'achat 65 euros, montant maximal des fonds pouvant être engagés : 45 M€.

Les opérations réalisées pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 l'ont été :

- d'une part, au titre de l'objectif n°1 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers; ces opérations ont été effectuées dans le cadre du contrat de liquidité de la Société signé avec la Société de Bourse Gilbert Dupont. Au titre de cet objectif, il a été acquis 40 074 actions à un prix moyen de 36,87 € et vendu 40 401 actions à un prix moyen de 36,84 €.
- d'autre part, au titre de l'objectif n°2 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée ; au titre de cet objectif, il a été acquis 0 action.
- enfin, au titre de l'objectif n°5 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, telle que prévue à la vingt- quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2021 et dans les termes qui y sont indiqués ; au titre de cet objectif, il a été acquis 109 047 actions à un prix moyen de 37,55 €.

La Société n'a pas fait usage de produits dérivés dans le cadre de ses programmes, et ne détient aucune action de manière indirecte.

La Société détenait en début d'exercice :

- 3 409 actions affectées à l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers).
- 137 352 actions affectées à l'objectif n° 5 (permettre l'annulation des titres rachetés).

La Société détenait à la fin de l'exercice :

- 3 082 actions affectées à l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers).
- 138 823 actions affectées à l'objectif n° 5 (permettre l'annulation des titres rachetés).

A la suite de la décision du Conseil d'administration du 10 décembre 2020, la société a procédé le 14 janvier 2021 à l'annulation de 107.576 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 107.576 € pour le ramener à 6.518.150 €.

En application de l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux opérations ainsi réalisées pendant l'exercice 2021.

	31/12/2021
Nombre d'actions achetées	149 121
Cours moyen des achats	37,37 €
Nombre d'actions vendues	40 401
Cours moyen des ventes	36,84 €
Nombre d'actions annulées ou transférées	107 576
Nombre d'actions à la clôture	141 095
Pourcentage du capital représenté	2,18%
Valeur nominale de ces actions	1 €
Valeur des actions au coût d'achat	4 951 189 €
Valeur des actions au prix de marché	5 534 295 €

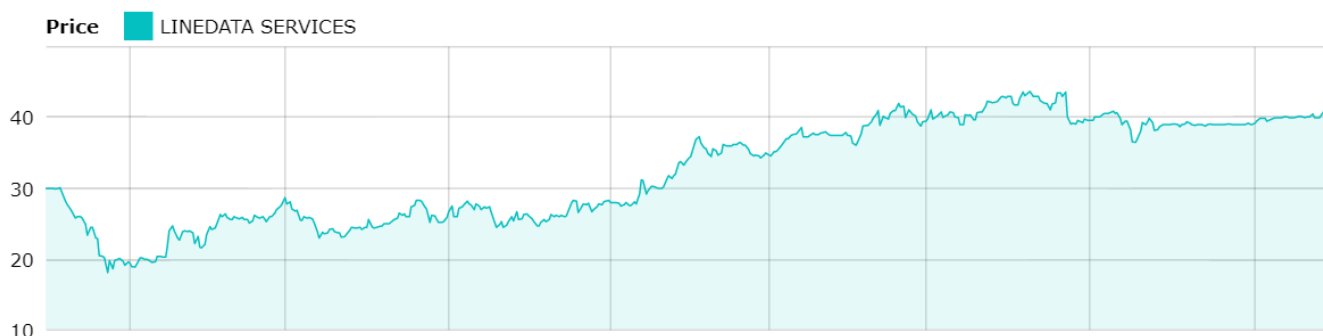
Evolution des cours et du marché de l'action

Introduite au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 17 mai 2000, Linedata Services est cotée au Marché Euronext Paris (anciennement Eurolist by Euronext) – Compartiment B depuis le 21 février 2005. L'action est entrée dans l'indice SBF 250 à compter du 22 août 2001, dans les indices CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190 le 21 février 2005, et dans l'indice EnterNext PEA-PME 150 le 17 novembre 2014. Elle figure également dans la composition de l'indice IT.CAC.

L'action est éligible au SRD "long-seulement" depuis le 24 décembre 2012.

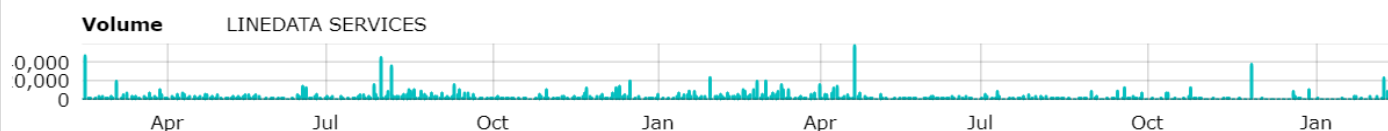
Cours de l'action Linedata Services sur deux ans

(cours en euros – Période 15 février 2020 au 15 février 2022 – source Euronext)



Volumes mensuels de l'action Linedata Services sur deux ans

(en milliers de titres – source Euronext – arrêté au 15 février 2022)



3. Affectation du résultat et Dividendes

Résultat de Linedata Services S.A. et résultat de l'affectation

L'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de 27.011.839 euros. Le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice	27.011.839 €
Report à nouveau antérieur	162.424 €
créditeur	=====
Bénéfice distribuable	27.174.263 €

En vous rappelant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

Somme distribuée à titre de dividende aux actionnaires,

1,60 € ⁽¹⁾ pour chacune des 6.379.327 actions : 10.206.923 €

Le solde au poste Autres Réserves, soit 16.967.340 €

L'affectation de ce solde en Autres Réserves porte le montant d'Autres Réserves à 101.010.766 €.

(1) Le montant unitaire du dividende s'entend avant prélèvements sociaux si les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Il est précisé que le montant brut perçu du dividende :

- est éligible, conformément à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, à l'abattement de 40% réservé aux bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à raison de tout dividende reçu ou à recevoir au cours de l'année 2019;
- est assujéti, pour les bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à un prélèvement prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts au taux de 12,8% lors du versement, le montant ainsi prélevé s'imputant sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, sauf demande de dispense de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater pour les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année ne dépasse pas certaines limites.

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué par action les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31/12/18 : dividende de 1,35 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/19 : dividende de 0,95 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/20 : dividende de 1,35 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

Politique de distribution des dividendes

Il est d'usage pour la Société lorsque les résultats le permettent de procéder à une distribution de dividendes.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende ordinaire par action (en €)
2018	7 132 856	1,35
2019	6 625 726	0,95
2020	6 518 150	1,35

Il sera proposé à l'Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022 d'approuver la distribution d'un dividende ordinaire par action de 1,60 €.

6

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2021

VI. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

LINEDATA, UNE ENTREPRISE INTERNATIONALE A TAILLE HUMAINE



1075*

Collaborateurs dans le monde



20

bureaux à travers le monde



160,2

Chiffre d'affaires 2021
en millions d'Euros (-0,5% vs 2020)



3

Partenariats Innovation en 2021

3

Engagements responsables en 2021



34%

de femmes dans le Groupe

60%

de femmes au Conseil d'Administration



18 ans

d'ancienneté en moyenne pour la France

9 ans

d'ancienneté en moyenne pour le Groupe

* L'effectif est de 1059 collaborateurs hors contrats d'apprentissage



MESSAGE D'ANVARALY JIVA, FONDATEUR ET PDG DE LINEDATA

Nos réussites ont été nombreuses en 2021 et je salue l'engagement de nos 1100 collaborateurs pour rendre ces succès possibles.

Le bien-être de nos collègues est resté au cœur de nos préoccupations, nous avons continué à adapter l'organisation de nos 20 bureaux dans le contexte de travail à distance lié à la crise sanitaire.

Nous avons poursuivi notre action en faveur du développement de nos salariés, cela s'est concrétisé par le maintien des dispositifs et l'accélération de l'accès aux programmes de formation et un accent sur la technologie et les produits pour renforcer la culture d'innovation de chacun.

Nous avons lancé notre premier baromètre « Life@Linedata », il vise à améliorer en continu l'expérience de nos collaborateurs à travers la mise en place d'un environnement de travail adapté à leurs attentes et aux cultures de nos régions.

En termes d'innovation, l'année a été soutenue avec la concrétisation de partenariats avec des universités prestigieuses comme le MIT, et la multiplication des projets avec des startups et nos clients au sein de notre réseau de labs mondial.

Nous avons également poursuivi nos engagements en matière de numérique responsable à travers plusieurs initiatives comme la signature du manifeste pour des IA éthiques de Numeum ainsi que ceux de Planet Tech' Care et de l'Institut du numérique responsable. Nous avons pris la décision de réaliser notre premier bilan carbone, il sera lancé en tout début d'année prochaine.

Dans cette période d'incertitudes, il est plus que jamais vital de réaffirmer nos valeurs. Linedata continue de soutenir les plus vulnérables sur le terrain à travers de nombreuses actions qui sont menées chaque année par nos collaborateurs, comme l'initiative « un cartable pour chaque élève » en Tunisie ou la distribution de kits scolaires en Inde, et bien sûr à travers notre grand projet caritatif aux avancées prometteuses en Ouganda.

Linedata s'appuie sur des fondamentaux solides, je suis confiant dans notre capacité à mettre en œuvre notre projet d'entreprise et à associer l'ensemble de nos parties prenantes dans la construction de notre avenir commun.

Très cordialement,

Anvaraly Jiva

Sommaire

1. UN GROUPE INDEPENDANT ET PERENNE

- 1.1 Les activités du Groupe Linedata
- 1.2 Nos segments de marché
- 1.3 Les tendances de nos marchés
- 1.4 Notre stratégie long-terme
- 1.5 L'organisation et la structure du Groupe Linedata
- 1.6 La Gouvernance de la démarche RSE

2. UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

- 2.1 L'identification et la cartographie des risques
- 2.2 La gestion et le suivi des risques majeurs
- 2.3 Description des risques majeurs
- 2.4 Politiques et KPI des risques majeurs
- 2.5 Plan d'action pour maîtriser ses risques

3. UNE ENTREPRISE ETHIQUE

- 3.1 Code Ethique et de Conduite Professionnelle
- 3.2 Lutte contre la corruption
- 3.3 Dispositif de lancement d'alerte
- 3.4 Intelligence artificielle « IA » de confiance / éthique
- 3.5 Protection des données à caractère personnel

4. UNE ENTREPRISE HUMAINE

- 4.1 Nous humanisons la technologie
- 4.2 Ressources humaines dynamiques et pérennes
- 4.3 Développement des compétences et des carrières au cœur de notre stratégie
- 4.4 Reconnaissance et bien-être des collaborateurs
- 4.5 Diversité & égalité des chances

5. UNE ENTREPRISE CITOYENNE

- 5.1 Dialogue avec les parties prenantes
- 5.2 Loyauté envers les parties prenantes
- 5.3 Renforcement d'un écosystème innovant et digital
- 5.4 Mécénat & Bénévolat

6. VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

- 6.1 Réduire l'impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables
- 6.2 Gestion des achats responsables

7. NOTE METHODOLOGIQUE

- 7.1 Introduction
- 7.2 Linedata & ses parties prenantes
- 7.3 Périmètre
- 7.4 Informations non applicables
- 7.5 Explication du reporting

8. ANNEXES

9. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)



1

UN GROUPE INDEPENDANT ET PERENNE

1

Une stratégie RSE
contribuant à la
pérennité de l'entreprise

62%

Part de détention du
management et des
salariés

1

UN GROUPE INDEPENDANT ET PERENNE

- 1.1 Les activités du Groupe Linedata
- 1.2 Nos segments de marché
- 1.3 Les tendances de nos marchés
- 1.4 Notre stratégie long-terme
- 1.5 L'organisation et la structure du Groupe Linedata
- 1.6 La Gouvernance de la démarche RSE

1.1 Les activités du Groupe

Linedata est un éditeur de logiciels, fournisseur de services et de données à valeur ajoutée. La combinaison de ces trois composantes apporte des capacités opérationnelles uniques et exceptionnelles à nos 700 clients gestionnaires d'actifs traditionnels et alternatifs, administrateurs de fonds et institutions de crédit et financements.

Logiciels

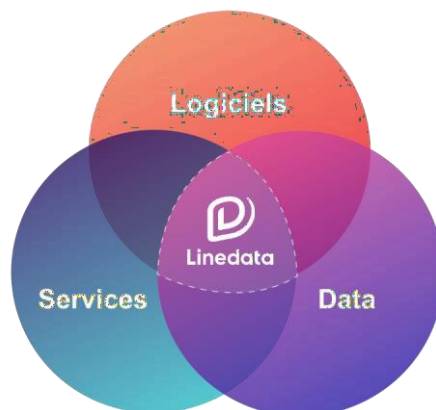
Depuis plus de 20 ans, Linedata crée des logiciels puissants pour simplifier les opérations de nos clients. Développés par nos équipes d'ingénieurs à la pointe des dernières avancées scientifiques et technologiques, nos plateformes logicielles sont modulaires, disponibles via le cloud et hautement évolutives grâce à la livraison en continu de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux modules.

Data

Nos services de gestion de la data permettent de structurer et d'exploiter les bonnes données à partir de sources multiples, sans redondance ni surcoût. Nos outils d'intelligence artificielle et de machine learning fournissent des informations uniques pour gérer les risques opérationnels et aident nos clients à développer des stratégies d'atténuation efficaces.

Services

Nos services apportent l'intelligence humaine qui permet d'exploiter de manière optimale nos logiciels et la data. Nos experts hautement qualifiés complètent les équipes de nos clients à des fonctions opérationnelles clés, offrant résultats, résilience, évolutivité et efficacité.



Nos bureaux dans le monde



1.2 Nos segments de marché

Linedata propose une offre mondiale de logiciels, de services et de données à valeur ajoutée dédiée aux **gestionnaires d'actifs, aux administrateurs de fonds et aux prêteurs et bailleurs**.

Asset Management

- Gestion d'actifs

Le secteur de la gestion d'actifs est en pleine mutation : transformation digitale, défis réglementaires, pressions sur les coûts et besoins évolutifs de la clientèle internationale. Les asset managers doivent s'adapter constamment et rapidement pour gérer la complexité de leur activité et impulser de la croissance.

Notre plateforme Cloud de gestion d'actifs, Linedata AMP (Asset Management Platform), agile et collaborative, structurée autour d'une offre data puissante est portée par des logiciels innovants.

- Administration de fonds

Depuis plus de 20 ans, nous accompagnons les administrateurs de fonds, gestionnaires de fonds et startups, en leur offrant des solutions robustes et des services personnalisés conçus par nos experts.

Notre offre reconnue de comptabilité de fonds, d'agent de transfert et de contrôle des valeurs liquidatives transforme les opérations de back-office de nos clients pour leur permettre d'atteindre l'excellence opérationnelle.

Crédits & financements

Nous développons des solutions front-to-back sur mesure pour toutes les activités crédits et financements de nos clients : financement automobile, crédit aux entreprises, crédit à la consommation, financement de biens d'équipement, crédit immobilier et crédits syndiqués.

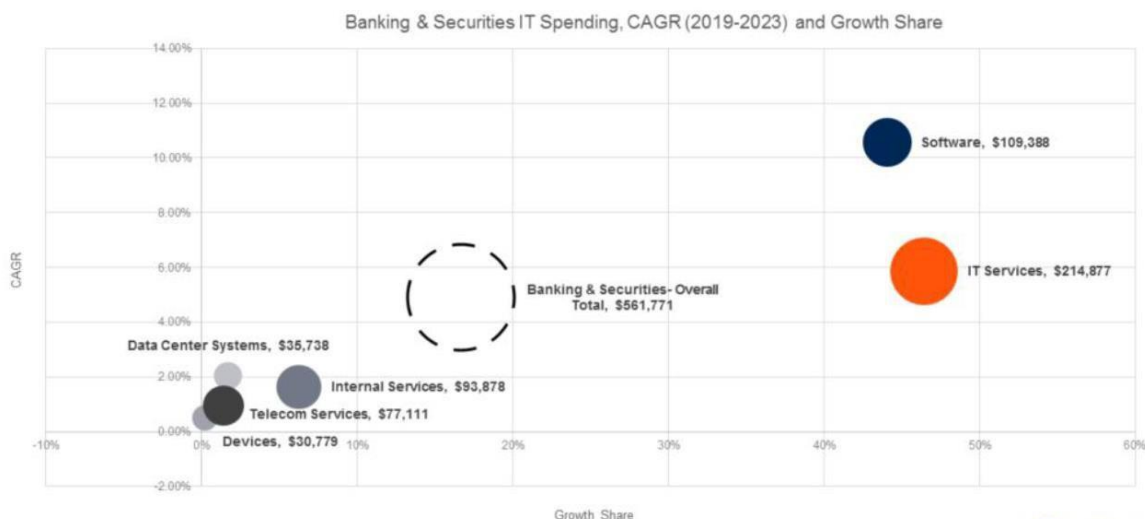
Grâce à l'automatisation et à la rationalisation des processus tout au long de la chaîne de valeur, les institutions de crédits peuvent se concentrer sur leur activité et leurs clients. Ces derniers bénéficient d'un financement plus rapide, d'une expérience client fluide, tout en gérant leurs risques.

1.3 Les tendances de nos marchés

✓ Tendance Marché

Afin d'illustrer la croissance annuelle des dépenses mondiales dédiées à l'IT par les marchés du Groupe Linedata entre 2019 et 2023, le graphique ci-dessous montre que les offres logiciels et Services restent les secteurs IT les plus porteurs, tant en matière de croissance (6-10% CAGR) que de volume (taille de la bulle).

Industry Market Size, CAGR and Growth Share by Product Segment, Software and Services Lead the Growth



Le CAGR correspond au «Compound Annual Growth Rate» qui est le taux de croissance annuel moyen.

1.3 Les tendances de nos marchés (suite)

✓ Tendances par Segment de Marché

Au-delà des principales tendances concernant le public cloud et la forte demande pour des logiciels servant l'efficacité opérationnelle, Linedata a identifié des évolutions clés par segment de marché :

Asset Management

Gestionnaires d'actifs :

- Marché mondial en croissance avec un TCAM de 6% prévu de 2020 à 2023 et en consolidation au profit des acteurs de grande taille
- Forte intensité concurrentielle d'où une demande de logiciels au service d'une meilleure efficacité opérationnelle, souvent dans une logique de réduction de coûts
- Demande croissante pour une offre de données à forte valeur ajoutée (incluant le data analytics, proposé par Linedata Analytics Services)

Gestionnaires de fonds alternatifs :

- Marché mondial concentré aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et à Hong-Kong, avec une consolidation au profit des acteurs de grandes tailles et un dynamisme en Europe et en Asie, marchés de prédilection de Linedata sur ce segment
- Acteurs de taille moyenne ou de niche demandeurs d'une offre packagée Software et Services, comme proposée par Linedata
- Emergence de cadres et notions ESG et intégration accrue dans le processus d'investissement, comme proposé par Linedata ESG Inside

Administrateurs des fonds :

- Marché très concentré sur les acteurs de grande taille et en consolidation en particulier en Asie et aux Etats-Unis
- Développement d'acteurs de niche, notamment les « Third Party Administrator Specialists »

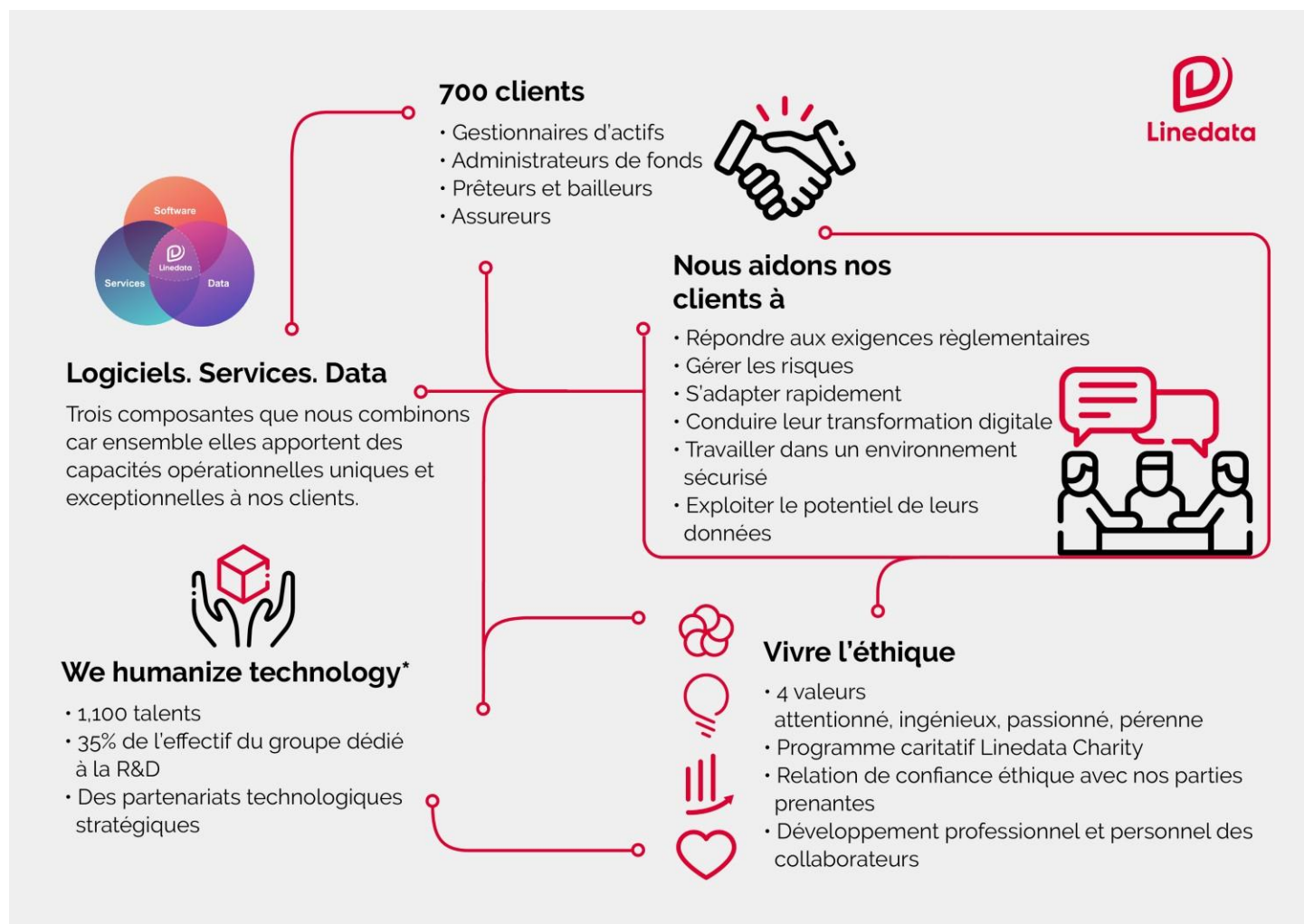
Crédit & Financement

Financeurs Automobile et de biens d'équipement

- Impact global de l'évolution d'une économie de propriété vers une économie d'usage, que ce soit sur les acteurs BtoB ou bien, désormais, sur le BtoC, à la fois sur des locations de courte et longue durée
- Evolution des acteurs du financement vers les véhicules/équipements d'occasion (nouvelles classes d'actifs à financer)
- Impact fort de la pandémie Covid-19 sur les marchés de l'automobile
- Réorganisation d'acteurs historiques dans l'objectif de croître en taille tout en améliorant le service proposé

Prêteurs :

- Attente croissante des demandeurs de financement pour une expérience totalement digitale et flexible
- Demande croissante des banques pour des offres Software répondant aux impératifs liés à la Cybersécurité



1.4 Notre stratégie long terme

Linedata poursuit sa transformation à travers une stratégie ambitieuse reposant sur trois piliers : la mise à disposition d'une offre à la pointe de l'innovation composée de logiciels, services et analyse de données, la mise en place de partenariats à valeur ajoutée et une stratégie d'innovation au service de ses clients.

Déploiement de notre offre logiciels, services, data

La commercialisation de notre offre logiciels, services et data s'opère partout dans le monde :

- Nos plateformes de nouvelle génération Asset Management, Lending & Leasing et Fund Services sont en cours d'adoption par nos clients ;
- Notre offre mondiale de Services se déploie, portée par le succès des offres de co-sourcing ;
- Après les premiers succès du service Data Analytics, notre nouvelle offre data s'étoffe, et nous renforçons nos relations avec nos partenaires dans ce domaine.

La relation de confiance établie avec nos clients nous permet d'enrichir notre offre en continu et de développer de nouvelles opportunités avec eux, notamment à travers différentes initiatives comme le « Client Engagement Program » ainsi que l'étude de satisfaction annuelle et ses plans d'actions associés.

Stratégie de partenariats

Nos partenariats stratégiques avec HCL, Inetum (GFI) et Amazon Web Services (AWS) nous donnent un accès immédiat aux meilleures technologies et processus du marché, indispensables pour accélérer notre transition vers le cloud public et tirer profit de l'intelligence artificielle.

Nous identifions et établissons également, en continu, des partenariats à forte valeur ajoutée pour nos clients. En 2021, nous avons notamment intégré Stavpay pour renforcer notre offre de services et permettre à nos clients de tirer parti d'une expertise poussée en matière de comptabilité de fonds et d'une plateforme numérique aux fonctionnalités avancées pour gérer leurs dépenses et leurs contrats.

1.5 L'organisation et la structure du Groupe Linedata

Conseil d'Administration

Linedata Services est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration. Le Conseil se réunit régulièrement dans les cas prévus par les missions qui lui sont attribuées par la loi et les statuts de la société, il compte 3 membres indépendants sur ses 5 administrateurs. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans et sont rééligibles.

La condition légale de proportion de 40% de femmes au sein du Conseil d'Administration est satisfaite avec la présence de 3 femmes représentant 60% des membres du Conseil d'Administration.

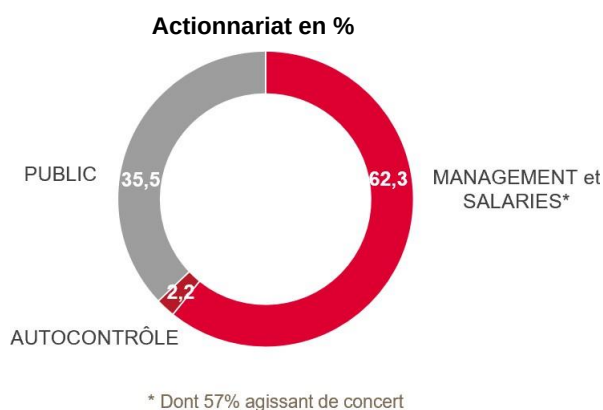
Equipe de Direction

La Direction Générale est composée d'un Président Directeur Général et d'un comité exécutif élargi à 10 membres en charge de la direction opérationnelle du Groupe. Il est composé à 50% de membres des fonctions centrales et à 50% de membres de nos activités Asset Management et Crédit & Financement.

Société cotée : Actionnaires de référence

Les actionnaires de référence, Anvaraly Jiva et sa famille, sont garants du projet en détenant de concert le contrôle de la société (57% de détention et 73% de droits de vote). Ce modèle indépendant repose sur une vision à long terme et sur la performance économique dans le respect des parties prenantes.

Les salariés du Groupe Linedata peuvent participer au plan d'épargne salariale (détention de 5% des actions par les salariés et anciens salariés).



1.6 La Gouvernance de la démarche RSE

La gouvernance de Linedata considère que les enjeux RSE sont de nature à améliorer sa performance et à consolider la confiance donnée au Groupe Linedata tant par ses parties prenantes internes qu'externes et ainsi, globalement, à contribuer à la pérennité de l'entreprise.

La démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est intégrée dans la stratégie globale et celle des pays où le Groupe opère. Le Groupe Linedata a mis en place un comité de pilotage de la stratégie RSE au niveau Groupe, ce comité est notamment composé de membres des départements Ressources Humaines (RH) et Audit & Conformité avec des relais dans les principaux bureaux. Sous l'impulsion de ce comité, des groupes de travail ont été constitués afin de réaliser au mieux ces projets. Ces groupes de travail sont coordonnés par l'ambassadrice RSE du Groupe Linedata.

En 2021, le comité de pilotage, en coordination avec le Comité exécutif et le Conseil d'administration, a engagé une réflexion sur l'actualisation de la stratégie RSE du Groupe Linedata afin de définir les objectifs à horizon 2024.

Annuellement, le Groupe Linedata participe à l'évaluation Gaïa afin d'obtenir via un organisme indépendant une notation ESG permettant d'identifier l'évolution de sa démarche RSE. Cette évaluation aborde 4 thèmes : Gouvernance, Social, Environnement et Parties prenantes externes. La notation Gaïa 2021 est de 78/100 en progression de 4 points par rapport à 2020 (benchmark de sociétés comparables = 55/100).



En adhérant aux principes du Pacte Mondial mis en place sous l'égide des Nations Unies, Linedata et son management s'engage à soutenir dans sa sphère d'influence les dix principes de ce Pacte en matière de Droits de l'homme, de Normes internationales du travail, d'Environnement et de lutte contre la corruption.

UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

11

Risques extra-
financiers identifiés

4

Domaines clés

23

Indicateurs clés de
performance

2

UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

- 2.1 L'identification et la cartographie des risques
- 2.2 La gestion et le suivi des risques majeurs
- 2.3 Description des risques majeurs
- 2.4 Politiques et KPI des risques majeurs
- 2.5 Plan d'action pour maîtriser ses risques

2.1 L'identification et la cartographie des risques, premier pas sur la vigilance

Le Groupe Linedata considère qu'être vigilant aux conséquences de ses activités sur les parties prenantes et sur l'environnement est une condition de durabilité de ses activités.

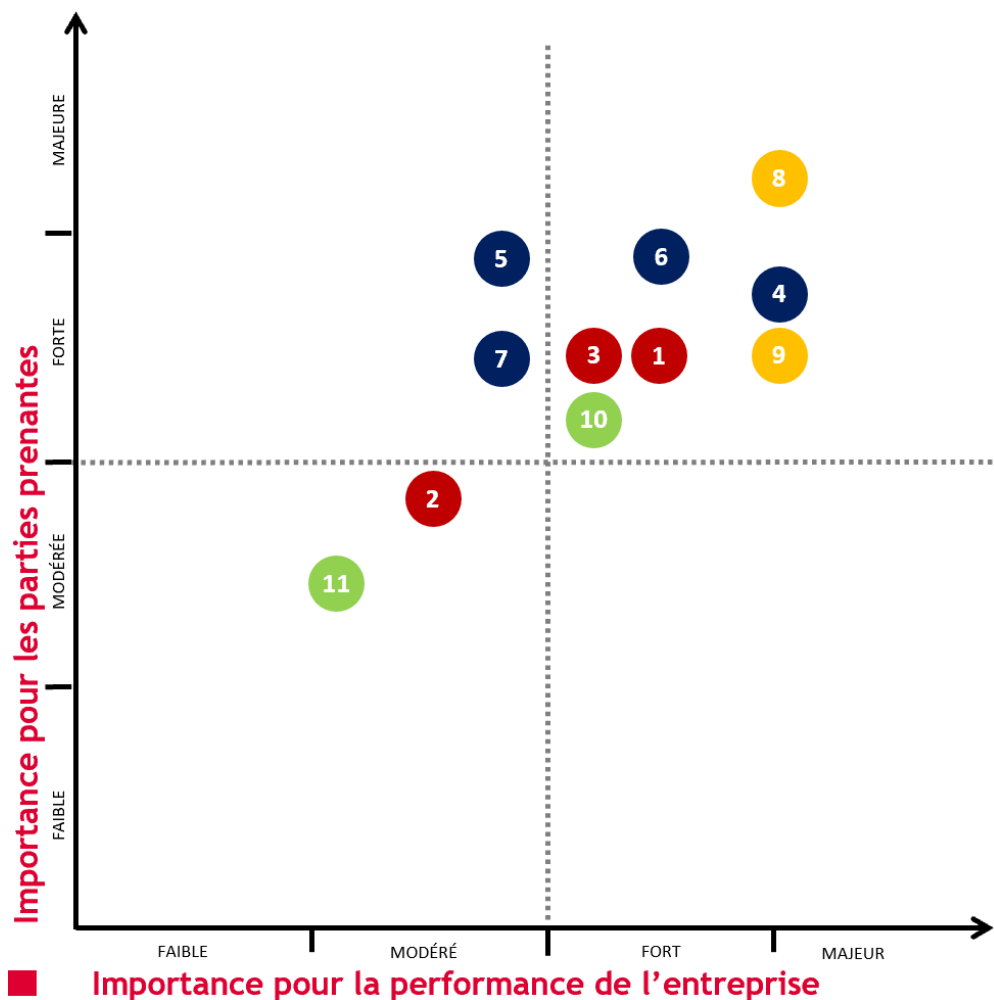
Afin d'identifier les risques sociaux, sociétaux et environnementaux majeurs, le Groupe Linedata s'appuie sur un dialogue avec les parties prenantes internes. Ces échanges prennent notamment en compte :

- Les normes internationales RSE comme la norme ISO 26000
- La Loi française « Grenelle II » et le Règlement européen « Taxonomy »
- Les 10 principes du « Global Compact »
- Le « Modern Slavery Act » britannique
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- La Loi Sapin II relative à lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Annuellement, le Groupe Linedata effectue une mise à jour de sa cartographie des risques mettant également en avant des risques extra-financier, une synthèse des risques annuels est publiée dans son document d'enregistrement universel (URD).

Le Groupe Linedata a identifié 11 principaux risques sociaux, sociétaux et environnementaux qui ont été validés par le panel des parties prenantes internes représentées par les membres du Comité RSE. Ces risques majeurs ont été transposés sur une cartographie des risques indiquant leur importance pour la performance de l'entreprise et leur importance pour les parties prenantes.

Les 11 risques identifiés ont été regroupés dans 4 thèmes.



Éthique & Conformité :
En tant qu'entreprise internationale, le Groupe Linedata doit être un acteur éthique solide et avoir une gouvernance d'entreprise forte depuis le « Management » jusqu'aux parties prenantes.

Collaborateurs :
En tant qu'entreprise humaine et technologique, le Groupe Linedata doit acquérir, développer et maintenir les talents tout en garantissant la diversité et l'égalité des chances au sein de ses équipes.

Clients & Innovation :
Le Groupe Linedata doit générer de la valeur ajoutée pour ses clients à travers des solutions innovantes et durables.

Environnement :
Le Groupe Linedata doit soutenir la transition écologique à travers une maîtrise de son impact environnemental et en ayant une politique d'achats responsables.

2.2 La gestion et le suivi des risques majeurs

Afin de maîtriser et de suivre les risques identifiés, le Groupe a mis en place des politiques et des processus accompagnés d'indicateurs clés de performance (KPI - Key Performance Indicator) et de plans d'actions. Le comité de pilotage RSE suit l'évolution des risques, l'avancement des plans d'actions et l'analyse des KPI.

2.3 Description des risques identifiés

N°	Catégories	Nature de risque	Référant du risque	Description	
				Enjeux pour les parties prenantes	Risques pour le Groupe Linedata
1	Gouvernance	Gouvernance de la démarche RSE	Comité RSE et Comité de direction	Promouvoir la RSE dans l'organisation et dans la pratique des affaires.	Non atteinte des objectifs RSE en l'absence de soutien et/ou de suivi des projets sociaux, sociétaux et environnementaux.
2	Une entreprise éthique	Promotion des valeurs éthiques et lutte contre la corruption	Responsable Audit & Conformité	Faire vivre les valeurs éthiques et le code de conduite de Linedata. Partager et enrichir les actions de prévention contre la corruption.	Perte de confiance de la part des parties prenantes, risque d'image et risque financier (dont amende).
3		Protection des données personnelles	Responsable Données Personnelles (DPO)	Assurer la Protection des données à caractère personnel de nos salariés et de nos clients.	Risque réputationnel Risque de contentieux Risque financier
4	Une entreprise humaine	Développement des compétences et des carrières	Responsables RH	Contribuer au développement des collaborateurs et à la gestion des talents.	Inadaptation des compétences, perte de performance de l'entreprise.
5		Rémunération et évolutions	Responsables RH	Renforcer l'engagement des collaborateurs et l'attractivité de Linedata.	Risque d'attrition (départs des collaborateurs), perte de performance de l'entreprise et d'attractivité de nouveaux collaborateurs.
6		Bien-être des collaborateurs	Responsables RH	Favoriser le développement d'un cadre de travail agréable et du bien-être des collaborateurs.	
7		Diversité & égalité des chances	Responsables RH	Faire vivre les meilleures pratiques en matière d'égalité des sexes, des chances, d'ancienneté, etc.	
8	Une entreprise citoyenne	Satisfaction des clients	Chargé de Mission	Assurer une satisfaction et un accompagnement client avec des produits/ services répondant à leurs attentes.	Risque d'attrition (perte des clients, risque d'image).
9		Renforcement d'un écosystème innovant et digital	Directeurs Innovation & R&D	Développer, avec l'aide de l'écosystème, des innovations produits/services répondant aux attentes actuelles et futures des clients.	
10	Vers une entreprise éco-responsable	Réduction de l'impact environnemental de nos activités	Comité RSE	Maîtriser l'empreinte environnementale de nos activités.	Risque de perte de confiance de la part des parties prenantes. Risque d'image.
11		Gestion des achats responsables	Comité RSE	Maîtriser l'empreinte environnementale de nos achats.	Perte d'attractivité de nouveaux collaborateurs.

2.4 Description des politiques & KPI(s) mis en place

N°	Nature de risque	Politiques	KPI(s)	Résultats 2021	Objectifs 2022
1	Gouvernance et RSE	Une charte du comité RSE présente son organisation et ses enjeux	Notation ESG	Score Gaïa 2021 : 78 (+4 vs 2020)	+ 2 points
2	Promotion des valeurs éthiques et lutte contre la corruption	Le Groupe Linedata a mis en place un dispositif éthique comprenant notamment : 4 valeurs Un code éthique et de conduite professionnelle Un dispositif d'alerte éthique Une politique anticorruption & trafic d'influence Une politique de déclaration des cadeaux, invitations et dons Une charte « partenaires commerciaux »	% collaborateurs ayant adhéré au code éthique % d'accusé réception des alertes sous 48h % nouveaux entrants formés à la lutte contre corruption	99% d'adhésion 100% d'AR des alertes < 48h 97% de nouveaux collaborateurs formés	100% adhésion 100% AR < 48h >95% formés
3	Protection des données	Le Groupe Linedata a mis en place une politique de protection des données.	% nouveaux entrants formés à la protection des données	75% de nouveaux collaborateurs formés	>95% formés
4	Développement des compétences et des carrières	Les différents parcours de carrière et les compétences associés sont disponibles via CareerStudio et aident les collaborateurs à avoir une vision claire des choix possible en fonction de leurs souhaits d'évolution de carrière, leurs compétences, leurs expériences et opportunités professionnelles. L'évaluation annuelle, les plans de développement individuels, dont la formation, s'appuient sur ce dispositif et permettent aux managers de soutenir et de guider au mieux leurs équipes dans leurs parcours professionnels.	- Nombre d'heures de formation*/formé % de collaborateurs formés* * hors formation obligatoire (Conformité)	16 heures de formation* / salarié formé 83% collaborateurs formés*	Augmentation de 10% du nombre d'heures de formation par collaborateur et du % de formés
5	Rémunération et évolutions	Linedata a à cœur d'être compétitif et juste sur ses politiques de rémunération en France et à l'international. Des benchmarks externes comme internes sont réalisés. Notre approche de gestion de la performance est simple et transparente. Linedata a mis en place une revue annuelle des talents en complément de la revue annuelle des rémunérations et des évolutions.	% de PDR (People Development Review) remplis - Nombre et % de mobilités professionnelles	95% des collaborateurs ont eu un entretien 141 mobilités soit 16,2% des salariés présents > 1 an (vs 12,7% en 2020)	>95% de collaborateurs - Augmentation de 10% des mobilités
6	Bien-être des collaborateurs	Une politique sur le bien-être au travail existe pour l'ensemble du Groupe. Le bien-être au travail est un enjeu majeur pour fidéliser nos collaborateurs et ainsi pérenniser les activités du Groupe Linedata. Le Groupe Linedata a mis en place une enquête d'engagement mondiale auprès de l'ensemble des collaborateurs pour la première fois en 2021.	% d'attrition volontaire % d'absence : - maladie - accidents du travail ou maladies pro. Enquête annuelle : % de participation - Score d'engagement « Je suis fier(e) de travailler pour Linedata »	21% d'attrition volontaire (vs 13,5% en 2020) 1,7% d'absence maladie et 0,07% absence accident / maladie pro. 42% participation à la 1ère enquête - Score : 3,17 / 4	15% d'attrition volontaire < à 1,5% d'absence maladie >50% de participation - Hausse de l'engagement

N°	Nature de risque	Politiques	KPI(s)	Résultats 2021	Objectifs 2022
7	Diversité & égalité des chances	La diversité et l'égalité des chances sont des valeurs du Groupe. La structure globale de l'organisation et les forts échanges entre pays ont inscrit dans notre ADN la diversité culturelle. L'égalité des chances entre hommes et femmes est un engagement global, mais les réponses à apporter sont cependant différentes d'un pays à un autre. Par conséquent, Linedata a développé une politique de promotion des femmes adaptée à chaque pays.	% de femmes au sein du Groupe % de femmes "managers" (new) % d'écart entre les % d'hommes promus et le % de femmes promues (new)	34,5% de femmes au sein du Groupe (vs 35,5% en 2020) 13% des femmes sont "managers" (vs 22% d'hommes) -0,9% d'écart (favorable aux femmes)	36% de femmes au sein du Groupe 15% de femmes "managers" - Moins de 2% d'écart
8	Satisfaction des clients	Linedata effectue annuellement une enquête de satisfaction client ainsi qu'une enquête de satisfaction post implémentation. De plus, une revue hebdomadaire/mensuelle des attentes clients et des projets en cours est effectué.	% de réponse à l'enquête de satisfaction client	10,9% de réponses à l'enquête (12,3% en 2020)	15% de réponses à l'enquête
9	Renforcement d'un écosystème innovant et digital	Afin d'encourager l'innovation au sein du groupe, Linedata a mis en place des "Labs" d'innovation dans les principaux bureaux. En 2021, Linedata a lancé les Tech' Talks visant à sensibiliser les équipes Linedata sur les sujets technologiques d'actualité.	% de bureaux équipé d'un Lab % de collaborateurs ayant participé aux Tech' Talks	24% soit 4 Labs 53% des collaborateurs	35% soit 6 Labs >60%
10	Réduction de l'impact environnemental de nos activités	Une politique environnementale du Groupe Linedata a été écrite en 2019, mentionnant les objectifs ainsi que les principales actions mises en place. La politique voyage du groupe met en avant une limitation des émissions de gaz à effet de serre.	% de véhicules professionnels hybrides/électriques % de bureaux ayant mis en place du tri sélectif des déchets et % avec collectes mesurables. - Tonnes de CO² liées aux voyages	17% véhicules électriques / hybrides 82% des bureaux (14 sur 17) dont 2 bureaux avec collectes mesurables (2,7 tonnes recyclées en France) 59 Tonnes (vs 109 Tonnes en 2020)	> 30% de véhicules électriques / hybrides >90% des bureaux collecteurs dont 5 bureaux mesurables - Diminution des tonnes CO² - non comparable avec 2020/2021
11	Gestion des achats responsables	Le Groupe Linedata a déployé une charte éthique des partenaires commerciaux. La politique achat du Groupe invite à intégrer des critères RSE dans les grilles d'évaluation des appels d'offres fournisseurs.	% de fournisseurs (+15k€/an) ayant reçu la charte des partenaires commerciaux	81% des fournisseurs (>15k€) ont été contacté par mail	>90% des fournisseurs (>15k€)

2.5 Plan d'action pour maîtriser ses risques

Consciente de sa responsabilité citoyenne, Linedata a mis en place un plan d'action s'articulant autour des risques identifiés. Cette feuille de route a vocation à promouvoir les bonnes pratiques au sein du Groupe et à fédérer les collaborateurs autour d'objectifs clairs & communs.

Catégories	Nature de risque	Plan d'action 2022-2024
Gouvernance	Gouvernance de ladémarche RSE	Diffusion au Groupe Linedata d'une nouvelle stratégie et des nouveaux objectifs RSE validés et portés par le management.
Une entreprise éthique	Promotion des valeurs éthiques & lutte contre la corruption	- Continuer la sensibilisation aux principes éthiques à travers des communications. - Systématiser l'intégration de critères éthiques dans les appels d'offres fournisseurs.
	Protection des données	- Assurer la conformité de Linedata aux législations applicables en matière de Data Privacy et de Protection des données à caractère personnel. - Former et sensibiliser les collaborateurs de Linedata aux impératifs de la protection des données personnelles et les accompagner dans l'adoption des meilleures pratiques en matière de « Privacy by design ».
Une entreprise humaine	Développement des compétences et des carrières	- Dans la continuité des « talent reviews », développer les viviers de talents riches et diversifiés avec des talents qui sont bien préparés et qui aspirent également à évoluer au sein de l'Entreprise. En plus de nos efforts de recherche de candidats externes, nous le ferons en nous concentrant davantage sur le développement intentionnel des candidats internes, avec les rôles de destination précisés. - Continuer à faire évoluer l'approche de mesure de la performance et de développement afin de pouvoir régulièrement et à plusieurs reprises au cours de l'année, organiser du feedback 360°.
	Rémunération et évolutions	Une revue globale des salaires se tient tous les ans. Chaque collaborateur est revu en fonction de différents critères: performance, promotion, potentiel d'évolution dans l'Entreprise, positionnement par rapport au marché. Une attention particulière est apportée à la diversité afin de garantir l'équité.
	Bien-être des collaborateurs	- Renforcer l'expérience collaborateurs afin de vivre la culture Linedata et les valeurs du Groupe au quotidien. Des événements globaux, locaux, digitaux comme en présentiel (quand possible) sont organisés régulièrement. - Suite au lancement du baromètre « Life@Linedata » en Novembre 2021, l'un des objectifs est de mettre en place un environnement de travail hybride, en tirant les apprentissages du baromètre, adapté à notre structure, aux attentes des salariés, aux cultures de nos régions, en permettant toujours de répondre aux exigences de l'Entreprise. - Améliorer l'intégration et la rétention des plus jeunes via le développement d'une approche d'intégration structurée. - Mise en place systématique d'Exit Interview partagées avec le management pour assurer une amélioration continue de nos pratiques et politiques.

Catégories	Nature de risque	Plan d'action 2022-2024
Une entreprise humaine	Diversité & égalité des chances	- Renforcer le suivi réalisé lors de tous nos processus globaux de l'égalité des chances et de l'équité d'accès aux opportunités. - Assurer un pilotage intentionnel de nos actions « Diversité, équité et Inclusion » afin de les intégrer dans tous nos process HR et qu'elles soient présentes durant tout le cycle de vie du / de la collaborateur/trice du recrutement à sa sortie du Groupe Linedata. - Notre plus grand défi en matière d'égalité des chances est d'assurer qu'aucune barrière technique et / ou culturelle ne nuise à aucun moment dans l'activité professionnelle ou l'évolution de carrière d'un de nos collaborateurs et au contraire de promouvoir toute diversité tant au sein de l'entreprise que de nos partenaires ou clients. Pour cela, nous continuerons et renforcerons les actions de sensibilisation, d'inclusion et de support de toutes les communautés Linedata.
Une entreprise citoyenne	Satisfaction des clients	- Renforcer la relation client avec un suivi appuyé de la fréquence de contact et la satisfaction - Renforcer l'association des clients au processus de Recherche et Développement. - Renforcer la communication de la stratégie du groupe auprès des clients.
	Renforcement d'un écosystème innovant et digital	L'Innovation prend 2 formes chez Linedata : la première a pour vocation de transformer nos produits et d'accompagner nos clients sur des projets spécifiques, en les guidant dans leur transformation digitale. La seconde a pour objectif de transformer nos outils, nos processus et notre façon d'agir, afin de garantir la meilleure prestation possible à nos clients. Chacune de ses 2 formes fait l'objet d'un plan d'action dont voici les grandes composantes : (1) Innovation - Renforcer la stratégie d'écosystème en couvrant l'ensemble de nos géographies clés avec des partenariats académiques, institutionnels ou liés au monde des start-ups, - Renforcer le réseau d'Innovation Labs et les capacités d'incubation de projets d'Innovation, - Contribuer à la formation des collaborateurs, notamment sur les thématiques d'Intelligence Artificielle et de Blockchain. (2) Transformation - Rationaliser l'utilisation des différents outils au sein du groupe, - Soutenir et accompagner les fonctions centrales et les entités opérationnelles dans la définition et la mise en place de processus clés.
Vers une entreprise éco responsable	Réduction de l'impact environnemental de nos activités	- Réalisation du 1er Bilan Carbone du Groupe Linedata - Définition du plan d'actions et de la trajectoire Carbone - Renforcer les gestes éco-responsables au quotidien : - Mise en place des poubelles de tri dans de nouveaux bureaux - Renforcer la politique "Zéro Papier" (dématérialisation)
	Gestion des achats responsables	Renforcer l'intégration des critères environnementaux et sociaux dans les grilles d'évaluation des appels d'offres fournisseurs

UNE ENTREPRISE ETHIQUE

99%

Des collaborateurs ont
lu & adhéré au code
éthique

0

Violation en matière
d'atteinte aux droits de
l'homme et corruption

97%

Des nouveaux
collaborateurs formés
à la lutte contre la
corruption

3

UNE ENTREPRISE ETHIQUE

- 3.1 Code Ethique et de Conduite Professionnelle
- 3.2 Lutte contre la Corruption
- 3.3 Dispositif de lancement d'alerte
- 3.4 Intelligence artificielle « IA » de confiance/éthique
- 3.5 Protection des données à caractère personnel

L'éthique et la conformité sont ancrées dans la culture du Groupe Linedata. Le département Audit & Conformité est chargé de partager cette culture et de s'assurer du respect des engagements éthiques. Il est également en charge de piloter et de suivre de manière transversale les sujets de conformité et de gestion des risques.

3.1 Code Ethique et de Conduite Professionnelle du Groupe Linedata

Les valeurs et les principes du Groupe Linedata sont rassemblés dans le Code Ethique et de Conduite Professionnelle.

Proposé en anglais et en français, ce Code constitue le ciment identitaire qui donne à chaque collaborateur du Groupe un cadre de référence afin d'exercer son activité professionnelle au quotidien. Le Code est mis à jour chaque année, enrichi en fonction des besoins et piloté par le service Audit & Conformité.

Annuellement, chaque collaborateur et chaque nouvel entrant est invité à (re)prendre connaissance des dispositions du Code Ethique et à en confirmer sa lecture en y apposant sa signature électronique. Nos collaborateurs sont considérés comme des ambassadeurs des normes éthiques du Groupe vis-à-vis des tiers.

Ci-dessous, les 4 valeurs du Groupe Linedata :

Vivre l'éthique



Attentionné

notre état d'esprit éthique est ouvert, généreux et chaleureux. Partenaires à fort esprit d'équipe nous sommes directs, simples et orientés vers un service collaboratif



Ingénieux

notre intelligence est au service de l'éthique, nous utilisons notre expertise avec élégance, inspirée par l'innovation



Pérenne

l'éthique d'entreprise nous tient à cœur. Nous nous investissons dans des relations à long terme honnêtes, sérieuses et dignes de confiance, en toute transparence



Passionné

c'est notre éthique en action, notre passion, qui nous pousse à nous dépasser, à nous engager, à relever les défis et à atteindre nos ambitions

3.2 Lutte contre la Corruption

Sensibilisation à l'anti-corruption

Linedata est engagé à lutter contre la corruption. Conformément à la loi Sapin II, Linedata a mis en place un dispositif de prévention de la corruption à travers un programme de sensibilisation qui contribue à développer les bonnes pratiques et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques de corruption.

Un ensemble d'éléments a été mis en place dans l'objectif de lutter et de sensibiliser contre la corruption et le trafic d'influence :

- Une politique anti-corruption et de trafic d'influence
- Des formations et communications de sensibilisation des collaborateurs à la détection de la corruption et du trafic d'influence. En Juillet 2020, une nouvelle formation de Sensibilisation à la lutte contre la corruption a été lancée et suivie par plus de 95% des collaborateurs. Cette formation est suivie par les nouveaux collaborateurs de Linedata lors de leur intégration. En Octobre 2021, une formation de Sensibilisation à la lutte contre la corruption spécifique aux équipes commerciales a été effectuée.
- Une charte des partenaires commerciaux transmis à plus de 280 fournisseurs.

Politique relative aux cadeaux, invitations, dons

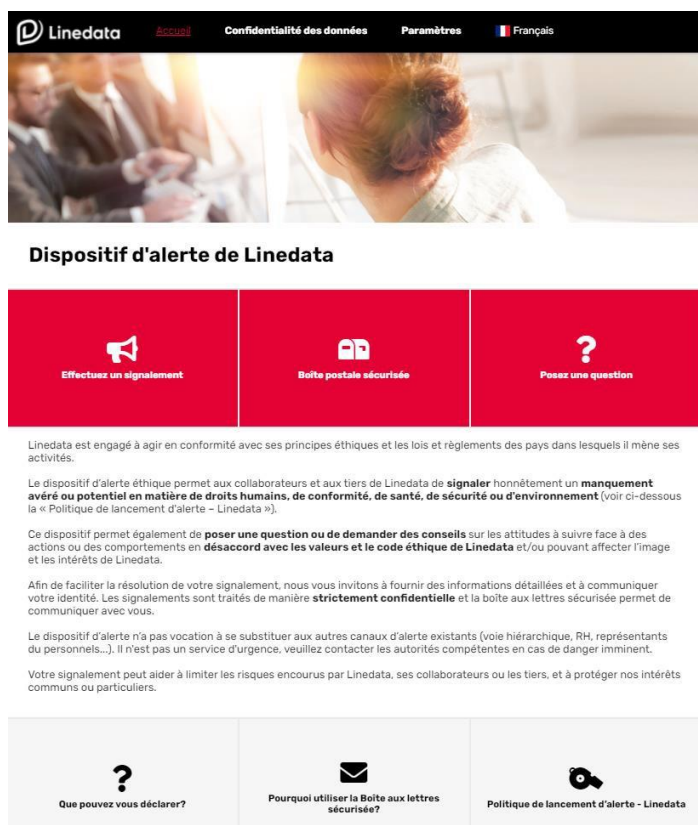
Le Groupe Linedata accepte que des cadeaux/invitations soient offerts de façon occasionnelle à des tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux) lorsqu'il s'agit de renforcer des relations professionnelles ou de se conformer aux coutumes locales, et dans la mesure où le cadeau reste conforme aux politiques du Groupe (notamment le Code Ethique et la Politique Anti-corruption). Le Groupe Linedata autorise ses collaborateurs à recevoir de bonne foi des cadeaux ou équivalents (ex : invitation au restaurant, à un évènement sportif, ...) ou à procéder à des dons, si et seulement si ceux-ci sont raisonnables, proportionnés et ne sont pas destinés à obtenir un avantage illicite.

Cependant, Le Groupe Linedata ne permet pas d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou équivalents destinés ou pouvant être perçus comme étant destinés à obtenir ou à conserver de façon abusive un marché ou un avantage commercial.

Un outil de déclaration des cadeaux et invitations donnés ou reçus est disponible sur l'intranet du Groupe Linedata. Ce dispositif, s'étendant également aux dons et contributions à des associations ou autres tiers, permet de prévenir ou détecter des agissements contraires à la politique du Groupe.

Evaluation des tiers

Un dispositif d'évaluation des tiers permet d'identifier les fournisseurs ou partenaires pouvant représenter un risque lié à des actes de corruption. Les critères d'évaluations sont : l'activité, la situation géographique et le volume d'affaires réalisé avec le prestataire, Linedata prend également en compte la réputation des tiers évalués.



3.3 Dispositif de lancement d'alerte

Le Groupe Linedata a déployé dès 2018 un dispositif de lancement d'alerte, accessible à l'ensemble des collaborateurs en interne et aux anciens collaborateurs ou tout tiers en externe. L'outil est disponible dans le monde entier et permet de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l'éthique du Groupe Linedata, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables dans chaque pays.

En 2021, une nouvelle plate-forme externe sécurisée a été mise en place : <https://linedata.integrityline.com/>

Cette plate-forme, qui permet de préserver l'anonymat si cela est demandé, peut également être utilisée pour poser une question ou demander des conseils.

Un rappel de l'existence de ce dispositif est régulièrement effectué par une communication interne.

Le Groupe Linedata s'engage à accuser réception des alertes sous 48h maximum.

3.4 Intelligence artificielle « IA » de confiance / éthique

En parallèle de la proposition d'avril 2021 de la Commission européenne de mise en place du tout premier cadre juridique sur l'intelligence artificielle permettant d'accompagner le développement de cette technologie et de s'assurer que ses champs d'applications soient bien définis et mieux compris du grand public, et dans le contexte de son offre « Linedata Analytics Services », Linedata a déployé un groupe de travail afin de définir le manifeste de Linedata sur l'« IA de confiance ».

Ce groupe de travail a rapidement établi un charte d'utilisation éthique de l'IA appliquée à toutes ses initiatives et produits, afin de sensibiliser les collaborateurs et les clients, et d'assurer un contrôle du cadre d'utilisation de l'IA.

La notion d'IA de confiance regroupe plusieurs exigences qui convergent vers un même objectif : faire de l'IA un outil objectif, fiable et maîtrisé par l'Homme, qui ne peut pas être mis au service d'actions contraires à l'éthique. Parmi ces exigences, on retrouve celle de la nécessaire transparence des algorithmes d'une part et celle de l'explicabilité et de la pédagogie d'autre part. Il est indispensable de savoir quand l'IA est utilisée, comment elle fonctionne et parvient au résultat final délivré. A ces premières exigences, s'ajoute la volonté d'intégrer plus d'éthique, pour avoir l'assurance que certains biais discriminants n'ont pas été reproduits ou introduits au cours de l'analyse.

Linedata est également investi dans l'initiative « Ethical AI » menée par Numeum (ex. Syntec numérique) en participant à des ateliers de réflexion et en contribuant à la rédaction d'un Guide pratique proposant une méthode utile pour opérationnaliser les principes éthiques majeurs, lors de la conception, du développement et du déploiement de solutions d'IA.



En adhérant au manifeste « Ethical IA » de Numeum, Linedata intègre la communauté des acteurs engagés pour le développement et la promotion de solutions d'IA plus responsables.

3.5 Protection des données à caractère personnel et Data Privacy

La protection des données à caractère personnel de ses clients et de de ses collaborateurs, est au cœur des préoccupations et des actions du Groupe Linedata.

Qu'il s'agisse d'accompagner ses clients dans leur transformation digitale via ses offres de logiciels et de services ou d'assurer la préservation du patrimoine informationnel confié par ses propres collaborateurs, le Groupe Linedata fait un point d'honneur à mettre en place les meilleurs dispositifs pour garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel dont il est dépositaire.

Outre d'avoir désigné pour le Groupe, un Chief Privacy Officer, le Groupe Linedata a mis en place un réseau interne de coordinateurs Data Privacy afin d'offrir un maillage optimal (géographique, métiers et produits) en termes de conformité et de circulation de l'information, en matière de protection des données à caractère personnel.

Le Groupe Linedata s'est doté en 2020 d'un nouvel outil de conformité évolutif afin notamment, de faciliter la tenue des registres de traitement et répondre au mieux aux nouvelles exigences réglementaires (RGPD, CCPA...).

Au-delà de la rédaction et/ou révision des politiques et procédures en matière de Data Privacy, et de la mise en place de modules de formation/sensibilisation obligatoires à destination de l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde, le Groupe Linedata s'attache à assurer une veille constante des évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et prudentielles en matière de protection des données à caractère personnel, notamment dans le cadre de développement de solutions à base d'intelligence artificielle, de manière à proposer à ses clients des solutions idoines et efficaces répondant aux nouvelles exigences réglementaires et jurisprudentielles. Cette veille est partagée via une newsletter trimestrielle (thématique et pays) à l'ensemble des collaborateurs.

La protection des données à caractère personnel est également un critère clé dans le choix par le Groupe de Linedata, de ses prestataires / fournisseurs, lesquels sont régulièrement soumis à des audits et à des questionnaires afin d'évaluer leur degré de conformité (ex. impacts de l'arrêt de la Cour de Justice de l'UE dans l'affaire dite Schrems 2 ; suivi des recommandations du Comité Européen de la Protection des Données et des autorités de supervision locales ; évaluation des impacts des transferts de données dans les pays tiers ; signatures des nouvelles Clauses Contractuelles Types accompagnées de mesures techniques et organisationnelles adéquates...).

UNE ENTREPRISE HUMAINE



1059

Collaborateurs au sein du Groupe

34,5%

De femmes au sein du Groupe

9 ans

D'ancienneté en moyenne dans le Groupe

4

UNE ENTREPRISE HUMAINE

- 4.1 Nous humanisons la technologie
- 4.2 Ressources humaines dynamiques et pérennes
- 4.3 Développement des compétences et des carrières
- 4.4 Reconnaissance et bien-être des collaborateurs
- 4.5 Diversité & égalité des chances

Les secteurs des technologies et de la finance sont des marchés en rapide évolution. L'engagement du Groupe Linedata est d'accompagner ses partenaires, mais aussi ses collaborateurs dans cette transformation. Le développement et le bien être des collaborateurs, tout en garantissant l'égalité des chances et la diversité, sont au cœur de toutes nos actions et politiques de ressources humaines.

4.1 Nous humanisons la technologie

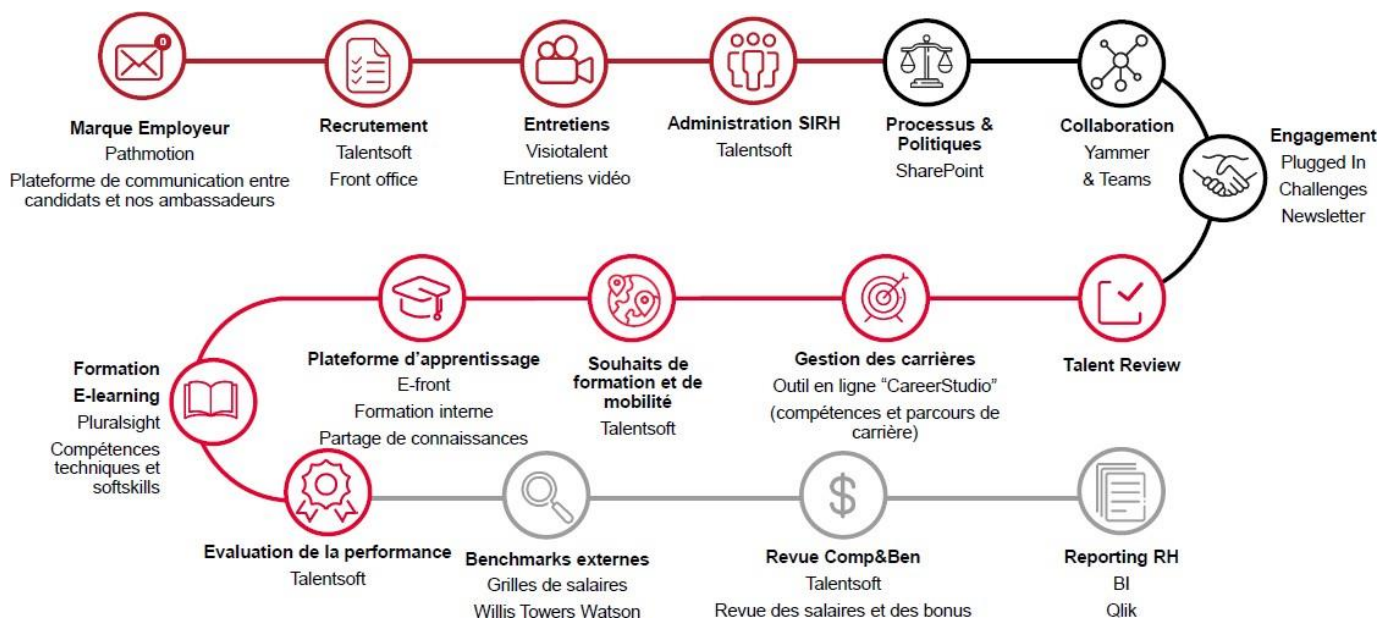
Le groupe est structuré autour de Business Line globales et est présent sur 4 continents. Si les équipes Linedata sont multiculturelles et pluridisciplinaires, favorisant ainsi la richesse humaine, c'est aussi un défi à veiller à leur diversité, à faciliter les transferts de connaissance, à motiver et impliquer ses collaborateurs et à permettre un dialogue social continu dans l'ensemble du groupe tout en contribuant à sa croissance et sa pérennité.

Linedata a fait le choix de positionner la fonction RH comme une fonction clef du Groupe afin d'assurer notre vision stratégique en attirant, développant et retenant les meilleurs talents, dans un environnement agile et global.

Ainsi, dans sa mission de levier de croissance tout en offrant une expérience unique à toutes et tous, la stratégie People se développe autour de 3 axes:

- **passer d'une RH réactive à une RH proactive:** un réseau de RH Business Partner présents dans tous les pays du groupe afin d'être à l'écoute des problématiques des collaborateurs et des managers, de garantir l'équité et proposer des solutions basées sur les données et adaptées aux régions et aux business.
- **Continuer à cultiver une culture Linedata globale :** des actions de communications, tel que des « challenges », newsletter, événements physiques et à distance simultanées... sont organisées tout au long de l'année dans l'ensemble du groupe. Chaque pays reçoit régulièrement les actualités et les succès des autres pays.
- **Continuer à assurer une expérience collaborateur complète et intégrée, innovante et digitale :** autour de solutions en amélioration continue et de notre site internet en externe. Les outils et plateformes viennent supporter cette expérience unique pour l'ensemble des salariés. Poursuivre la digitalisation de l'expérience employés en s'appuyant sur ce qui a été réalisé tout en simplifiant et en se concentrant sur l'utilisation et l'adoption des solutions proposées.

L'EXPERIENCE DIGITALE RH



Le projet qui caractérise le mieux cette ambition est **CareerStudio**. C'est une plateforme digitale de visualisation des parcours de carrière chez Linedata avec pour chaque poste les compétences associées et les parcours de formations à suivre. Chaque collaborateur et manager peut comparer automatiquement le différentiel de compétences entre le poste actuel et le poste visé, tout en ayant directement accès aux parcours de formations e-learning associés.



4.2 Ressources humaines dynamiques et pérennes

Après une année d'adaptation des Ressources Humaines face à un environnement incertain, l'ambition des politiques RH de Linedata est remise en question par :

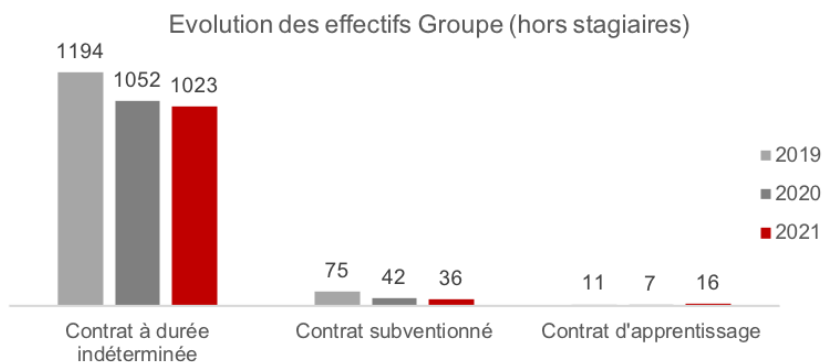
- Un changement de paradigme : ce qui était vrai hier doit être redéfini
- Un besoin d'exprimer notre philosophie de 'comment nous travaillons@Linedata'
- La nécessité de répondre aux besoins fondamentaux (rémunérations, bien-être) pour assurer la continuité des activités tout en renforçant la rétention des talents et des compétences,

Cette année 2021 a été impactée par une très forte volatilité de nos ressources et une contraction du marché des Talents dans l'ensemble des régions où nous sommes présents. Nous continuons à renforcer notre marque employeur ainsi que toutes les actions permettant d'attirer et de fidéliser les talents.

Pour l'année 2022, nous renforcerons notre organisation afin d'établir un plan de recrutement et de 'ciblage du marché' adapté à nos enjeux, en respect avec nos valeurs, réel avantage compétitif.

• L'évolution des effectifs Groupe

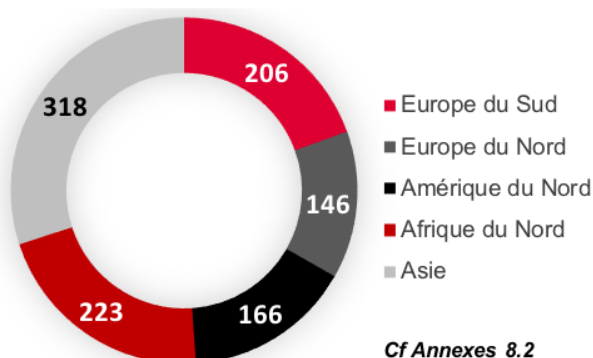
Au 31 décembre 2021, le Groupe Linedata compte 1075 collaborateurs (dont 1059 collaborateurs hors contrat d'apprentissage).



Cf Annexes 8.1

100%
de CDI*

Linedata privilégie les recrutements en contrat à durée indéterminée, le recours aux contrats à durée déterminée étant réservé aux remplacements temporaires (conгes de maternité ou parental, congé individuel de formation).



Cf Annexes 8.2

• Répartition des effectifs par région

Les effectifs sont pour moitié dans nos marchés majeurs pour moitié dans les centres d'excellence afin d'assurer l'efficacité opérationnelle et la proximité avec nos clients.

• Répartition des effectifs Groupe par métier

Un système de classification des métiers adaptés à nos expertises

La gestion des carrières est la recherche d'adéquation entre les aspirations des collaborateurs et les postes de l'entreprise, à court, moyen et long terme. Cette adéquation d'ordre quantitative concerne les emplois et les effectifs. En cas d'inadéquation, des déséquilibres peuvent générer des risques pour le Groupe Linedata :

- Un effectif élevé représente un risque social et économique
- Un effectif insuffisant impacte les capacités de production et génère des tensions.

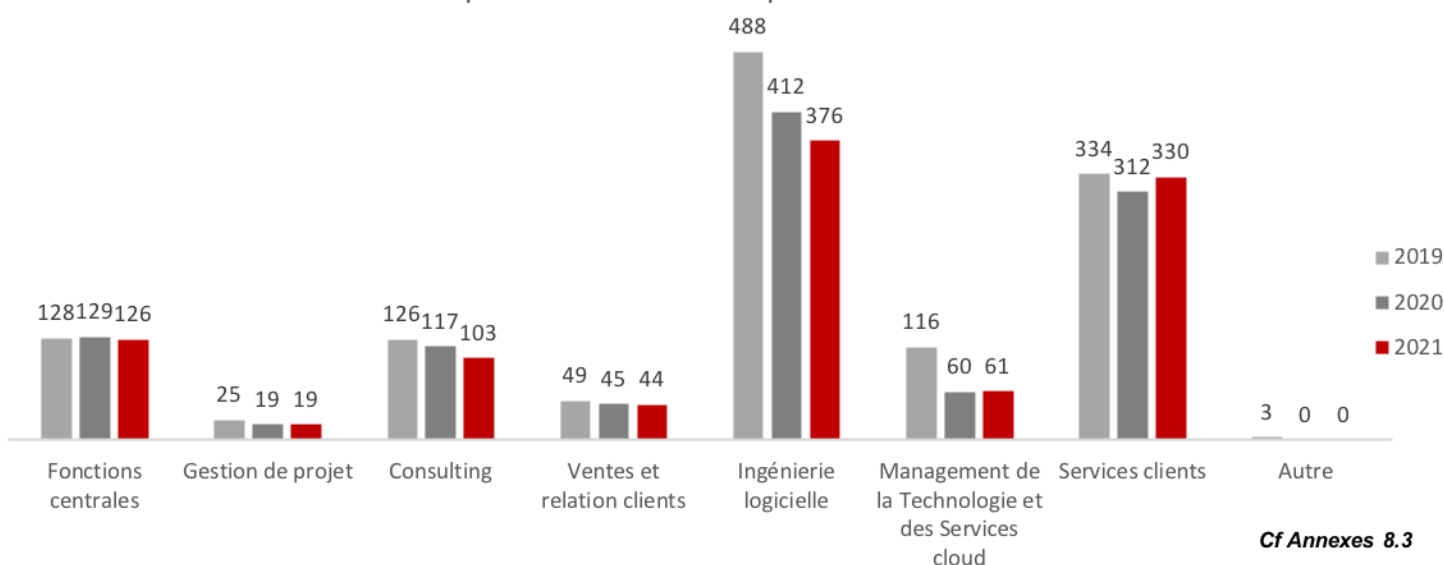
Ces déséquilibres peuvent aussi provoquer simultanément un sureffectif global et un sous-effectif sur une unité spécifique.

La gestion des emplois agit sur les différents leviers de la gestion des Ressources Humaines que cela soit au niveau du recrutement, de la mobilité, de la formation, etc.

C'est pour cette raison que le Groupe Linedata a instauré en 2018 une cartographie des emplois appelée « Job Mapping » en interne et une suite de processus et d'outils associée. Le « job mapping » a pour but d'améliorer la visibilité des collaborateurs sur leur parcours de carrière, mais également leur positionnement dans l'entreprise. Cela s'est concrétisé par le développement de l'application CareerStudio qui regroupe les compétences pour chaque métier déclinées par niveau de métiers. Ce job mapping est régulièrement revu pour refléter au plus près notre organisation et les besoins futurs de compétences; grâce au feedback régulier des salariés, experts et managers. Enfin grâce au PDR (People Development Review), une évaluation annuelle de ces compétences a été réalisée et les aspirations de chacun d'évolutions collectées.

Le management et les équipes RH analysent ensuite ces informations pour guider individuellement et collectivement les évolutions des collaborateurs pour répondre au mieux aux besoins présents et futurs de l'entreprise.

Répartition des effectifs par activité



Compte tenu du métier d'éditeur de logiciels, les fonctions Ingénierie logicielle (36%), Consulting (10%) et Services Clients (31%) représentent l'essentiel des effectifs du Groupe. En 2021 et dans le futur nous continuerons à renforcer de façon pérenne nos fonctions techniques et services clients.

• Evolution de la répartition des managers

	2019	2020	2021
Managers	235	213	200
Non Managers	1031	881	859
Total	1266	1094	1059
% Managers	18,5%	19,5%	18,9%

Il est exclu du périmètre les contrats d'apprentissage.

Fin 2019, 3 salariés n'étaient pas cartographiés correspondant à des « Secondment » à Hong Kong.

En 2021, nous avons pu rééquilibrer le ratio de managers/contributeurs individuels. Par ailleurs, un programme de développement managérial a été mis en œuvre en Tunisie cette année afin d'équiper d'outils de rétention et de développement nos managers. Cette initiative sera renforcée en 2022 et dans les années à venir dans toutes les régions.

• Politique de Recrutement

Le recrutement est un élément moteur de la stratégie de développement du Groupe Linedata.

Pour subvenir aux besoins croissants du Groupe, la majeure partie des recrutements concernent des diplômés. Un effort particulier est ensuite donné à leur parcours d'intégration notamment via la formation afin de faire évoluer les nouveaux entrants au sein de Linedata.

La très grande majorité des collaborateurs du Groupe sont des cadres issus d'écoles d'ingénieur, de formation universitaire de deuxième ou troisième cycle ou d'écoles de commerce. Ils ont soit une compétence technique, soit une compétence fonctionnelle, voire ils allient une double compétence technique et fonctionnelle.

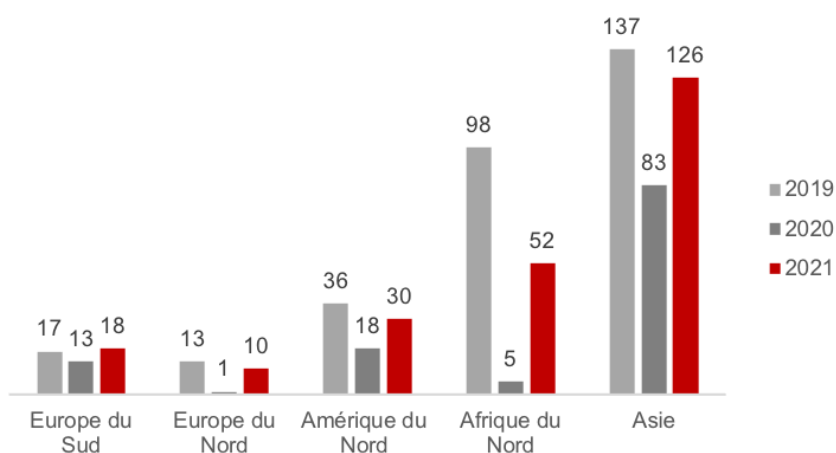
Le métier d'éditeur de logiciels et de prestataire de services destinés au monde financier nécessite que les sociétés du Groupe maîtrisent les aspects non seulement techniques mais aussi fonctionnels. La présence de compétences fonctionnelles fortes dans les équipes permet de mieux comprendre le métier des clients et leurs besoins.

Linedata favorise l'insertion des jeunes dans le monde du travail en ayant recours aux stages et contrats d'apprentissage ou de professionnalisation afin d'encourager l'employabilité des jeunes.

Dans l'un de nos centres d'excellence à Tunis, le Groupe Linedata a recours :

- Aux stages de Projet de Fin d'Etude (PFE) : l'objectif de ces stages est d'avoir un projet final complet qui se déroule à la fin des études/fin du parcours académique. Ce projet final a pour objectif de développer l'innovation et l'indépendance, de renforcer le sens de responsabilité et l'esprit de travail en équipe. Les étudiants doivent mettre en œuvre de manière innovante ce qu'ils ont appris pendant leurs années universitaires dans un PFE, et faire preuve de leurs connaissances et compétences.
- Aux Contrats d'Initiation à la Vie Professionnelle (CIVP) : un contrat de durée d'un an est délivré par l'Etat pour encourager les sociétés à recruter des juniors. Ce type de contrat ne peut être obtenu qu'une seule fois durant une carrière professionnelle.

Evolution des recrutements par région



Cf Annexes 8.4

Après une année 2020 prudente en recrutement, compte tenu de la crise COVID-19, Linedata a repris le recrutement, notamment des CIVP en Tunisie, sans toutefois retrouver son niveau 2019.

• Attraction des talents

Notre ambition est de faire du Groupe Linedata un pôle d'attraction des talents. Tournée vers l'avenir, la fonction Ressources Humaines Groupe a déployé un programme d'homogénéisation des processus et pratiques de recrutement au niveau mondial.

Depuis 2019, la plateforme « Pathmotion » fait partie intégrante de notre page carrière. Elle permet à des collaborateurs ambassadeurs de partager leur expérience et leur ressenti au sein de Linedata. L'objectif est de créer une plus grande proximité avec nos candidats. Ces ambassadeurs parlent librement et garantissent l'authenticité des contenus ensuite partagés sur les réseaux sociaux pour un meilleur engagement des candidats et refléter notre slogan « We Humanize Technology ».

Depuis 2020, de nombreux « Chats en direct » ont été organisés pour couvrir l'ensemble de nos régions. Ils ont donné l'opportunité d'un échange très dynamique et direct entre des dizaines de candidats et des experts de Linedata. Linedata bénéficie de la participation de 20 salariés, représentant toutes nos régions et tous nos métiers, qui sont engagés sur notre page carrière et se rendent disponibles pour répondre directement aux questions des potentiels candidats.

En 2021, Linedata a lancé son nouveau site carrière intelligent offrant une expérience optimale aux candidats.

De plus, les réseaux sociaux ayant pris une part de plus en plus importante dans le processus de recrutement, Linedata poursuit sa transformation digitale : le compte Linedata sur « LinkedIn » est suivi par plus de 61 000 abonnés fin 2021 soit une augmentation de 17% du nombre d'abonnés par rapport à fin 2020 et le Groupe compte près de 1 400 « followers » sur Twitter.

4.3 Développement des compétences et des carrières au cœur de notre stratégie

• Revue de la performance, des compétences et Plan de développement

Chaque collaborateur bénéficie au moins une fois par an d'un entretien d'évaluation avec son supérieur hiérarchique en vue d'évaluer sa performance, ses compétences et ses éventuels axes d'amélioration. Ces entretiens permettent d'estimer les besoins de formation du collaborateur, de déterminer ses objectifs pour l'année à venir et d'envisager ses perspectives d'évolution à court et moyen terme.

Le Groupe Linedata est doté d'un outil de suivi de la performance individuelle et d'évaluation annuelle («Development Review») global, commun à l'ensemble des collaborateurs, qui permet d'évaluer la contribution d'un collaborateur à son poste et les compétences associées et d'établir un plan de développement et de carrière pour l'année à venir. Cet outil apporte plus de fluidité dans le partage et le suivi des plans de développement des collaborateurs. En 2021, 95% des collaborateurs ont eu un entretien concernant leurs performances et leurs objectifs à travers cet outil.

En 2022, nous continuerons à faire évoluer cette approche de mesure de la performance et de développement afin de pouvoir régulièrement et à plusieurs reprises au cours de l'année, organiser du feedback 360°. L'objectif de cette approche et de nourrir la perspective de performance et de mieux équiper chacun dans son développement tout en renforçant une culture de l'apprentissage continue déjà présente dans l'ADN de Linedata.

Les sociétés françaises du Groupe continuent à faire vivre le plan d'actions pour l'emploi et le maintien des compétences, en application de la législation en vigueur. Ce plan s'articule autour des domaines d'actions suivants:

- L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- L'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- Le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation
- L'aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite
- La transmission des savoirs, des compétences et le développement du tutorat.

• La revue des talents

Depuis 2020, les « talent reviews » globales ont été mises en place afin de permettre à notre organisation de réaliser ses objectifs à court et à long terme grâce à l'identification précise des enjeux humains: des postes clefs, de la performance de chacun, du potentiel et des risques afin d'engager les actions nécessaires de façon proactive et intentionnelle. La revue des talents nous permet :

- de mieux anticiper l'avenir et l'évolution de nos collaborateurs par le biais, entre autres, de plans de successions,
- d'identifier divers viviers de talents et de mettre en place des actions propres à chaque "catégorie" identifiée.

En 2022, notre objectif est de développer ces viviers de talents riches et diversifiés avec des talents qui sont bien préparés et qui aspirent également à évoluer au sein de l'Entreprise. En plus de nos efforts de recherche de candidats externes, nous le ferons en nous concentrant davantage sur le développement intentionnel des candidats internes, avec les rôles de destination précisés.

• La mobilité, vecteur de réussite du développement des compétences

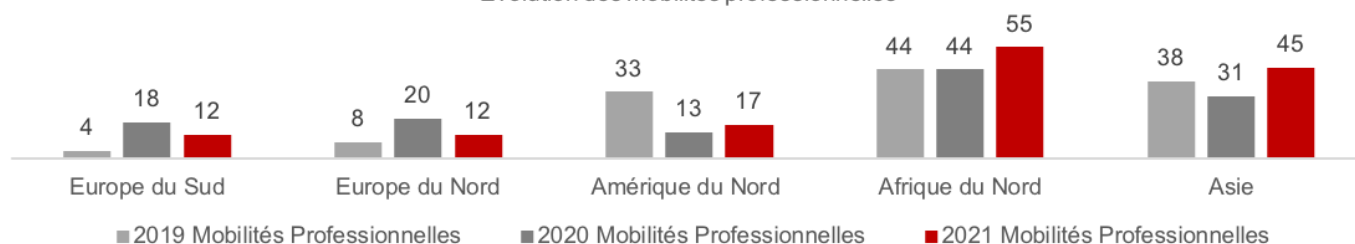
Le Groupe Linedata différencie 2 types de mobilités:

- La mobilité professionnelle : elle regroupe la mobilité verticale (augmentation d'un niveau de « job mapping») et la mobilité horizontale (changement de discipline dans le « job mapping ») '.
- La mobilité géographique

La mobilité professionnelle facilite l'acquisition et la restructuration des compétences en fonction des besoins du marché. Elle permet d'offrir de nouvelles expériences pour se développer et partager des connaissances entre collaborateurs. Le large éventail d'activités au sein du Groupe Linedata offre aux collaborateurs de nombreuses opportunités d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.

Le Groupe Linedata considère que la mobilité professionnelle des collaborateurs est la clé du déploiement de sa stratégie d'entreprise. Le contexte de la pandémie représente un frein à la mobilité géographique, temporaire comme pérenne. Elle reste cependant une réalité pour certains des talents.

Evolution des mobilités professionnelles



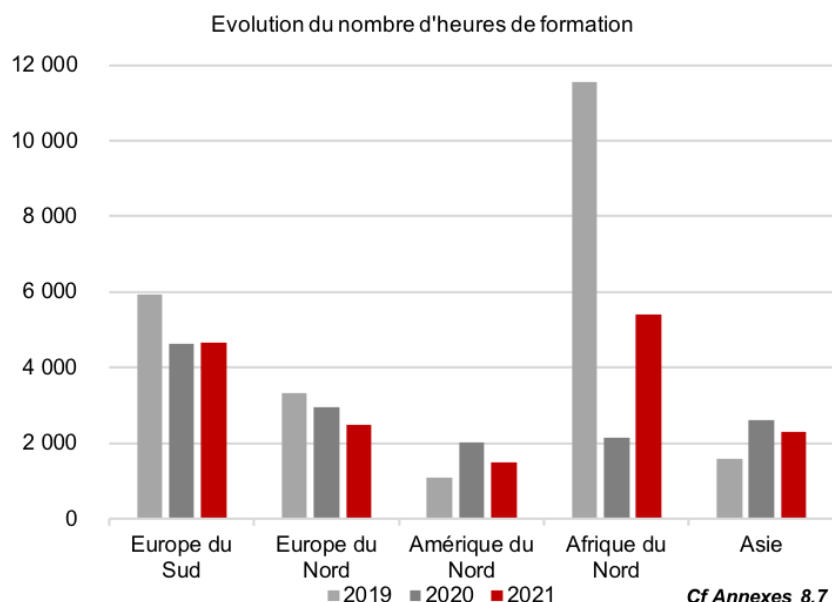
Cf Annexes 8.6

En 2021, 141 collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité professionnelle horizontale ou verticale, soit 16,1%. Ce nombre ne représente pas l'ensemble des évolutions professionnelles. Ici n'est capturé en mobilité verticale que les changements de niveaux. Des sous-niveaux sont utilisés en particulier dans les premiers niveaux de carrière, car c'est ici que la vitesse de développement et le besoin des collaborateurs y sont les plus importants.

	2021		
	Mobilité Verticale	Mobilité Horizontale	Mobilité Professionnelle
Europe du Sud	9	3	12
Europe du Nord	12	0	12
Amérique du Nord	16	4	17
Afrique du Nord	55	11	55
Asie	45	3	45
Total	132	21	141

En Amérique du Nord et en Europe, la proportion de collaborateurs avec un plus haut niveau d'expertise et aussi une plus grande séniorité est plus importante. Les mobilités sont donc moins régulières que dans les autres régions, où les collaborateurs sont recrutés en majorité avec peu ou pas d'expérience professionnelle à la sortie de leur cursus d'études supérieures et évoluent rapidement.

• Formation et Développement des Talents



Depuis plusieurs années dans le domaine de la formation et du développement, Linedata suit les meilleurs pratiques du marché pour favoriser le développement de ses collaborateurs.

Notre stratégie de formation a été renforcée pour promouvoir le partage des connaissances et pour créer des expériences d'apprentissage agréables pour les collaborateurs ; ce sont des facteurs clés de succès dans la création d'un parcours d'apprentissage et de développement sur le long terme.

L'investissement dans Pluralsight, plateforme dédiée aux formations techniques et compétences générales (dites « soft skills »), et Efront learning, qui couvre les formations fonctionnelles internes et de conformité, ont permis de consolider un parcours de formation numérique individualisé.

	2019	2020	2021
Live : Présentiel, Online Live Training, Webinar	20 084	6 452	9 890
Plateforme : Efront, Pluralsight...	3 429	7 907	6 504
Total Heures Formation	23 514	14 360	16 394
% Formation Live	85%	45%	60%

16 394 heures de formation ont été réalisées au cours de l'année (+14% par rapport à 2020), dont 60% de formation « Live » dispensées en présentiel/visioconférence et 40% de formations « Différées » dispensées sur des plateformes de formation. Après une année 2020 ayant fortement impacté le volume de formation en présentiel, l'utilisation de la visioconférence (qui représente 75% des formations « Live ») a permis une reprise de ces formations.

A l'échelle du groupe, la part de collaborateurs ayant participé à des formations non obligatoires au cours de l'année a progressé de 9 points avec 83% de collaborateurs formés en 2021. Cette hausse s'explique notamment par le succès de la nouvelle offre de formation lancée par le département innovation autour de sujets d'actualités technologiques : « Tech' Talk » et de démonstrations des produits et services de la gamme Linedata : « Demo days ».

Cela démontre que, malgré les fortes contraintes sanitaires, la culture d'apprentissage continue de se développer chez Linedata.

Le temps moyen de formation en 2021 par collaborateur formé est de 15,8 heures, soit une stabilité par rapport à 2020 (15,6 heures).

4.4 Reconnaissance et bien-être des collaborateurs

• Gestion de la crise COVID-19

Dès le début de la crise, les équipes RH et d'Office management locales ont mis en place des protocoles sanitaires pour assurer la sécurité des collaborateurs sur leur espace de travail. En coopération avec l'IT, le travail à distance a pu être mis en place pour l'ensemble des collaborateurs lorsque les mesures gouvernementales l'ont imposé. Le lien social et la performance collective des équipes étant des enjeux majeurs, des retours volontaires ou des présences alternées dans les bureaux ont été mis en place dans le respect des législations locales et des protocoles renforcés tout au long des périodes ou vagues d'accélération pandémiques.

Linedata a continué à mettre au centre de ses préoccupations la santé, la sécurité, ainsi que l'équilibre, de tous. De nombreux événements en présentiel ou digitaux ont été organisés tout au long de l'année pour renforcer l'esprit d'appartenance et les liens sociaux qui nous sont chers.

En 2021, des formations spécifiques ont été mises en place en Amérique du Nord, en France et en Lettonie pour sensibiliser aux Risques Psychosociaux et à leur détection. Ces formations vont continuer à être déployées dans les différentes régions où Linedata est présent.

En 2021, des campagnes de vaccination ont été organisées sur nos sites en Inde.

Enfin, la crise COVID19 ayant profondément modifié les modes de travail, nous avons intégré dans notre baromètre Life@Linedata* de nombreuses questions sur le ressenti des collaborateurs sur les mode de travail hybride, entre autres. Les plans d'action liés aux résultats de cette enquête intégreront la mise en place de ce mode de travail.



Lancement du baromètre « Life@Linedata » en Novembre 2021 avec pour objectif de créer un environnement de travail agile, positif et d'offrir une expérience collaborateur unique où chacun puisse d'épanouir et libérer pleinement son potentiel.

• Politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe est basée sur des principes communs appliqués de manière adaptée selon les législations, réglementations et spécificités régionales.

Cette politique vise à :

- Attirer, reconnaître et fidéliser les talents
- Récompenser la performance, à la fois individuelle et collective
- Mettre en œuvre la stratégie du Groupe, et tenir compte des objectifs financiers et opérationnels

Une politique de rémunération variable est mise en œuvre pour la plupart des collaborateurs afin d'encourager la performance.

Les principes d'augmentation de la rémunération, y compris des composantes fixes et variables, sont définis chaque année en s'appuyant sur les directives données pour l'ensemble du Groupe et en tenant compte des réglementations locales.

L'étude des augmentations de salaire annuelles repose sur la performance de l'entreprise, sur la situation économique locale et les pratiques de marché. Quand la législation le prévoit, une négociation a lieu avec les organismes de représentation des salariés.

L'analyse de comparaison du positionnement des salaires est réalisée chaque année sur la base des enquêtes de rémunérations de Willis Tower Watson des secteurs High-Tech et services financiers.

Une protection sociale visant le remboursement des frais médicaux et / ou la couverture des risques invalidité et décès est prévue pour les sociétés françaises et la plupart des filiales.

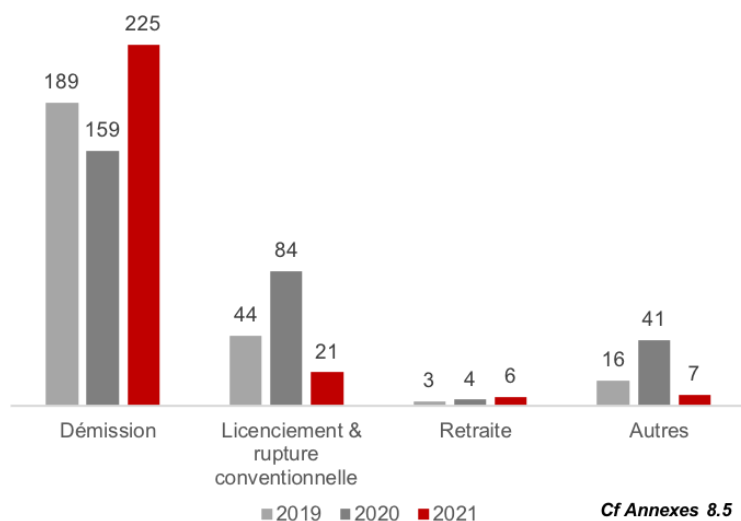
Des dispositifs concernant la retraite ont été négociés ou institués en 2014 pour les sociétés françaises. Ces dispositifs applicables depuis 2015 sont : un Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif Groupe (PERCOG, incluant un abondement de l'entreprise pour les versements volontaires) et un contrat d'épargne collectif à cotisations définies (Article 83, incluant des cotisations payées par l'entreprise). En 2021, dans le cadre de fidélisation de ses employés, Linedata a décidé de mettre en place en Tunisie, pour une partie de ces collaborateurs, un programme de « retraite complémentaire » sous la forme d'un contrat d'assurance vie collectif.

Le « Mapping » permet de positionner les postes de l'entreprise par rapport au marché local de référence. Il est important pour le Groupe Linedata de reconnaître l'expertise des talents de la société.

Étant donné l'hétérogénéité entre les différents pays d'implantation de Linedata, la publication de salaires moyens n'apporterait selon le Groupe pas de valeur ajoutée aux lecteurs de ce document.

Le Groupe Linedata entretient un lien entre la performance de l'entreprise et la contribution des collaborateurs à cette performance. Afin d'évaluer au mieux la performance des collaborateurs, le Groupe Linedata a mis en place depuis 2017 un suivi de la performance et du développement des compétences.

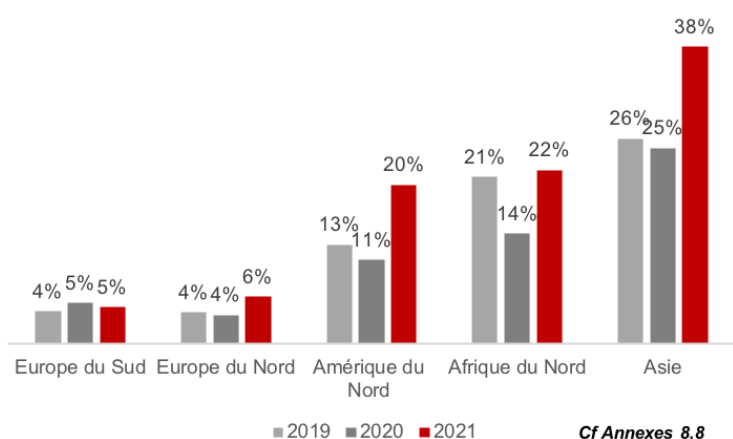
• Evolution des départs par nature



La hausse du nombre de démission en 2021 s'explique par une situation du marché du travail afin fortement impacter l'attrition volontaire (cf ci-dessous).

En 2020, les volumes de licenciements et ruptures conventionnelles ainsi que le nombre de transferts (catégorie « Autres ») étaient liés au plan d'économie réalisé à partir du 2ème semestre 2020 et au transfert d'activité du département IT fin 2020.

• Taux d'attrition volontaire par zone géographique



La situation du marché du travail a impacté Linedata comme de nombreuses entreprises.

La 'Grande Démission' est un phénomène qui dépasse les frontières géographiques et impacte toutes les entreprises. Nous observons d'une part un nombre de démissions accru, principalement à Hong-Kong, dans nos centres d'Excellence en Inde et en Tunisie et en Amérique du Nord.

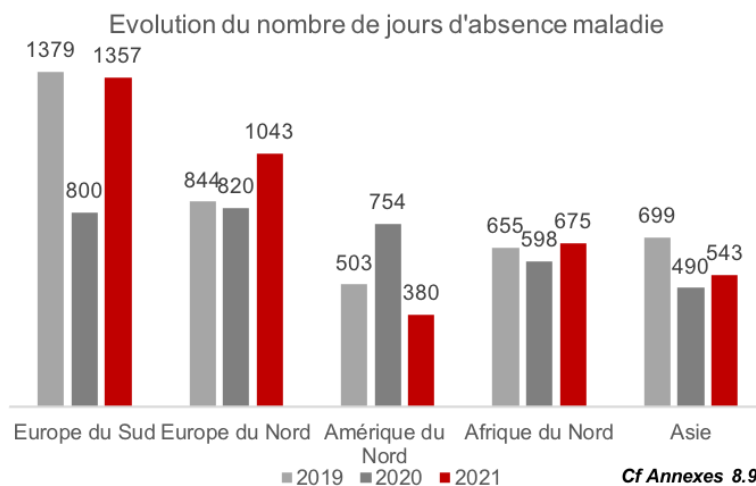
Nous avons adapté notre mécanisme de recrutement et continuons à travailler avec les managers à actionner les leviers de retention.

• Absence maladie

Le code éthique du Groupe Linedata stipule que la santé et la sécurité de tous les collaborateurs constituent une exigence pour le Groupe et que tous les moyens nécessaires doivent être mis en œuvre afin de les garantir. Le suivi de l'absentéisme permet de mesurer l'implication mais aussi la satisfaction de nos collaborateurs au travail.

L'absentéisme est suivi localement, conformément aux législations en vigueur dans les différents pays dans lesquels Linedata est implanté.

La forte hausse constatée en Europe du Sud s'explique par un niveau exceptionnellement bas d'absence en 2020 lié au confinement et télétravail.



Pour le Groupe Linedata, la notion de diversité n'est pas seulement liée à la parité femme / homme, mais aussi à une multitude de différences comme par exemple la diversité au niveau des âges, des niveaux de carrière et des cultures.

Egalité Femmes / Hommes

Pour le Groupe Linedata, la diversité des collaborateurs est un levier important et c'est pour cette raison que le code éthique du Groupe Linedata intègre les principaux engagements en matière de non-discrimination, d'égalité des chances et de promotion de la diversité afin que chaque collaborateur ou candidat lors du processus de recrutement puisse avoir accès à la formation, à la politique de rémunération, à une mobilité interne et aux évolutions professionnelles.

Le Groupe Linedata promeut la mixité au sein de ses effectifs, en développant l'accès des femmes à ses différents métiers, et en leur assurant l'équité des progressions de carrière.

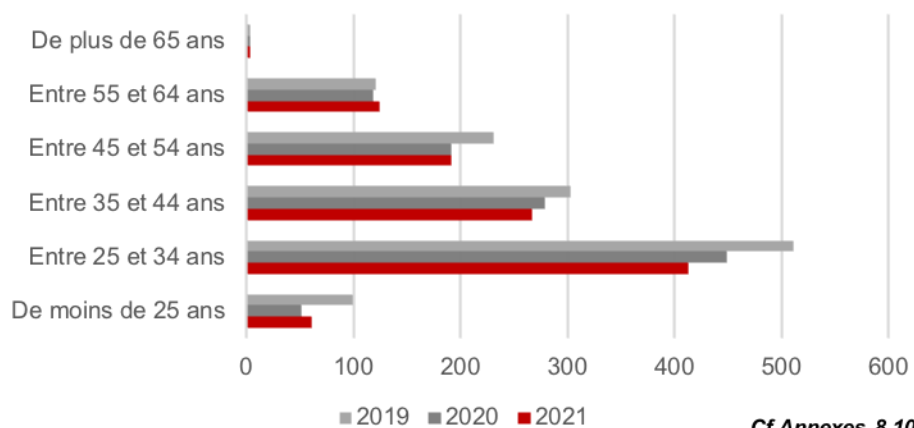
Les sociétés françaises et étrangères sont soumises à des lois spécifiques, en particulier en matière de lutte contre les discriminations professionnelles entre les hommes et les femmes.

Le Groupe Linedata interdit formellement tout harcèlement et toute discrimination. Des actions de communication ont été déployées, notamment en Inde avec le support des équipes et managers locaux, ainsi que des formations aux Etats Unis.

En quelques chiffres :

- Les femmes représentent 34,4% des effectifs du Groupe en 2021.
- En France, ce chiffre s'élève à 31%, ce qui est supérieur à la moyenne des 10 plus grandes SSII françaises (entre 20 et 30% selon une étude du journal du net¹). En France, Linedata a mis en place une Commission Egalité Professionnelle H/F. Cette Commission ne note aucune discrimination à l'embauche mais constate qu'il y a plus de candidats que de candidates.
- En Lettonie et en Tunisie, les femmes représentent en 2021 respectivement plus de 55% et 64% des effectifs.
- Les efforts de la société en termes d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes se traduisent d'ailleurs dans notre score à l'index Egapro (spécifique à la France) : 86/100 sur l'exercice 2020.

Répartition des effectifs Groupe par tranche d'âge



Le Groupe Linedata considère qu'une répartition équilibrée des classes d'âge est vecteur de dynamisme et d'innovation.

Cf Annexes 8.10

Ces éléments positifs n'empêchent pas Linedata de s'inscrire dans un plan d'actions intentionnel afin de reconnaître, célébrer et accroître la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise avec une gouvernance renforcée et une revue régulière d'indicateurs clés.

La compréhension et la responsabilité des managers en matière de stratégie et de proposition de valeur en matière de Diversité & Inclusion sera notamment approfondie (recrutement, parrainage, dialogues inclusifs).

¹<https://www.journaldunet.com/management/ressources-humaines/1497587-toujours-peu-de-femmes-embauchees-dans-les-esn/>

A woman with long brown hair and glasses is blurred in the background. In the foreground, two hands are shaking, one wearing a grey suit sleeve and the other a blue patterned suit sleeve.

5

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

700

Clients dans le monde

4

Labs au sein du Groupe

3

Partenariats signés en 2021

11

Actions caritatives en 2021

5

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

- 5.1 Dialogue avec les parties prenantes
- 5.2 Loyauté envers les parties prenantes
- 5.3 Renforcement d'un écosystème innovant et digital
- 5.4 Mécénat & Bénévolat

5.1 Dialogue avec les parties prenantes

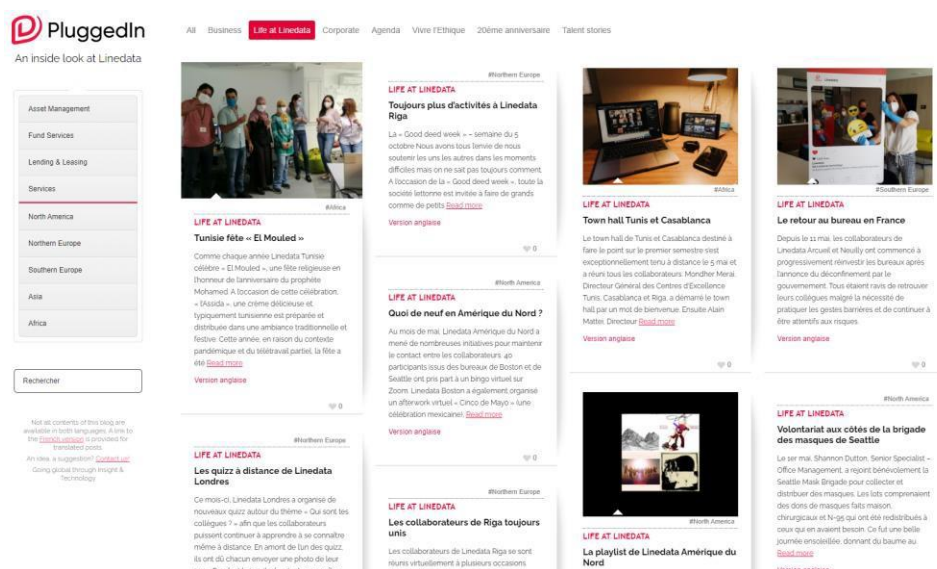
Linedata échange avec ses parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires et actionnaires) autour des différents projets de l'entreprise afin de s'assurer de l'adéquation de sa stratégie mais également de ses engagements d'entreprise responsable avec leurs attentes. L'écoute mais surtout le dialogue sont des composantes majeures de la stratégie du Groupe Linedata. Ces échanges et rencontres collégiales favorisent l'élaboration d'une vision commune de l'engagement du Groupe avec ses parties prenantes: mieux comprendre et cerner les évolutions sociétales, les enjeux, etc.

• Avec les collaborateurs

Un dialogue ouvert et transparent est fondamental pour garantir la compréhension et l'adhésion à la stratégie et aux activités du Groupe Linedata.

L'information, l'échange et le partage d'idées ont une place importante dans l'entreprise et se font via plusieurs canaux et outils :

- Des sessions d'information telles que les town halls organisés au sein des business lines ou niveau groupe.
- Un blog et un réseau social d'entreprise, PluggedIn & JoinIn – 500 visites par mois en moyenne sur les 4 continents.
 - En 2021, mise en avant soutenue de :
 - L'innovation chez Linedata, l'un des piliers de la stratégie du Groupe
 - L'activité des business lines
 - Des collaborateurs/équipes via des portraits « Talent Stories »
- Les communications et animations internes incluant la newsletter mensuelle qui regroupe toute l'information locale et Groupe.
 - En 2021, un nouveau challenge a été proposé aux collaborateurs les invitant à devenir Rédacteur en Chef des réseaux sociaux de Linedata le temps d'une semaine.
- Un intranet (KEN/SharePoint) qui met à disposition la documentation et les outils centraux



Linedata souhaite écouter davantage et plus régulièrement ses collaborateurs, c'est pourquoi ceux-ci ont été invité fin 2021 à participer au baromètre « Life at Linedata ». Cette enquête encourage les collaborateurs à partager leur point de vue et influencer les évolutions du groupe.



• Avec les fournisseurs

Le Groupe Linedata a mis en place une Charte des partenaires commerciaux qui formalise les exigences du Groupe relative aux droits de l'Homme, à la protection des données personnelles, à l'éthique des affaires, à un processus éco-responsable des achats, et autres obligations. Cette Charte, disponible sur le site internet de Linedata, est transmise par email aux principaux fournisseurs du Groupe.



• Avec les clients

Le Groupe travaille de manière continue à l'optimisation de la relation avec ses clients afin d'établir une collaboration sur le long terme dans un climat de confiance réciproque (la plupart des contrats signés par le Groupe Linedata étant pluriannuels).

Le Groupe informe ses clients de manière régulière sur l'évolution de son activité via différents canaux :

- Ses communiqués de presse
- Son site internet www.linedata.com
- Le site intranet client MyLinedata
- Ses réseaux sociaux: LinkedIn, Twitter, Instagram, Facebook
- Ses différents programmes thématiques : Enquête annuelle de satisfaction client, Client Engagement Program notamment

Le Groupe informe ses clients de sa démarche RSE à travers la DPEF et en répondant systématiquement aux enquêtes ou demandes d'informations concernant nos engagements RSE.

L'importance de la satisfaction des clients

La satisfaction de nos clients est mesurée à travers un indicateur clé qui est le Net Promoter Score (NPS) reposant sur le concept suivant : le niveau de satisfaction globale de nos clients à savoir s'ils recommandent le Groupe Linedata, ses produits ou services.

Afin de répondre aux exigences croissantes de ses clients, Linedata a donc mis en place depuis 2014, une enquête annuelle à destination de tous nos clients, permettant d'évaluer le NPS mais également leur niveau de satisfaction sur plusieurs dimensions : performance produit, capacité à innover, qualité de la communication et de la relation client, etc...

Depuis 2019, l'enquête a été restructurée afin d'avoir un questionnaire spécifique aux besoins de 4 populations distinctes : C-Level, Senior Manager, Spécialiste IT et Utilisateur final. En 2021, l'enquête de satisfaction client a permis de recueillir l'avis de 10,9% des clients de Linedata (vs 12,3% en 2020).

Au-delà de cette enquête, Linedata a mis en place, comme chaque année, un plan d'action dédié à ses clients :

- Prise de contact et plan d'action dédiés pour chaque client ayant fait part d'axes d'amélioration sur la prestation de Linedata lors de l'enquête annuelle de satisfaction ou bien lors d'un rendez-vous ponctuel
- Intégration des feedbacks liés aux produits dans les feuilles de route R&D

Afin de continuer à améliorer la qualité de la relation client, Linedata a concrétisé les engagements pour l'année 2021 sur les 2 axes suivants :

- Association renforcée des clients au processus de Recherche et Développement, notamment avec la globalisation du **Client Engagement Program**
- Renforcement de la relation client avec un suivi appuyé de la fréquence de contact

L'année 2022 verra l'intensification de l'action de Linedata auprès de ses clients :

- L'évolution du dispositif d'écoute de la satisfaction client pour augmenter la régularité des points de contact dédiés à cette thématique
- L'inclusion des clients dans nos projets d'Innovation (en étroite collaboration avec nos partenaires académiques, les start-ups du monde de la Finance entre autres)

5.2 Loyauté envers les parties prenantes

• Lutter contre la fraude fiscale

Conformément à l'alinéa 5 de l'article L225-102-1 du code de commerce modifié par la loi 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude fiscale, le Groupe Linedata s'engage à lutter contre tout type de fraude fiscale.

Le Groupe Linedata est majoritairement imposé dans les pays à fiscalité encadrée. Le Groupe n'utilise pas ses implantations dans les pays à fiscalité avantageuse (Luxembourg, Irlande, Hong Kong) pour organiser des montages fiscaux pouvant s'apparenter à de la fraude fiscale.

• Prévenir des conflits d'intérêt

Tout collaborateur doit éviter de se trouver dans une situation où ses intérêts, ou ceux de personnes proches, pourraient se trouver en conflit avec ceux du Groupe et risqueraient de nuire à son indépendance de jugement ou à son intégrité professionnelle tout comme à l'image et à la réputation du Groupe.

Linedata comprend que des relations d'affaires peuvent apparaître ou se développer entre des collaborateurs du Groupe ou avec un collaborateur d'une société tierce (client / fournisseur). Si ces relations sont de nature à créer un problème d'indépendance ou un conflit d'intérêt, de fait ou en apparence, dans l'esprit de nos clients ou de nos collaborateurs, celles-ci doivent être déclarées formellement par les personnes concernées à leurs responsables directs afin de déterminer si des notifications ou changements d'affectation sont nécessaires.

• Développer des pratiques commerciales loyales

Nos actions doivent être guidées par une volonté d'engagement de nos services dont l'objectif est la satisfaction du client et le respect des règles du droit de la concurrence. Tous les fournisseurs et prestataires de service du Groupe sont sélectionnés et traités avec objectivité et loyauté, dans le cadre de pratiques commerciales transparentes et de respect des engagements.

Tout collaborateur s'interdit notamment de participer à des ententes ou à toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

• Respecter les Droits de l'Homme

L'engagement de Linedata est basé sur la reconnaissance et le respect des lois nationales applicables ainsi que de standards fondamentaux relatifs aux droits sociaux et à la protection de l'environnement.

Pour les sociétés implantées au Royaume-Uni, le Groupe a mis en place et actualise annuellement sa déclaration «Slavery Act». Cette déclaration est publiée en vertu de la loi britannique relative à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains, dite « Modern Slavery Act », qui est entrée en vigueur le 29 octobre 2015.

Le Groupe Linedata continue de mettre en place des initiatives en faveur du respect des Droits de l'Homme et s'engage à mener ses activités de manière honnête et éthique afin d'empêcher toute forme d'esclavage et de trafic humain dans sa chaîne d'approvisionnement.

• Refuser le travail forcé des enfants

Le Groupe Linedata est engagé à lutter contre le travail forcé ou toute autre forme de travail des enfants, à travers la mise en place d'un Code Ethique.

Le Groupe Linedata s'assure du respect du refus du travail des enfants dans les pays émergents dans lesquels il est implanté. En Inde, le Groupe Linedata a pris en compte le respect du «Labour Act» en vigueur depuis 1986.



En adhérant aux principes du Pacte Mondial mis en place sous l'égide des Nations Unies, Linedata s'engage à soutenir dans sa sphère d'influence les dix principes de ce Pacte en matière de Droits de l'homme, de Normes internationales du travail, d'Environnement et de lutte contre la corruption.



5.3 Renforcement d'un écosystème innovant et digital

Depuis plusieurs années, le rôle du département innovation est d'accompagner la transformation digitale, de piloter les expérimentations sur des sujets clés et d'accompagner les initiatives innovantes des collaborateurs. Après une année 2018 consacrée au lancement de sa transformation digitale et à la mise en place des conditions fondamentales de son déploiement, une année 2019 focalisée sur l'innovation produits et une année 2020 consacrée à la diffusion de la culture d'innovation permettant à chacun de prendre conscience qu'il peut avoir un impact sur la transformation du groupe, au service des collaborateurs et des clients.

En 2021, Linedata a renforcé sa **stratégie d'Innovation** selon trois axes majeurs :

i. Nouveaux partenariats avec des acteurs innovants sur trois continents

La stratégie d'écosystème de Linedata a pour vocation de rassembler les expertises technologiques et innovantes clés et de les apporter à ses collaborateurs et ses clients. Pour ce faire, Linedata a signé trois partenariats en 2021 avec :

- le Laboratoire de Computer Science et d'Intelligence Artificielle du MIT. Cette alliance permet aux collaborateurs Linedata d'accéder à l'ensemble des ressources du CSAIL (résultats de recherches, start-ups incubées, chercheurs, événements, cours en ligne) et donc d'améliorer notre offre à destination des clients.
- l'incubateur WILCO, basé à Paris. Linedata participe au processus de sélection des start-ups incubées et financées par Wilco, mais également à leur mentorat (8 collaborateurs volontaires au sein des équipes françaises). Des événements communs sont prévus en 2022 afin d'intensifier les liens entre les start-ups WILCO et les collaborateurs Linedata.
- l'entité tunisienne du Founders Institute. Cette institution accueillera, notamment, 5 à 6 collaborateurs Linedata à Tunis pour les accompagner dans leur projet d'intrapreneuriat (en les formant à tous les aspects de l'entrepreneuriat).

ii. Renforcement du réseau de Lab

Fort de ses quatre labs existants à Neuilly-sur-Seine, Boston, Mumbai et Tunis, Linedata ouvrira deux nouveaux Labs en 2022 dans nos bureaux de Londres et Arcueil. Ces Labs sont les lieux d'échange et de rencontre entre collaborateurs, partenaires et clients.

iii. Contribution à la formation des collaborateurs, notamment sur les thématiques d'Intelligence Artificielle de Blockchain.

En 2021, l'équipe Innovation de Linedata a déployé deux programmes d'événements permettant de compléter l'offre de formation du groupe et d'améliorer les connaissances de nos équipes avec un focus particulier sur l'IA et la Blockchain :

- les TechTalk qui visent à sensibiliser les équipes Linedata sur les sujets technologiques d'actualité (8 sessions en 2021 avec 1784 participants au total) ;
- les Demo Days qui font découvrir aux collaborateurs les différents produits et services de la gamme Linedata (5 sessions en 2021 avec 1245 participants au total).

Ces trois axes ont permis, et continueront de le faire en 2022, à Linedata d'accompagner ses clients dans la transformation digitale et les enjeux liés aux nouvelles technologies

Linedata a également déployé un **programme de Transformation digitale** interne ambitieux.

Dès 2020, Linedata s'est appuyée sur HCL et Inetum pour la gestion de sa fonction IT. Ces partenariats permettent à Linedata de renforcer son infrastructure technique et de centrer les efforts de ses équipes sur l'évolution et la transformation digitale de ses systèmes d'information (rationalisation des outils, migration vers le public cloud entre autres). En 2021, Linedata a renforcé ses relations avec Amazon Web Services pour mieux accompagner ses clients dans leur migration vers le Public Cloud.

L'ensemble de ses actions d'Innovation et de Transformation ont pour vocation de renforcer le positionnement de Linedata comme acteur technologique de pointe, au service des acteurs des services financiers dans le monde

5.3 Mécénat & Bénévolat

Depuis plus de 20 ans, l'éthique et les valeurs humaines sont au cœur de l'identité de Linedata. Linedata Charity, notre grand programme d'entreprise à vocation caritative, concrétise l'engagement sociétal de Linedata dans trois domaines, l'Environnement, l'Education et la Santé, et comporte deux volets.

INITIATIVES CARITATIVES LOCALES

Depuis plus de 20 ans, les collaborateurs de Linedata vivent leur engagement en soutenant des initiatives caritatives locales. Ces initiatives représentent chaque année une dizaine de projets caritatifs, comme par exemple l'opération « un cartable pour chaque élève » en Tunisie, la distribution de kits scolaires avec Seva Sahyog Foundation en Inde, ou encore le tournoi caritatif degolf de l'AITEC aux Etats-Unis. A travers ces initiatives, nous redistribuons une partie de nos résultats à des causes dans les domaines de l'Environnement, l'Education et la Santé.



FINANCEMENT DE LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE D'UNE NOUVELLE UNIVERSITE MEDICALE EN OUGANDA

Nous participons à la construction d'une université médicale en Ouganda, avec le parrainage de AKU (Aga Khan University), à travers le financement de la résidence universitaire.

Avec ce projet, Linedata vise à faciliter l'accès au savoir des étudiants Ougandais qui en retour participeront au développement de leur pays. L'Ouganda compte l'une des populations les plus jeunes, sa croissance est la plus rapide du monde, avec un taux de fécondité de 5,8 enfants par femme. Dans ce contexte, la santé s'impose comme un enjeu fondamental auquel nous contribuons via le développement d'infrastructures médicales et la formation des futurs leaders du domaine sanitaire en Ouganda.

Les collaborateurs de Linedata seront invités à participer à ce projet en se rendant sur place dès que les conditions sanitaires mondiales le permettent.



VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

2

Engagements
« Numérique responsable »
signés en 2021

14

Bureaux ayant un
dispositif de tri des
déchets

6

VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

- 6.1 Réduction de l'impact environnemental de nos activités
- 6.2 Gestion des achats responsables

L'année 2021, avec notamment le rapport GIEC et la COP21, a confirmé l'urgence de la prise en compte par tous des enjeux environnementaux et des conséquences du changement climatique. Le groupe Linedata, en tant qu'éditeur de logiciel, est conscient de l'impact de l'activité numérique sur l'environnement et souhaite apporter une contribution positive aux enjeux environnementaux en réduisant son empreinte environnementale.

6.1 Réduction de l'impact environnemental de nos activités

Le Comité RSE a mis en place une politique environnementale dont les principales actions sont présentées ci-dessous :

✓ Utilisation durable des ressources

Le Groupe Linedata mène une politique de sensibilisation de ses collaborateurs en les associant aux mesures prises pour économiser les ressources à travers des éco-gestes et des technologies susceptibles de réduire les impacts environnementaux des activités du Groupe. L'utilisation durable des ressources repose sur différentes actions :

En matière de parc informatique

Lors du renouvellement de son parc informatique, Linedata privilégie du matériel performant énergétiquement, notamment en sélectionnant des serveurs bénéficiant des dernières technologies permettant de diminuer leur consommation d'énergie (puissance électrique, climatisation...).

En matière d'éclairage

Dans la majorité de ses bureaux, le Groupe Linedata utilise des ampoules basse consommation ainsi que des minuteries dans les parties communes permettant une extinction automatique des lumières. En outre, les sociétés de ménage et de gardiennage sont incitées à éteindre le soir les lumières des bureaux sur l'ensemble des sites.

En matière de papier

Le Groupe incite les salariés à n'imprimer qu'en cas de nécessité et à utiliser de préférence le recto-verso, et a mis en place des containers dédiés au papier. Linedata a également digitaliser des processus qui historiquement était consommateurs de papiers :

- En matière de gestion administrative du personnel, les documents administratifs internes tels que les fiches de paie, les demandes de congés ou les notes de frais ont été digitalisés.
- En matière de comptabilité, nous transmettons nos factures de façon électronique et nous invitons nos fournisseurs à privilégier les factures électroniques. De plus, un outil de gestion digitalisé des bons de commande été généralisé à l'ensemble du groupe.

✓ Recyclage et gestion des déchets

Le Groupe Linedata attache une importance particulière à l'impact environnemental de ses déchets, notamment de son parc informatique (postes fixes, ordinateurs portables et serveurs de données).

Le recyclage du matériel informatique et électronique (ordinateurs, téléphones portables, photocopieurs) est généralement assuré par des entreprises ou associations respectant les normes environnementales locales en vigueur pour ce qui concerne le traitement des déchets électroniques.

Les autres actions de recyclage et d'élimination des déchets reposent principalement sur :

- Le tri des déchets (papier, plastique, verre, pile) en collaboration avec une société externe ou de façon collective au sein des immeubles où se situent les sites Linedata avec si possible l'obtention des volumes de déchets recyclés afin de pouvoir suivre et optimiser le volume de déchets. En France, 2700kg de déchets ont été recyclés en 2021 (vs 1400kg en 2020), cette augmentation est liée au déménagement du site d'Arcueil qui a fortement impacté la collecte (environ 1800kg supplémentaires)
- La collecte des cartouches d'encre usagées sur l'ensemble des sites concernés.

En 2021, le Groupe Linedata s'est engagé en signant le manifeste Planet Tech' Care ainsi que la Charte de l'Institut du Numérique Responsable (INR). Ces 2 réseaux nous permettent d'obtenir des conseils et d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de responsabilité environnementale du numérique.



« Planet Tech'Care est la première initiative rassemblant un réseau de partenaires (organisations professionnelles, écoles, pôles de compétitivité, associations, fondations, think tanks), qui a pour ambition d'accompagner les entreprises qui souhaitent intégrer le numérique dans leur trajectoire environnementale et de soutenir les acteurs de la formation dans le développement des compétences en matière de numérique responsable. »



« L'INR est un Think and Do Tank créé en 2018. Il a pour objet d'être un lieu de réflexion sur les trois enjeux clés du numérique responsable : soutenabilité, inclusion et éthique. »

6.1 Réduction de l'impact environnemental de nos activités (suite)

✓ Transport

De part son activité internationale, le transport est également une source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe.

Déplacements courtes distances

Le Groupe a opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air et l'émission des gaz à effet de serre.

En France, Linedata poursuit le renouvellement de son parc automobile en privilégiant les véhicules à faible émission de CO2.

Politique de voyages

Le Groupe a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements :

- les réunions en audioconférence et en visioconférence plutôt que les déplacements (via des outils informatiques performants)
- les voyages en train plutôt qu'en avion
- la classe économique en avion, qui a une empreinte carbone inférieure à celle de la classe Affaires

Depuis 2020, Linedata utilise un outil de gestion des voyages et des notes de frais pour l'ensemble du groupe. Cet outil permet de suivre l'impact carbone de l'ensemble des déplacements professionnels.



6.2 Gestion des achats responsables

Le Groupe Linedata a acheté près de 33 millions d'euros de biens et de services en 2021. Le Groupe s'engage à être responsable dans ses achats afin de répondre notamment aux enjeux environnementaux.

✓ Sélection des fournisseurs

Critères de sélection RSE

Pour répondre à ces enjeux, la question écologique doit se poser dès le référencement d'un nouveau fournisseur en intégrant des critères RSE dans les grilles d'évaluation lors des appels d'offres.

Local

La sélection de fournisseurs locaux est également privilégiée pour éviter l'impact environnemental lié au transport.

✓ Engagement des fournisseurs

La Charte des partenaires commerciaux formalise les exigences du Groupe relative aux droits de l'Homme, à la protection des données personnelles, à l'éthique des affaires, mais également à la protection de l'environnement. Cette Charte disponible sur le site internet de Linedata et transmise par email aux principaux fournisseurs du Groupe invite nos partenaires commerciaux à :

- Mettre en place une politique environnementale et à exercer leurs activités en cherchant à minimiser l'impact de celle-ci sur l'environnement.
- Veiller à éliminer ou réduire les sources de pollution générées par ses activités, préserver les ressources naturelles, limiter le gaspillage et promouvoir le recyclage, réduire ses consommations d'énergies.
- S'assurer, s'il y a lieu, que les déchets considérés comme dangereux sont gérés de manière sécurisée sur l'ensemble de ses sites (recyclage, stockage etc), et qu'ils sont correctement éliminés dans des usines de traitement sûrs.



Fin 2021, Linedata a sélectionné un conseil/éditeur de logiciel spécialisé dans la réduction des impacts environnementaux afin de réaliser son premier bilan carbone en 2022.

A la suite de ce bilan carbone, Linedata fixera, en lien avec sa stratégie, ses objectifs et sa trajectoire carbone pour les prochaines années.

NOTE METHODOLOGIQUE



7

NOTE METHODOLOGIQUE

- 7.1 Introduction
- 7.2 Linedata & ses parties prenantes
- 7.3 Périmètre
- 7.4 Informations non applicables
- 7.5 Explication du reporting

7.1 Introduction

En raison du nombre croissant de risques d'ordre social, sociétal et environnemental qui ont été identifiés, le Groupe Linedata rend compte dès à présent des impacts de son activité en vertu de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017. Ce texte modifie le cadre législatif en matière de publication d'informations extra-financières afin de l'aligner avec les exigences de la directive RSE n° 2014/95 du 22 octobre 2014.

Cet exercice permet au Groupe de constituer une cartographie des risques qui identifie les risques non seulement d'ordre RSE mais aussi d'ordre économique, financier, éthique, etc dont l'impact est décisif sur la capacité du Groupe à mener à bien ses missions sur le long terme.

7.2 Linedata & ses parties prenantes

L'objectif du programme RSE du Groupe Linedata est de s'appuyer sur un dialogue constant avec toutes ses parties prenantes : partenaires commerciaux, collaborateurs, fournisseurs, etc

Ce dialogue permet la création d'opportunités de croissance et de préserver la réputation éthique du Groupe Linedata.

En interne cette approche existe à tous les niveaux du Groupe:

- au Siège, les collaborateurs sont les interlocuteurs principaux et coordonnent des initiatives au sein du Groupe Linedata
- dans chaque entité du Groupe Linedata, les collaborateurs entretiennent une relation privilégiée avec nos parties prenantes.

Les objectifs de cette proximité avec les parties prenantes sont:

- de répertorier leurs attentes
- de prioriser en fonction d'eux les sujets RSE
- de définir des KPI afin d'évaluer la performance du Groupe Linedata

La Norme ISO 26000 constitue le fondement de cette approche.

En externe, le Groupe Linedata communique et interagit avec :

- Ses partenaires commerciaux, clients ou fournisseurs
- Les actionnaires qui ont accès aux informations à travers le document de référence. Les investisseurs peuvent avoir accès à toutes les communications à travers l'espace « Relations Investisseurs » sur le site web du Groupe Linedata.
- La société civile, le Groupe Linedata organise des partenariats, du mécénat et du bénévolat avec des associations à travers différentes actions.

7.3 Périmètre

• Périmètre de consolidation

Les chiffres publiés dans ce rapport concernent toutes les sociétés consolidées. Dès lors qu'une société entre dans le Groupe, ses données sociales, sociétales, environnementales, éthiques, etc sont intégrées quel que soit le pourcentage de détention.

• Variation de périmètre

Le Luxembourg est passé de la région Europe du Sud à la région Europe du Nord à partir de 2019.

Concernant les stagiaires, il a été décidé en 2021 de ne plus les prendre en compte dans la communication de l'effectif total. Historiquement, ils étaient pris en compte dans la catégorie « Stagiaires et assimilés ». Désormais, uniquement les contrats d'apprentissage s'ajoutent aux contrats CDI et aux contrats subventionnés (CIVP) pour le calcul de l'effectif total.

7.4 Informations non applicables

Compte tenu de son activité d'éditeur de logiciels, une partie de l'obligation III alinéa 2 de la loi L225-102.1 relative «à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable» n'est pas applicable au Groupe.



7.5 Explication du reporting

• Référentiel de reporting

Des référentiels communs de reporting ont été mis en œuvre au sein du Groupe afin d'assurer une homogénéité des indicateurs dans l'ensemble des filiales.

Sur les données sociales: Depuis 2019 la plateforme RH Talentsoft couvre la totalité des collaborateurs du Groupe Linedata (99,99% de l'effectif). Cette plateforme a été mise en place en 2017 à travers le Groupe afin de faciliter la gestion du personnel et donner accès aux managers et aux collaborateurs à un vaste éventail d'outils et d'informations RH.

• Explication des principaux indicateurs

Les indicateurs sociaux

Effectifs Groupe: Les effectifs du Groupe Linedata comprennent l'ensemble des collaborateurs bénéficiant d'un contrat de travail d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein du Groupe Linedata au 31 décembre 2021, correspondant au dernier jour calendaire de l'année.

Les effectifs sont exprimés en nombre de collaborateurs, quel que soit le temps de travail ou la date d'entrée au cours de l'année.

Les effectifs Stagiaires comprennent l'ensemble des collaborateurs bénéficiant d'un contrat de stage entre le 1 janvier et le 31 décembre 2021.

Les régions du Groupe: Les régions apparaissant dans les tableaux des indicateurs sociaux sont déterminées de la façon suivante:

- Région Europe du Sud: France, Espagne
- Région Europe du Nord: Royaume-Uni, Luxembourg, Irlande, Lettonie
- Région Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada
- Région Asie : Hong-Kong, Inde
- Région Afrique du Nord : Tunisie, Maroc

Les embauches et les départs: Les embauches et les départs excluent tous les mouvements intra-entreprises tel que les transferts entre les entités juridiques.

La catégorie des départs « Autres » comprend : fin de période d'essai, fin de contrat à durée déterminée, transfert d'employés et décès.

Le % d'absence pour accident de travail ou maladie professionnelle : Il correspond aux nombres de jours d'arrêts suivant un accident de travail ou une maladie professionnelle sur le nombre estimé de jours travaillés (220 jours par an / collaborateurs).

Les % d'entretien individuel (PDR), de mobilités et de collaborateurs formés se basent sur les collaborateurs présents du 01/01 au 31/12/2021.

Les heures de formations « Live » comprennent les formations ayant eu lieu en Présentiel ou en ligne avec un formateur.

Les heures de formations « Plateforme » comprennent les heures des formations suivies sur les plateformes : Pluralsight, Efront (données disponibles depuis 2020) ou autres plateformes de formation (données disponibles depuis 2021).

Les formations « obligatoires » comprennent les formations « Conformité » (Anti-Corruption, Data Protection, Harcèlement...)



Les indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux prennent en compte le nombre de véhicules professionnels existants sur 2 pays (France, Luxembourg).

Concernant le volume des déchets recyclés, le Groupe Linedata a uniquement accès aux volumes des déchets recyclés pour les bureaux de Neuilly et Arcueil. En 2021, le Groupe Linedata avait 17 bureaux actifs ayant des salariés rattachés, il n'y a pas de bureau physique en Espagne et pas de salariés dans les bureaux de Greenwich et Charlotte (ouvert en janvier 2022).

Depuis octobre 2020, l'ensemble du groupe Linedata utilise une agence de voyage unique permettant la collecte de l'empreinte carbone liée aux voyages. L'indicateur 2020, impacté par l'absence de voyages sur les 3 derniers trimestres de l'année, reprend les données des pays suivants : France, Espagne, Royaume-Uni, Etats Unis et Canada. L'indicateur 2021, qui est également impacté par les restrictions de voyages reprend les données de l'ensemble des pays.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Linedata n'est pas encore dans la capacité de chiffrer l'ensemble de son impact carbone.

Taxonomie verte européenne

Dans le cadre de la Taxonomie verte européenne sur les activités durables, Linedata n'ayant pas identifié d'activités « éligibles » et « alignées », nous publions pour l'exercice 2021 les trois KPI à 0% : 0% de CA vert, 0% de Capex verts et 0% d'Opex verts. Concernant la proposition de simplification pour l'exercice 2021 de ne publier uniquement les activités « éligibles », nous considérons qu'il ne soit pas opportun de publier ces éléments en sachant qu'ils ne sont pas « alignées » et qu'ils ne seront donc pas pris en compte dans les KPI des prochains exercices.

• Consolidation et contrôle interne

Cette déclaration et ce reporting reposent sur des données consolidées sous la responsabilité du département Audit & conformité et du département RH sur la base des informations fournies par la Holding et les filiales du Groupe Linedata. Les informations qualitatives proviennent d'entretiens avec les responsables des sujets traités dans les différents pays où Linedata est présent.

Une équipe pluridisciplinaire composée des Directions Juridique, Finance, RH, Audit & conformité est garante de l'approche globale retenue pour le Groupe.

Outre les ressources centrales du Groupe, un réseau de correspondants locaux a été constitué dans toutes les zones géographiques. Cette organisation garantit la régularité des flux d'informations au sein du Groupe, la mise en application concrète des actions à tous les niveaux, ainsi qu'un dialogue au plus haut niveau de l'entreprise concernant les problématiques liées à la responsabilité d'entreprise.

Des contrôles de cohérence ainsi que des contrôles de comparaison avec les données des exercices précédents sont effectués. En effet, les données sont collectées et contrôlées par l'équipe Audit & conformité qui en assure la cohérence avant que la déclaration de performance extra financière finale ne soit transmise à l'Organisme Tiers Indépendant pour vérification.

ANNEXES

(chiffres 2019-2021)



8.1 Evolution des effectifs par contrat

	2019	2020	2021
Contrat à durée indéterminée	1194	1052	1023
Contrat à durée déterminée	0	0	0
Contrat subventionné	75	42	36
Contrat d'apprentissage	11	7	16
Total	1280	1101	1075
Contrat de stage*	81	30	62
Total avec contrat de stage	1361	1131	1137

8.2 Evolution des effectifs par région

	2019	2020	2021
Europe du Sud	238	217	206
Europe du Nord	172	152	146
Amérique du Nord	232	178	166
Afrique du Nord	283	227	223
Asie	344	320	318
Total	1269	1094	1059

8.3 Répartition des effectifs par activité

	2019	2020	2021
Fonctions centrales	128	129	126
Gestion de projet	25	19	19
Consulting	126	117	103
Ventes et relation clients	49	45	44
Ingénierie logicielle	488	412	376
Management de la Technologie et des Services cloud	115	60	61
Services clients	335	312	330
Autre	3	0	0
Total	1269	1094	1056

* L'effectif « Contrat de stage » correspond aux nombres de stagiaires ayant démarré un stage au cours de l'année et non le nombre de stagiaire au 31/12/2021. Linedata recrute principalement des stagiaires à Tunis : Stage d'été (2 mois) et Stage fin d'étude (6 mois).

8.4 Evolution recrutement par région

	2019	2020	2021
Europe du Sud	17	13	18
Europe du Nord	13	1	10
Amérique du Nord	36	18	30
Afrique du Nord	98	5	52
Asie	137	83	126
Total	301	120	236

8.5 Evolution des départs par nature

	2019	2020	2021
Démission	189	159	225
Licenciement & rupture conventionnelle	44	84	21
Retraite	3	4	6
Autres	16	41	7
Total	252	288	259

8.6a – Evolution des mobilités - géographiques par région

	2019		2020		2021	
	Mobilité Entrante	Mobilité Sortante	Mobilité Entrante	Mobilité Sortante	Mobilité Entrante	Mobilité Sortante
Europe du Sud	4	0	2	0	5	1
Europe du Nord	4	6	1	2	1	0
Amérique du Nord	4	3	2	0	0	3
Afrique du Nord	0	4	0	3	0	2
Asie	1	0	1	1	0	0
Total	13	13	6	6	6	6

8.6 b – Evolution des mobilités – horizontales / verticales par région

	2019		2020		2021	
	Mobilité Horizontale	Mobilité Verticale	Mobilité Horizontale	Mobilité Verticale	Mobilité Horizontale	Mobilité Verticale
Europe du Sud	2	4	9	9	3	9
Europe du Nord	3	6	4	17	0	12
Amérique du Nord	13	26	2	12	4	16
Afrique du Nord	4	43	3	43	11	51
Asie	1	37	3	29	3	44
Total	23	116	21	110	21	132

8.7 a – Evolution du Nombre d'heures de formation par région (hors formation obligatoire)

	2019	2020	2021
Europe du Sud	5 942	4 628	4 663
Europe du Nord	3 327	2 950	2 503
Amérique du Nord	1 088	2 023	1 510
Afrique du Nord	11 552	2 153	5 407
Asie	1 604	2 607	2 312
Total	23 513	14 360	16 394

8.7b – Evolution du Nombre d'heures de formation « Live » par région (hors formation obligatoire)

	2019	2020	2021
Europe du Sud	5 820	4 385	4 464
Europe du Nord	2 821	857	1 142
Amérique du Nord	0	8	625
Afrique du Nord	10 866	715	2 829
Asie	577	488	831
Total	20 084	6 453	9 890

8.7c – Evolution du Nombre d'heures de formation « Plateforme » par région (hors formation obligatoire)

	2019	2020	2021
Europe du Sud	122	243	199
Europe du Nord	506	2 093	1 361
Amérique du Nord	1 088	2 015	885
Afrique du Nord	686	1 437	2 578
Asie	1027	2 119	1 481
Total	3 429	7 907	6 504

8.7d – Analyse- Formation (hors formation obligatoire)

	2020				2021			
	Nombre d'heures formation	Nombre de formés	Nombre d'heures /formé	% collab. formés*	Nombre d'heures formation	Nombre de formés	Nombre d'heures /formé	% collab. formés*
Europe du Sud	4 628	153	30,2	64%	4 663	193	24,2	82%
Europe du Nord	2 950	139	21,2	84%	2 503	137	18,3	85%
Amérique du Nord	2 023	163	12,4	80%	1 510	164	9,2	89%
Afrique du Nord	2 153	200	10,8	75%	5 407	249	21,7	90%
Asie	2 607	264	9,9	70%	2 312	292	7,9	74%
Total	14 360	919	15,6	74%	16 394	1 035	15,8	83%

8.7 e –Analyse- Formation obligatoire « Conformité »

	2020				2021			
	Nombre d'heures formation	Nombre de formés	Nombre d'heures /formé	% collab. formés*	Nombre d'heures formation	Nombre de formés	Nombre d'heures /formé	% collab. formés*
Europe du Sud	138	227	0,6	98%	11	20	0,5	8%
Europe du Nord	113	163	0,7	98%	156	131	1,2	82%
Amérique du Nord	107	193	0,6	99%	264	183	1,4	96%
Afrique du Nord	135	239	0,6	97%	40	45	0,9	2%
Asie	187	332	0,6	99%	227	258	0,9	65%
Total	680	1 154	0,6	98%	698	637	1,1	46%

* Le % de collaborateurs formés se calcule uniquement sur les collaborateurs présents du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021

8.8 Evolution de l'attrition par région

	2019	2020	2021
Europe du Sud	4%	5%	5%
Europe du Nord	3%	4%	6%
Amérique du Nord	12%	11%	20%
Afrique du Nord	21%	14%	22%
Asie	24%	24%	38%
Total	14%	13%	21%

8.9 Evolution du nombre de jours d'absence maladie par région

	2019	2020	2021
Europe du Sud	1379	800	1357
Europe du Nord	844	820	781
Amérique du Nord	503	754	380
Afrique du Nord	655	598	675
Asie	518	490	543
Total	4080	3462	3736

8.10 Répartition des effectifs par tranche d'âge

	2019	2020	2021
De moins de 25 ans	99	51	61
Entre 25 et 34 ans	511	449	413
Entre 35 et 44 ans	303	279	267
Entre 45 et 54 ans	231	192	191
Entre 55 et 64 ans	121	119	124
De plus de 65 ans	4	4	3
Total	1269	1094	1059

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)



Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Linedata Services

27 rue d'Orléans, 92 200 Neuilly sur Seine

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci- après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - o Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés ;
 - o corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance , nous avons mis en œuvre :
 - o des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - o des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 5 et 100% des données sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre septembre 2021 et février 2022 sur une durée totale d'intervention de 20 semaines. Nous avons mené 6 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Fait à Toulouse, le 11 février 2022

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANTSAS CABINET DE SAINT FRONT

Pauline de Saint Front

Présidente

7

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS
2. CONTRATS IMPORTANTS
3. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC
4. CALENDRIER PREVISIONNEL DE PARUTION DES ELEMENTS FINANCIERS
5. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET INFORMATIONS SUR LE CONTROLE DES COMPTES
6. GLOSSAIRE
7. TABLE DES CONCORDANCES



VII. Informations complémentaires

1. Acte constitutif et statuts

Objet social : article 2 des statuts de la Société

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- la prestation de services informatiques, notamment l'édition et la distribution de progiciels, l'intégration de solutions, la réalisation de tous travaux de développements, de conseil et de formation, la fourniture de services d'exploitation sur ordinateurs et de prestations administratives connexes, pour le compte des entreprises industrielles, commerciales, immobilières ou financières, d'administrations ou organismes publics ou privés, faisant ou non appel aux moyens de transmission de l'information;
- la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance ou l'exploitation de tous fonds ou établissements de même nature ;
- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, agricoles, civiles, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles (y compris sociétés en participation), d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion de sociétés, d'alliance ou d'association ou autrement;
- et, généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la Société ou pouvant être utiles à la réalisation et à la prospérité de ses affaires;
- le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation.

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

En l'absence de précision particulière dans les statuts de la Société, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou de donation familiale. Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.



Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés par une modification des statuts de la Société, opération que seule l'Assemblée Générale extraordinaire est habilitée à effectuer. L'Assemblée Générale ne peut toutefois, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions de forme et délais fixées par la Loi.

L'article 21 des statuts de la Société décrit les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans ladite convocation et fixé par le convoquant.

L'actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement, par mandataire en donnant procuration, ou en votant par correspondance, selon les modalités légales et réglementaires en vigueur. Il est rappelé qu'en application de l'Ordonnance n° 2010- 1511 du 9 décembre 2010 relative à l'exercice de certains droits des actionnaires, un actionnaire peut à son choix, soit donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ou à la société sans indication de mandat, soit se faire représenter par toute personne physique ou morale du choix de l'actionnaire lorsque les actions de la société sont admises aux négociations sur un marché réglementé de sociétés cotées.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié dans les conditions légales et réglementaires de l'enregistrement comptable des titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, et sous réserve le cas échéant de fournir à la Société tout élément permettant son identification.

Ces formalités doivent être accomplies au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

A l'issue de chaque Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les résultats du vote pour chacune des résolutions présentées aux actionnaires.

Dispositions qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement du contrôle de l'émetteur

Il n'existe aucune disposition de ce type dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur.

Seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Selon l'article 9 des statuts, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été ainsi déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne prévoit

Néant

2. Contrats importants

Depuis 2019, les contrats importants et sortant du cadre usuel des affaires sont les suivants :

Date du contrat	Objet du contrat
Contrat conclu le 7 janvier 2019	Acquisition des actions de la société Loansquare
Contrat conclu le 8 décembre 2020	Renforcer le partenariat de longue date entre Linedata et HCL Technologies et permettre d'accélérer la transformation des infrastructures technologiques du Groupe pour garantir une prestation de service adaptée aux besoins croissants des clients

En dehors des points ci-dessus, il n'a pas été conclu, pour l'exercice 2021, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre usuel des affaires, ni par l'émetteur ni par une autre société du Groupe.

3. Documents accessibles au public

Liste des documents et méthodes de consultation

Pendant la durée de validité du présent document d'enregistrement universel, les documents suivants ou leur copie pourront, le cas échéant, être consultés :

l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur	au siège social de l'émetteur
tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document	non applicable
les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document	au siège social de l'émetteur

L'ensemble de l'information financière diffusée est disponible sur le site du Groupe : <https://www.linedata.com>.

4. Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2022 : 21 avril 2022 après la fermeture de Euronext Paris.

5. Responsable du document d'enregistrement universel et informations sur le contrôle des comptes

Attestation du responsable

« J'atteste que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au chapitre 6 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées».

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2022, Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Mandats en cours

Société Finexsi Audit 14, rue de Bassano 75116 PARIS

représentée par Didier Bazin jusqu'au 15 mai 2018 puis par Christophe Lambert.

Nommé le 28 juin 2004, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale du 17 juin 2010 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ; renouvelé le 17 juin 2010, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, renouvelé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Société Ernst & Young et Autres

Tour First TSA 14444

92037 Paris La Défense Cedex représentée par Henri-Pierre Navas.

Nommé le 30 juin 2005, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale du 12 mai 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; renouvelé le 12 mai 2011, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; renouvelé le 27 avril 2017, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Commissaires aux comptes suppléants

Mandats en cours

Monsieur Olivier Courau 14, rue de Bassano 75116 Paris

Nommé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 823-1 al. 2 du Code de commerce modifié par la loi n°20161691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux comptes suppléants n'est obligatoire que si le Commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

6. Glossaire

ASP – Application Service Provider	Ou "fournisseur d'applications en ligne". C'est une entreprise qui héberge des logiciels ou des services informatiques sur ses propres serveurs afin de les fournir à ses clients au travers d'un réseau (Internet en général). Par extension, ASP recouvre le marché des services logiciels loués en ligne.
Best execution	L'obligation de "Best Execution" est une garantie offerte aux investisseurs de bénéficier du meilleur prix, du meilleur coût, de la meilleure probabilité d'exécution et de conclusion pour chaque ordre.
Buy side	Le "buy-side" représente les acteurs qui vont acquérir les produits financiers : fonds de pension, OPCVM, compagnies d'assurance, hedge funds. Le buy-side représente donc les investisseurs, qui ont pour objectif de constituer un portefeuille d'actifs et d'en accroître la valeur et se rémunèrent de cette façon.
Cloud computing	"informatique en nuage" : processus consistant à utiliser des serveurs informatiques ou des applications distants à travers les réseaux internet.
Compliance	Ou "conformité". Obligatoire dans les établissements financiers, elle vise le respect des dispositions législatives et réglementaires, donc des dispositions normatives propres aux activités bancaires et financières, ainsi que des normes professionnelles et déontologiques.
Datacenter	Ou centres de données : salles d'hébergement spécialisées destinées à l'accueil des serveurs.
EBITDA	Indicateur clé du Groupe, il se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes.
Gaz à effet de serre	Les gaz à effet de serre sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribuent à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique.
NPS	Net promoteur score : indicateur de satisfaction et de recommandation d'un client pour un produit ou un service
RGPD	Règlement Général de Protection des Données (RGPD), un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises, désigne la prise en compte par les entreprises des enjeux, sociaux et éthiques dans leurs activités
SAAS - Software As A Service	Ou "logiciel en tant que service". Mode d'exploitation commerciale des logiciels dans lequel ceux-ci sont installés sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'utilisateur. Les clients ne paient pas de licence d'utilisation pour une version, mais utilisent le service en ligne le plus généralement en payant un abonnement.
Sapin II	Loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation économique. S'applique aux entreprises françaises de plus de 500 salariés et réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros.
Sell side	Le "sell-side" regroupe les acteurs qui sont à l'origine des produits financiers : banques d'investissement qui les évaluent (analystes financiers) et qui les distribuent (courtiers). Le sell-side a ainsi pour objectif de capter les investissements et est au service des émetteurs. Cette catégorie d'acteurs est à l'origine de l'innovation financière et se rémunère par des commissions ou des marges sur les transactions qu'elle réussit à générer.
Solutions front to back	Solutions informatiques couvrant l'ensemble des fonctions d'une institution financière, du Front Office (opérateurs de marché - traders, sell side, buy side, commerciaux de produits d'investissement... qui sont en contact immédiat avec les marchés dans une salle de marché) au Middle Office (en charge du contrôle et de la vérification de l'activité des traders) et au Back Office (chargé de la gestion administrative).
SSII	Société de services et d'ingénierie en informatique, désigne une société spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies et de l'informatique
Stock-option	Droit attribué à un salarié de pouvoir acheter des actions de son entreprise à un prix fixé à l'avance (prix d'exercice), possiblement avec une décote par rapport au cours de Bourse du moment de l'attribution, et dans un délai déterminé
Tierce Maintenance Applicative	Maintenance des applications informatiques confiée à un prestataire externe tiers contre rémunération et en définissant des niveaux de disponibilité, de délais et de qualité.
Trading	Le trading qualifie des opérations d'achats et de ventes effectuées sur les marchés financiers sur différents types d'actifs. Ces opérations sont réalisées par des "traders" depuis la salle des marchés d'une institution financière ou boursière, ou depuis Internet dans le cas des traders indépendants.

7. Table des concordances

1. Table de concordance avec le document d'enregistrement universel (DEU)

Informations requises par les annexes 1 et 2 du Règlement Délégué N°2019/980 du 14 mars 2019 conformément au schéma de l'URD

1. Personnes responsables, informations de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente	Chapitre
1.1 Identité des personnes responsables	VII
1.2 Déclaration des personnes responsables	VII
1.3 Nom, adresse, qualifications des personnes intervenant en qualité d'experts	VII
1.4 Attestation relative aux informations provenant d'un tiers	N/A
1.5 Déclaration relative à l'autorité compétente	Page de garde
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1 Identité des contrôleurs légaux	VII
2.2 Changement éventuel	N/A
3. Facteurs de risque	IV
4. Informations concernant la Société	I
4.1 Raison sociale et nom commercial	I
4.2 Lieu, numéro d'enregistrement (LEI)	I
4.3 Date de constitution et durée de vie	I
4.4 Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	I
5. Aperçu des activités	I
5.1 Principales activités	I
5.2 Principaux marchés	I
5.3 Evénements importants	
5.4 Stratégie et objectifs	Résumé
5.5 Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	
5.6 Déclaration sur la position concurrentielle	I
5.7 Investissements	I
5.7.1 Investissements importants réalisés	I
5.7.2 Principaux investissements en cours ou à venir	I
5.7.3 Informations sur les co-entreprises et entreprises associées	N/A
5.7.4 Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations corporelles	I
6. Structure organisationnelle	I
6.1 Description sommaire du Groupe	I
6.2 Liste des filiales	
7. Examen de la situation financière et du résultat	III
7.1 Situation financière	III
7.1.1 Evolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performances de nature financière et le cas échéant, extra-financière	III
7.1.2 Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et développement	III
7.2 Résultat d'exploitation	III
7.2.1 Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	III
7.2.2 Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	N/A

8. Trésorerie et capitaux	
8.1 Information sur les capitaux	III
8.2 Flux de trésorerie	III
8.3 Besoins de financement et structure de financement	III
8.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	III
8.5 Sources de financement attendues	N/A
9. Environnement réglementaire	
Description de l'environnement réglementaire pouvant influencer sur les activités de la Société	II
10. Information sur les tendances	
10.1 Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du groupe depuis la fin du dernier exercice	III
10.2 Evénements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	III
11. Prévisions ou estimations du bénéfice	
11.1 Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A
11.2 Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A
11.3 Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	III
12. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	
12.1 Informations concernant les membres	II
12.2 Conflits d'intérêts	II
13. Rémunération et avantages	
13.1 Rémunérations versés et avantages en nature	II
13.2 Provisions pour pensions, retraites et autres avantages du même ordre	II
14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
14.1 Date d'expiration des mandats	II
14.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société	II
14.3 Informations sur les comités d'audit et de rémunérations	II
14.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	II
14.5 Modifications futures potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A
15. Salariés	
15.1 Nombre de salariés	III et VII
15.2 Participations et stock-options	III et VII
15.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	III et VII
16. Principaux actionnaires	
16.1 Actionnaires détenant plus de 5% du capital	V
16.2 Existence de droits de vote différents	V
16.3 Contrôle direct ou indirect	V
16.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A
17. Transactions avec les parties liées	III
18. Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de la Société	III
18.1 Informations financières historiques	III
18.1.1 Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit	III
18.1.2 Changement de date de référence comptable	N/A
18.1.3 Normes comptables	III

18.1.4 Changement de référentiel comptable	III
18.1.5 Bilan, compte de résultat, variation des capitaux propres, flux de trésorerie, méthodes comptables et notes explicatives	III
18.1.6 États financiers consolidés	III
18.1.7 Date des dernières informations financières	III
18.2 Informations financières intermédiaires et autres (rapports d'audit ou d'examen le cas échéant)	N/A
18.3 Audit des informations financières annuelles historiques	III
18.3.1 Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	N/A
18.3.2 Autres informations auditées	N/A
18.3.3 Informations financières non auditées	N/A
18.4 Informations financières pro forma	N/A
18.5 Politique de distribution de dividendes	V
18.5.1 Description de la politique de distribution des dividendes et de toute restriction applicable	V
18.5.2 Montant du dividende par action	V
18.6 Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	III
18.7 Changement significatif de la situation financière	III
19. Informations complémentaires	
19.1 Informations sur le capital social	V
19.1.1 Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	V
19.1.2 Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A
19.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société	V
19.1.4 Valeurs convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A
19.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
19.1.6 Option ou accord conditionnel ou inconditionnel de tout membre du groupe	N/A
19.1.7 Historique du capital social	V
19.2 Acte constitutif et statuts	VII
19.2.1 Registre et objet social	VII
19.2.2 Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions	V
19.2.3 Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	V
20. Contrats importants	VII

2. Table de concordance avec le rapport de gestion

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport de gestions conformément aux articles L. 225-100 et suivants, L. 232-1, II et R. 225-102 et suivants du Code de commerce, telle que recommandé dans la position DOC-2021-02 de l'AMF.

Document d'enregistrement universel	
Rubriques	Chapitre
1. Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	
1.1 Exposé de l'activité et des résultats de l'émetteurs, des filiales et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité	III
1.2 Exposé de la situation de l'émetteur	III
1.3 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'émetteur, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires de l'émetteur et du Groupe	III
2. Contrôle interne et gestion des risques	
2.1 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	IV
2.2 Risques financiers liés aux effets du changement climatique et la présentation des mesures prises pour les réduire	IV
2.3 Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	IV
2.4 Indications sur les objectifs et la politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions et sur l'exposition aux risques de crédit, de liquidité et de trésorerie, incluant l'utilisation des instruments financiers	IV
2.5 Dispositif anticorruption	IV
2.6 Plan de vigilance et compte-rendu de sa mise en œuvre effective	IV
3. Actionnariat et capital	
3.1 Structure évolution du capital de la société et franchissement de seuils	V
3.2 Acquisitions et cession par l'émetteur de ses propres actions	V
3.3 Etat de la participation des salariés au capital social	V
3.4 Information sur les opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société	V
3.5 Dividendes mis en distributions au cours des trois derniers exercices	V
4. Déclaration de performance extra-financière	
4.1 Modèle d'affaires	VI
4.2 Description des principaux risques liés à l'activité	VI
4.3 Informations sur la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, et les effets de cette activité quant au respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption	VI
4.4 Résultat des politiques appliquées, incluant les indicateurs clés de performance	VI
4.5 Informations sociales (emploi, organisation du travail, santé et sécurité, relations sociales, formation, égalité de traitement)	VI
4.6 Informations environnementales (politique générale en matière d'environnement, pollution, économie circulaire, changement climatique)	VI
4.7 Informations sociétales (engagements sociétaux en faveur du développement durable, sous-traitance et fournisseurs, loyauté des pratiques)	VI
4.8 Informations relatives à la lutte contre la corruption	VI
4.9 Informations relatives aux actions en faveur des droits de l'homme	VI
4.10 Attestation de l'organisme tiers indépendant sur les informations présentes dans la Déclaration de Performance extra-financière	VI
5. Autres informations	
5.1 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	III
5.2 Dépenses et charges visées à l'article 223 quater du CGI	III
5.3 Décomposition des dettes fournisseurs prévues par l'article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce	III
5.4 Informations sur les délais de paiement prévues à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce	III

3. Table de concordance avec le rapport sur le gouvernement d'entreprise

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport de gestions conformément aux articles L. 225-37 et L. 22-10-8 et suivants du Code de commerce, telle que recommandé dans la position DOC-2021-02 de l'AMF.

Rubriques	Document d'enregistrement universel Chapitre
1. Informations sur les rémunérations	
1.1 Principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature des mandataires sociaux	II
1.2 Présentation des projets de résolution relatifs aux éléments de rémunération des mandataires sociaux	II
1.3 Mention que le versement des éléments de rémunération variables et exceptionnels est conditionné à l'approbation par une Assemblée Générale dans les conditions prévues à l'article L. 225-100 du Code de commerce	II
1.4 Rémunération totale et avantages de toute nature versés durant l'exercice ou attribués au titre de l'exercice par l'émetteur aux mandataires sociaux	II
1.5 Éléments de rémunération fixe, variable et exceptionnelle versés par l'émetteur aux mandataires sociaux	II
1.6 Utilisation par l'émetteur de la possibilité de demander la restitution d'une rémunération variable	n/a
1.7 Engagements de toute nature pris par l'émetteur au bénéfice de ses mandataires sociaux	n/a
1.8 Rémunération totale et avantages de toute nature versés durant l'exercice ou attribués au titre de l'exercice aux mandataires sociaux par une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation	II
1.9 Niveau de rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et de chaque Directeur Général mis au regard (i) de la rémunération moyenne et (ii) de la rémunération médiane sur une base équivalent temps plein des salariés de l'émetteur autres que les mandataires sociaux et l'évolution de ce ratio au cours des cinq exercices les plus récents au moins, présentés ensemble et d'une manière qui permette la comparaison	II
1.10 Manière dont la rémunération totale respecte la politique de rémunération adoptée, y compris dont elle contribue aux performances à long terme de la Société et de la manière dont les critères de performance ont été appliqués	II
1.11 Manière dont a été pris en compte le vote de la dernière Assemblée Générale Ordinaire prévu à l'article L. 22-10-34 du Code de commerce	II
1.12 Écart par rapport à la procédure de mise en oeuvre de la politique de rémunération	II
1.13 Mention de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil, ou le cas échéant application de la suspension du versement de la rémunération des membres du Conseil d'administration en cas de non-respect de la mixité du Conseil	II
1.14 Conditions de levées et de conservations des options par les mandataires sociaux	II
1.15 Conditions de conservations des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	II
2. Informations sur la gouvernance	
2.1 Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice	II
2.2 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire significatif avec une filiale de l'émetteur (hors conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales)	II
2.3 Tableau récapitulatif des délégations de compétence et autorisation en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice	II
2.4 Modalités d'exercice de la Direction Générale	II
2.5 Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration	II

2.6 Éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général	II
2.7 Dispositions écartées du Code AFEP-MEDEF ou de tout autre Code auquel l'entreprise fait référence et raisons pour lesquelles elles l'ont été	II
2.8 Modalités particulières de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ou les dispositions des statuts qui prévoient ces modalités	II
2.9 Procédure mise en place par l'émetteur en application de l'alinéa 2 de l'article L. 225-39 du Code de commerce sur les conventions réglementées et de sa mise en oeuvre	II
3. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange	
3.1 Structure du capital de l'émetteur	II
3.2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions	n/a
3.3 Participations directes ou indirectes dans le capital de l'émetteur	V
3.4 Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits spéciaux et description de ceux-ci	n/a
3.5 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier	n/a
3.6 Accords entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote	n/a
3.7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de l'émetteur	II
3.8 Pouvoirs du Conseil d'administration	II
3.9 Accords conclus par l'émetteur qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de l'émetteur, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts	II
3.10 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange	II

4. Table de concordance avec le rapport financier annuel

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport financier annuel conformément à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'aux articles 222-3 et 222-9 du règlement général.

		Document d'enregistrement universel
Rubriques		Chapitre
1. Déclaration de la personne assumant la responsabilité des informations contenues dans le rapport financier		VII
2. Comptes annuels		III
3. Comptes consolidés		III
4. Rapport de gestion		Table de concordance
5. Rapport sur le gouvernement d'entreprise		Table de concordance
6. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés		III
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels		III
8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés		III

Table des matières

I. PRESENTATION DE LINEDATA SERVICES	13
1. CARTE D'IDENTITE DE LINEDATA SERVICES	13
2. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LINEDATA SERVICES	14
3. PRINCIPALES ACTIVITES DE LINEDATA SERVICES	15
1. Les activités	15
2. Les segments de marchés	17
1. Présentation des principaux segments de marchés	17
2. Activités 2021 des principaux segments de marché	19
3. Présentation des filiales par Segment de marché	20
4. Chiffre d'affaires et position concurrentielle	22
4. INVESTISSEMENTS, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET INNOVATION	23
1. Investissements	23
1. Principaux investissements réalisés depuis 2019	23
2. Principaux investissements en cours ou à venir	23
3. Propriétés immobilières et équipements	23
2. Recherche et développement	23
3. Propriété intellectuelle	24
4. Innovation	24
5. PERSPECTIVES	24
II. LA GOUVERNANCE	26
1. Organes de gouvernance	26
1. La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF	26
2. Les organes de direction et d'administration de la Société	26
1. La Direction Générale	27
2. Le Conseil d'Administration	30
2. Politiques de Rémunérations	43
1. Politique de rémunération des membres du Conseil	43
2. Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux	44
1. Rémunération du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	45
2. Participation et options de souscription et d'achat d'actions	46
3. Principes et composantes de la rémunération du Président Directeur Général	47
4. Résolutions de l'Assemblée générale	49
5. Ratio d'équité	50
III. INFORMATIONS FINANCIERES	52
1. Comptes consolidés 2021	52
1. Présentation des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2021	54
2. Annexes des Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2021	56
3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31/12/2021	97
4. Rapport spécial des CAC sur les conventions et engagements réglementés	101
2. Comptes annuels 2021 de la société mère	103
1. Présentation des comptes sociaux de Linedata Services S.A. pour l'exercice 2021	103
2. Annexes des comptes sociaux de Linedata Services S.A au 31 décembre 2021	104
3. Rapport des CAC sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2020	121
3. Informations financières complémentaires	124
Délais de paiement fournisseurs et clients de Linedata Services SA	124
Tableau des résultats des cinq derniers exercices de Linedata Services S.A.	125
IV. FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE	127
1. Facteurs de risques	127
1. Identification et évaluation des facteurs de risques	127
2. Synthèse des facteurs de risques	127
3. Présentation détaillée des facteurs de risques	128
1. Risques Stratégiques	128

Table des matières

2. Risques Opérationnels	129
3. Risques Technologiques	131
4. Risques Juridiques	132
5. Risques Financiers	134
4. Risques financiers liés aux effets du changement climatique	136
5. Assurances	137
2. Contrôle interne et gestion des risques	138
1. Contrôle interne	138
a. Définition et objectif du contrôle interne	138
b. Organisation du Groupe	138
c. Présentation du dispositif du contrôle interne	139
d. Le périmètre d'intervention	139
2. Activités de contrôle	139
a. Revue de performance et reporting	139
b. Les procédures comptables, financières et administratives	139
c. Le processus d'acquisitions externes	140
3. Gestion des risques	140
a. Cadre organisationnel	140
b. Cartographie des risques majeurs	140
4. Activité de conformité	141
3. Activité d'audit interne	141
V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT	143
1. Capital social	143
Evolution du capital social	143
Actions non représentatives du capital	143
Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	143
Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou dispositif visant à augmenter le capital	143
Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	143
2. Actionnariat	144
Contrôle de la Société	144
Structure de l'actionnariat et évolutions	144
Liste des principaux actionnaires	145
Droit de vote des actionnaires	145
Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	145
Déclaration d'opération sur titres	145
Accords de participation des salariés au capital	145
Options de souscription ou d'achat d'actions et Attributions gratuites d'actions	146
Opérations sur actions propres	146
Evolution des cours et du marché de l'action	147
3. Affectation du résultat et Dividendes	148
Résultat de Linedata Services S.A. et résultat de l'affectation	148
Politique de distribution des dividendes	148
VI. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE	151
UNE ENTREPRISE ETHIQUE	169
UNE ENTREPRISE HUMAINE	174
UNE ENTREPRISE CITOYENNE	191
VERS UNE ENTREPRISE ECO RESPONSABLE	192
RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)	206
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	210
1. Acte constitutif et statuts	210
2. Contrats importants	212
3. Documents accessibles au public	212
4. Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers	213
5. Responsable de l'URD et informations sur le contrôle des comptes	213
6. Glossaire	214
7. Table des concordances	215

